



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budgets 2021

**de l'Etat du Valais
et du Fonds FIGI**

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES



ETAT DU VALAIS

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES.....	7
POUVOIR LEGISLATIF.....	8
Grand Conseil.....	9
Constituante.....	12
POUVOIR EXECUTIF	13
Conseil d'Etat.....	14
Préfectures	15
POUVOIR JUDICIAIRE	16
Tribunaux.....	17
Ministère public.....	18
Commission cantonale de recours en matière fiscale.....	19
AUTORITE DE SURVEILLANCE	20
Conseil de la magistrature	21
PRESIDENCE	22
Chancellerie d'Etat.....	23
Inspection des finances	26
FINANCES ET ENERGIE.....	29
Administration cantonale des finances.....	30
Service cantonal des contributions	34
Service des ressources humaines	37
Service de l'énergie et des forces hydrauliques.....	41
Service du registre foncier	48
Service de la géoinformation	51
Service cantonal de l'informatique	54
Service immobilier et patrimoine	58
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	62
Service de la santé publique.....	63
Service de la consommation et affaires vétérinaires.....	70
Service de l'action sociale.....	74
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	80
Service des poursuites et faillites.....	84
Service de la culture	88
Office cantonal de l'égalité et de la famille.....	94
Subventionnement des assurances sociales	97

ECONOMIE ET FORMATION	98
Service administratif et des affaires juridiques	
de la formation	99
Service juridique des affaires économiques	103
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	107
Service de l'industrie, du commerce et du travail.....	114
Service de l'agriculture.....	118
Service de l'enseignement.....	126
Service de la formation professionnelle	131
Service des hautes écoles	137
Service cantonal de la jeunesse	144
SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT	149
Service juridique de la sécurité et de la justice	150
Police cantonale.....	154
Service de la sécurité civile et militaire	160
Service de la circulation routière et de la navigation	165
Service de l'application des peines et des mesures.....	169
Service de la population et des migrations	173
Service des affaires intérieures et communales	179
Office cantonal du sport.....	182
MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	186
Service administratif et juridique	187
Service de la mobilité.....	191
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	198
Service de l'environnement.....	210
Service de la chasse, de la pêche et de la faune.....	217
Service du développement territorial.....	221
Office de construction des routes nationales	225
Office cantonal de la construction du Rhône	228
RECAPITULATION GENERALE	233
Amortissements, réévaluations et report	
à l'actif des investissements nets.....	233
Variation des fonds et financements spéciaux	
sous capital propre.....	234

Charges du compte de résultats.....	235
Revenus du compte de résultats	237
Dépenses d'investissement	239
Recettes d'investissement.....	241

FONDS FIGI

RESULTATS	244
MANDAT DE PRESTATIONS POLITIQUE	245



Résultats et aperçu général

Résultats

Compte 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Budget 2021
Fr.Ecart 20/21
Fr.**COMPTE DE RESULTATS**

Total des charges	3'832'445'827.05	3'525'987'600	3'692'259'700	166'272'100
Total des revenus	4'030'333'513.26	3'716'602'200	3'903'617'800	187'015'600
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	197'887'686.21	190'614'600	211'358'100	20'743'500

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	197'887'686.21	190'614'600	211'358'100	20'743'500
Amortissements et réévaluations	188'765'800.40	190'611'300	200'096'400	9'485'100
Excédent de revenus	9'121'885.81	3'300	11'261'700	11'258'400

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Total dépenses	427'109'217.18	472'849'900	505'934'000	33'084'100
Total recettes	268'582'192.57	282'814'400	294'746'100	11'931'700
Investissements nets	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400

COMPTE DE FINANCEMENT

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	197'887'686.21	190'614'600	211'358'100	20'743'500
Investissements nets	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400
Excédent de financement	39'360'661.60	579'100	170'200	-408'900

EVOLUTION DE LA FORTUNE

Total du compte de résultats	9'121'885.81	3'300	11'261'700	11'258'400
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	-68'553'688.56	12'846'800	43'388'000	30'541'200
Augmentation du capital propre	-59'431'802.75	12'850'100	54'649'700	41'799'600

Résultats	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>				
	3'690'205'403.24	3'502'411'400	3'620'852'500	118'441'100
Charges				
30 Charges de personnel	1'310'238'900.93	1'027'446'500	1'052'122'500	24'676'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	331'910'465.63	346'464'500	369'623'700	23'159'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	67'255'970.56	83'624'500	63'159'200	-20'465'300
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	104'479'370.66	81'252'700	113'468'400	32'215'700
36 Charges de transferts	1'676'777'478.69	1'761'219'500	1'822'308'700	61'089'200
37 Subventions redistribuées	199'543'216.77	202'403'700	200'170'000	-2'233'700
	3'816'096'588.93	3'518'966'000	3'699'477'300	180'511'300
Revenus				
40 Revenus fiscaux	1'425'303'204.72	1'371'555'600	1'399'032'100	27'476'500
41 Patentes et concessions	97'978'758.00	69'535'000	150'340'000	80'805'000
42 Taxes	220'394'649.87	227'244'700	246'159'100	18'914'400
43 Revenus divers	6'779'739.43	8'536'700	9'452'200	915'500
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	298'715'510.10	38'958'800	59'746'900	20'788'100
46 Revenus de transferts	1'567'381'510.04	1'600'731'500	1'634'577'000	33'845'500
47 Subventions à redistribuer	199'543'216.77	202'403'700	200'170'000	-2'233'700
Résultat d'exploitation	125'891'185.69	16'554'600	78'624'800	62'070'200
34 Charges financières	33'407'195.06	83'496'900	74'557'400	-8'939'500
44 Revenus financiers	79'191'659.73	66'298'500	63'544'700	-2'753'800
Résultat financier	45'784'464.67	-17'198'400	-11'012'700	6'185'700
Résultat opérationnel	171'675'650.36	-643'800	67'612'100	68'255'900
38 Charges extraordinaires	186'936'930.16	25'153'700	95'120'100	69'966'400
48 Revenus extraordinaires	24'383'165.61	25'800'800	38'769'700	12'968'900
Résultat extraordinaire	-162'553'764.55	647'100	-56'350'400	-56'997'500
Excédent de revenus	9'121'885.81	3'300	11'261'700	11'258'400
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
	427'109'217.18	472'849'900	505'934'000	33'084'100
Dépenses d'investissement				
50 Immobilisations corporelles	216'981'671.06	204'734'900	246'780'900	42'046'000
51 Investissements pour le compte de tiers				
52 Immobilisations incorporelles	10'638'947.46	17'236'600	16'958'400	-278'200
54 Prêts	34'202'738.00	60'998'200	60'865'200	-133'000
55 Participations et capital social	10'011'567.50			
56 Propres subventions d'investissement	135'594'135.41	174'410'600	166'329'500	-8'081'100
57 Subventions d'investissement redistribuées	13'979'706.00	15'469'600	15'000'000	-469'600
58 Investissements extraordinaires	5'700'451.75			
	268'582'192.57	282'814'400	294'746'100	11'931'700
Recettes d'investissement				
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73			
63 Subventions d'investissement acquises	216'009'983.67	232'254'000	244'686'700	12'432'700
64 Remboursements de prêts	35'554'383.22	34'367'300	34'357'400	-9'900
65 Transferts de participations	1.00			
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	524'150.15	723'500	702'000	-21'500
67 Subventions d'investissement à redistribuer	13'979'706.00	15'469'600	15'000'000	-469'600
68 Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80			
Investissements nets	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400
<u>COMPTE DE FINANCEMENT</u>				
Total du compte de résultats	9'121'885.81	3'300	11'261'700	11'258'400
Amortissements et réévaluations	188'765'800.40	190'611'300	200'096'400	9'485'100
./. Investissements nets	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400
Excédent de financement	39'360'661.60	579'100	170'200	-408'900

Aperçu général		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
Charges et dépenses		4'259'555'044.23	3'998'837'500	4'198'193'700	199'356'200
Revenus et recettes		4'298'915'705.83	3'999'416'600	4'198'363'900	198'947'300
Excédent de financement		39'360'661.60	579'100	170'200	-408'900
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
Pouvoir législatif		6'558'855.51	7'658'900	8'283'400	624'500
Pouvoir exécutif		2'930'238.70	2'656'600	2'637'900	-18'700
Pouvoir judiciaire		36'070'255.61	36'849'600	38'553'200	1'703'600
Autorité de surveillance				324'400	324'400
Présidence		11'155'040.33	11'806'700	11'992'000	185'300
Finances et énergie		-1'830'769'687.22	-1'903'346'200	-1'989'988'200	-86'642'000
Santé, affaires sociales et culture		786'522'420.05	858'990'400	898'472'000	39'481'600
Economie et formation		714'264'381.67	749'214'900	778'092'800	28'877'900
Sécurité, institutions et sports		27'510'220.66	36'673'000	47'714'700	11'041'700
Mobilité, territoire et environnement		206'397'613.09	198'917'000	203'747'600	4'830'600
Excédent de financement		39'360'661.60	579'100	170'200	-408'900
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	1'310'238'900.93	1'027'446'500	1'052'122'500	24'676'000
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	331'910'465.63	346'464'500	369'623'700	23'159'200
34	Charges financières	33'407'195.06	83'496'900	74'557'400	-8'939'500
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	104'479'370.66	81'252'700	113'468'400	32'215'700
36	Charges de transferts	1'595'989'701.35	1'678'969'400	1'748'074'600	69'105'200
37	Subventions redistribuées	199'543'216.77	202'403'700	200'170'000	-2'233'700
38	Charges extraordinaires	146'214'877.66	417'000	32'417'000	32'000'000
39	Imputations internes	110'662'098.99	105'536'900	101'826'100	-3'710'800
40	Revenus fiscaux	1'425'303'204.72	1'371'555'600	1'399'032'100	27'476'500
41	Patentes et concessions	97'978'758.00	69'535'000	150'340'000	80'805'000
42	Taxes	220'394'649.87	227'244'700	246'159'100	18'914'400
43	Revenus divers	6'779'739.43	8'536'700	9'452'200	915'500
44	Revenus financiers	79'191'659.73	66'298'500	63'544'700	-2'753'800
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	298'715'510.10	38'958'800	59'746'900	20'788'100
46	Revenus de transferts	1'567'381'510.04	1'600'731'500	1'634'577'000	33'845'500
47	Subventions à redistribuer	199'543'216.77	202'403'700	200'170'000	-2'233'700
48	Revenus extraordinaires	24'383'165.61	25'800'800	38'769'700	12'968'900
49	Imputations internes	110'662'098.99	105'536'900	101'826'100	-3'710'800
Total charges		3'832'445'827.05	3'525'987'600	3'692'259'700	166'272'100
Total revenus		4'030'333'513.26	3'716'602'200	3'903'617'800	187'015'600
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations		197'887'686.21	190'614'600	211'358'100	20'743'500
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
50	Immobilisations corporelles	216'981'671.06	204'734'900	246'780'900	42'046'000
51	Investissements pour le compte de tiers				
52	Immobilisations incorporelles	10'638'947.46	17'236'600	16'958'400	-278'200
54	Prêts	34'202'738.00	60'998'200	60'865'200	-133'000
55	Participations et capital social	10'011'567.50			
56	Propres subventions d'investissement	135'594'135.41	174'410'600	166'329'500	-8'081'100
57	Subventions d'investissement redistribuées	13'979'706.00	15'469'600	15'000'000	-469'600
58	Investissements extraordinaires	5'700'451.75			
59	Participation investissements R3				
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73			
63	Subventions d'investissement acquises	216'009'983.67	232'254'000	244'686'700	12'432'700
64	Remboursements de prêts	35'554'383.22	34'367'300	34'357'400	-9'900
65	Transferts de participations	1.00			
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	524'150.15	723'500	702'000	-21'500
67	Subventions d'investissement à redistribuer	13'979'706.00	15'469'600	15'000'000	-469'600

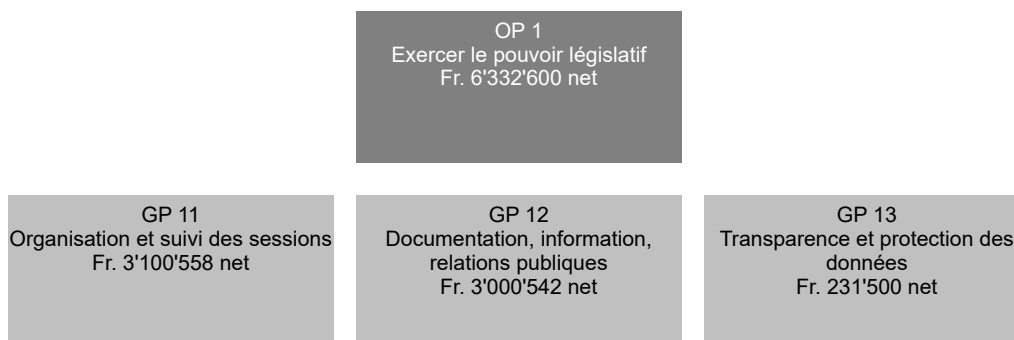
Aperçu général**Compte 2019**
Fr.**Budget 2020**
Fr.**Budget 2021**
Fr.**Ecart 20/21**
Fr.

<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
68	Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80			
	Total dépenses	427'109'217.18	472'849'900	505'934'000	33'084'100
	Total recettes	268'582'192.57	282'814'400	294'746'100	11'931'700
	Investissements nets	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	6'561'750.51	7'673'700	8'298'600	624'900
	Revenus et recettes	2'895.00	14'800	15'200	400
	Insuffisance de financement	6'558'855.51	7'658'900	8'283'400	624'500
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'391'173.41	5'772'900	6'332'600	559'700
	Constituante	1'167'682.10	1'886'000	1'950'800	64'800
	Insuffisance de financement	6'558'855.51	7'658'900	8'283'400	624'500
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	3'871'038.95	4'781'200	4'673'300	-107'900
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	1'750'809.40	1'739'300	2'570'100	830'800
36	Charges de transferts	715'356.75	848'400	848'400	0
38	Charges extraordinaires	145'950.10			
39	Imputations internes	24'545.41	4'800	6'800	2'000
42	Taxes	2'895.00	14'800	15'200	400
	Total charges	6'507'700.61	7'373'700	8'098'600	724'900
	Total revenus	2'895.00	14'800	15'200	400
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	6'504'805.61	7'358'900	8'083'400	724'500
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
52	Immobilisations incorporelles	54'049.90	300'000	200'000	-100'000
	Total dépenses	54'049.90	300'000	200'000	-100'000
	Total recettes				
	Investissements nets	54'049.90	300'000	200'000	-100'000



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	5'340'018.51	5'483'200	6'142'700	659'500
30 Charges de personnel	3'073'329.95	3'510'900	3'332'600	-178'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'399'182.86	1'249'100	2'086'900	837'800
36 Charges de transferts	715'356.75	718'400	718'400	0
38 Charges extraordinaires	145'950.10	0	0	0
39 Imputations internes	6'198.85	4'800	4'800	0
4 Revenus	2'895.00	10'300	10'100	-200
42 Taxes	2'895.00	10'300	10'100	-200
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
Excédent de charges	5'337'123.51	5'472'900	6'132'600	659'700
5 Dépenses d'investissement	54'049.90	300'000	200'000	-100'000
52 Immobilisations incorporelles	54'049.90	300'000	200'000	-100'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	54'049.90	300'000	200'000	-100'000
Insuffisance de financement	5'391'173.41	5'772'900	6'332'600	559'700

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Exercer le pouvoir législatif	
Sous-objectifs politiques	
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées				31.12.2024
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées				31.12.2024
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions				01.03.2024
ad3	4 Définition de la stratégie 2021-2025 du Service parlementaire et des mesures liées à l'Agenda 2030				31.12.2024
	5 Consolidation la base de données DataParl et amélioration de la mise à disposition des informations sur le site Internet du Grand Conseil				31.12.2021

Indicateurs		Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	18	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	92	100	100	0
	3 Nombre de séances de commissions	158	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	394	400	400	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	377	350	350	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	95%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Organisation et suivi des sessions	3'110'658	10'100	3'100'558
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	347'839		347'839
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	76'500		76'500
Solde dépenses/recettes du produit	271'339		271'339
P1102 Appui aux commissions	1'419'715	10'100	1'409'615
300 Indemnités pour séances de commissions	623'500		623'500
317 Indemnités repas et logement commissions	70'000		70'000
363 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	7'900		7'900
Solde dépenses/recettes du produit	718'315	10'100	708'215
P1103 Préparation administrative des sessions	117'839		117'839
P1104 Déroulement des sessions	1'151'617		1'151'617
313 Traduction simultanée	160'000		160'000
313 Traductions externes	50'000		50'000
363 Aide aux groupes politiques	704'000		704'000
Solde dépenses/recettes du produit	237'617		237'617
P1105 Suivi des sessions	73'648		73'648
GP12 Documentation, information, relations publiques	3'000'542		3'000'542
P1201 Prestations aux députés	1'739'377		1'739'377
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'296'500		1'296'500
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	140'000		140'000
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
Solde dépenses/recettes du produit	146'877		146'877
P1202 Gestion des documents	603'023		603'023
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
311 Multimédias, équipement des salles de conférence	3'000		3'000
520 Projet Dataparl (gestion des documents sur le site Internet)	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	355'023		355'023
P1203 Travaux pour des tiers	265'140		265'140
P1204 Communication et médias	198'928		198'928
P1205 Représentation - réception - associations	194'074		194'074
GP13 Transparence et protection des données	231'500		231'500
P1301 Transparence et protection des données	231'500		231'500
300 Indemnités commission cantonale de protection des données	7'000		7'000
313 Cotisation Privatim	4'000		4'000
313 Mandat / honoraires de la préposée à la transparence et à la protection des données	200'000		200'000
313 Traductions protection des données	20'000		20'000
Solde dépenses/recettes du produit	500		500
Total	6'342'700	10'100	6'332'600

CONSTITUANTE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	1'167'682.10	1'890'500	1'955'900	65'400
30 Charges de personnel	797'709.00	1'270'300	1'340'700	70'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	351'626.54	490'200	483'200	-7'000
36 Charges de transferts	0.00	130'000	130'000	0
39 Imputations internes	18'346.56	0	2'000	2'000
4 Revenus	0.00	4'500	5'100	600
42 Taxes	0.00	4'500	5'100	600
Excédent de charges	1'167'682.10	1'886'000	1'950'800	64'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'167'682.10	1'886'000	1'950'800	64'800

Pouvoir exécutif (Exécutif)	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	3'429'997.55	3'741'600	3'722'900	-18'700
Revenus et recettes	499'758.85	1'085'000	1'085'000	0
Insuffisance de financement	2'930'238.70	2'656'600	2'637'900	-18'700
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Conseil d'Etat	2'577'247.95	2'303'500	2'284'900	-18'600
Préfectures	352'990.75	353'100	353'000	-100
Insuffisance de financement	2'930'238.70	2'656'600	2'637'900	-18'700
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	2'250'834.70	2'216'600	2'197'900	-18'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	704'873.85	510'000	510'000	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	466'000.00	500'000	500'000	0
39 Imputations internes	8'289.00	15'000	15'000	0
42 Taxes	58'758.85	10'000	85'000	75'000
43 Revenus divers		75'000		-75'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	441'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts		500'000	500'000	0
Total charges	3'429'997.55	3'741'600	3'722'900	-18'700
Total revenus	499'758.85	1'085'000	1'085'000	0
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	2'930'238.70	2'656'600	2'637'900	-18'700

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	3'077'006.80	3'388'500	3'369'900	-18'600
30 Charges de personnel	1'897'843.95	1'863'500	1'844'900	-18'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	704'873.85	510'000	510'000	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	466'000.00	500'000	500'000	0
39 Imputations internes	8'289.00	15'000	15'000	0
4 Revenus	499'758.85	1'085'000	1'085'000	0
42 Taxes	58'758.85	10'000	85'000	75'000
43 Revenus divers	0.00	75'000	0	-75'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	441'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts	0.00	500'000	500'000	0
Excédent de charges	2'577'247.95	2'303'500	2'284'900	-18'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'577'247.95	2'303'500	2'284'900	-18'600

Pouvoir exécutif (Exécutif)

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	352'990.75	353'100	353'000	-100
30 Charges de personnel	352'990.75	353'100	353'000	-100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0.00	0	0	0
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	352'990.75	353'100	353'000	-100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	352'990.75	353'100	353'000	-100

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	48'192'568.58	48'519'000	50'452'200	1'933'200
	Revenus et recettes	12'122'312.97	11'669'400	11'899'000	229'600
	Insuffisance de financement	36'070'255.61	36'849'600	38'553'200	1'703'600
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Tribunaux	24'810'033.95	24'637'000	26'084'000	1'447'000
	Ministère public	11'016'169.72	11'874'500	12'101'100	226'600
	Commission cantonale de recours en matière fiscale	244'051.94	338'100	368'100	30'000
	Insuffisance de financement	36'070'255.61	36'849'600	38'553'200	1'703'600
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	33'898'312.99	34'975'800	36'051'100	1'075'300
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	12'209'306.86	11'282'300	12'012'600	730'300
34	Charges financières	22'685.67	26'500	26'500	0
36	Charges de transferts	582'977.75	849'500	926'700	77'200
39	Imputations internes	1'479'285.31	1'384'900	1'435'300	50'400
42	Taxes	9'985'481.82	9'545'500	9'778'900	233'400
43	Revenus divers	1'000.00			
44	Revenus financiers	4.15			
46	Revenus de transferts	1'978'148.86	2'024'500	2'017'100	-7'400
49	Imputations internes	157'678.14	99'400	103'000	3'600
	Total charges	48'192'568.58	48'519'000	50'452'200	1'933'200
	Total revenus	12'122'312.97	11'669'400	11'899'000	229'600
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	36'070'255.61	36'849'600	38'553'200	1'703'600

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	32'439'538.49	32'144'200	33'720'100	1'575'900
30 Charges de personnel	24'806'139.09	25'631'300	26'433'400	802'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'375'100.51	6'307'800	6'970'100	662'300
34 Charges financières	13'371.29	12'500	12'500	0
36 Charges de transferts	2'773.25	24'000	70'000	46'000
39 Imputations internes	242'154.35	168'600	234'100	65'500
4 Revenus	7'629'504.54	7'507'200	7'636'100	128'900
42 Taxes	6'244'231.24	6'083'300	6'216'000	132'700
43 Revenus divers	1'000.00	0	0	0
44 Revenus financiers	4.15	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'281'215.16	1'324'500	1'317'100	-7'400
49 Imputations internes	103'053.99	99'400	103'000	3'600
Excédent de charges	24'810'033.95	24'637'000	26'084'000	1'447'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	24'810'033.95	24'637'000	26'084'000	1'447'000

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	15'421'555.60	16'034'400	16'361'500	327'100
30 Charges de personnel	8'772'192.55	9'006'100	9'250'200	244'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'825'569.55	4'974'500	5'042'500	68'000
34 Charges financières	9'314.38	14'000	14'000	0
36 Charges de transferts	580'204.50	825'500	856'700	31'200
39 Imputations internes	1'234'274.62	1'214'300	1'198'100	-16'200
4 Revenus	4'405'385.88	4'159'900	4'260'400	100'500
42 Taxes	3'681'415.63	3'459'900	3'560'400	100'500
46 Revenus de transferts	696'933.70	700'000	700'000	0
49 Imputations internes	27'036.55	0	0	0
Excédent de charges	11'016'169.72	11'874'500	12'101'100	226'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	11'016'169.72	11'874'500	12'101'100	226'600

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	331'474.49	340'400	370'600	30'200
30 Charges de personnel	319'981.35	338'400	367'500	29'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'636.80	0	0	0
39 Imputations internes	2'856.34	2'000	3'100	1'100
4 Revenus	87'422.55	2'300	2'500	200
42 Taxes	59'834.95	2'300	2'500	200
49 Imputations internes	27'587.60	0	0	0
Excédent de charges	244'051.94	338'100	368'100	30'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	244'051.94	338'100	368'100	30'000

Autorité de surveillance (Aut. surveillance)		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
Charges et dépenses				324'400	324'400
Insuffisance de financement				324'400	324'400
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Conseil de la magistrature				324'400	324'400
Insuffisance de financement				324'400	324'400
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel			306'400	306'400
31	Biens, services et autres charges d'exploitation			18'000	18'000
Total charges				324'400	324'400
Total revenus					
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations				324'400	324'400

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	0.00	0	324'400	324'400
30 Charges de personnel	0.00	0	306'400	306'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0.00	0	18'000	18'000
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	0.00	0	324'400	324'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	0.00	0	324'400	324'400

Présidence (PRES)		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	11'582'159.93	12'365'800	12'551'000	185'200
	Revenus et recettes	427'119.60	559'100	559'000	-100
	Insuffisance de financement	11'155'040.33	11'806'700	11'992'000	185'300
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Chancellerie d'Etat	8'241'959.43	8'796'500	9'017'400	220'900
	Inspection des finances	2'913'080.90	3'010'200	2'974'600	-35'600
	Insuffisance de financement	11'155'040.33	11'806'700	11'992'000	185'300
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	7'641'660.05	7'910'300	8'334'500	424'200
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	3'394'108.80	3'906'100	3'670'300	-235'800
34	Charges financières		1'200	1'200	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux		2'800	2'800	0
36	Charges de transferts	459'358.00	480'000	494'000	14'000
39	Imputations internes	87'033.08	65'400	48'200	-17'200
40	Revenus fiscaux	9'496.00	9'200	9'500	300
42	Taxes	281'614.75	381'900	381'500	-400
43	Revenus divers	-1'602.52			
44	Revenus financiers		22'000	22'000	0
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6'215.82			
46	Revenus de transferts		16'000	16'000	0
49	Imputations internes	131'395.55	130'000	130'000	0
	Total charges	11'582'159.93	12'365'800	12'551'000	185'200
	Total revenus	427'119.60	559'100	559'000	-100
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	11'155'040.33	11'806'700	11'992'000	185'300

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
Fr. 9'017'400 net

GP 11
Appui à l'action gouvernementale
Fr. 2'367'616 net

GP 12
Communication et information
Fr. 1'984'866 net

GP 13
Appui juridique au Conseil d'Etat
Fr. 1'344'255 net

GP 14
Prestations en faveur de
l'administration
Fr. 3'320'663 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	8'472'585.53	9'074'100	9'295'200	221'100
30 Charges de personnel	4'692'865.80	4'864'300	5'323'600	459'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'247'936.24	3'672'100	3'436'300	-235'800
34 Charges financières	0.00	1'200	1'200	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	2'800	2'800	0
36 Charges de transferts	459'358.00	480'000	494'000	14'000
39 Imputations internes	72'425.49	53'700	37'300	-16'400
4 Revenus	230'626.10	277'600	277'800	200
40 Revenus fiscaux	9'496.00	9'200	9'500	300
42 Taxes	198'634.25	230'400	230'300	-100
43 Revenus divers	-1'602.52	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	22'000	22'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6'215.82	0	0	0
46 Revenus de transferts	0.00	16'000	16'000	0
49 Imputations internes	17'882.55	0	0	0
Excédent de charges	8'241'959.43	8'796'500	9'017'400	220'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'241'959.43	8'796'500	9'017'400	220'900

Remarques

Rubr. 30 (+0.46 mio)
Cf. remarques ressources humaines, création de 3.0 EPT

Rubr. 31 (-0.24)
Les frais de port du Service des poursuites et des faillites seront nouvellement assumés par ce service.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	32.50	32.50	35.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Création de 3 EPT : 1 Chargé de communication - 1 Digital content manager - 1 Ombudsman

OBJECTIF POLITIQUE						
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication						
Sous-objectifs politiques						
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)					
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)					
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)					
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)					
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)					
Mesures prioritaires				Délai		
ad1	1	★ Développement d'une véritable stratégie en matière d'affaires fédérales déclinée, pour les objets prioritaires, en plans d'actions (en collaboration avec les départements)		31.12.2024		
	2	★ Optimisation de la gestion des affaires fédérales par le Conseil d'Etat et les départements (en collaboration avec les départements)		31.12.2024		
	3	★ Réalisation de mesures de lobbying ciblées, adaptées aux enjeux stratégiques		31.12.2024		
	4	★ Simplification et optimisation des instruments et des processus de gouvernance de l'Etat et de son administration, notamment dans le cadre de la révision du système de gestion par mandats de prestations et de l'allègement des formalités administratives		31.12.2024		
	5	Accompagnement du Conseil d'Etat nouvellement élu en vue de la mise à jour du programme gouvernemental		31.12.2021		
★ : Mesure propre au programme gouvernemental						
Indicateurs		Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21	
ad1	1	Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	3	4	4	0
ad2	2	Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	500	500	500	0
	3	Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'800	5'000	5'000	0
ad3	4	Communiqués de presse publiés	261	200	200	0
	5	Conférences de presse organisées	51	40	40	0
	6	Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée	0	0	0	0
ad4	7	Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	87%	85%	85%	0%
	8	Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	0%	0%
	9	Ratio du nombre de recours au Conseil d'Etat traités par rapport au nombre de recours reçus (1 : nombre traités = nombre reçus)	0.9	1	1.1	0.1
ad5	10	Nombre de pages traduites (env.)	1'069	1'200	1'200	0
	11	Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (env.)	3'440'000	3'000'000	3'000'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Appui à l'action gouvernementale	2'436'529	68'913	2'367'616
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	383'974	5'298	378'676
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	735'793	48'157	687'636
P1103 Affaires extérieures	710'799	7'508	703'291
P1104 Controlling mandats prestations et PiP	296'760	3'828	292'932
P1105 Objets gouvernementaux et objectifs de législature	309'203	4'122	305'081
GP12 Communication et information	2'006'357	21'491	1'984'866
P1201 Communication gouvernementale	320'375	4'562	315'813
P1202 Communication externe	372'700	5'449	367'251
P1203 Information interne	202'938	1'617	201'321
P1204 Conseil et appui	139'544	2'355	137'189
P1205 Technologie web	970'800	7'508	963'292
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	1'496'924	152'669	1'344'255
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	142'850	1'030	141'820
P1302 Instruction et décisions sur recours	1'354'074	151'639	1'202'435
GP14 Prestations en faveur de l'administration	3'355'390	34'727	3'320'663
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	235'484	18'976	216'508
P1402 Courrier et accueil	2'893'473	12'807	2'880'666
P1403 Traduction	226'433	2'944	223'489
Total	9'295'200	277'800	9'017'400

OP 1
 Contrôler la gestion financière de
 l'Etat et la réalisation des mandats
 de prestations
 Fr. 2'974'600 net

GP 11
 Contrôle gestion financière et
 réalisation MP
 Fr. 2'974'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	3'109'574.40	3'291'700	3'255'800	-35'900
30 Charges de personnel	2'948'794.25	3'046'000	3'010'900	-35'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	146'172.56	234'000	234'000	0
34 Charges financières	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	14'607.59	11'700	10'900	-800
4 Revenus	196'493.50	281'500	281'200	-300
42 Taxes	82'980.50	151'500	151'200	-300
49 Imputations internes	113'513.00	130'000	130'000	0
Excédent de charges	2'913'080.90	3'010'200	2'974'600	-35'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'913'080.90	3'010'200	2'974'600	-35'600

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)		
Sous-objectifs politiques		
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)	
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon les critères de planification	31.12.2021
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	31.12.2021

Présidence (PRES)

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 Nombre de rapports déposés (env. 90)	→	→	→	
ad2 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	24%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'255'800	281'200	2'974'600
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'604'640	224'960	2'379'680
P1102 Mandats spéciaux	651'160	56'240	594'920
Total	3'255'800	281'200	2'974'600

**Département des finances et de
l'énergie (DFE)**
**Compte 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Budget 2021
Fr.**
**Ecart 20/21
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'001'501'655.52	582'696'400	658'172'400	75'476'000
Revenus et recettes	2'832'271'342.74	2'486'042'600	2'648'160'600	162'118'000
Excédent de financement	1'830'769'687.22	1'903'346'200	1'989'988'200	86'642'000

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	-527'354'545.81	-646'283'900	-718'274'400	-71'990'500
Service cantonal des contributions	-1'213'414'990.18	-1'173'806'000	-1'204'833'800	-31'027'800
Service des ressources humaines	9'262'128.42	9'548'500	9'899'400	350'900
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-66'614'081.33	-64'479'600	-57'593'000	6'886'600
Service du registre foncier	-68'604'595.31	-65'005'400	-65'513'800	-508'400
Service de la géoinformation	3'161'758.92	4'794'700	4'944'700	150'000
Service cantonal de l'informatique	27'005'412.07	26'501'300	28'229'400	1'728'100
Service immobilier et patrimoine	5'789'226.00	5'384'200	13'153'300	7'769'100
Excédent de financement	1'830'769'687.22	1'903'346'200	1'989'988'200	86'642'000

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	396'760'176.55	81'992'400	84'881'100	2'888'700
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	84'377'456.51	104'272'300	116'778'900	12'506'600
34	Charges financières	33'152'212.97	83'283'500	74'125'800	-9'157'700
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	84'395'818.07	65'194'800	86'513'000	21'318'200
36	Charges de transferts	147'028'112.55	130'680'500	133'109'200	2'428'700
38	Charges extraordinaires	132'351'893.05		32'000'000	32'000'000
39	Imputations internes	72'578'379.96	71'821'100	68'874'300	-2'946'800
40	Revenus fiscaux	1'351'372'800.77	1'295'945'000	1'324'575'700	28'630'700
41	Patentes et concessions	61'488'932.14	33'940'000	114'750'000	80'810'000
42	Taxes	50'349'588.60	47'355'100	50'115'000	2'759'900
43	Revenus divers	1'067'251.41	1'437'000	1'315'000	-122'000
44	Revenus financiers	62'761'179.48	49'287'200	47'964'200	-1'323'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	282'878'629.14	8'847'900	11'581'500	2'733'600
46	Revenus de transferts	916'656'444.56	941'916'700	977'974'300	36'057'600
48	Revenus extraordinaires	13'485'520.05	12'594'800	27'021'200	14'426'400
49	Imputations internes	76'699'182.15	75'053'500	71'426'800	-3'626'700
	Total charges	950'644'049.66	537'244'600	596'282'300	59'037'700
	Total revenus	2'816'759'528.30	2'466'377'200	2'626'723'700	160'346'500
	Excédent de revenu avant amortissements et réévaluations	-1'866'115'478.64	-1'929'132'600	-2'030'441'400	-101'308'800

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	6'985'421.50	2'421'300	18'814'800	16'393'500
52	Immobilisations incorporelles	9'865'190.25	14'483'500	14'835'800	352'300
55	Participations et capital social	10'000'415.50			
56	Propres subventions d'investissement	23'811'078.61	28'047'000	28'139'500	92'500
57	Subventions d'investissement redistribuées	195'500.00	500'000	100'000	-400'000
63	Subventions d'investissement acquises	15'276'316.44	19'143'700	21'331'100	2'187'400
64	Remboursements de prêts	39'998.00	21'700	5'800	-15'900
67	Subventions d'investissement à redistribuer	195'500.00	500'000	100'000	-400'000
	Total dépenses	50'857'605.86	45'451'800	61'890'100	16'438'300
	Total recettes	15'511'814.44	19'665'400	21'436'900	1'771'500
	Investissements nets	35'345'791.42	25'786'400	40'453'200	14'666'800

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -718'274'400 net

GP 11 Planification, budget et compte Fr. 70'457'487 net	GP 12 Services financiers et logistiques Fr. 5'466'644 net	GP 13 Analyses et mandats Fr. 4'231'769 net	GP 14 Affaires financières générales Fr. -798'430'300 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	677'635'878.79	283'823'300	320'810'000	36'986'700
30 Charges de personnel	326'448'046.72	8'840'600	9'353'200	512'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	31'459'076.44	50'023'100	56'561'300	6'538'200
34 Charges financières	26'875'749.60	78'682'100	69'524'800	-9'157'300
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	52'997'074.20	37'908'200	47'186'000	9'277'800
36 Charges de transferts	69'450'950.15	68'521'000	66'973'000	-1'548'000
38 Charges extraordinaires	130'000'000.00	0	32'000'000	32'000'000
39 Imputations internes	40'404'981.68	39'848'300	39'211'700	-636'600
4 Revenus	1'214'990'540.10	930'107'200	1'039'084'400	108'977'200
41 Patentes et concessions	53'722'443.70	26'550'000	107'250'000	80'700'000
42 Taxes	362'454.20	312'100	1'059'300	747'200
44 Revenus financiers	45'951'699.93	37'285'000	37'507'000	222'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	275'051'787.80	3'765'000	4'041'000	276'000
46 Revenus de transferts	791'749'459.03	815'517'700	843'878'400	28'360'700
49 Imputations internes	48'152'695.44	46'677'400	45'348'700	-1'328'700
Excédent de revenus	537'354'661.31	646'283'900	718'274'400	71'990'500
5 Dépenses d'investissement	10'000'115.50	0	0	0
55 Participations et capital social	10'000'115.50	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	10'000'115.50	0	0	0
Excédent de financement	527'354'545.81	646'283'900	718'274'400	71'990'500

Remarques

30 : augmentations individuelles et nouveaux EPT (cf. remarques "ressources humaines")
31 : coûts de location et d'entretien des immeubles de l'Etat (+5.3 mios), honoraires et diverses charges d'exploitation (+1.1 mio)
34 : intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL (-9.2 mios)
35 : fonds CPVAL (+8.7 mios), fonds péréquation intercommunale (+0.6 mio)
36 : péréquation intercommunale (-1.3 mio)
38 : réserve de politique budgétaire (+32.0 mios)
41 : part au bénéfice de la BNS (+80.7 mios)
42 : autres frais récupérés (Fonds FIGI) - primes d'assurance "choses" concernant les immeubles (+0.9 mio)
46 : péréquation intercantonale : péréquation des ressources (+19.7 mios), compensation des charges socio-démographiques (+3.7 mios), compensation des charges géo-topographiques (-0.8 mio), mesures d'atténuation temporaires (+5.4 mios)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	44.35	44.35	46.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>- Création d'un EPT à la comptabilité générale de l'Etat : +1 EPT - Transferts dans le cadre du projet "Efficience+" : +1.35 EPT de l'OFJP et -0.1 EPT vers le SRF</p> <p>Concernant la section des traitements, cette dernière a été transférée dans le cadre du projet "Efficience+" au SRH. Le B2021, ainsi que les données historiques du B2020 et du C2019 (pour les ressources humaines et financières) ont été adaptées en conséquence.</p>

OBJECTIF POLITIQUE

Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière

Sous-objectifs politiques

- 1 Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :
 - 1.1 Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
 - 1.2 Tenir et présenter les comptes, assurer l'exécution des paiements et la gestion optimale de la trésorerie conforme au marché
 - 1.3 Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
- 2 Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
 - 2.1 Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de planification et assurer le contrôle des paiements
 - 2.2 Gérer les assurances et les dévolutions
 - 2.3 Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel de bureau et fournir les prestations en matière d'imprimés et de reliures
- 3 Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques, en particulier :
 - 3.1 Elaborer des préavis financiers à l'attention du Conseil d'Etat
 - 3.2 Assurer le controlling départemental
 - 3.3 Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
 - 3.4 Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques
 - 3.5 Gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale
- 4 Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération

Mesures prioritaires	Décal
ad1 1 Etablissement du projet de budget 2022 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2023 à 2025	07.09.2021
2 Clôture et présentation des comptes 2020	06.04.2021
ad2 3 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.2021
ad3 4 Projet de loi sur la statistique publique cantonale (LSTAT)	31.12.2021

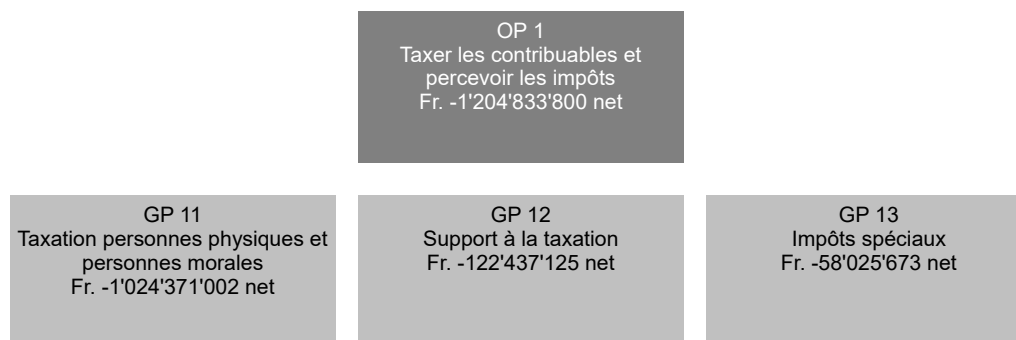
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 Compte de résultats en millions de francs (positif)	9.1	0	11.3	11.3
2 Compte de financement en millions de francs (positif)	39.4	0.6	0.2	-0.4
ad2 3 Pourcentage de papier recyclé par rapport à la quantité totale de papier achetée	85%	91%	91%	0%
ad4 4 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	66.1	65.4	64.7	-0.7

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Planification, budget et compte	71'671'334	1'213'847	70'457'487
P1101 Etablissement de la planification et du budget	653'249	5'155	648'094
P1102 Tenue et présentation du compte	71'018'085	1'208'692	69'809'393
340 Intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL	63'714'700		63'714'700
340 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	25'000		25'000
342 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'500'000		1'500'000
349 Intérêts sur comptes courants	4'000'000		4'000'000
440 Intérêts sur placements		200'000	-200'000
449 Intérêts sur les dettes à court terme		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'778'385	908'692	869'693
GP12 Services financiers et logistiques	10'946'554	5'479'910	5'466'644
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	1'077'407	6'969	1'070'438
P1202 Instruments de controlling et financiers	535'145	4'284	530'861
P1203 Contrôle des paiements et données de base	1'229'187	9'644	1'219'543
P1204 Gestion des affaires adm. et financières	134'169	1'061	133'108
P1205 Gestion des assurances	3'730'810	3'063'877	666'933
313 Primes d'assurances	3'026'900		3'026'900
491 Imputations internes		1'749'000	-1'749'000
Solde dépenses/recettes du produit	703'910	1'314'877	-610'967
P1206 Economat	4'239'836	2'394'075	1'845'761
310 Fourniture et matériel de bureau	1'615'000		1'615'000
310 Imprimés, reliures et publications	815'000		815'000
311 Mobilier, instruments et machines	1'214'000		1'214'000
490 Imputations internes		2'335'000	-2'335'000
Solde dépenses/recettes du produit	595'836	59'075	536'761
GP13 Analyses et mandats	4'254'712	22'943	4'231'769
P1301 Préavis financiers	519'159	3'710	515'449
P1302 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	855'869	7'475	848'394
P1303 Péréquation financière	168'484	1'358	167'126
P1304 Etat-major du département	2'711'200	10'400	2'700'800

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP14 Affaires financières générales	233'937'400	1'032'367'700	-798'430'300
P1401 Affaires financières générales	233'937'400	1'032'367'700	-798'430'300
306 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	2'017'000		2'017'000
316 Coûts de location et d'entretien des immeubles de l'Etat	44'245'000		44'245'000
351 Fonds CPVAL	38'700'000		38'700'000
351 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	6'543'000		6'543'000
362 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	3'087'000		3'087'000
362 Péréquation intercommunale : versement aux communes	62'841'000		62'841'000
389 Réserve de politique budgétaire	32'000'000		32'000'000
398 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	38'305'000		38'305'000
398 Coûts indirects imputés à la RPLP	826'300		826'300
411 Part au bénéfice de la BNS		107'200'000	-107'200'000
446 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		4'000'000	-4'000'000
451 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		4'041'000	-4'041'000
460 Dîme de l'alcool		1'014'000	-1'014'000
460 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		826'300	-826'300
460 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		24'192'100	-24'192'100
462 Péréquation : a) péréquation des ressources		699'887'000	-699'887'000
462 Péréquation : b) compensation des charges géo-topographiques		73'764'000	-73'764'000
462 Péréquation : c) compensation des charges socio-démographiques		11'274'000	-11'274'000
462 Péréquation : d) mesures d'atténuation temporaires		5'383'000	-5'383'000
463 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		27'038'000	-27'038'000
498 Financement des coûts indirects pour la RPLP		826'300	-826'300
498 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		38'305'000	-38'305'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'373'100	34'617'000	-29'243'900
Total	320'810'000	1'039'084'400	-718'274'400



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	115'794'023.01	97'946'400	102'187'100	4'240'700
30 Charges de personnel	25'445'874.57	25'933'000	27'333'200	1'400'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	32'940'349.81	31'054'100	32'558'300	1'504'200
34 Charges financières	6'234'225.60	4'601'000	4'600'000	-1'000
36 Charges de transferts	49'267'957.10	36'270'000	37'590'000	1'320'000
38 Charges extraordinaires	1'730'109.00	0	0	0
39 Imputations internes	175'506.93	88'300	105'600	17'300
4 Revenus	1'330'478'903.82	1'273'952'400	1'309'766'900	35'814'500
40 Revenus fiscaux	1'174'596'285.46	1'124'700'000	1'150'500'000	25'800'000
42 Taxes	22'730'700.67	21'311'400	23'126'900	1'815'500
43 Revenus divers	40'073.16	2'000	5'000	3'000
44 Revenus financiers	13'820'892.65	9'005'000	9'005'000	0
46 Revenus de transferts	119'290'951.88	118'934'000	127'130'000	8'196'000
Excédent de revenus	1'214'684'880.81	1'176'006'000	1'207'579'800	31'573'800
5 Dépenses d'investissement	1'269'890.63	2'200'000	2'746'000	546'000
51 Investissements pour le compte de tiers	0.00	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	1'269'890.63	2'200'000	2'746'000	546'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'269'890.63	2'200'000	2'746'000	546'000
Excédent de financement	1'213'414'990.18	1'173'806'000	1'204'833'800	31'027'800

Remarques

Rubrique 31 - Augmentation des réévaluation sur créances compensée en partie par une diminution des prestations de service et honoraire
 Rubrique 36 - Augmentation de la part aux recettes fiscales attribuées aux communes
 Rubrique 40 - Evolutions économiques et démographiques des recettes fiscales des personnes physiques
 Rubrique 42 - Augmentation liée à la hausse des recettes fiscales
 Rubrique 46 - Croissance de la part aux revenus de la Confédération


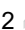
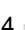
Concernant l'OJFP, réorganisé dans le cadre du projet "Efficience+", les données historiques du B2020 et du C2019 (pour les ressources humaines et financières) ont été intégrées dans le présent mandat.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	177.55	177.55	178.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

- Création de 3 EPT
 - Transfert de 0.3 EPT de l'ancien OJFP au SJSJ
 - Transfert dans le cadre du projet "Efficience+" : 1.35 EPT de l'ancien OJFP à l'ACF

OBJECTIF POLITIQUE				
Taxer les personnes physiques, les personnes morales, les impôts spéciaux, percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales et procéder aux recouvrements forcés des créances non fiscales de l'Etat.				
Sous-objectifs politiques				
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux			
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux			
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)			
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Revue de la base d'imposition des contribuables imposés d'après la dépense (forfaits)			31.12.2021
	2 Mise en application de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA)			31.12.2023
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i>	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité			
	45	45	45	0
	2  Nombre de personnes physiques assujetties			
	299'147	302'000	302'800	800
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12			
	81.7%	81%	81%	0%
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12			
	35.2%	34%	35%	1%
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en %			
	88%	85%	88%	3%
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation			
	39	60	60	0
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale			
	13.39%	6%	10%	4%
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes			
	26'961	25'000	27'000	2'000
	9 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques dépendantes concernant les années N-4 et antérieures			
	273	450	450	0
	10 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques indépendantes concernant les années N-4 et antérieures			
	189	180	200	20
	11 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes morales concernant les années N-4 et antérieures			
	116	160	180	20
<i>ad2</i>	12  Nombre de personnes morales assujetties			
	25'156	24'500	25'500	1'000
	13 % des personnes morales taxées au 31.12			
	43.7%	36%	40%	4%
<i>ad3</i>	14  Nombre de personnes physiques imposées à la source			
	41'085	39'600	41'000	1'400
<i>ad4</i>	15 Nombre de poursuites du SCC			
	31'220	25'000	32'000	7'000
	16 Nombre de poursuites pour les autres services			
	8'585	9'000	9'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	49'969'066	1'074'340'068	-1'024'371'002
P1101 Taxation des personnes physiques	40'854'265	924'489'150	-883'634'885
318 Pertes sur créances	17'100'000		17'100'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		892'420'000	-892'420'000
402 Impôts sur les prestations en capital et gains de loterie		17'000'000	-17'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	23'754'265	15'069'150	8'685'115
P1102 Taxation des personnes morales	9'114'801	149'850'918	-140'736'117
318 Pertes sur créances	3'500'000		3'500'000
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		128'080'000	-128'080'000
402 Impôts fonciers		18'000'000	-18'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'614'801	3'770'918	1'843'883
GP12 Support à la taxation	13'835'959	136'273'084	-122'437'125
P1201 Contentieux	9'749'859	106'247'963	-96'498'104
313 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	5'500'000		5'500'000
426 Récupération frais encaissements		8'500'000	-8'500'000
429 Rachats des ADB		3'200'000	-3'200'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'249'859	94'547'963	-90'298'104
P1202 Taxes cadastrales	288'081	1'622	286'459
P1203 Impôts anticipés	1'986'035	30'011'271	-28'025'236
P1204 Inspectorat fiscal	1'811'984	12'228	1'799'756
GP13 Impôts spéciaux	41'128'075	99'153'748	-58'025'673
P1301 Gains immobiliers	27'844'306	42'137'478	-14'293'172
360 Part communale aux gains immobiliers	26'700'000		26'700'000
402 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		40'000'000	-40'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'144'306	2'137'478	-993'172
P1302 Successions et donations	10'419'508	15'802'792	-5'383'284
360 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	10'000'000		10'000'000
402 Recettes fiscales des successions et donations		15'000'000	-15'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	419'508	802'792	-383'284
P1303 Impôts à la source	2'864'261	41'213'478	-38'349'217
400 Impôts à la source		40'000'000	-40'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'864'261	1'213'478	1'650'783
Total	104'933'100	1'309'766'900	-1'204'833'800

OP 1
Mettre en oeuvre la politique du
personnel
Fr. 9'899'400 net

GP 11 Politique du personnel et stratégie RH Fr. 1'155'638 net	GP 12 Management du personnel Fr. 3'331'923 net	GP 13 Management des conditions cadres Fr. 2'902'400 net	GP 14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales Fr. 2'509'439 net
---	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	9'755'626.31	10'112'000	10'385'000	273'000
30 Charges de personnel	9'326'460.32	9'395'600	9'658'500	262'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	345'857.94	670'500	690'000	19'500
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'610.00	0	0	0
36 Charges de transferts	10'000.00	10'000	10'000	0
39 Imputations internes	71'698.05	35'900	26'500	-9'400
4 Revenus	493'497.89	563'500	485'600	-77'900
42 Taxes	278'132.70	352'500	272'600	-79'900
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	8'000.00	8'000	8'000	0
49 Imputations internes	207'365.19	203'000	205'000	2'000
Excédent de charges	9'262'128.42	9'548'500	9'899'400	350'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	9'262'128.42	9'548'500	9'899'400	350'900

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	25.00	25.00	27.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le Conseil d'Etat a décidé le 3 juin 2020 de créer pour notre service un poste à 100% de collaborateur économique et un poste à 100% de spécialiste SAP HR.

La section des traitements a été transférée dans le cadre du projet "Efficience+" au SRH. Le B2021, ainsi que les données historiques du B2020 et du C2019 (pour les ressources humaines et financières) ont été adaptées en conséquence.

OBJECTIF POLITIQUE		
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail		
Sous-objectifs politiques		
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.	
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.	
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances	
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais	
5	Appliquer la politique de rémunération et des assurances sociales.	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.2021
	2 Optimiser et élargir le télétravail au sein de l'administration cantonale.	31.12.2021
<i>ad2</i>	3 Poursuivre la digitalisation des processus de gestion du personnel.	31.12.2021
<i>ad3</i>	4 Poursuivre la concrétisation des mesures du plan d'action suite au sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel de l'Administration cantonale en 2018.	31.12.2021
	5 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences de conduite.	31.12.2021
	6 Assurer l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2021.	31.12.2021
	7 Réviser et mettre en oeuvre le règlement sur la formation continue du personnel.	31.12.2021
<i>ad5</i>	8 Elargir le droit à l'assurance perte de gain en cas de maladie	31.12.2021

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Nombre de postulations par mise au concours (administration, judiciaire et enseignant)	28	25	28	3
2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en % (administration, judiciaire et enseignant)	30%	45%	30%	-15%
3 Nombre total de postulations traitées pour les mises au concours (administration, judiciaire et enseignant)			10'000	
4 Taux de mesures d'intégration des personnes handicapées ou ayant des soucis de santé (administration)	1.2%	1.6%	1.4%	-0.2%
<i>ad2</i> 5 Nombre de transferts entre unités organisationnelles, avec mise au concours (administration)	23	15	20	5
6 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique (administration)	110	130	110	-20
<i>ad3</i> 7 Taux d'absentéisme - maladie et accident (durée indéterminée, déterminée, apprentis et stagiaires, administration)	3.6%	3.6%	3.6%	0%
8 Taux de démission des employés (durée indéterminée, sans les mises à la retraite, administration)	2.44%	2.5%	2.4%	-0.1%
9 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, administration)	2.8	2.7	2.6	-0.1
10 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (dernier sondage en 2018 - administration)	0%	0%	0%	0%
11 Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite (administration)	19	15	15	0
<i>ad4</i> 12 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E considérés comme des apprentis, administration et judiciaire)	207	210	210	0
<i>ad5</i> 13 Nombre moyen de salaires versés mensuellement			10'500	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	1'186'923	31'285	1'155'638
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	1'011'989	26'346	985'643
P1102 Information	174'934	4'939	169'995
GP12 Management du personnel	3'497'912	165'989	3'331'923
P1201 Recrutement et marketing	748'673	14'585	734'088
309 Mise au concours (y.c. pub apprentis)	227'000		227'000
Solde dépenses/recettes du produit	521'673	14'585	507'088
P1202 Rémunération et reconnaissance	231'595	5'410	226'185
309 Fidélités	13'000		13'000
Solde dépenses/recettes du produit	218'595	5'410	213'185
P1203 Formation et développement	2'517'644	145'994	2'371'650
301 Stagiaires et stagiaires été	670'000		670'000
301 Stagiaires MP-E	290'000		290'000
303 Stagiaires GETAC	75'000		75'000
309 Formation SRH, honoraires animateurs, formation cadres	443'000		443'000
313 Mandat graphique, mandat intervenant formation cadre	13'700		13'700
426 Inscriptions reçues des communes, contributions OVAP		110'000	-110'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'025'944	35'994	989'950
GP13 Management des conditions cadres	3'117'797	215'397	2'902'400
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	1'636'117	191'403	1'444'714
309 Départs à la retraite	57'000		57'000
309 Intégration des personnes handicapées	95'000		95'000
491 Prestations SAPEM, centre routes, routes nationales		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'484'117	41'403	1'442'714
P1302 Santé et sécurité au travail	375'404	7'058	368'346
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	1'106'276	16'936	1'089'340
311 Badges timbreuses	18'000		18'000
313 Edossier, projet évaluation des fonctions	186'500		186'500
313 Gestion temps, BOBI maintenance, BOBI recrutement, divers	189'000		189'000
314 Maintenance lecteurs Dormakaba	58'000		58'000
Solde dépenses/recettes du produit	654'776	16'936	637'840
GP14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales	2'582'368	72'929	2'509'439
P1401 Gestion, contrôle et paiement des salaires	1'716'025	48'463	1'667'562
P1402 Soutien des partenaires dans la rémunération et les assurances sociales	866'343	24'466	841'877
Total	10'385'000	485'600	9'899'400

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant le développement
durable
Fr. -57'593'000 net

GP 11
Production et approvisionnement
Fr. -70'886'490 net

GP 12
Consommation et efficacité
Fr. 13'293'490 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	69'317'212.30	68'310'200	70'830'900	2'520'700
30 Charges de personnel	3'322'757.05	3'597'900	3'757'800	159'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'170'567.95	1'510'100	1'623'100	113'000
34 Charges financières	42'065.05	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	27'076'433.87	24'855'400	28'895'800	4'040'400
36 Charges de transferts	6'915'843.40	7'701'800	8'042'000	340'200
39 Imputations internes	30'789'544.98	30'645'000	28'512'200	-2'132'800
4 Revenus	137'954'759.46	139'651'400	135'318'400	-4'333'000
40 Revenus fiscaux	93'418'306.85	92'640'000	93'170'000	530'000
41 Patentes et concessions	7'766'488.44	7'390'000	7'500'000	110'000
42 Taxes	2'992'107.60	2'588'600	2'613'700	25'100
44 Revenus financiers	2'988'586.90	2'997'200	1'452'200	-1'545'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	2'651'700	1'455'300	-1'196'400
46 Revenus de transferts	3'763'835.15	3'949'800	3'825'100	-124'700
49 Imputations internes	27'025'434.52	27'434'100	25'302'100	-2'132'000
Excédent de revenus	68'637'547.16	71'341'200	64'487'500	-6'853'700
5 Dépenses d'investissement	16'149'411.00	25'000'000	25'000'000	0
56 Propres subventions d'investissement	15'953'911.00	25'000'000	25'000'000	0
57 Subventions d'investissement redistribuées	195'500.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	14'125'945.17	18'138'400	18'105'500	-32'900
63 Subventions d'investissement acquises	13'890'447.17	18'116'700	18'099'700	-17'000
64 Remboursements de prêts	39'998.00	21'700	5'800	-15'900
67 Subventions d'investissement à redistribuer	195'500.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'023'465.83	6'861'600	6'894'500	32'900
Excédent de financement	66'614'081.33	64'479'600	57'593'000	-6'886'600

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
<p>35 (+4.0 mio) Alimentation extraordinaire au Fonds d'encouragement (+5.0 mio) Alimentation au Fonds de rachat des aménagements hydroélectriques moins élevée en raison de la réduction de la rente de ressource (-1.0 mio, voir la rubrique 44)</p> <p>39 (-2.1 mio) et 49 (-2.1 mio) Imputations internes liées au prélèvement dans le Fonds d'encouragement moins élevées (-1.2 mio, voir la rubrique 45) Imputations internes liées à l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques moins élevées en raison de la réduction de la rente de ressource (-1.0 mio, voir la rubrique 45)</p> <p>40 (+0.5 mio) Comme 2018 et 2019 ont été des années favorables pour les apports d'eau, ça influe sur l'estimation de l'impôt spécial à percevoir pour l'année 2021.</p> <p>44 (-1.5 mio) Réduction des recettes liée à la rente de ressource en raison d'une estimation du prix du marché d'électricité très bas (-1.0 mio) Réduction des dividendes de FMV SA à recevoir en raison d'une estimation du prix du marché d'électricité très bas (-0.5 mio)</p> <p>45 (-1.2 mio) L'écart s'explique par les programmes de promotion, qui nécessitent un prélèvement moins élevé dans le Fonds d'encouragement pour assumer le financement des propres subventions d'investissement de 25 millions de francs et pour la couverture de l'écart sur l'enveloppe de fonctionnement y relatif.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	19.90	19.90	20.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>+1.0 EPT pour le retour des concessions des droits d'eau: Le poste demandé est la conséquence d'une nouvelle tâche issue de la modification de la loi cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques en 2017 et qui oblige le service à s'impliquer dans les retours de concession en vue du rachat de 30% des aménagements.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant le développement durable en prenant en compte les coûts énergétiques reportés sur les consommateurs.		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire la consommation d'énergie par personne :	
1.1	par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur,	
1.2	par la promotion d'une mobilité réfléchie, des transports publics, de la mobilité douce et de l'amélioration de l'efficacité de la mobilité, en particulier par la mobilité électrique.	
2	Améliorer la sécurité d'approvisionnement en basant de plus en plus celui-ci sur les ressources énergétiques renouvelables et indigènes :	
2.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables,	
2.2	par la planification énergétique territoriale et la coordination de la distribution d'énergie,	
2.3	par l'exemplarité énergétique de l'Etat du Valais, en renonçant autant que possible aux énergies fossiles et en favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables.	
3	Améliorer la maîtrise de la chaîne de valeur énergétique :	
3.1	par la mise sur pieds des conditions-cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques,	
3.2	par l'usage des moyens d'action du canton en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique aux évolutions technologiques et réglementaires,	
3.3	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Conduite et adaptation éventuelle des programmes de promotion énergétiques fortement financés par l'Office fédéral de l'énergie et soumis à ses exigences.	31.12.2021
	2 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées ou la HES.	31.12.2021
	3 Coordination de la communication avec l'Agenda 2030 du développement durable et le Plan Climat.	31.12.2021
	4 Soutien aux services de conseil en énergie communaux ou régionaux mis en place par les communes.	31.12.2021
	5 ★ Révision de la loi sur l'énergie	31.12.2022
ad2	6 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.2021
	7 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la politique énergétique fédérale.	31.12.2021
	8 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 83a et 83b Leaux et l'article 10 LFSP).	31.12.2021
	9 Réalisation progressive du plan de mesure selon la stratégie énergétique cantonale.	31.12.2022
ad3	10 Gestion des nouvelles concessions et des retours de concessions.	31.12.2021
	11 Discussions avec les acteurs concernés en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique.	31.12.2021
	12 Révision partielle de la législation cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques.	31.12.2022
	13 ★ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Défense et valorisation de la force hydraulique	31.12.2022
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Consommation finale d'énergie par habitant en kWh par an (sans la grande industrie) [L'indicateur correspondant à l'année précédente]		22'873	22'630	-243
2 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	259	300	275	-25
3 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P, MINERGIE-A ou CECB A/A, par an	125	100	100	0
4 Nombre de communes offrant du conseil en énergie			55	
5 Sommes engagées dans le cadre des programmes de promotion énergétiques (en mio Fr. par an)		25	25	0
<i>ad2</i> 6 Taux d'approvisionnement renouvelable et indigène (avec la grande industrie)		28%	29%	1%
7 Production hydroélectrique moyenne nette (GWh par an)		9'500	9'600	100
8 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (GWh par an) [l'indicateur correspondant à l'année précédente]		257	293	36
9 Nombre de communes disposant d'une planification énergétique territoriale		15	20	5
10 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) ordonnés (au total 118 installations)	45%	80%	90%	10%
11 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) autorisés (au total 118 installations)	20%	30%	35%	5%
<i>ad3</i> 12 Nombre de processus de retour de concession et/ou de préparation de concession en cours avec implication du Service de l'énergie et des forces hydrauliques		10	19	9
13 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (en mio Fr. par an)	92.7	92	92.5	0.5
14 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (en mio Fr. par an)	7.7	7.4	7.5	0.1

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Production et approvisionnement	60'453'024	131'339'514	-70'886'490
P1101 Forces hydrauliques	59'936'391	131'335'158	-71'398'767
313 Divers mandats d'étude	222'000		222'000
313 Etudes pour application OEaux + Eaux (renaturation des eaux)	70'000		70'000
313 Expertises diverses concernant les redevances et le retour des concessions des droits d'eau	90'000		90'000
313 Impôt communal sur les redevances du Rhône	242'000		242'000
351 Attribution au Fonds de préfinancement des FMV	13'927'000		13'927'000
351 Attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	9'968'800		9'968'800
360 Compensation pour perte d'impôts (part destinée à des communes)	325'000		325'000
361 Franc du paysage (part communale)	1'190'000		1'190'000
361 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'260'000		1'260'000
363 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	4'300'000		4'300'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV	13'878'000		13'878'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	9'968'800		9'968'800
398 Transfert pour l'attribution au Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau	3'200'000		3'200'000
401 Compensation pour perte d'impôts		650'000	-650'000
403 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		92'520'000	-92'520'000
412 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'500'000	-7'500'000
421 Emoluments administratifs		90'000	-90'000
429 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'496'000	-2'496'000
446 Dividende FMV SA		1'400'000	-1'400'000
461 Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'000	-2'311'000
461 Franc du paysage (contribution des communes)		460'000	-460'000
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV		13'878'000	-13'878'000
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques		9'968'800	-9'968'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'294'791	61'358	1'233'433
P1102 Autres énergies renouvelables	259'654	1'905	257'749
313 Divers mandats d'étude	60'000		60'000
Solde dépenses/recettes du produit	199'654	1'905	197'749
P1103 Transport, distribution et stockage	256'979	2'451	254'528

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP12 Consommation et efficacité	35'377'876	22'084'386	13'293'490
P1201 Formation	207'868	849	207'019
313 Mandats divers	65'000		65'000
Solde dépenses/recettes du produit	142'868	849	142'019
P1202 Programmes de promotion et parc immobilier	34'060'835	22'080'821	11'980'014
310 Mandats divers	110'000		110'000
313 Mandats divers	205'100		205'100
313 Traitement des dossiers des programmes de promotion énergétiques	453'000		453'000
315 Traitement des dossiers des programmes de promotion énergétiques	50'000		50'000
351 Alimentation extraordinaire au Fonds d'encouragement	5'000'000		5'000'000
398 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement	1'455'300		1'455'300
451 Prélèvement du Fonds d'encouragement		1'455'300	-1'455'300
461 Contribution globale fédérale pour les frais d'exécution des programmes de promotion énergétiques		912'100	-912'100
463 Contribution globale fédérale pour les mesures indirectes des programmes de promotion énergétiques		142'000	-142'000
498 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement		1'455'300	-1'455'300
562 Subventions accordées aux communes et syndicats dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	745'800		745'800
565 Subventions accordées aux entreprises privées dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	9'655'800		9'655'800
566 Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	133'100		133'100
567 Subventions accordées aux ménages privés dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	14'465'300		14'465'300
630 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion énergétiques		18'099'700	-18'099'700
645 Remboursement des prêts des entreprises privées		5'800	-5'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'787'435	10'621	1'776'814
P1203 Collectivités publiques et secteurs économiques	1'045'681	2'339	1'043'342
363 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	370'000		370'000
363 Conseil en énergie / Information pour les institutions privées	282'000		282'000
Solde dépenses/recettes du produit	393'681	2'339	391'342
P1204 Mobilité	63'492	377	63'115
Total	95'830'900	153'423'900	-57'593'000

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

ENERGIE:

La loi fédérale sur l'énergie prévoit une contribution globale basée en partie sur la population. L'autre partie correspond au double du budget cantonal net. L'enveloppe pour l'année 2021 de 5.65 millions de francs à laquelle est additionné le prélèvement de 1.25 millions de francs dans le fonds d'encouragement permettent d'annoncer 6.9 millions de francs à la Confédération. Par conséquent, la recette fédérale est de 13.8 millions de francs, plus la part relative à la population de 4.3 millions de francs, soit au total 18.1 millions de francs.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le budget 2021 ainsi que la planification intégrée pluriannuelle se basent sur le fait que les Chambres fédérales, lors de leurs séances du 22 mars 2019, ont adopté le message relatif à la révision de la loi sur les forces hydrauliques au vote final. Ils maintiennent le taux maximal de redevance hydraulique à 110 francs par kilowatt théorique jusqu'à fin 2024 et soulignent par ailleurs la nécessité d'élaborer un nouveau modèle de redevance aussitôt que les fondements du nouveau concept de marché de l'électricité auront été définis dans le cadre de la prochaine révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité.

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles
Fr. -65'513'800 net

GP 11
Droits réels
Fr. -65'513'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	33'579'899.13	31'567'800	34'033'500	2'465'700
30 Charges de personnel	10'506'280.55	11'399'300	11'527'500	128'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'169'762.13	1'595'500	1'625'400	29'900
34 Charges financières	172.72	200	800	600
36 Charges de transferts	21'151'742.00	17'900'000	20'200'000	2'300'000
38 Charges extraordinaires	38'544.05	0	0	0
39 Imputations internes	713'397.68	672'800	679'800	7'000
4 Revenus	103'980'628.64	98'683'200	101'047'300	2'364'100
40 Revenus fiscaux	83'358'208.46	78'605'000	80'905'700	2'300'700
42 Taxes	18'645'251.18	17'768'100	17'910'000	141'900
43 Revenus divers	1'027'178.25	1'435'000	1'310'000	-125'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	949'990.75	875'100	921'600	46'500
Excédent de revenus	70'400'729.51	67'115'400	67'013'800	-101'600
5 Dépenses d'investissement	1'796'134.20	2'110'000	1'500'000	-610'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	1'796'134.20	2'110'000	1'500'000	-610'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'796'134.20	2'110'000	1'500'000	-610'000
Excédent de financement	68'604'595.31	65'005'400	65'513'800	508'400

Remarques

Rubrique 31 : de nombreux projets du programme RF 2020 étant clos, les charges liées à l'entretien et au développement des outils en place incombent désormais au Service tout comme la conclusion de mandats y relatifs.

Rubrique 40 : Adpatation du montant à percevoir pour les communes (impôt additionnel communal) suite à la projection de l'introduction de cet impôt dans de nouvelles communes

Rubrique 36 et 42: l'année 2019 a été marquée par des affaires exceptionnelles et imprévisibles. Les chiffres de 2021 ont été adaptés en faisant abstraction de ces affaires particulières. Le SRF n'a pour l'instant pas constaté d'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur les recettes du service et n'a donc pas prévu d'adaptation de son budget suite à celle-ci

Rubrique 52 : adaptation du budget selon les besoins du programme RF 2020

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	84.90	84.90	86.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

- Création de 1.5 EPT par DCE du 3 juin 2020 pour des collaborateurs administratifs (activités notariales)
- Transfert de 0.1 EPT de l'ACF vers le SRF.

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer l'état des droits sur les immeubles					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière.				
2	Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information (RF2020) <ul style="list-style-type: none"> a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population 				
3	Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevé et promouvoir la cyberadministration dans le domaine.				
4	Percevoir les droits de mutations et les droits sur les gages immobiliers				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Mise en place d'un outil de standardisation de la gestion documentaire pour l'office juridique			31.12.2021	
ad2	2 Mise à disposition des citoyens des données publiques du registre foncier via le SIT (système d'information du territoire) selon les prescriptions de l'art. 27 ORF			31.12.2021	
	3 ★ Introduction et informatisation du registre foncier fédéral			31.12.2022	
ad3	4 Amélioration des informations à destination des citoyens sur la page internet du Service			31.12.2021	
	5 Adaptation de l'organisation pour répondre aux besoins de la cyberadministration			31.12.2021	
ad4	6 Poursuite du travail d'harmonisation des pratiques concernant la LDM			31.12.2021	
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs		Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad2	1 Pourcentage de la mensuration officielle approuvée pour laquelle l'introduction et l'informatisation a été réalisée (en terme d'immeubles)	74%	75%	80%	5%
	2 Pourcentage des projets RF2020 réalisés	68%	93%	87%	-6%
	3 Pourcentage des rapports hebdomadaires internes sur l'avancement de l'introduction et l'informatisation transmis dans les temps	97%	95%	95%	0%
ad3	4 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours ouvrables (hors suspens, expropriations et changement de taxes et natures)	96%	90%	95%	5%
	5 Pourcentage des personnes satisfaites de leur visite au guichet des registres fonciers	98%	95%	97%	2%
	6 Degré de satisfaction générale des partenaires quant aux prestations du Service			90%	
ad4	7 Degré d'harmonisation des pratiques entre les registres fonciers			60%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Droits réels	35'533'500	101'047'300	-65'513'800
P1101 Registre Foncier	34'564'871	100'325'424	-65'760'553
361 Impôt additionnel communal LDM	20'200'000		20'200'000
398 Imputations internes - timbre santé	600'000		600'000
402 Droits d'enregistrements RF		60'100'000	-60'100'000
402 Impôt additionnel communal LDM		20'200'000	-20'200'000
402 Timbre santé (viré au Service de la santé)		600'000	-600'000
421 Emoluments RF sur base OcRF		16'900'000	-16'900'000
Solde dépenses/recettes du produit	13'764'871	2'525'424	11'239'447
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	844'521	627'885	216'636
P1103 Centrale des testaments	124'108	93'991	30'117
Total	35'533'500	101'047'300	-65'513'800

OP 1
Réaliser la mensuration officielle
Fr. 4'944'700 net

GP 11
Mensuration officielle
Fr. 3'238'812 net

GP 12
Géoinformation
Fr. 1'705'888 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	5'278'454.37	7'840'300	7'144'400	-695'900
30 Charges de personnel	2'331'046.50	2'603'500	2'597'700	-5'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'276'134.73	5'150'800	4'445'800	-705'000
36 Charges de transferts	38'202.30	38'500	55'000	16'500
38 Charges extraordinaires	583'240.00	0	0	0
39 Imputations internes	49'830.84	47'500	45'900	-1'600
4 Revenus	2'116'695.45	3'245'600	2'342'200	-903'400
42 Taxes	487'201.45	278'500	311'000	32'500
46 Revenus de transferts	823'715.60	2'632'100	1'911'200	-720'900
49 Imputations internes	805'778.40	335'000	120'000	-215'000
Excédent de charges	3'161'758.92	4'594'700	4'802'200	207'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	700'000	242'500	-457'500
56 Propres subventions d'investissement	0.00	200'000	142'500	-57'500
57 Subventions d'investissement redistribuées	0.00	500'000	100'000	-400'000
6 Recettes d'investissement	0.00	500'000	100'000	-400'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	500'000	100'000	-400'000
Dépenses nettes d'investissement	0.00	200'000	142'500	-57'500
Insuffisance de financement	3'161'758.92	4'794'700	4'944'700	150'000

Remarques

Rubrique 313 : Mandats pour les zones alpestres et travaux pas terminés pour la mensuration officielle
 Rubrique 46 : Variation de montants d'acomptes/décomptes versés dans le cadre des mandats de mensuration (renouvellements) en fonction de la planification par lots
 Rubrique 57 et 67 : Nouvelle estimation des transferts de subventions dans le cadre des anciens lots de mensuration

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	17.80	17.80	17.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Réaliser la mensuration officielle					
Sous-objectifs politiques					
1	Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle, surveiller la mise à jour des données et garantir l'exploitabilité des données par les géomètres dans la base de données centralisée de la mensuration officielle.				
2	Piloter, coordonner et réaliser les projets de géoinformation, notamment l'introduction du cadastre de restrictions de droits publics à la propriété.				
3	Assurer l'exploitation du système d'information du territoire et les flux d'informations vers les partenaires (Confédération, KKGEO, communes)				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1	Poursuite du pilotage des travaux pour les renouvellements de la mensuration officielle (approbation standard MO93)		31.12.2021	
	2	Assurer le pilotage des travaux du premier relevé des zones alpestres		31.12.2021	
	3	Assurer la mise en cohérence des données du Registre fédéral des bâtiments et logement et celles de la mensuration officielle		31.12.2021	
	4	Définir les périmètres de terrain en mouvement permanent		31.12.2021	
ad2	5	Optimisation de l'exploitation du cadastre RDPPF et mise en oeuvre des mesures selon la stratégie 2020-2023		31.12.2021	
	6	Introduction d'un concept de gestion de la qualité des géodonnées		31.12.2021	
	7	Mettre en place la base de données référentielle - bâtiments et logements		31.12.2021	
ad3	8	Optimisation du processus technique de la mise à jour du géoportail		31.12.2021	
	9	Augmentation du nombre de jeux de données mis à disposition en "Open Data"		31.12.2021	
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21	
ad1	1	88%	100%	100%	0%
	2	45%	52%	52%	0%
	3	Etat d'avancement des travaux de renouvellement		90%	
ad2	4	20%	30%	30%	0%
	5		5	30	25
	6	Pourcentage de géodonnées contrôlées et validées selon le concept de gestion de la qualité		10%	
ad3	7	5	5	5	0
	8	10	5	5	0
	9	30%	30%	90%	60%
	10	Pourcentage de géodonnées en conformité avec les règles du data life cycle management (gouvernance des géodonnées)		95%	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Mensuration officielle	5'319'011	2'080'199	3'238'812
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	2'605'736	1'017'972	1'587'764
P1102 Mise à jour de la mensuration officielle	2'713'275	1'062'227	1'651'048
GP12 Géoinformation	2'067'889	362'001	1'705'888
P1201 Exploitation SIT-VS	1'307'203	228'833	1'078'370
P1202 Projets géomatiques et coordination	760'686	133'168	627'518
Total	7'386'900	2'442'200	4'944'700

OP 1
Développer et exploiter un
système d'information efficient,
fiable et sécurisé au service des
usager
Fr. 28'229'400 net

GP 11
Gérer les systèmes d'information
Fr. 28'229'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	27'785'452.47	27'283'600	29'041'100	1'757'500
30 Charges de personnel	13'222'339.49	13'801'400	14'176'200	374'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	14'339'647.82	13'267'500	14'649'300	1'381'800
34 Charges financières	0.00	200	200	0
39 Imputations internes	223'465.16	214'500	215'400	900
4 Revenus	9'847'247.40	13'377'100	13'466'300	89'200
42 Taxes	303'382.00	378'300	360'700	-17'600
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	9'066'907.00	12'594'800	12'654'600	59'800
49 Imputations internes	476'958.40	404'000	451'000	47'000
Excédent de charges	17'938'205.07	13'906'500	15'574'800	1'668'300
5 Dépenses d'investissement	9'067'207.00	12'594'800	12'654'600	59'800
50 Immobilisations corporelles	2'267'741.58	2'421'300	2'064'800	-356'500
52 Immobilisations incorporelles	6'799'165.42	10'173'500	10'589'800	416'300
55 Participations et capital social	300.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	9'067'207.00	12'594'800	12'654'600	59'800
Insuffisance de financement	27'005'412.07	26'501'300	28'229'400	1'728'100

Remarques

Les différences par rapport au budget 2020 s'expliquent notamment par :

Rubrique 31 :

- Plus d'acquisitions de licences et d'équipements informatiques
- Frais téléphonie supplémentaires : tracés fibres optiques pour 2ème fournisseur de connexion Internet afin de sécuriser nos connexions
- Coûts supplémentaires pour la mise en place sécurisée de nouveaux firewalls (pare-feux)
- Renforcement de la cellule sécurité et des audits de sécurité

Rubriques 48, 50 et 52 :

Montant prélevé dans le cadre de la stratégie informatique

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	82.45	82.45	84.45

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Les 2 EPT supplémentaires priorisés pour le budget 2021 sont liés pour l'un au plan de recrutement de la stratégie informatique 2015-2024 (chef de projet) et pour l'autre, au programme gouvernemental (maintien d'un haut niveau de sécurité des systèmes d'information).

OBJECTIF POLITIQUE		
Développer et exploiter un système d'information efficient, fiable et sécurisé au service des usagers internes et externes		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer le système d'information	
1.1	Maintenir un haut niveau de sécurité des données et systèmes d'information de l'État.	
1.2	Mettre à disposition de l'État une infrastructure technique résiliente, performante et évolutive correspondant aux attentes.	
1.3	Intégrer ou développer des solutions adaptées à nos usagers.	
1.4	Assurer la capacité de livraison des projets et des demandes.	
1.5	Fournir un soutien adéquat aux usagers internes.	
1.6	Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique.	
1.7	Mettre en œuvre les mesures digitales du Programme Gouvernemental (appui technologique)	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Fonctionnement efficient des instances et comités liés à la sécurité de l'information	31.01.2022
	2 Mise en place d'un nouveau Datacenter	30.06.2024
	3 Consolidation de l'infrastructure dédiée au télétravail	01.01.2022
	4 Mise en place d'une solution de DRP (Disaster Recovery Plan) pour assurer la continuité des opérations d'impression	31.12.2023
	5 Installation d'appareils multi-fonctions au sein de l'administration afin de réduire le nombre d'imprimantes individuelles (Agenda 21)	01.01.2022
	6 Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, Java)	31.03.2022
	7 Gestion des taxes et revenus (actif.vs) : impôt à la source.	31.03.2021
	8 Mise en place d'un référentiel pour les personnes physiques et morales ainsi que les bâtiments	31.12.2021
	9 Participation et appui au déploiement et à l'exploitation de la plate-forme de Business Intelligence	31.12.2021
	10 Analyse, planification et déploiement de la plateforme SAP S/4HANA	31.12.2024
	11 Conduite globale du plan d'actions de la stratégie informatique qui fait l'objet d'un rapport spécifique annuel	31.12.2024
	1. Rattrapage informatique : finalisation	
	2. Evolution des plateformes : poursuite selon le plan d'action	
	3. Evolution de la fonction informatique : poursuite selon le plan d'action	
	4. Appui aux projets métiers : poursuite selon le plan d'action	
	12 ★ Amélioration de l'accessibilité aux prestations de l'administration pour la population, les collectivités publiques et les entreprises en généralisant l'administration en ligne, en concentrant les services décentralisés sous un seul toit et en répartissant ces services dans des lieux facilement accessibles au moyen des transports publics	31.12.2024
	13 ★ Analyse d'opportunité : Transformation de l'administration en exploitant toutes les potentialités des technologies d'information et de communication (administration 4.0)	31.12.2024
	14 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins	31.12.2024
	15 ★ Simplification des processus administratifs, déploiement de la cyberadministration et maintien d'un haut niveau de sécurité de l'administration contre les cyberattaques dans le cadre de la mise en œuvre de la « Stratégie informatique 2015-2025 »	31.12.2024
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels	90%	95%	90%	-5%
2 Nombre d'audits de sécurité (hors mises en production d'applications en ligne)	8	2	2	0
3 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation à la sécurité dans l'année	95%	90%	90%	0%
4 Pourcentage de correspondant informatique ayant participé à une formation de sécurité dans les 2 dernières années	70%	90%	90%	0%
5 Nombre maximum d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques	4	6	6	0
6 Disponibilité de l'accès Internet	100%	99.9%	99.9%	0%
7 Disponibilité des services de téléphonie (voix et communication unifiée)	99.9%	99.5%	99.5%	0%
8 Nombre d'exercices de déroulement du PCI (Plan de Continuité Informatique) effectués		1	1	0
9 Pourcentage de budget de maintenances évolutives utilisé par rapport aux objectifs (développement des applications)	110%	90%	95%	5%
10 Nombre cumulé de registres synchronisés avec la BDR (Base de données référentielle) ou de services utilisateurs	17	19	22	3
11 Nombre cumulé de services utilisant l'ECM (Entreprise Content Management) pour leur propre gestion documentaire	11	23	28	5

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Gérer les systèmes d'information	41'695'700	13'466'300	28'229'400
P1101 Sécurité informatique	1'277'061	319'197	957'864
P1102 Infrastructure	18'091'474	5'240'822	12'850'652
P1103 Développement	8'122'172	3'880'740	4'241'432
P1104 Clients et Pilotage	14'204'993	4'025'541	10'179'452
Total	41'695'700	13'466'300	28'229'400

OP 1
Gérer le Fonds FIGI et assurer la
conservation et la connaissance
du patrimoine bâti et des sites
Fr. 13'153'300 net

GP 11
Gestion du patrimoine bâti et des
sites
Fr. 13'153'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	11'497'503.28	10'361'000	21'850'300	11'489'300
30 Charges de personnel	6'157'371.35	6'421'100	6'477'000	55'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	676'059.69	1'000'700	4'625'700	3'625'000
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'320'700.00	2'431'200	10'431'200	8'000'000
36 Charges de transferts	193'417.60	239'200	239'200	0
39 Imputations internes	149'954.64	268'800	77'200	-191'600
4 Revenus	16'897'255.54	6'796'800	25'212'600	18'415'800
42 Taxes	4'550'358.80	4'365'600	4'460'800	95'200
43 Revenus divers	0.00	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	7'826'841.34	2'431'200	6'085'200	3'654'000
46 Revenus de transferts	70'492.15	0	300'000	300'000
48 Revenus extraordinaires	4'418'613.05	0	14'366'600	14'366'600
49 Imputations internes	30'950.20	0	0	0
Excédent de revenus	5'399'752.26	-3'564'200	3'362'300	6'926'500
5 Dépenses d'investissement	12'574'847.53	2'847'000	19'747'000	16'900'000
50 Immobilisations corporelles	4'717'679.92	0	16'750'000	16'750'000
56 Propres subventions d'investissement	7'857'167.61	2'847'000	2'997'000	150'000
6 Recettes d'investissement	1'385'869.27	1'027'000	3'231'400	2'204'400
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	1'385'869.27	1'027'000	3'231'400	2'204'400
Dépenses nettes d'investissement	11'188'978.26	1'820'000	16'515'600	14'695'600
Insuffisance de financement	5'789'226.00	5'384'200	13'153'300	7'769'100

Remarques
<p>31** différences : Fr. 2,7 mios = entretien des monuments historiques (non financés par FIGI) Fr. 0,9 mio = mandats "inventaires" du Patrimoine bâti</p>
<p>35** différence Fr. 8 mios = attribution hors enveloppe au Fonds du Patrimoine bâti selon DCE du 22.04.2020</p>
<p>45** différence = prélèvement sur Fonds du Patrimoine bâti plus élevé afin d'absorber les coûts supplémentaires en 31</p>
<p>46** différence Fr. 0,3 mio = recettes liées à l'entretien des monuments historiques (non financés par le FIGI)</p>
<p>48** différence Fr. 14,36 mios = prélèvement sur Fonds du 21e siècle liés aux objets d'investissement non financés par le FIGI</p>
<p>50** différence = dépenses d'investissement liées aux objets d'investissement financés par le Fonds du 21e siècle (non financés par le FIGI)</p>
<p>63** différence = recettes d'investissement liées aux objets d'investissement financés par le Fonds du 21e siècle (non financés par le FIGI).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	38.78	31.58	33.58

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Le Conseil d'Etat, en date du 3 juin 2020, a attribué deux nouveaux EPT au SIP : Architectes (inventaires communaux et cantonaux). Le nombre d'EPT de 33.58 comprend l'effectif total, soit les collaborateurs travaillant pour le SIP, Fonds FIGI ainsi que les nouveaux EPT.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
<p>Mettre en place et administrer le Fonds FIGI Préserver, connaître, faire connaître et documenter le patrimoine bâti et les sites</p>		
Sous-objectifs politiques		
1	Connaître le patrimoine bâti et les sites par des inventaires et études et les faire connaître par des publications, conférences, sensibilisations et visites	
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation des sites, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine bâti en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Aide aux communes pour la mise en place des inventaires	31.12.2021
	2 Mise en ligne publique des données de protection des sites (SIG)	31.12.2021
	3 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2026
	4 Mise en ligne publique des données de protection du patrimoine bâti (SIG)	31.12.2026
ad2	5 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2022	31.05.2022
	6 Mise sous protection du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2026

Indicateurs		Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets "Patrimoine bâti" étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	27	30	30	0
	2 Nombre de pages "Patrimoine bâti" publiées	348	200	200	0
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	5	7	7	0
	4 Nombre d'inventaires communaux traités	20	7	20	13
<i>ad2</i>	5 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	25	15	15	0
	6 Nombre de chantiers "Sites" subventionnés (par année)	30	30	30	0
	7 Nombre de dossiers "Sites" préavisés (par année)	1'286	1'200	1'000	-200
	8 Part de dossiers "Sites" préavisés dans les délais	52%	70%	75%	5%
	9 Part d'objets "PBC" (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	14.7%	15%	15.5%	0.5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Gestion du patrimoine bâti et des sites	41'597'300	28'444'000	13'153'300
P1101 Connaissance du patrimoine	10'825'483	23'882	10'801'601
313 Inventaires patrimoine bâti	975'000		975'000
313 Prestations sur la documentation de sécurité au sens de la PBC	60'000		60'000
363 Subventions aux communes pour inventaires	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	9'590'483	23'882	9'566'601
P1102 Monuments	10'540'636	7'161'711	3'378'925
313 Etudes et analyses complémentaires sur monuments	90'000		90'000
314 Entretien des monuments historiques	2'700'000		2'700'000
562 Subventions accordées à des communes	400'000		400'000
565 Subventions accordées à des privés	620'000		620'000
566 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 5, Sion	1'200'000		1'200'000
567 Ménages privés	300'000		300'000
630 Subventions - Monuments historiques		241'000	-241'000
630 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		237'000	-237'000
632 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		214'000	-214'000
635 Subventions acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		76'000	-76'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'230'636	6'393'711	-1'163'075
P1103 Sites	3'481'181	85'107	3'396'074
313 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	30'000		30'000
562 Communes et syndicats intercommunaux	47'000		47'000
565 Entreprises privées	50'000		50'000
566 Organisations privées à but non lucratif	50'000		50'000
567 Ménages privés	170'000		170'000
630 Confédération		80'000	-80'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'134'181	5'107	3'129'074
P1104 Mettre en place et administrer le Fonds FIGI	16'750'000	21'173'300	-4'423'300
426 Refacturation des salaires au FIGI		2'832'600	-2'832'600
426 Refacturation des salaires au FIGI (dames de nettoyage)		1'590'700	-1'590'700
489 Prélèvements liés aux investissements Fonds 21e siècle		14'366'600	-14'366'600
504 Investissement financés par le Fonds du 21e siècle	16'750'000		16'750'000
632 Recettes liées aux investissements Fonds 21e siècle		1'966'700	-1'966'700
634 Recettes liées aux investissements Fonds 21e siècle		416'700	-416'700
Total	41'597'300	28'444'000	13'153'300

**Département de la santé, des affaires
sociales et de la culture (DSSC)**
**Compte 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Budget 2021
Fr.**
**Ecart 20/21
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'160'742'589.20	1'244'915'200	1'292'761'600	47'846'400
Revenus et recettes	374'220'169.15	385'924'800	394'289'600	8'364'800
Insuffisance de financement	786'522'420.05	858'990'400	898'472'000	39'481'600

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service de la santé publique	548'905'695.80	591'006'800	615'693'400	24'686'600
Service de la consommation et affaires vétérinaires	5'553'073.77	5'846'700	6'073'000	226'300
Service de l'action sociale	153'969'975.53	176'805'900	179'237'300	2'431'400
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	4'242'645.28	5'198'800	5'412'200	213'400
Service des poursuites et des faillites	-11'004'300.37	-9'711'000	-10'335'400	-624'400
Service de la culture	32'142'751.46	35'007'200	45'693'400	10'686'200
Office cantonal de l'égalité et de la famille	1'167'722.68	1'319'000	1'457'600	138'600
Subventionnement des assurances sociales	51'544'855.90	53'517'000	55'240'500	1'723'500
Insuffisance de financement	786'522'420.05	858'990'400	898'472'000	39'481'600

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	66'129'227.79	69'470'400	71'960'600	2'490'200
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	54'941'180.19	56'602'900	59'465'200	2'862'300
34	Charges financières	125'960.54	94'300	331'200	236'900
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	397'951.74	2'905'200	12'211'700	9'306'500
36	Charges de transferts	1'020'055'022.64	1'097'080'000	1'129'948'900	32'868'900
38	Charges extraordinaires	172'752.72			
39	Imputations internes	1'603'009.31	1'696'800	1'827'500	130'700
40	Revenus fiscaux	12'923.15	11'300	8'800	-2'500
41	Patentes et concessions		5'000		-5'000
42	Taxes	44'912'633.65	43'343'800	55'302'800	11'959'000
44	Revenus financiers	12'985'954.32	13'015'200	12'510'100	-505'100
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'915'408.88	3'180'100	6'037'100	2'857'000
46	Revenus de transferts	308'186'499.26	319'858'600	313'722'600	-6'136'000
48	Revenus extraordinaires	100'000.00			
49	Imputations internes	2'527'503.22	2'433'200	2'679'700	246'500
	Total charges	1'143'425'104.93	1'227'849'600	1'275'745'100	47'895'500
	Total revenus	370'640'922.48	381'847'200	390'261'100	8'413'900
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	772'784'182.45	846'002'400	885'484'000	39'481'600

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	3'219'907.30	3'157'500	3'440'000	282'500
52	Immobilisations incorporelles	510'146.05	1'818'100	1'558'000	-260'100
55	Participations et capital social	11'152.00			
56	Propres subventions d'investissement	13'576'278.92	12'090'000	12'018'500	-71'500
63	Subventions d'investissement acquises	3'262'746.52	3'764'100	3'716'500	-47'600
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	316'500.15	313'500	312'000	-1'500
	Total dépenses	17'317'484.27	17'065'600	17'016'500	-49'100
	Total recettes	3'579'246.67	4'077'600	4'028'500	-49'100
	Investissements nets	13'738'237.60	12'988'000	12'988'000	0

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 615'693'400 net

GP 11 Office du médecin cantonal Fr. 8'302'211 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 372'670'320 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 125'417'551 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 109'303'318 net
--	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	672'032'166.45	718'416'800	745'998'300	27'581'500
30 Charges de personnel	4'327'105.83	4'563'500	4'972'500	409'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	788'792.05	876'000	1'046'000	170'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	229'722.24	15'600	2'100	-13'500
36 Charges de transferts	666'652'048.72	712'933'300	739'950'400	27'017'100
39 Imputations internes	34'497.61	28'400	27'300	-1'100
4 Revenus	132'726'033.12	135'760'000	138'379'900	2'619'900
40 Revenus fiscaux	4'679.15	4'500	4'500	0
42 Taxes	664'033.40	703'300	734'000	30'700
44 Revenus financiers	11'980'000.00	11'980'000	11'573'700	-406'300
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'900.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	118'491'080.28	121'556'600	124'565'600	3'009'000
49 Imputations internes	1'584'340.29	1'515'600	1'502'100	-13'500
Excédent de charges	539'306'133.33	582'656'800	607'618'400	24'961'600
5 Dépenses d'investissement	9'916'062.62	9'963'500	9'687'000	-276'500
50 Immobilisations corporelles	2'792'380.00	3'157'500	2'940'000	-217'500
52 Immobilisations incorporelles	0.00	500'000	500'000	0
56 Propres subventions d'investissement	7'123'682.62	6'306'000	6'247'000	-59'000
6 Recettes d'investissement	316'500.15	1'613'500	1'612'000	-1'500
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	1'300'000	1'300'000	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	316'500.15	313'500	312'000	-1'500
Dépenses nettes d'investissement	9'599'562.47	8'350'000	8'075'000	-275'000
Insuffisance de financement	548'905'695.80	591'006'800	615'693'400	24'686'600

Remarques

Rubr. 30, charges de personnel (+0.4 mio)
Conformément aux remarques sous la rubrique du personnel, création de 2.7 EPT

Rubr. 36, charges de transfert (+27 mios) :
Les principaux écarts concernent les réductions de primes de l'assurance-maladie (+12.8 mios), l'Hôpital du Valais (+4.8 mios), l'Hôpital Riviera-Chablais (+1 mio), les Cliniques privées (+1.8 mio), les hospitalisations hors canton (+0.7 mio), l'OCVS (+2.2 mios), les CMS (+4.5 mios), les foyers de jour (+0.9 mio), les EMS (-2.6 mios) et le nouveau projet de résidence de soins palliatifs (+0.7 mio)

Rubr. 46, revenus de transfert (+3 mios) :
L'écart s'explique par l'augmentation de la participation fédérale au subventionnement des primes d'assurance-maladie (+2 mios) et par l'adaptation de la participation communale aux foyers de jour (+0.3 mio) et à l'OCVS (+0.7 mio)

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	27.20	27.20	29.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>0.8 EPT consécutif à la révision de la loi sur la santé qui prévoit que l'instruction des dossiers de plaintes envers les professionnels de la santé soit directement effectuée par le SSP (instruction faite auparavant par la commission de surveillance)</p> <p>0.4 EPT pour le rattachement du poste de médecin-cantonal adjoint auprès du SSP (auparavant auprès de l'unité cantonale des maladies infectieuses)</p> <p>Il s'agit de 1.2 EPT qui seront internalisés.</p> <p>1.0 EPT pour l'application et la mise en œuvre de la nouvelle loi relative à la gestion des places de stages et d'apprentissage</p> <p>0.5 EPT pour l'administration du SSP en particuliers pour les différentes autorisations de pratique des professionnels de la santé</p>

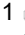

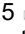

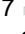

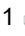
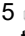

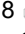


OBJECTIF POLITIQUE
<p>Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne</p> <p>1.1 Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses</p> <p>1.2 Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires</p> <p>1.3 Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant</p> <p>1.4 Amener les institutions sanitaires, les entreprises de secours et les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possibles et promouvoir la sécurité des patients</p> <p>1.5 Définir et mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents</p> <p>2 Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients</p> <p>2.1 Mise en oeuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales</p> <p>2.2 Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles</p> <p>2.3 Examiner les demandes d'hospitalisation hors canton et en assurer le financement</p> <p>3 Garantir une prise en charge extra-hospitalière répondant aux besoins des patients</p> <p>3.1 Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs</p> <p>3.2 Renforcer la coordination entre les institutions sanitaires par l'intermédiaire du SECOSS</p> <p>3.3 Favoriser le soutien aux proches aidants et aux bénévoles qui leur viennent en aide</p> <p>3.4 Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux entreprises de secours reconnues dans la planification</p> <p>4 Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés</p> <p>4.1 Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie</p> <p>4.2 Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste</p>

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Amélioration de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de l'efficacité des prestations grâce aux nouvelles technologies, par exemple en introduisant le dossier électronique du patient dans le cadre d'un partenariat intercantonal	31.12.2021
	2 ★ Loi d'adhésion à la convention intercantonale sur le dossier électronique du patient	31.12.2021
	3 Projet de loi sur l'accompagnement en fin de vie	31.12.2021
	4 Mise en oeuvre de la loi sur la mise à disposition des places de stage et d'apprentissage pour les professions non universitaires de la santé	31.12.2021
	5 Mise en oeuvre de la nouvelle procédure de gestion des plaintes	31.12.2021
	6 Mise en oeuvre de la stratégie de prise en charge des démences en Valais	31.12.2021
ad2	7 ★ Réalisation des investissements nécessaires à la nouvelle organisation hospitalière	31.12.2021
	8 Suivi de la mise en exploitation du centre hospitalier de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) (organisation, états financiers et trésorerie)	31.12.2021
	9 Révision de la liste hospitalière pour la réadaptation	30.06.2021
	10 Monitoring des équipements médico-techniques lourds en application des dispositions de la nouvelle loi sur la santé	31.12.2021
	11 Révision de la liste hospitalière pour les soins palliatifs	31.12.2021
	12 Publication d'un rapport sur le monitoring de la planification hospitalière	31.12.2021
	13 Contrôle du respect des listes hospitalières et mandats de l'année n-2	31.12.2021
	14 Evaluation des contrats de prestations des hôpitaux de l'année n-2	31.12.2021
	15 Contrôle du respect de la liste des prestations à fournir en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire dans les hôpitaux	31.12.2021
ad3	16 Elaboration d'un projet de mise en oeuvre du concept cantonal de soins palliatifs	31.12.2021
	17 Révision de la planification des soins de longue durée	30.06.2021
	18 ★ Création d'une nouvelle centrale d'engagement regroupant sous un même toit tous les partenaires : police - pompiers - sanitaire - urgences internationales	31.12.2023
	19 Mise en oeuvre de la nouvelle planification des secours	31.12.2021
	20 Publication d'un monitoring sur la mise en oeuvre de la planification des soins de longue durée	31.12.2021
	21 Evaluation du contrat de prestations de l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours de l'année n-2	31.12.2021
ad4	22 Mise en oeuvre du nouveau système informatique de calcul du droit au subsidé d'assurance-maladie en lien avec le service des contributions et le registre des habitants	31.12.2022

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1  Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	401	380	450	70
2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique), y compris santé scolaire, sans Addiction Valais (dès 2020)	27.6	23.5	22	-1.5
3  Nombre de carnets à souche délivrés (prescription médicale de stupéfiants) (2019: 1'060) (nouvel indicateur 2020)		980	1'000	20
4 Nombre de contrôles effectués dans les pharmacies et drogueries (2018: 10)		15	15	0
5  Nombre de déclarations de maladies transmissibles (y compris déclarations complémentaires) (2019: 1'884) (nouvel indicateur 2020)		1'800	1'850	50
6  Nombre de décisions rendues en matière de levée du secret professionnel médical (2019: 245) (nouvel indicateur 2020)		220	240	20
ad2 7  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton consécutives à des urgences ou lorsque la prestation n'est pas disponible en Valais	4'186	4'789	4'647	-142
8  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton suite au libre choix de l'hôpital	2'919	3'201	3'068	-133
9 Nombre de factures payées concernant les hospitalisations hors canton effectives		7'431	7'174	-257
10 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100%	114%	115.27%	117.5%	2.23%
11  Nombre de médecins assistants en stage en cabinet subventionnés par le Service de la santé publique (Cursus romand de médecine générale) (nouvel indicateur 2020)		10	12	2
12 Nombre de procédures tarifaires traitées (conventions tarifaires approuvées et fixation d'autorité) (nouvel indicateur 2020)		5	5	0
ad3 13 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100%	94.36%	99.23%	101.8%	2.57%
14 Nombre de lits de court séjour reconnus au 31 décembre	100	118	120	2
15  Nombre de projets de transformation/agrandissement/rénovation/nouveau EMS en cours au 31.12 (nouvel indicateur 2020)		15	15	0
16 Nombre de rapports de contrôle délivrés pour les institutions de soins de longue durée (nouvel indicateur 2020)		25	25	0
17  Nombre de patients pris en charge hors canton pour des soins de longue durée (nouvel indicateur 2020)		25	25	0
18  Nombre de demandes d'autorisation pour les prix de pension en EMS (nouvel indicateur 2020)		15	15	0
19 Nombre de lits de long séjour reconnus au 31 décembre (nouvel indicateur 2020)		3'289	3'344	55
ad4 20  Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	21%	21%	23%	2%
21  Nombre de recours et réclamations traités dans le cadre de la réduction individuelle des primes (2019: 29) (nouvel indicateur 2020)		20	25	5

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

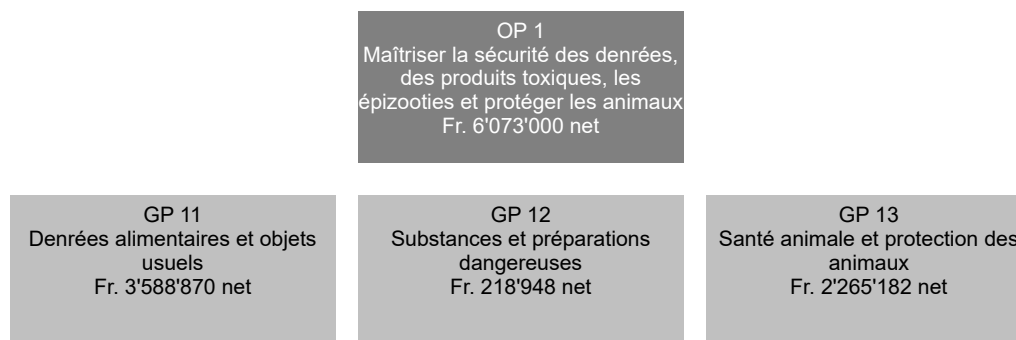
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad4</i> 22 Nombre de contrôles de caisses d'assurance-maladie obligatoire	7	6	6	0
23 Nombre de demandes de remboursements de subsides octroyés à tort (2019: 374) (nouvel indicateur 2020)		300	350	50

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Office du médecin cantonal	10'602'721	2'300'510	8'302'211
P1101 Médecin cantonal	195'938	16'459	179'479
P1102 Prévention et promotion de la santé	8'105'146	1'891'798	6'213'348
363 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'500'000		1'500'000
363 Régulation médicale	550'000		550'000
363 Santé scolaire	1'940'000		1'940'000
363 SIPE	2'430'000		2'430'000
463 Santé scolaire		368'000	-368'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'685'146	1'523'798	161'348
P1103 Epidémiologie	624'009	13'500	610'509
P1104 Surveillance professions de la santé	1'235'176	298'980	936'196
P1105 Surveillance des médicaments	442'452	79'773	362'679
GP12 Domaine hospitalier	385'772'292	13'101'972	372'670'320
P1201 Hôpital du Valais	249'105'897	12'033'403	237'072'494
363 HVS - Coordination du don d'organe	100'000		100'000
363 HVS - Soins palliatifs	1'000'000		1'000'000
363 HVS - Subventions d'exploitation	243'520'000		243'520'000
447 HVS - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		10'600'000	-10'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'485'897	1'433'403	3'052'494
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	28'712'767	993'672	27'719'095
363 HRC - Subventions d'exploitation	28'475'000		28'475'000
447 HRC - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		973'700	-973'700
Solde dépenses/recettes du produit	237'767	19'972	217'795
P1203 Cliniques privées	35'886'310	13'131	35'873'179
363 CIC Saxon	6'356'000		6'356'000
363 Clinique bernoise de Montana	5'152'000		5'152'000
363 Clinique de Valère	12'429'000		12'429'000
363 Clinique genevoise de Montana	1'084'000		1'084'000
363 Clinique lucernoise de Montana	2'077'000		2'077'000
363 Clinique romande de réadaptation	5'776'000		5'776'000
363 Leukerbad Clinic	2'156'000		2'156'000
Solde dépenses/recettes du produit	856'310	13'131	843'179
P1204 Hospitalisation hors canton	72'067'318	61'766	72'005'552
315 Abraxas (logiciel HHC)	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	71'987'318	61'766	71'925'552

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP13 Domaine extra hospitalier	131'269'236	5'851'685	125'417'551
P1301 Etablissements médico-sociaux	64'791'857	1'351'068	63'440'789
363 EMS	54'800'000		54'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	9'991'857	1'351'068	8'640'789
P1302 Soins à domicile	44'934'076	33'101	44'900'975
363 CMS	44'500'000		44'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	434'076	33'101	400'975
P1303 Organisation des secours (OCVS)	14'885'300	4'419'805	10'465'495
363 OCVS - Subventions d'exploitation	13'652'000		13'652'000
463 Participations communales à l'OCVS		4'095'600	-4'095'600
Solde dépenses/recettes du produit	1'233'300	324'205	909'095
P1304 Médecine ambulatoire	2'750'056	41'794	2'708'262
363 Assistanat en cabinet	450'000		450'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'300'056	41'794	2'258'262
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'785'934	4'068	1'781'866
363 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	1'680'000		1'680'000
Solde dépenses/recettes du produit	105'934	4'068	101'866
P1306 Observatoire de la santé	2'122'013	1'849	2'120'164
363 Observatoire valaisan de la santé	2'100'000		2'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	22'013	1'849	20'164
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	228'041'051	118'737'733	109'303'318
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	228'041'051	118'737'733	109'303'318
363 Subventions aux assurés	225'647'300		225'647'300
463 Subventions de la Confédération		118'732'000	-118'732'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'393'751	5'733	2'388'018
Total	755'685'300	139'991'900	615'693'400



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	7'189'823.40	7'277'300	7'577'300	300'000
30 Charges de personnel	5'461'743.20	5'488'300	5'615'900	127'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'589'935.32	1'581'200	1'682'200	101'000
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transferts	92'450.05	128'300	129'300	1'000
39 Imputations internes	45'694.83	79'500	149'900	70'400
4 Revenus	1'636'749.63	1'430'600	1'504'300	73'700
40 Revenus fiscaux	3'978.00	0	0	0
41 Patentes et concessions	0.00	5'000	0	-5'000
42 Taxes	1'601'019.63	1'395'600	1'474'300	78'700
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	31'752.00	30'000	30'000	0
Excédent de charges	5'553'073.77	5'846'700	6'073'000	226'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'553'073.77	5'846'700	6'073'000	226'300

Remarques

Rubr. 31: +101'000

Dus à des nouvelles charges telles que le programme national de surveillance des substances étrangères.

Rubr. 42: +78'000

Augmentation régulière du nombre de dossiers et des émoluments y afférents.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	34.10	35.10	36.90

Nombre de postes à l'organigramme

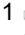









Remarques

+1.0 EPT: Contrôleur de denrées alimentaires et objets usuels pour répondre aux exigences de la législation nationale sur les denrées alimentaires et objets usuels.

+0.8 EPT: Assistant(e) officiel(e) Inspection des ruchers et production primaire abeilles

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.		
Sous-objectifs politiques		
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.	
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires et objets usuels dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, distributeurs d'eau).	
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.	
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.	
1.4	Soutenir les produits AOC/AOP/IGP valaisans en contrôlant la conformité.	
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).	
1.6	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publics et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.	
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.	
2.1	Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à disposition.	
2.2	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.	
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.	
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.	
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.	
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.	
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des mielleries.	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Campagne d'analyse de micropolluants (pesticides et médicaments validés) dans réseau d'eau.	31.12.2021
	2 Campagne d'analyse microbiologique sur les cosmétiques.	31.12.2021
	3 Mise en œuvre d'un outil de géolocalisation des établissements et des lieux de prélèvements stratégiques pour les eaux potables sur les téléphones portables.	31.12.2021
	4 Etablir et consolider la collaboration avec Rhône 3 dans le cadre des analyses de l'eau des nappes phréatiques.	31.12.2021
ad3	5 Poursuite et intensification du programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD).	31.12.2021
	6 Introduction de la traçabilité des petits ruminants en vue de l'éradication du piétin du mouton.	31.12.2021
	7 Mise en œuvre des nouvelles dispositions pour les propriétaires de chiens.	31.12.2021

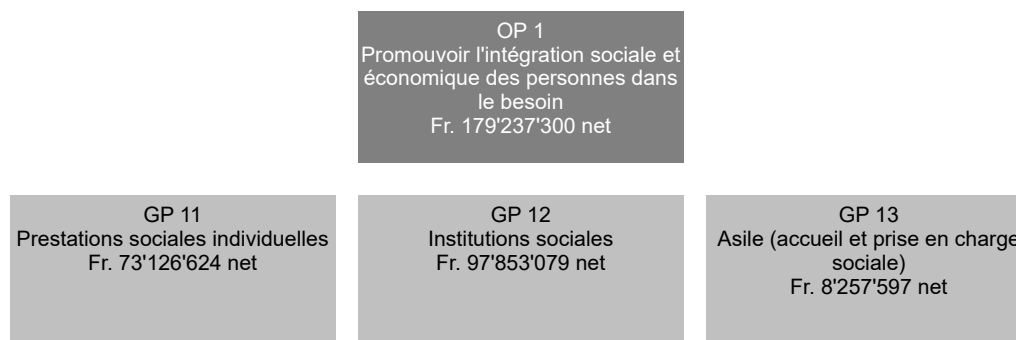
SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1  Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	10'662	9'200	10'000	800
2 Pourcentage de communes ayant donné l'inventaire des installations servant à l'approvisionnement en eau potable (dès 2020).		100%	100%	0%
3  Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	3	10	10	0
4 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches.	52	50	50	0
5  Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires.	1.7%	3%	3%	0%
6 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines et de baignades analysés par année.	1'690	1'650	1'650	0
7 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	110	90	90	0
8 Nombre des échantillons officiels de la Suisse nécessaires pour la création de la base de données des vins Suisse et analysés en Valais.	46	38	38	0
9 Pourcentage des inspections effectuées dans les établissements alimentaires, conformément à la législation nationale sur les denrées alimentaire (fréquence des inspections conformément au plan de contrôle national, soit 100%). (2019: 85.1%) (dès 2020).		85%	84%	-1%
10 Nombre d'échantillons de cosmétiques prélevés dans le cadre de la campagne microbiologiques sur les cosmétiques (nouvel ind. 2021).			20	
11 Nombre d'échantillons d'eau de réseaux avec présence de pesticide en quantité non conforme (nouvel ind. 2021).			0	
ad2 12 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	71	75	75	0
ad3 13  Nombre de procédures administratives correctives suite aux contrôle vétérinaires officiels (CVO).	144	160	160	0
14  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animale.	262	160	200	40
15  Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	170	150	150	0
16  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux).	363	200	300	100
17  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des manquements annoncés.	555	500	500	0
18  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation.	138	100	100	0
19  Nombre de CVO en agriculture (25% des exploitations).	439	420	435	15

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	4'809'208	1'220'338	3'588'870
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'134'899	314'640	1'820'259
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	2'206'612	679'715	1'526'897
310 Fournitures, produits et matériel de laboratoire	160'000		160'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'046'612	679'715	1'366'897
P1103 Inspection des piscines et analyse de l'eau	467'697	225'983	241'714
GP12 Substances et préparations dangereuses	222'756	3'808	218'948
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	213'890	3'693	210'197
P1202 Protection atomique et chimique	8'866	115	8'751
GP13 Santé animale et protection des animaux	2'545'336	280'154	2'265'182
P1301 Santé animale	1'177'373	22'567	1'154'806
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	34'806	285	34'521
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	923'350	105'192	818'158
P1304 Denrées alimentaires - dont contrôle de la viande	409'807	152'110	257'697
313 Programme national surveillance substances étrangères (NFUP)	60'000		60'000
426 Contrôleurs des viandes		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	349'807	2'110	347'697
Total	7'577'300	1'504'300	6'073'000

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	282'744'969.98	312'369'200	313'455'000	1'085'800
30 Charges de personnel	23'933'994.62	26'235'400	27'087'800	852'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	34'645'909.55	36'403'300	35'751'000	-652'300
34 Charges financières	22'381.96	32'600	23'100	-9'500
36 Charges de transferts	223'789'662.17	249'580'900	250'550'700	969'800
38 Charges extraordinaires	172'752.72	0	0	0
39 Imputations internes	180'268.96	117'000	42'400	-74'600
4 Revenus	132'774'990.28	140'201'300	139'010'700	-1'190'600
42 Taxes	10'366'536.07	10'608'600	20'736'500	10'127'900
44 Revenus financiers	957'447.00	921'000	885'000	-36'000
46 Revenus de transferts	121'348'567.13	128'671'700	117'389'200	-11'282'500
49 Imputations internes	102'440.08	0	0	0
Excédent de charges	149'969'979.70	172'167'900	174'444'300	2'276'400
5 Dépenses d'investissement	7'262'742.35	7'102'100	7'209'500	107'400
50 Immobilisations corporelles	300'000.00	0	500'000	500'000
52 Immobilisations incorporelles	510'146.05	1'318'100	938'000	-380'100
56 Propres subventions d'investissement	6'452'596.30	5'784'000	5'771'500	-12'500
6 Recettes d'investissement	3'262'746.52	2'464'100	2'416'500	-47'600
63 Subventions d'investissement acquises	3'262'746.52	2'464'100	2'416'500	-47'600
Dépenses nettes d'investissement	3'999'995.83	4'638'000	4'793'000	155'000
Insuffisance de financement	153'969'975.53	176'805'900	179'237'300	2'431'400

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 31 : -0.65 mio Le budget 2021 prévoit notamment une diminution des frais de santé dans le secteur de l'asile puisqu'il est prévu une augmentation du nombre de RA bénéficiant de la RIP et une part plus importante de frais médicaux décomptés en tiers payant.</p>
<p>Rubr. 36: +1.0 mio La participation aux cotisations minimales de caisse maladie, facturée par le SSP, est en augmentation. Par ailleurs, les effets du COVID-19 sur les coûts de l'aide sociale ne sont pas mesurables à ce jour. Un effet sur le moyen terme est toutefois attendu.</p>
<p>Rubr. 42 : +10.1 mios Il s'agit principalement d'un changement de rubrique comptable pour tenir compte des frais des RAD, NEM et F+7 à charge de l'OCPS (2020 : rubr 46).</p>
<p>Rubr. 46 : -11.3 mios Corollaire de la rubr. 42 (-8.8 mios). Par ailleurs, une baisse du montant des forfaits versés par la CH pour l'accueil des personnes migrantes est estimée sur la base des forfaits reçus en 2019 (-2.8 mios). Cela tient également compte des impacts prévus de la restructuration de l'asile au niveau fédéral. A noter que les forfaits reçus ne couvrent pas toutes les catégories de personnes présentes dans le secteur de l'asile. Le solde (+0.3 mio) est constitué par la hausse de la participation des communes aux dépenses relevant de la loi sur l'harmonisation.</p>
<p>Rubr. 50 : +0.5 mio Travaux immobiliers au centre de formation "Le Botza".</p>
<p>Rubr. 52 : -0.4 mio Finalisation de la mise en place d'un logiciel commun pour la gestion de l'aide sociale en Valais.</p>

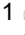

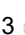


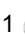





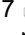

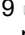
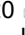
RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	96.60	96.60	99.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>+0.8 EPT d'intervant LAVI pour la prise en charge des enfants et adolescents victimes ou témoins de violence +1.0 EPT de collaborateur informatique pour la maintenance du nouveau logiciel de gestion de l'aide sociale +1.0 EPT pour la coordination cantonale des seniors</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille		
Sous-objectifs politiques		
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11)	
1.1	Mettre en place un système d'insertion socio-professionnelle en Valais et contrôler l'application de l'aide sociale par les CMS et les communes	
1.2	Assurer un soutien aux victimes d'infractions	
1.3	Octroyer des avances aux créanciers-ères en difficulté et recouvrer les pensions alimentaires impayées	
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités et prestations des institutions et organisations du domaine social. (GP12)	
2.1	Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap	
2.2	Favoriser le soutien à domicile en mettant à disposition des institutions le financement nécessaire pour développer cette prestation	
2.3	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en reconnaissant le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement	
3	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP13)	
3.1	Assurer l'hébergement et l'assistance des requérants d'asile et des réfugiés attribués au canton	
3.2	Développer l'insertion socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse (application de l'Agenda Intégration en Valais)	
3.3	Développer la prise en charge spécifique des personnes vulnérables ou en difficulté dépendant du secteur de l'asile afin de maintenir la cohésion sociale (application de l'Agenda Intégration en Valais)	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Révision de la loi sur le recouvrement des pensions alimentaires et le versement d'avances	31.12.2021
ad2	2 ★ Anticipation des défis du vieillissement de la population au moyen des actions principales suivantes : mise en place d'un cadre légal nécessaire à une politique des seniors - organisation d'un « guichet unique » de coordination et d'information sur les services par et pour les seniors en Valais - promotion de projets citoyens novateurs en termes de participation, de vivre ensemble et de solidarité intergénérationnelle	31.12.2021
	3 ★ Réalisation des investissements nécessaires à la prise en charge des personnes en situation de handicap (Centre médico-éducatif de la Castalie)	31.12.2021
	4 Révision partielle de la loi sur l'intégration des personnes handicapées	31.12.2021
ad3	5 Adaptation des structures d'hébergement de premier accueil du secteur de l'asile valaisan en fonction des nouvelles dispositions fédérales entrées en vigueur en 2019 (restructuration de l'asile au niveau suisse le 1er mars 2019 et agenda intégration le 1er mai 2019).	31.12.2021
	6 Renforcement du dispositif pour l'encadrement des personnes vulnérables ou en difficulté.	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1  Pourcent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	26.4%	27%	27%	0%
2  Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2017: VS : 1.7%; CH : 3,3%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	1.8%	2%	2%	0%
3  Nombre de contributions d'assistance AI	264	250	260	10
4  Nombre de dossiers traités par le BRAPA	2'272	2'150	2'300	150
5  Nombre de dossiers moyens d'avance sur pensions alimentaires	1'057	1'115	1'130	15
6 Taux de recouvrement des créances de pensions alimentaires (2018 : 36.81% - 2017 : 39.96% - 2016 : 36.82%)	39.26%	47%	43%	-4%
ad2 7 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004 = 100%)	117.74%	118%	118.5%	0.5%
8 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées	153	130	165	35
9 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	1'033	1'042	1'031	-11
10 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour).	2'048	2'060	2'119	59
11  Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2016 = 146, 2017 = 135, 2018 = 156)	171	160	165	5
12  Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2016 = 30, 2017 = 58, 2018 = 65)	51	80	80	0
13  Nombre d'aides financières RMPC (2016 = 32, 2017 = 27, 2018 = 21)	16	25	25	0
ad3 14  Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	2'701	2'800	2'840	40
15  Nombre de départs durant l'année	489	550	200	-350
16  Nombre d'arrivées durant l'année	351	550	265	-285
17  Nombre de non-entrées en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	198	180	171	-9
18  Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'887	1'400	1'950	550
19  Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année	6'896	7'300	7'500	200
20  Pourcent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	30.9%	24%	26%	2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Prestations sociales individuelles	99'651'006	26'524'382	73'126'624
P1101 Mesures de politique sociale	46'895	275	46'620
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	88'146'137	21'888'792	66'257'345
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'054'900		1'054'900
363 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle, maintien à domicile, participation	84'548'200		84'548'200
Solde dépenses/recettes du produit	2'543'037	21'888'792	-19'345'755
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	2'772'943	296'347	2'476'596
363 Aides individuelles LAVI	1'865'000		1'865'000
Solde dépenses/recettes du produit	907'943	296'347	611'596
P1104 Recouvrement des pensions alimentaires	1'934'147	3'233'112	-1'298'965
P1105 Avance des pensions alimentaires	6'750'884	1'105'856	5'645'028
363 Avances sur pensions alimentaires	6'700'000		6'700'000
Solde dépenses/recettes du produit	50'884	1'105'856	-1'054'972
GP12 Institutions sociales	140'359'209	42'506'130	97'853'079
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	322'247	6'806	315'441
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	3'136'333	866'292	2'270'041
363 Aides financières aux organisations et entreprises sociales	2'887'500		2'887'500
Solde dépenses/recettes du produit	248'833	866'292	-617'459
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	128'361'234	38'682'757	89'678'477
363 Subventions aux institutions spécialisées	99'314'000		99'314'000
Solde dépenses/recettes du produit	29'047'234	38'682'757	-9'635'523
P1204 Gestion de l'office de liaison	8'539'395	2'950'275	5'589'120
363 Placements hors canton	8'500'000		8'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	39'395	2'950'275	-2'910'880
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	80'654'285	72'396'688	8'257'597
P1301 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	98'485	688	97'797
P1302 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	80'555'800	72'396'000	8'159'800
Total	320'664'500	141'427'200	179'237'300

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Abréviations:

ACF : Administration Cantonale des Finances

AI : Assurance invalidité

AP : Admission provisoire

BRAPA : Bureau de recouvrement et d'avances des pensions alimentaires

CH: Confédération Helvétique

CMS : Centres Médicaux-Sociaux

EPT : Equivalent plein temps

IF: Inspection des Finances

LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

LIPH : Loi sur l'intégration des personnes handicapées

NEM : Non-entrée en matière

OASI : Office de l'asile

OCIS : Office de coordination des institutions sociales

OCPS : Office de coordination des prestations sociales

OFS : Office fédéral de la statistique

RA : Requérants d'asile

RAD : Requérants d'asile déboutés

RIP : Réduction individuelle de prime d'assurance-maladie

RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires

SSP : Service de la Santé Publique

Remarque supplémentaire :

Pour tenir compte de la responsabilité budgétaire de chaque office, les aides financières individuelles ont été attribuées au GP12 et les frais de fonctionnement des CMS ont été attribués au GP11.

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social
Fr. 5'412'200 net

GP 11
Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.
Fr. 1'913'083 net

GP 12
Prévention et règlement des conflits
Fr. 1'564'417 net

GP 13
Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.
Fr. 1'934'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	7'005'483.33	7'720'500	7'879'700	159'200
30 Charges de personnel	5'577'568.81	5'879'800	6'055'200	175'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'155'344.83	1'539'200	1'527'400	-11'800
34 Charges financières	0.00	100	100	0
36 Charges de transferts	12'000.00	52'000	52'000	0
39 Imputations internes	260'569.69	249'400	245'000	-4'400
4 Revenus	2'762'838.05	2'521'700	2'587'500	65'800
40 Revenus fiscaux	4'266.00	6'800	4'300	-2'500
42 Taxes	1'561'194.50	1'364'000	1'424'300	60'300
46 Revenus de transferts	981'787.70	943'300	952'300	9'000
49 Imputations internes	215'589.85	207'600	206'600	-1'000
Excédent de charges	4'242'645.28	5'198'800	5'292'200	93'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	120'000	120'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	120'000	120'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	120'000	120'000
Insuffisance de financement	4'242'645.28	5'198'800	5'412'200	213'400

Remarques

Rubr. 52 : +120'000

Investissement logiciel pour développement du projet d'interface "Moyens de contrôle individualisés" en application de l'art. 4a LaLDétLTN

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	37.50	37.50	38.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

1 EPT: Chef de projet / collaborateur économique

Ce poste doit assurer le pilotage du développement d'un portail d'information en matière de respect des conditions de travail et de salaire par les bénéficiaires de marchés publics, sous la forme de partenariats public-privé (PPP).

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques	
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail	
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail	
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir	
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département	
5.1	Assurer le secrétariat du département	
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département	
5.3	Assurer le controlling départemental	
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département	
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Développements de nouveaux outils de prévention basés sur les études menées par l'OVS et la HES-SO sur les conditions de travail	31.12.2021
ad2	2 Analyse statistique des conseils dispensés pour mieux cibler les besoins des utilisateurs et les secteurs à risques	31.12.2021
ad3	3 Identification des nouveaux secteurs susceptible de nécessiter une mesure d'accompagnement ou la création de listes permanentes	31.12.2021
ad4	4 ★ Optimisation du contrôle des marchés publics et des mesures de lutte contre le dumping salarial et le travail au noir et maintien d'une attitude exemplaire de l'Etat dans son rôle de mandant	31.12.2021
	5 Définition et implémentation du modèle de données pour l'interface "moyens de contrôle individualisés" (art. 4a LaLDetLTN)	31.12.2021
ad5	6 Participation à la planification du module Subventions (COSY) en coopération avec la Chancellerie d'Etat	31.12.2021
	7 Analyse et révision des mandats de prestations en coopération avec les services	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	905	520	650	130
2 Nombre de contrôles système (MSST)	199	180	190	10
3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	749	535	600	65
<i>ad2</i> 4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 18 mois	60%	80%	80%	0%
<i>ad3</i> 5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	22	20	20	0
<i>ad4</i> 6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO	986	1'100	1'050	-50
7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	436	550	500	-50
8 Nombre de prononcés de sanctions	390	450	450	0
9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	1'241	1'150	1'200	50
<i>ad5</i> 10 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse (2019: 57)		64	64	0
11 Nombre de projets gouvernementaux réalisés (2019: 3) (dès 2020)		6	3	-3
12 Nombre des mandats de prestations revus (dès 2021)			50	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	4'319'956	2'406'873	1'913'083
P1101 Formation / Conseil	95'579	56'155	39'424
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	90'066	69'913	20'153
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	993'069	1'079'935	-86'866
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	2'549'943	1'180'892	1'369'051
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	221'381	14'947	206'434
P1106 Inspection de l'aide sociale	369'918	5'031	364'887
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'685'044	120'627	1'564'417
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	196'958	2'514	194'444
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'058'141	13'856	1'044'285
P1203 CCT et CTT	184'958	2'514	182'444
P1204 Listes permanentes	244'987	101'743	143'244
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	1'994'700	60'000	1'934'700
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	1'994'700	60'000	1'934'700
Total	7'999'700	2'587'500	5'412'200

Remarques

Abréviations

COSY: COntrolling SYstem

HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale

LAA : Loi fédérale sur l'assurance-accidents

Ldét : Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles des salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (loi sur les travailleurs détachés)

LaLDétLTN: Loi d'application de la loi fédérale sur les travailleurs détachés et de la loi fédérale sur le travail au noir

LExpI : Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)

LTN : Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)

LTr : Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

MSST : Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

OCS : Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)

OPAM : Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs

OTR : Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)

OUC : Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)

OVS: Observatoire valaisan de la santé

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -10'335'400 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -13'396'095 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 3'060'695 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	19'130'763.60	19'064'800	20'016'900	952'100
30 Charges de personnel	11'238'038.78	11'835'800	12'064'400	228'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'679'385.35	7'027'300	7'516'700	489'400
34 Charges financières	103'133.28	61'200	307'600	246'400
39 Imputations internes	110'206.19	140'500	128'200	-12'300
4 Revenus	30'135'063.97	28'775'800	30'352'300	1'576'500
42 Taxes	30'086'556.65	28'661'600	30'303'400	1'641'800
44 Revenus financiers	48'507.32	114'200	48'900	-65'300
Excédent de revenus	11'004'300.37	9'711'000	10'335'400	624'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	11'004'300.37	9'711'000	10'335'400	624'400

Remarques

Rubr. 31: +489'400

Augmentation des charges liées aux dossiers clients (frais de port et de notification, service de distribution spéciale des actes de poursuite, etc.) en prenant en compte l'évolution du compte 2019. Des frais ont été prévus pour la mise en place de la nouvelle organisation du service. A noter, qu'au compte 2019, les charges pour la gérance et l'entretien des immeubles du SPF, ont été nouvellement facturées sur cette rubrique. A l'instant, le Service immobilier et patrimoine n'a pas encore introduit de budget 2021 sur cette rubrique.

Rubr. 34: +246'400

Augmentation du budget suite à l'introduction des intérêts négatifs sur les comptes de liquidité des offices des poursuites et faillites.

Rubr. 42: +1'641'800

Augmentation des émoluments et des frais à récupérer dans les dossiers clients (contrepartie des charges enregistrés sous la rubrique 31) pour tenir compte de l'évolution du volume d'affaires enregistrées au compte 2019.

Rubr. 44: -65'300



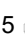


Adaptation du budget par rapport au compte 2019.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	95.45	95.45	95.45

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Procéder au recouvrement forcé des créances		
Sous-objectifs politiques		
1	Traiter les opérations de poursuites	
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires	
Mesures prioritaires		
	Délai	
<i>ad1</i>	1 Deuxième phase de la mise en place progressive de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des poursuites décidée par le Parlement le 13 septembre 2019	31.12.2021
	2 Fusion des bases de données informatiques des poursuites pour correspondre à la nouvelle organisation	31.12.2021
	3 Mise en place de mesures visant à faire face à une probable très forte progression du nombre de poursuites suite à la pandémie COVID-19	31.12.2021
	4 Mise en place d'un système de facturation interne pour supprimer les mouvements financiers avec le Service cantonal des contributions	31.12.2021
	5 Rodage du système de gestion électronique des documents	31.12.2021
<i>ad2</i>	6 Deuxième phase de la mise en place progressive de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des faillites décidée par le Parlement le 13 septembre 2019	31.12.2021
	7 Fusion des bases de données informatiques des faillites pour correspondre à la nouvelle organisation	31.12.2021
	8 Mise en place de mesures visant à faire face à une probable très forte progression du nombre de faillites suite à la pandémie COVID-19	31.12.2021

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Délai pour la deuxième phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des poursuites			31.12.21	
2 Délai pour la fusion des bases de données informatiques des poursuites pour correspondre à la nouvelle organisation			31.12.21	
3  Nombre de poursuites	179'412	178'100	180'688	2'588
4  Nombre de poursuites traitées par collaborateur(-trice)	2'779	2'740	2'792	52
5  Nombre de plaintes 17 LP admises	17	→	→	
6 Nombre de saisies traitées par collaborateur(-trice) (chiffre 2019 : 4'219, nouvel indicateur 2021)			4'322	
7 Délai pour la mise en place d'un système de facturation interne pour supprimer les mouvements financiers avec le Service cantonal des contributions			31.12.21	
8 Délai pour le rodage du système de gestion électronique des documents			31.12.21	
<i>ad2</i> 9 Délai pour la deuxième phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des faillites			31.12.21	
10 Délai pour la fusion des bases de données informatiques des faillites pour correspondre à la nouvelle organisation			31.12.21	
11  Nombre de faillites prononcées par le Juge	504	464	543	79
12  Nombre de faillites traitées par collaborateur(-trice)	23.7	22	26	4
13 Nombre de faillites liquidées	431	400	462	62
14 Nombre de faillites ouvertes depuis plus qu'une année (chiffre 2019 : 131, nouvel indicateur 2021)			136	
15 Nombre de faillites traitées par une administration spéciale	10	→	→	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Traitement des opérations de poursuites	15'124'631	28'520'726	-13'396'095
P1101 Traitement administratif	5'204'008	10'012'331	-4'808'323
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	5'533'000	10'316'211	-4'783'211
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'645'261	3'034'227	-1'388'966
P1104 Gestion comptable et financière	2'742'362	5'157'957	-2'415'595
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	4'892'269	1'831'574	3'060'695
P1201 Traitement administratif	1'773'002	610'958	1'162'044
P1202 Opérations de liquidation	2'599'976	916'252	1'683'724
P1203 Gestion comptable et financière	519'291	304'364	214'927
Total	20'016'900	30'352'300	-10'335'400
Remarques			
<p>L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'économie et par conséquent sur les activités du Services des poursuites et faillites pour 2021 est difficile à évaluer. Une augmentation marquée du nombre de cas dans les deux secteurs est attendue. Le service est en phase de réorganisation et fonctionne déjà à pleine capacité. Il a requis des postes de durée déterminée pour faire face aux conséquences de la crise. Une période de formation doit être prise en compte lors de ces engagements. Il est indispensable de mettre à disposition, si besoin, les ressources en personnel nécessaires.</p>			

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 45'693'400 net

GP 11 Action culturelle générale Fr. 12'061'416 net	GP 12 Archives Fr. 2'054'691 net	GP 13 Bibliothèques et médiathèques Fr. 10'700'533 net	GP 14 Musées Fr. 6'939'763 net
GP 15 Encourager les activités culturelles Fr. 12'016'405 net	GP 16 Patrimoine culturel et institutions Fr. 636'701 net	GP 17 Archéologie Fr. 1'283'891 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	36'646'986.79	40'735'200	54'559'600	13'824'400
30 Charges de personnel	15'074'191.30	14'939'900	15'515'200	575'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'728'000.31	8'814'900	11'570'400	2'755'500
34 Charges financières	445.30	400	400	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	168'229.50	2'889'600	12'209'600	9'320'000
36 Charges de transferts	11'706'113.00	13'011'500	14'031'500	1'020'000
39 Imputations internes	970'007.38	1'078'900	1'232'500	153'600
4 Revenus	4'642'914.63	5'728'000	8'866'200	3'138'200
42 Taxes	628'868.40	597'900	624'600	26'700
44 Revenus financiers	0.00	0	2'500	2'500
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'913'508.88	3'180'100	6'037'100	2'857'000
46 Revenus de transferts	1'407'171.35	1'270'000	1'261'000	-9'000
48 Revenus extraordinaires	100'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	593'366.00	680'000	941'000	261'000
Excédent de charges	32'004'072.16	35'007'200	45'693'400	10'686'200
5 Dépenses d'investissement	138'679.30	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	127'527.30	0	0	0
55 Participations et capital social	11'152.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	138'679.30	0	0	0
Insuffisance de financement	32'142'751.46	35'007'200	45'693'400	10'686'200

Remarques

Rubr. 31: +2'755'500

Augmentation de 2.5 mios pour les travaux de fouilles de l'Office cantonal d'Archéologie (OCA) financés par le Fonds de l'archéologie et augmentation de l'enveloppe budgétaire du service (chantier des collections des Musées cantonaux, système informatique Médiathèque Valais et données de géoinformation des Archives cantonales)

Rubr. 35: +9'320'000

Dotation au fonds financier de l'Archéologie (8 mios) et au fonds des manifestations (dispositif culture et économie)

Rubr. 36: +1'020'000

Réactivation du fonds culture et économie (600'000), augmentation des dispositifs EAC - écoles de musique, intégration des seniors et arts digitaux, nouvelle législation sur la sauvegarde du patrimoine

Rubr. 45: +2'857'000

Prélèvements aux fonds nouvellement dotés OCA (2.5 mios), fonds des manifestations pour culture et économie

SERVICE DE LA CULTURE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	92.70	99.70	102.10

Nombre de postes à l'organigramme






Remarques
1.0 EPT Bibliothécaire - médiation culturelle (allemand) 0.7 EPT Chargé(e) de communication et de promotion 0.7 EPT Transfert d'assistant en information documentaire du Service de la mobilité au Service de la culture, Archives

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.</p>
Sous-objectifs politiques
1 Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent 2 Favoriser, pour la société valaisanne, les habitants et les hôtes du Valais, les possibilités de s'interroger, de se connaître et de s'exprimer dans leur diversité contemporaine et leurs dimensions historiques 3 Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux 4 Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines 5 Connaître le patrimoine archéologique par des prospections, des fouilles et des études et le faire connaître et le valoriser par des publications, des exposés et des visites 6 Favoriser de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics 7 Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population 8 Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social

SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Renforcement des ressources humaines au sein des institutions culturelles pour tenir compte des priorités qui leur sont attribuées et poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action Bilinguisme	31.12.2021
<i>ad2</i> 2 Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la valorisation du patrimoine archéologique en Valais (Stratégie archéologie 2025)	31.12.2021
<i>ad3</i> 3 Mise en œuvre d'une nouvelle législation concernant les interventions artistiques dans les constructions publiques	31.12.2021
<i>ad4</i> 4 Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle législation concernant la sauvegarde du patrimoine culturel mobilier, documentaire, immatériel et linguistique	31.12.2021
<i>ad4</i> 5 Mise en œuvre des outils et des processus de collecte et de conservation des archives électroniques des unités administratives de l'Etat du Valais, de manière à garantir la sécurité du droit et la continuité des affaires, ainsi que le renforcement des dispositifs de numérisation et de microfilmage	31.12.2021
<i>ad5</i> 6 Mise en place d'une structure de direction et d'organisation ad hoc pour la conduite des chantiers de fouilles autoroutières Sierre-est/Susten Ost et réalisation des fouilles sur le site de l'EMS-Naters	31.12.2021
<i>ad6</i> 7 Poursuite des travaux préparatoires pour le Pôle muséal	31.12.2021
<i>ad6</i> 8 Préparation du transfert des collections des Musées et des collections sensibles de l'Archéologie cantonale dans le dépôt Agroscope	31.12.2021
<i>ad6</i> 9 Préparation de la mise en œuvre d'un nouveau système informatique pour la Médiathèque et le réseau des bibliothèques valaisannes	31.12.2021
<i>ad7</i> 10 Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif de soutien aux activités culturelles à destination des seniors, élaboration du programme de soutien aux arts numériques	31.12.2021
<i>ad8</i> 11 Renforcement des synergies entre culture et économie, en particulier dans la perspective d'un dispositif incitatif au développement de projets d'économie culturelle et créative	31.12.2021

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	44	20	20	0
ad2 2 Nombre annuel d'actions de médiation des Arsenaux	263	270	270	0
ad3 3 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	419	420	400	-20
4 Montant annuel moyen par dossier soutenu	8'094	8'500	9'000	500
5 Résorption des reports de soutien selon rapport ICF 2017/60 (nouvel indicateur dès 2019)	-200'000	-200'000	0	200'000
ad4 6 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque Valais	89%	85%	90%	5%
7 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais conservés dans des locaux de stockage sûrs	65%	100%	100%	0%
8 Nombre annuel de bourses de soutien à la recherche	3	4	4	0
ad5 9 Nombre de dossiers de construction analysés par année (2019 : 429)		400	400	0
10 Nombre de surveillances, sondages, et fouilles archéologiques (2019: 183)		100	100	0
11 Nombre d'objets "Archéologie" étudiés dans l'année (2019: 12)		10	18	8
ad6 12  Nombre annuel de visiteurs de la Médiathèque Valais	618'685	586'000	596'000	10'000
13  Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	97.94%	97.7%	97.7%	0%
14  Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	76.61%	78.5%	75%	-3.5%
15  Nombre de prêts annuels de la Médiathèque Valais (eBooks inclus)	986'181	921'000	948'000	27'000
16  Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (expositions permanentes et temporaires)	49'800	45'000	43'000	-2'000
ad7 17 Nombre de projets Art en partage soutenus (nouvel indicateur dès 2019)	13	10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Action culturelle générale	12'076'416	15'000	12'061'416
P1101 Action culturelle générale	12'074'352	15'000	12'059'352
P1102 Collections	516		516
P1103 Produits et production	516		516
P1104 Publics	516		516
P1105 Culture et outils numériques	516		516
GP12 Archives	2'222'991	168'300	2'054'691
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'222'991	168'300	2'054'691
GP13 Bibliothèques et médiathèques	11'143'733	443'200	10'700'533
P1301 Médiathèque Valais	2'518'530	24'500	2'494'030
363 Participation du Valais à RERO	320'000		320'000
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	269'000		269'000
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	520'000		520'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'409'530	24'500	1'385'030
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'974'755	253'000	3'721'755
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'184'357	46'900	1'137'457
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'040'414	82'900	1'957'514
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	984'705	23'300	961'405
P1306 eMédiathèque Valais	440'972	12'600	428'372
GP14 Musées	7'263'963	324'200	6'939'763
P1401 Musées cantonaux	1'797'036	43'700	1'753'336
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
363 Jardin botanique de Champex	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'372'036	43'700	1'328'336
P1402 Musée d'art	787'352	125'600	661'752
P1403 Musée d'histoire	887'449	82'500	804'949
P1404 Musée de la nature	541'991	37'400	504'591
P1405 Publics et médiation	1'865'487	2'000	1'863'487
P1406 Collections	1'384'648	33'000	1'351'648
GP15 Encourager les activités culturelles	13'749'805	1'733'400	12'016'405
P1501 Soutien aux activités culturelles	8'388'034	1'733'400	6'654'634
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales	190'000		190'000
363 Activités culturelles dans les écoles communales	285'000		285'000
363 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'696'100		3'696'100
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		646'000	-646'000
498 Soutien des activités culturelles de tiers		434'000	-434'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'216'934	653'400	3'563'534
P1502 Soutien aux formations culturelles	5'361'771		5'361'771
363 Ecoles de musique et formation culturelle	5'245'000		5'245'000
Solde dépenses/recettes du produit	116'771		116'771
GP16 Patrimoine culturel et institutions	1'150'701	514'000	636'701
P1601 Sauvegarde du patrimoine culturel	1'098'640	507'000	591'640
P1602 Les Vallesiana	52'061	7'000	45'061

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP17 Archéologie	6'951'991	5'668'100	1'283'891
P1701 Archéologie	6'951'991	5'668'100	1'283'891
313 Elaborations et études	1'553'000		1'553'000
313 Fouilles	3'700'000		3'700'000
313 Médiation et publications	30'600		30'600
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'668'391	5'268'100	-3'599'709
Total	54'559'600	8'866'200	45'693'400

OP 1
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'457'600 net

GP 11
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'457'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	1'172'162.68	1'331'800	1'463'300	131'500
30 Charges de personnel	516'585.25	527'700	649'600	121'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	353'812.78	361'000	371'500	10'500
36 Charges de transferts	300'000.00	440'000	440'000	0
39 Imputations internes	1'764.65	3'100	2'200	-900
4 Revenus	4'440.00	12'800	5'700	-7'100
42 Taxes	4'425.00	12'800	5'700	-7'100
49 Imputations internes	15.00	0	0	0
Excédent de charges	1'167'722.68	1'319'000	1'457'600	138'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'167'722.68	1'319'000	1'457'600	138'600

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	3.40	3.40	4.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

0.8 EPT: mise en oeuvre de la Convention d'Istanbul et de la Loi sur les violences domestiques (0.5 EPT collab. scientifique, 0.3 EPT juriste)

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun-e de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre les violences domestiques, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en favorisant l'accompagnement des auteur-e-s et en développant une politique d'information/sensibilisation

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail (égalité salariale) et dans les instances politiques (élections communales et cantonales)				31.12.2021
ad2	2 Information et conseil aux familles (adaptation du "guide" sur internet)				31.12.2021
	3 ★ Promotion des mesures présentées dans le rapport sur les familles valaisannes 2018				31.12.2021
ad3	4 Information/sensibilisation sur la thématique des violences domestiques ainsi que coordination du réseau cantonal contre les violences domestiques (VD)				31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs		Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1	1 🏠 Pourcentages des femmes en politique : Conseils Communaux 2016 22.6% / Grand Conseil 2017 19.2% (indicateur nouveau dès 2020)		↗	↗	
	2 Nb d'actions/événements/projets mis en place + Nb d'interventions (médias, conférence, etc.) (2019 = 25, beaucoup de sollicitations durant l'année marquée par les actions du 14 juin)	25	10	15	5
ad2	3 Mise en place des mesures du rapport sur les familles 2018 (indicateur nouveau dès 2020)		2	2	0
	4 🏠 Nb de consultations des informations pour les familles sur le site de l'OCEF (2019 = 42'000)		35'000	45'000	10'000
ad3	5 🏠 Cas de violences domestiques (2019 = 366 interventions de police, 0 homicide, 921 infractions) (indicateur nouveau dès 2020)		↗	↗	
	6 Nb d'entretiens obligatoires et de mesures d'accompagnement des auteur-e-s et victimes sur base volontaire	280	200	300	100
	7 Nb de rencontres du réseau contre VD (groupes régionaux, commission) (2019 = 10)		8	10	2

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques	1'463'300	5'700	1'457'600
P1101 Egalité	342'977	1'600	341'377
P1102 Famille	261'459	1'500	259'959
P1103 Violence domestique	858'864	2'600	856'264
Total	1'463'300	5'700	1'457'600

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	117'502'748.70	120'934'000	124'795'000	3'861'000
36 Charges de transferts	117'502'748.70	120'934'000	124'795'000	3'861'000
4 Revenus	65'957'892.80	67'417'000	69'554'500	2'137'500
46 Revenus de transferts	65'957'892.80	67'417'000	69'554'500	2'137'500
Excédent de charges	51'544'855.90	53'517'000	55'240'500	1'723'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	51'544'855.90	53'517'000	55'240'500	1'723'500

Remarques

Rubr. 36: +3'861'000

L'augmentation observée est due à l'augmentation des charges sur les prestations complémentaires (+3.6 mios) et sur les frais de gestion (+0.2 mio).

Rubr. 46: +2'137'500

L'augmentation des revenus est due à l'augmentation proportionnelle de la participation fédérale pour le financement des prestations complémentaires (+1.4 mio) et de la participation des communes en vertu de la loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle (+0.7 mio).

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

363	Allocations familiales pour les non-actifs (AFNA) et allocations familiales complémentaires agricoles	6'950'000
	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'300'000
	Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	4'795'000
	Prestations complémentaires AVS et AI	111'750'000
		124'795'000
463	Subventions communales pour les frais de gestion	951'000
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	21'693'500
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	23'735'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	21'805'000
	Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'370'000
		69'554'500

Remarques

Abréviations

AI : Assurance-invalidité

AFI: Allocations familiales pour agriculteurs indépendants

AVS : Assurance-vieillesse et survivants

CCCVS: Caisse de compensation du canton du Valais

OFAS: Office fédéral des assurances sociales

PC : Prestations complémentaires

Département de l'économie et de la formation (DEF)
Compte 2019
Fr.

Budget 2020
Fr.

Budget 2021
Fr.

Ecart 20/21
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'253'472'697.57	1'317'800'800	1'341'416'200	23'615'400
Revenus et recettes	539'208'315.90	568'585'900	563'323'400	-5'262'500
Insuffisance de financement	714'264'381.67	749'214'900	778'092'800	28'877'900

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et des affaires juridiques de la formation	18'567'104.48	19'062'800	19'912'800	850'000
Service juridique des affaires économiques	963'788.44	943'900	937'200	-6'700
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	28'825'232.10	32'190'000	37'284'300	5'094'300
Service de l'industrie, du commerce et du travail	7'347'200.34	6'129'200	6'523'500	394'300
Service de l'agriculture	29'353'253.41	28'124'900	27'979'800	-145'100
Service de l'enseignement	376'891'992.50	395'295'500	404'390'300	9'094'800
Service de la formation professionnelle	73'039'052.64	73'543'600	74'104'600	561'000
Service des hautes écoles	134'628'604.11	147'073'800	150'717'300	3'643'500
Service cantonal de la jeunesse	44'648'153.65	46'851'200	56'243'000	9'391'800
Insuffisance de financement	714'264'381.67	749'214'900	778'092'800	28'877'900

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	587'937'412.48	606'481'700	616'916'700	10'435'000
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	39'026'986.95	36'600'300	39'424'100	2'823'800
34	Charges financières	2'125.11	4'600	6'300	1'700
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'483'404.10	8'469'000	9'908'000	1'439'000
36	Charges de transferts	331'706'247.28	350'795'700	371'723'000	20'927'300
37	Subventions redistribuées	194'546'593.92	198'493'700	195'285'000	-3'208'700
38	Charges extraordinaires	3'689'274.74	417'000	417'000	0
39	Imputations internes	14'852'054.21	12'899'100	11'720'400	-1'178'700
40	Revenus fiscaux	1'476'892.18	1'636'600	1'634'800	-1'800
41	Patentes et concessions	31'873'592.50	30'800'000	30'900'000	100'000
42	Taxes	34'756'729.67	35'788'100	36'623'500	835'400
43	Revenus divers	161'313.38	580'000	400'000	-180'000
44	Revenus financiers	1'727'910.74	2'601'200	1'630'700	-970'500
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'932'268.99	5'264'400	5'125'200	-139'200
46	Revenus de transferts	203'168'625.27	202'816'200	206'834'200	4'018'000
47	Subventions à redistribuer	194'546'593.92	198'493'700	195'285'000	-3'208'700
48	Revenus extraordinaires	3'536'813.08	11'206'000	9'648'500	-1'557'500
49	Imputations internes	12'779'198.35	11'479'400	10'600'900	-878'500
	Total charges	1'180'244'098.79	1'214'161'100	1'245'400'500	31'239'400
	Total revenus	486'959'938.08	500'665'600	498'682'800	-1'982'800
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	693'284'160.71	713'495'500	746'717'700	33'222'200

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	254'629.37	104'500	107'500	3'000
52	Immobilisations incorporelles	83'168.81	35'000	62'000	27'000
54	Prêts	33'932'738.00	56'450'200	54'065'200	-2'385'000
56	Propres subventions d'investissement	27'880'196.60	37'480'400	32'281'000	-5'199'400
57	Subventions d'investissement redistribuées	10'603'095.00	9'569'600	9'500'000	-69'600
58	Investissements extraordinaires	474'771.00			
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73			
63	Subventions d'investissement acquises	7'337'047.57	24'892'500	21'639'000	-3'253'500
64	Remboursements de prêts	34'100'246.52	33'048'200	33'111'600	63'400
65	Transferts de participations	1.00			
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	207'650.00	410'000	390'000	-20'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	10'603'095.00	9'569'600	9'500'000	-69'600
	Total dépenses	73'228'598.78	103'639'700	96'015'700	-7'624'000
	Total recettes	52'248'377.82	67'920'300	64'640'600	-3'279'700
	Investissements nets	20'980'220.96	35'719'400	31'375'100	-4'344'300

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination
administrative et aides à la
formation
Fr. 19'912'800 net

GP 11
Appui et coordination
administrative
Fr. 3'973'455 net

GP 12
Aides à la formation
Fr. 15'939'345 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	22'491'003.63	22'565'200	22'958'200	393'000
30 Charges de personnel	3'744'036.30	3'931'800	3'974'100	42'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	770'269.89	580'800	834'500	253'700
36 Charges de transferts	17'956'704.00	18'011'000	18'111'000	100'000
39 Imputations internes	19'993.44	41'600	38'600	-3'000
4 Revenus	1'617'024.38	1'602'400	1'550'400	-52'000
40 Revenus fiscaux	8.00	0	0	0
42 Taxes	54'260.53	42'400	44'400	2'000
44 Revenus financiers	456'947.85	520'000	456'000	-64'000
46 Revenus de transferts	1'049'808.00	1'040'000	1'050'000	10'000
49 Imputations internes	56'000.00	0	0	0
Excédent de charges	20'873'979.25	20'962'800	21'407'800	445'000
5 Dépenses d'investissement	2'573'529.00	3'600'000	3'600'000	0
54 Prêts	2'573'529.00	3'600'000	3'600'000	0
6 Recettes d'investissement	4'880'403.77	5'500'000	5'095'000	-405'000
64 Remboursements de prêts	4'880'403.77	5'500'000	5'095'000	-405'000
Recettes nettes d'investissement	2'306'874.77	1'900'000	1'495'000	-405'000
Insuffisance de financement	18'567'104.48	19'062'800	19'912'800	850'000

Remarques

Rubrique 31 : L'écart s'explique par la budgétisation de mandats de la Déléguée à l'économie et à l'innovation concernant l'aéroport de Sion et de mandats concernant les dossiers en cours du Département.

Rubrique 36 : L'augmentation du budget s'explique par l'octroi d'une subvention concernant la communication du Campus Energypolis à The Ark gérée par la Déléguée à l'économie et à l'innovation.

Rubrique 44 : La diminution des recettes s'explique par l'ajustement des intérêts sur les prêts d'études sur la base du compte 2019.

Rubrique 46 : La différence s'explique par l'adaptation des recettes sur la base du compte 2019 (Subvention fédérale aux aides à la formation).

Rubrique 64 : L'écart s'explique par l'ajustement des remboursements des prêts d'études sur la base des comptes des dernières années.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	24.50	24.50	25.80

Nombre de postes à l'organigramme

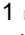




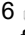

Remarques
+0.3 Secrétaire-assistante (PS0001) +0.2 Collaborateur administratif (P1102) +0.1 Juriste (P1103) +1.2 Collaborateur scientifique (P1106) +0.5 Traductrice (P1107) -1.0 Transfert de l'ancien poste de Délégué à la formation au DSIS / PC.

OBJECTIF POLITIQUE	
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer les tâches d'état-major en particulier :
1.1	Assumer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales [PIP]
2	Conseiller et soutenir le Chef de Département sur les questions liées à l'économie et à l'innovation
2.1	Etre l'interlocuteur privilégié pour les entreprises stratégiques établies sur le territoire cantonal et faciliter leurs relations avec l'Administration cantonale
2.2	Gérer et piloter pour le Département les projets d'importance stratégique du canton notamment le Campus Energypolis
3	Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service
4	Soutenir les services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, conseiller juridiquement le Chef de département et les services de la formation, prendre position sur les recours, émettre des avis de droit
5	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel (apprentissage) ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes [PIP]
6	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département

Mesures prioritaires	Délai
ad2 1 ★ Poursuite du développement du "Campus Energypolis" et mise en place d'une antenne valaisanne du "Switzerland Innovation Park Network West EPFL" (SIP WEST) - Message Campus santé Valais // Wallis (2020/21) - Définition du modèle « SIP WEST VS » (2021) - Renforcement de la communication portant sur le campus Energypolis (2021)	31.12.2022
2 ★ Transformation de l'aéroport de Sion en un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du canton - Adaptation de la gouvernance du projet (nouveau leadership) et accompagnement (plus service leader) (2021).	31.12.2022
ad3 3 Pilotage et coordination du déploiement M365 pour l'école valaisanne Scolarité obligatoire et secondaire général : 2020 Formation professionnelle 2020-2021	30.06.2021
ad5 4 Mise en application de la loi d'adhésion à l'accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études et de la révision de la loi cantonale sur les allocations de formation	31.07.2021

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad5 1  Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	4'998	4'950	4'996	46
2  Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	4'082	4'000	4'000	0
3  Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'991	2'950	2'950	0
4  Montant brut des prêts (y.c. transitoires)	2'573'529	3'600'000	3'600'000	0
5  Montant brut des bourses (y.c. transitoires)	17'931'704	17'986'000	17'986'000	0
6  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)	59%	58%	58%	0%
7  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais	62%	60%	60%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Appui et coordination administrative	3'999'550	26'095	3'973'455
P1101 État-major du département	1'424'811	13'525	1'411'286
P1102 Déléguée à l'économie et à l'innovation	626'505	1'380	625'125
P1103 Affaires juridiques de la formation	623'966	4'621	619'345
P1104 Comptabilité de la formation	699'360	3'664	695'696
P1105 Coordination informatique du département	131'955	692	131'263
P1106 Coordination RH du personnel enseignant	290'298	1'521	288'777
P1107 Traductions du département	202'655	692	201'963
GP12 Aides à la formation	22'558'650	6'619'305	15'939'345
P1201 Bourses et prêts d'études	22'558'650	6'619'305	15'939'345
363 Subventions accordées pour les bourses d'études	18'011'000		18'011'000
440 Intérêts sur les prêts d'études		456'000	-456'000
463 Subventions fédérales		1'050'000	-1'050'000
547 Prêts d'études accordés	3'600'000		3'600'000
647 Remboursements des prêts d'études		5'095'000	-5'095'000
Solde dépenses/recettes du produit	947'650	18'305	929'345
Total	26'558'200	6'645'400	19'912'800

OP 1
Assurer les tâches juridiques des
affaires économiques
Fr. 937'200 net

GP 11
Droit économique
Fr. 810'327 net

GP 12
Droit foncier rural et bail à ferme
Fr. 126'873 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	1'321'123.94	1'369'800	1'341'000	-28'800
30 Charges de personnel	1'185'040.15	1'226'500	1'226'200	-300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	39'486.66	42'000	57'000	15'000
36 Charges de transferts	37'784.45	78'000	38'000	-40'000
39 Imputations internes	58'812.68	23'300	19'800	-3'500
4 Revenus	357'335.50	425'900	403'800	-22'100
40 Revenus fiscaux	14'624.00	16'000	14'000	-2'000
42 Taxes	342'711.50	409'900	389'800	-20'100
Excédent de charges	963'788.44	943'900	937'200	-6'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	963'788.44	943'900	937'200	-6'700

Remarques

Rubrique : 36 : En 2019 il était prévu de renouveler la plateforme SIMAP. Pour le financement de ce renouvellement, il fallait s'attendre à une augmentation des contributions annuelles des cantons. Suite à des modifications du projet, il n'y a pas eu de coûts supplémentaires pour les cantons en 2019. Ces coûts devraient être engagés probablement en 2022 et 2023. L'écart dans la rubrique 36 provient de ce report des coûts.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	7.60	7.60	7.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer le suivi juridique des affaires économiques		
Sous-objectifs politiques		
1	Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics par le conseil juridique, l'information et le contrôle. [PIP]	
2	Instruire les recours dans les domaines de compétences du service et préparer les projets de décision pour le Conseil d'Etat.	
3	Assurer le conseil juridique concernant des affaires économiques.	
4	Gérer des projets de législations et participer à de tels projets. (GP11)	
5	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et par l'information dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) et prendre les décisions se basant sur lesdites lois.	
Mesures prioritaires		Délaï
ad1	1 Amélioration de la qualité des procédures d'adjudication par des conseils adéquats et des informations spécifiques.	31.12.2021
	2 Réalisation de contrôles ponctuels de procédures d'adjudication.	31.12.2022
	3 ★ Optimisation du contrôle des marchés publics et des mesures de lutte contre le dumping salarial et le travail au noir et maintien d'une attitude exemplaire de l'Etat dans son rôle de mandat - Application du nouveau mécanisme de contrôle en ce qui concerne la publication des décisions d'adjudication (délai: 31 décembre 2021) - Evaluation d'une simplification du nouveau mécanisme de contrôle en ce qui concerne la publication des décisions d'adjudication (délai: 31 décembre 2021)	31.12.2022
ad2	4 Traitement rapide des recours traités par le SJAE.	31.12.2021
ad3	5 Traitement des demandes juridiques dans le domaine du droit économiques.	31.12.2021
ad4	6 ★ Révision de la loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics - Suivi du processus législatif parlementaire (délai: 31 décembre 2021) - Préparation de la mise en oeuvre de la nouvelle législation (délai: 31 décembre 2021)	31.12.2021
ad5	7 Traitement rapide des dossiers de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA).	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Transparence concernant la publication des décisions d'adjudication sur SIMAP.	250	100%	100%	0%
2 Rapport sur les effets du nouveau mécanisme de contrôle et évaluation des éventuelles améliorations.			1	
3 Nombre d'informations spécifiques.			2	
4 Nombre de contrôles ponctuels des procédures marchés publics effectués.	46	50	50	0
<i>ad2</i> 5 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre.	75%	90%	90%	0%
6 Equilibre entre le nombre de recours déposés en moyenne les 4 dernières années et le nombre de décisions rendues durant l'année (moyenne des années 2016-2019, 103 recours déposés).			5%	
<i>ad3</i> 7 Nombre des demandes juridiques traitées.	250	200	200	0
<i>ad4</i> 8 Participation aux séances de la commission parlementaires.			100%	
9 Elaboration d'un concept de formation.			1	
<i>ad5</i> 10 Pourcentage des dossiers traités dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA)(réception d'environ 2'000 dossiers par année).	100%	100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Droit économique	816'180	5'853	810'327
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	816'180	5'853	810'327
363 SIMAP/ Conférence des marchés publics	38'000		38'000
Solde dépenses/recettes du produit	778'180	5'853	772'327
GP12 Droit foncier rural et bail à ferme	524'820	397'947	126'873
P1201 Droit foncier rural et bail à ferme	524'820	397'947	126'873
402 Autres impôts directs		14'000	-14'000
421 Emoluments de décision		380'000	-380'000
Solde dépenses/recettes du produit	524'820	3'947	520'873
Total	1'341'000	403'800	937'200

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 37'284'300 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 20'973'703 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 7'355'335 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 8'437'031 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 518'231 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	36'706'821.88	32'948'600	39'597'700	6'649'100
30 Charges de personnel	3'201'786.30	3'269'000	3'503'400	234'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'094'000.80	950'000	1'050'000	100'000
34 Charges financières	1'028.69	0	1'500	1'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'000'000.00	1'000'000	2'500'000	1'500'000
36 Charges de transferts	27'090'672.87	27'088'000	32'116'500	5'028'500
37 Subventions redistribuées	233'310.40	210'700	0	-210'700
38 Charges extraordinaires	2'577'000.00	417'000	417'000	0
39 Imputations internes	1'509'022.82	13'900	9'300	-4'600
4 Revenus	7'964'430.28	11'791'600	11'346'400	-445'200
42 Taxes	151'059.35	130'900	116'400	-14'500
43 Revenus divers	7'642.05	0	0	0
44 Revenus financiers	375'385.78	350'000	380'000	30'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	109'457.05	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'593'144.70	3'100'000	2'850'000	-250'000
47 Subventions à redistribuer	233'310.40	210'700	0	-210'700
48 Revenus extraordinaires	3'000'000.00	8'000'000	8'000'000	0
49 Imputations internes	1'494'430.95	0	0	0
Excédent de charges	28'742'391.60	21'157'000	28'251'300	7'094'300
5 Dépenses d'investissement	26'247'720.50	55'455'200	50'090'200	-5'365'000
54 Prêts	20'830'200.00	44'255'200	41'090'200	-3'165'000
56 Propres subventions d'investissement	5'417'520.50	11'200'000	9'000'000	-2'200'000
6 Recettes d'investissement	26'164'880.00	44'422'200	41'057'200	-3'365'000
63 Subventions d'investissement acquises	5'751'450.00	24'434'000	20'520'900	-3'913'100
64 Remboursements de prêts	20'207'546.00	19'618'200	20'186'300	568'100
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	205'884.00	370'000	350'000	-20'000
Dépenses nettes d'investissement	82'840.50	11'033'000	9'033'000	-2'000'000
Insuffisance de financement	28'825'232.10	32'190'000	37'284'300	5'094'300

Remarques
Rubrique 35 : En 2021, une attribution d'un montant de CHF 1'500'000 est prévue au Fonds culture et tourisme.
Rubrique 36 : L'augmentation des dépenses par rapport au budget 2020 provient d'un montant de CHF 2 mios pour une subvention de fonctionnement annuelle durant 5 ans allouée en faveur du financement du parc de l'innovation (cf. décision GC juin 2020), de CHF 1.5 mios pour VWP (cf. décision GC mars 2020), de CHF 2 mios à CCF SA pour la provision LERM et le solde par une diminution de dépenses de la rubrique.
Rubriques 37-47 : Ce montant de CHF 210'700 correspondait à l'inscription au budget en rubriques 37-47 du financement de la Confédération au projet UNESCO SAJA.
Rubrique 46 : Cette diminution de recettes provient d'une baisse de revenus en lien avec le nouveau programme NPR 2020-2023 de la Confédération.
Rubrique 48 : Prélèvement au Fonds du 21ème siècle pour financer les aides aux remontées mécaniques octroyées par CCF SA (cf. rubriques 36 et 56).
Rubrique 54 : Les disponibilités en 2021 sont inférieures à celles de 2020 suite au remboursement de la part fédérale du PMO2016-2019 non engagée pour un montant de CHF 4 mios. La différence est compensée partiellement par des annuités (parts cantonales) supplémentaires estimées en rubrique 64 et par des versements du SECO pour le nouveau PMO 2020-2023.
Rubrique 56 : En 2020, il était prévu un versement de 8 mios pour le financement LERM à CCF SA. Il se monte à CHF 6 mios en 2021 (cf. rubrique 48). Le solde de la diminution de dépenses correspond à une baisse de subventions d'investissement des dossiers NPR logement.
Rubrique 63 : La baisse de revenus de la part du SECO provient principalement du remboursement à effectuer sur les montants non engagés de la dernière convention-programme 2016-2019 de l'ordre de CHF 4 mios.
Rubrique 64 : La hausse des remboursements de prêts (LIM et NPR) de CHF 568'100 correspond à des annuités supplémentaires estimées en lien avec des prêts NPR.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	20.20	20.20	21.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Demandes de création de postes :
Collaborateur/trice économique (case manager) 0.8 EPT : Conduire des projets en matière de développement et promotion économique en lien avec la promotion économique cantonale et collaborer à l'élaboration de projets stratégiques développés au sein du SETI.
Collaborateur/trice économique (communication) 0.5 EPT : Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan de communication et marketing de la promotion économique cantonale et de la communication du SETI.

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté vers les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	Créer les conditions favorables à un développement économique durable 1.1. Adapter le cadre légal en vue d'un développement économique durable 1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques 1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation 1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières 1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres [PIP]
2	Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale 2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale 2.3. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement [PIP]
3	Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprises et la domiciliation d'investisseurs 3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton et contribuer à la promotion de la place économique valaisanne 3.2 Intensifier les relations à l'international 3.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes 3.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières [PIP]
4	Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients 4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais (la promotion économique cantonale) 4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais
Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 ★ Réorganisation de la promotion économique cantonale - Adaptations de l'organisation de la promotion économique cantonale en fonction de la révision de la LPolEco (2021)	31.12.2021
2 ★ Révision de la loi sur la politique économique cantonale - Finalisation et entrée en vigueur de la révision de la loi sur la politique économique cantonale (2021)	31.12.2021
3 ★ Adoption d'une stratégie pour un tourisme "4 saisons" - Mise en oeuvre de la stratégie (2021)	31.12.2022
4 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins	31.12.2022
ad2 5 ★ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Promotion économique 2020-2023 - Mise en oeuvre de la convention-programme NPR 2020-2023 (2021)	31.12.2023
★ : Mesure propre au programme gouvernemental	

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour le tourisme (Prêts L'Tour)	59%	55%	70%	15%
2 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour les remontées mécaniques (Prêts LERM)	2.2%	15%	10%	-5%
3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	15.83	20	20	0
4 🏠 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	126	125	125	0
5 Nbre d'entreprises basées sur les sites de la Fondation The Ark ou à Energypolis et qui sont impliquées dans des projets de la Fondation	6	3	5	2
6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	26	20	20	0
7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	23	20	20	0
<i>ad2</i> 8 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2020-2023		20%	40%	20%
9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	71	80	70	-10
10 🏠 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	-109	0	0	0
<i>ad3</i> 11 Nombre de partenariats de collaboration signés par des entreprises étrangères avec des entreprises ou instituts valaisans		3	3	0
12 Nombre de requêtes soumises par des entreprises établies en Valais ou étrangères à la recherche d'informations	109	50	50	0
13 Nombre d'entreprises étrangères implantées en Valais par le biais de réseaux de promotion		10	10	0
14 Montant (en mios) des investissements directs	2	2	2	0
15 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	27.3	25	25	0
<i>ad4</i> 16 Événements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	46	30	35	5
17 Taux de satisfaction des clients du SETI	88%	85%	85%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	31'334'964	10'361'261	20'973'703
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	329'234	257	328'977
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	1'204'377	80'432	1'123'945
363 Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	120'000		120'000
363 Observatoire du tourisme	325'000		325'000
Solde dépenses/recettes du produit	759'377	80'432	678'945
P1103 Contrats de prestations et participations	28'509'736	10'280'070	18'229'666
363 Antenne Région Valais romand (ARVR)	500'000		500'000
363 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000		200'000
363 Centre de cautionnement et de financement SA	2'600'000		2'600'000
363 CimArk SA	250'000		250'000
363 Conv.-prog. Renforcement du tissu industriel/digitalisation (The Ark)	3'200'000		3'200'000
363 IDIAP	300'000		300'000
363 Programmes d'accélération, d'incubation et d'innovation PME	1'500'000		1'500'000
363 RWO AG	300'000		300'000
363 RWO AG: Développement de compétences en management régional	100'000		100'000
363 Valais/Wallis Promotion	11'500'000		11'500'000
363 Versement à CCF SA de la 1ère tranche de la provision d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	2'000'000		2'000'000
445 Revenus des participations		380'000	-380'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'900'000	-1'900'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer les aides aux remontées mécaniques (LERM)		8'000'000	-8'000'000
565 Versement à CCF SA de la 2ème tranche d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	6'000'000		6'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	59'736	70	59'666
P1104 Relations hors canton	1'192'052	385	1'191'667
363 CDEP-SO	285'000		285'000
363 Espace Mont-Blanc	100'000		100'000
363 INTERREG V	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	407'052	385	406'667
P1105 Services et orientation	99'565	117	99'448

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	49'385'025	42'029'690	7'355'335
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	34'911'877	31'603'832	3'308'045
351 Dotation à la provision pour pertes sur créances LIM/NPR	1'000'000		1'000'000
363 Convention-Programme NPR (CH+VS)	1'900'000		1'900'000
363 Projets San Gottardo	250'000		250'000
363 Unesco SAJA	100'000		100'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		950'000	-950'000
544 Prêts NPR	1'500'000		1'500'000
545 Prêts NPR	29'590'200		29'590'200
630 Conv.-prog. NPR (moyens fédéraux disponibles)		20'520'900	-20'520'900
645 Remboursements Prêts NPR		9'410'400	-9'410'400
646 Remboursements Prêts NPR		710'800	-710'800
Solde dépenses/recettes du produit	571'677	11'732	559'945
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	3'031'514	927'528	2'103'986
363 Médipland	150'000		150'000
389 Remboursement des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXIe siècle	417'000		417'000
545 Prêts NPR	2'000'000		2'000'000
642 Remboursements Prêts NPR		66'700	-66'700
645 Remboursements Prêts NPR		500'000	-500'000
646 Remboursements Prêts NPR		360'700	-360'700
Solde dépenses/recettes du produit	464'514	128	464'386
P1203 Gestion des dossiers LIM	19'912	6'232'623	-6'212'711
642 Remboursements Prêts LIM		1'089'800	-1'089'800
644 Remboursements Prêts LIM		150'000	-150'000
645 Remboursements Prêts LIM		4'797'400	-4'797'400
646 Remboursements Prêts LIM		195'400	-195'400
Solde dépenses/recettes du produit	19'912	23	19'889
P1204 Amélioration de l'hébergement touristique	8'059'735	2'905'170	5'154'565
545 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	8'000'000		8'000'000
642 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		300'000	-300'000
645 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		2'360'500	-2'360'500
646 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		244'600	-244'600
Solde dépenses/recettes du produit	59'735	70	59'665
P1205 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'782'775	160'327	2'622'448
567 NPR aide au logement	2'500'000		2'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	282'775	160'327	122'448
P1206 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	579'212	200'210	379'002
567 Aide à la propriété (CHWEG)	50'000		50'000
567 Aide loyers modérés (CHWEG)	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	179'212	200'210	-20'998

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	8'446'329	9'298	8'437'031
P1301 Réseaux officiels de promotion de la place éco. VS	1'203'876	8'619	1'195'257
363 Mandat GGBa	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	853'876	8'619	845'257
P1302 Optimisation des invest. étrangers en Valais	146'605	105	146'500
P1303 Promotion développement et pérennité des entr.	2'438'727	339	2'438'388
P1304 Aide promotion touristique et div. de l'offre	4'657'121	235	4'656'886
351 Dotation au Fonds culture et tourisme	1'500'000		1'500'000
363 Courses FIS de ski alpin	150'000		150'000
363 Gampel Open Air	100'000		100'000
363 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
363 Sté promotion restoroutes val.	650'000		650'000
363 Verbier Festival & Académie	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'957'121	235	1'956'886
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	521'582	3'351	518'231
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	23'156	3'012	20'144
P1402 Relations partenaires Business VS et autres	39'825	47	39'778
P1403 Communication	458'601	292	458'309
313 Prix Créateurs BCVs	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	378'601	292	378'309
Total	89'687'900	52'403'600	37'284'300

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 6'523'500 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 11'252'694 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -4'729'194 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	83'821'088.12	83'505'000	81'942'200	-1'562'800
30 Charges de personnel	22'758'893.60	23'659'300	23'959'500	300'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'828'338.17	1'236'800	1'314'800	78'000
34 Charges financières	-4'000.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'423'572.50	3'888'000	3'888'000	0
36 Charges de transferts	45'577'154.39	44'431'200	43'119'500	-1'311'700
39 Imputations internes	10'237'129.46	10'289'700	9'660'400	-629'300
4 Revenus	76'473'887.78	77'375'800	75'418'700	-1'957'100
40 Revenus fiscaux	1'446'619.68	1'603'600	1'603'700	100
41 Patentes et concessions	31'873'592.50	30'800'000	30'900'000	100'000
42 Taxes	2'781'735.58	1'945'300	1'744'600	-200'700
44 Revenus financiers	77'377.91	88'000	88'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'822'811.94	4'295'100	3'990'200	-304'900
46 Revenus de transferts	27'606'819.40	28'485'400	27'796'200	-689'200
49 Imputations internes	9'864'930.77	10'158'400	9'296'000	-862'400
Excédent de charges	7'347'200.34	6'129'200	6'523'500	394'300
5 Dépenses d'investissement	254'629.37	104'500	107'500	3'000
50 Immobilisations corporelles	254'629.37	104'500	107'500	3'000
6 Recettes d'investissement	254'629.37	104'500	107'500	3'000
63 Subventions d'investissement acquises	254'629.37	104'500	107'500	3'000
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'347'200.34	6'129'200	6'523'500	394'300

Remarques

Rubrique 36 Charges de transfert :
L'alimentation du Fonds Cantonal de l'Emploi a été diminuée à hauteur de CHF 11'850'000.00 et le coût des mesures 59d LACI a été ajusté de CHF 600'000.00.

Rubrique 41 Patentes et concessions
Les revenus des patentes ont été remis à jour.

Rubrique 42 Taxe :
Adaptation des taxes en raison du COVID-19.

Rubrique 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux :
Les prélèvements sur les Fonds FCE et LHR diminuent.

Rubrique 46 Revenus de transfert :
Il s'agit des revenus pour les cours LHR.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	155.00	155.00	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Postes autofinancés créés en 2020 : 6.3 (financement SECO)

OBJECTIF POLITIQUE

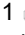




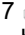
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché du travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant [PIP]
- 2 Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
- 3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail [PIP]
- 4 Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
- 5 Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant [PIP]
- 6 Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
- 7 Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS_Formation professionnelle-Addiction VS-SUVA) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Mise en oeuvre de manière efficace des mesures 5 et 6 du programme d'impulsion du Conseil Fédéral	31.12.2021
2 Elaboration et mise en oeuvre des Journées d'Information en ligne pour les demandeurs d'emploi	31.12.2021
3 ★ Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement : - Sensibilisation des employeurs à l'engagement des réfugiés reconnus et des personnes employables admises à titre provisoire et réussir à placer ce public cible sur le 1er marché du travail (2020)	31.12.2022
ad3 4 ★ Mise en oeuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat - tourisme - Renouvellement du mandat de prestation de la formation continue dans le domaine de l'hôtellerie/restauration (2021)	31.12.2021
5 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins	31.12.2021
ad5 6 Révision de la loi cantonale concernant l'ouverture des magasins LOM	31.12.2022

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1  SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2019 : ø CH = 143.5)	118.17	120	118	-2
2  SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2019 : ø CH = 17.7%)	10.6%	13%	12%	-1%
3  SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2019 : ø CH = 18.9%)	12.5%	15%	14%	-1%
4  SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2019 : ø CH = 38.1%)	53.2%	55%	55%	0%
5 SECO - Indicateur de résultat 4a - SECO - Benchmark : indice général de 100 = résultat attendu au vu des conditions-cadre exogènes (2019 = 108)		100	100	0
6  Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2019 : ø CH = 2.3%)	2.7%	3.5%	3.5%	0%
7  Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2016 = 4'820 / 2017 = 4'726 / 2018 = 3'462 / 2019 = 2'169)	2'169	6'000	4'000	-2'000
8 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2017 = Total 2'458 (Agriculture = 400 / Construction = 1'129 / Hôtellerie et restauration = 929) 2018 = Total 2'074 (Agriculture = 336 / Construction = 958 / Hôtellerie et restauration = 780) 2019 = Total 1'783 (Agriculture = 273 / Construction = 848 / Hôtellerie et restauration = 662)	1'783	2'500	2'500	0
9 Nombre d'annonces des postes vacants 2019 = 22'055	20'055	20'000	20'000	0
10 Placements réussis dans un délai de 12 mois		50%	50%	0%
ad2 11 Nombre de licenciements dans la structure ORP/LMMT/Act		0	0	0
ad3 12 Immigration de masse : épuisement du potentiel de main-d'œuvre étrangère (baisse du chômage)	-0.1%	-0.1%	-0.1%	0%
ad6 13 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis	70.5%	70%	70%	0%
ad7 14 CII : Nombre de cas annoncés par tous les dispositifs (2017 = 74 / 2018 = 80 / 2019 = 54)	54	100	100	0
15 CII : taux de réinsertion réussie pour les situations de décrochage (2017 = 46% / 2018 = 54% / 2019 = 46%)	46%	30%	30%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Emploi et marché du travail	51'105'612	39'852'918	11'252'694
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	363'715	240'826	122'889
P1102 Planification et Gestion des MMT	2'023'172	1'339'588	683'584
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	803'668	258'177	545'491
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	29'989'448	21'387'933	8'601'515
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	17'520'514	16'602'880	917'634
363 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	7'980'000		7'980'000
363 Participation aux MMT (article 59d LACI)	900'000		900'000
463 Participation des communes au Fds de l'emploi		3'555'000	-3'555'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'640'514	13'047'880	-4'407'366
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	405'095	23'514	381'581
GP12 Activités économiques	30'944'088	35'673'282	-4'729'194
P1201 Prestations LHR	3'612'449	4'068'618	-456'169
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	26'553'164	31'530'112	-4'976'948
363 3% produit net des jeux du Casino à reverser à des oeuvres de bienfaisance	290'000		290'000
363 Versements selon mandats de prestations lutte dépendance au jeu	530'000		530'000
402 Part cantonale de l'impôt sur les maisons de jeu		1'600'000	-1'600'000
421 Emoluments concernant les contrôles de vérification		420'000	-420'000
429 Versement 3% produit net des jeux du Casino		320'000	-320'000
463 Subvention de la Loterie Romande (0,5% du PBJ)		360'000	-360'000
Solde dépenses/recettes du produit	25'733'164	28'830'112	-3'096'948
P1203 Bail à loyer	686'386	45'822	640'564
P1204 AEP	5'985	1'076	4'909
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	86'104	27'654	58'450
Total	82'049'700	75'526'200	6'523'500
Remarques			
<p>Les mesures gouvernementales sont transversales. Certaines mesures touchent ainsi plusieurs services apparaissant alors dans leur mandat politique même s'il n'est pas porteur de la mesure.</p> <p>Concernant le Service de l'industrie, du commerce et du travail, la mesure prioritaire n°3 se fait en collaboration avec le Service de l'action sociale.</p> <p>La mesure n°4 se fait principalement en collaboration avec le Service de la formation professionnelle.</p> <p>La mesure n°5 est pilotée par le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation.</p>			

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 27'979'800 net

GP 11
Structures agricoles
Fr. 27'979'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	159'765'970.10	162'557'700	160'351'300	-2'206'400
30 Charges de personnel	17'755'996.96	18'449'000	18'898'200	449'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'017'874.80	4'395'300	4'626'100	230'800
34 Charges financières	4'542.37	4'000	4'500	500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'685'117.60	50'000	0	-50'000
36 Charges de transferts	8'742'947.67	10'384'200	9'820'200	-564'000
37 Subventions redistribuées	125'951'552.95	128'133'000	126'000'000	-2'133'000
38 Charges extraordinaires	599'281.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'008'656.75	1'142'200	1'002'300	-139'900
4 Revenus	142'365'357.01	145'882'800	143'227'100	-2'655'700
40 Revenus fiscaux	15'015.50	16'700	16'700	0
42 Taxes	8'643'082.35	9'702'000	9'059'900	-642'100
43 Revenus divers	147'737.40	680'000	500'000	-180'000
44 Revenus financiers	246'132.53	240'500	248'500	8'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	623'600	1'043'900	420'300
46 Revenus de transferts	6'129'452.97	5'586'100	5'512'200	-73'900
47 Subventions à redistribuer	125'951'552.95	128'133'000	126'000'000	-2'133'000
48 Revenus extraordinaires	474'771.00	0	0	0
49 Imputations internes	757'612.31	900'900	845'900	-55'000
Excédent de charges	17'400'613.09	16'674'900	17'124'200	449'300
5 Dépenses d'investissement	32'901'105.00	29'209'600	29'220'000	10'400
54 Prêts	10'128'300.00	8'100'000	9'000'000	900'000
56 Propres subventions d'investissement	11'694'939.00	11'540'000	10'720'000	-820'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	10'603'095.00	9'569'600	9'500'000	-69'600
58 Investissements extraordinaires	474'771.00	0	0	0
59 Participation investissements R3	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	20'948'464.68	17'759'600	18'364'400	604'800
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	337.73	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	1'330'968.20	220'000	994'100	774'100
64 Remboursements de prêts	9'012'296.75	7'930'000	7'830'300	-99'700
65 Transferts de participations	1.00	0	0	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	1'766.00	40'000	40'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	10'603'095.00	9'569'600	9'500'000	-69'600
Dépenses nettes d'investissement	11'952'640.32	11'450'000	10'855'600	-594'400
Insuffisance de financement	29'353'253.41	28'124'900	27'979'800	-145'100

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
Rubr. 31 : L'écart d'env. CHF 230'000 provient essentiellement de mandats en lien avec les efforts portant sur la qualité des eaux et le plan d'action pour la réduction des risques lors de l'utilisation des produits phytosanitaires.
Rubr. 36 : La charge nette s'élève à CHF 5 mios sans tenir compte des redevances agricoles qui sont neutres pour le compte. Elle est stable par rapport au budget 2020.
Rubr. 37/47 : La diminution de CHF 2,1 mios concerne la part fédérale pour les projets en lien avec l'utilisation durable des ressources naturelles. En 2020, cette participation avait été budgétisée sur ces rubriques. Finalement, la Confédération versera sa participation directement aux porteurs de projets, sans transiter par notre service. Les paiements directs restent stables par rapport au budget 2020.
Rubr. 42 : L'écart de CHF 642'000 provient principalement des redevances agricoles. Le budget 2021 a été calculé avec une légère augmentation par rapport aux taux en vigueur pour 2020.
Rubr. 43 : Les montants budgétés pour l'internalisation des prestations liées à l'accompagnement agricole dans le cadre de R3 ont été adaptés en fonction des principes définis au début 2020 entre l'OFEV, l'OCCR3 et le SCA quant au refinancement de ces prestations.
Rubr. 56 : Le budget de CHF 10.7 mios permet le versement de subventions pour 181 projets (sur les 420 qui sont en cours) - Cf. remarque générale pour la répartition du budget. Les dossiers en cours de traitement auprès des améliorations structurelles pour lesquelles une entrée en matière du Canton a été délivrée représentent un montant de près de CHF 89 mios
Rubr. 57/67 : Part fédérale aux investissements des améliorations structurelles.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	115.65	115.65	117.15

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Création de 1.5 poste supplémentaire: 1 poste de pédologue (spécialiste de la protection des sols agricoles) 0.5 poste de conseiller en viticulture "orientation BIO"

OBJECTIF POLITIQUE
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée basée sur des produits authentiques et innovants, des paysages typiques, une riche biodiversité, des sols protégés et des eaux préservées, une relève performante, un accueil de qualité et des expériences uniques, une communication transparente et dynamique
Sous-objectifs politiques
1 Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne au niveau cantonal, national et international [PIP]
2 Encourager les filières de produits d'origine et de qualité, adaptées au marché et créer de la valeur ajoutée en renforçant notamment la crédibilité des appellations, la transformation et la vente régionale [PIP]
3 Promouvoir un paysage typique et entretenu, une riche biodiversité; préserver le sol agricole (qualité et quantité) et la qualité des eaux, notamment par l'optimisation des paiements directs et les améliorations structurelles
4 Améliorer l'attractivité et la notoriété de l'agriculture valaisanne, par une communication adaptée à chaque filière et intégrée entre les différents secteurs économiques valaisans
5 Améliorer les compétences des exploitants et encourager les reprises d'exploitation en renforçant les formations de base, continue et supérieure, la recherche, l'innovation et le conseil
6 Promouvoir le développement de l'espace rural par un développement ciblé et coordonné des infrastructures et de la promotion à l'échelle régionale [PIP]
7 Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture, notamment par la gestion de centres de compétences spécialisés, performants et exemplaires.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Suivi de l'évolution des négociations internationales et identification des mesures d'anticipation utiles (en négociations : Mercosur, Etats-unis, Inde, Malaisie, Vietnam, Thaïlande)	31.12.2024
2 ★ Renforcement de la recherche agronomique et vitivinicole en Valais	31.12.2021
3 ★ Politique agricole PA 2022+ : orientation des travaux du Parlement fédéral en fonction des intérêts du Valais, notamment les exigences de formation pour l'accès aux paiements directs , le soutien à fonds perdus au capital-plantés, la sauvegarde des races autochtones et l'introduction d'une réserve climatique pour la viticulture	31.12.2021
4 Mise en oeuvre des mesures prioritaires par la taskforce pour la sauvegarde des races autochtones, notamment race d'Hérens, Col Noir et Nez Noir	31.12.2024
ad2 5 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzukii, ECA, flavescence dorée,...), développement de méthodes de lutte (cochenille) et information des milieux concernés sur la protection des cultures	31.12.2024
ad3 6 Développement d'une stratégie agricole régionale comme projet pilote national pour les cultures spéciales (PA 22+)	31.12.2022
7 Mise en oeuvre du plan d'actions produits phytosanitaires pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.2024
8 Mise en oeuvre de projets utilisation durable des ressources en cultures spéciales selon la LAgr (ArboPhytoRed, Vitisan)	31.12.2024
9 Suivi et garantie de la qualité des projets réseau et qualité du paysage dans tout le Canton	31.12.2022
ad4 10 Mise en oeuvre d'une stratégie oenogastronomique cantonale et coordination des projets, promotions et manifestations qui s'inscrivent dans cette stratégie	31.12.2022
11 Conduite du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; promotion de la marque comme label de qualité, soutien aux utilisateurs et adaptation des exigences entreprises	31.12.2024
12 Définition et mise en oeuvre d'un plan d'action pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique	31.12.2022
13 Promotion des produits valaisans dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'Etat	31.12.2024
14 Mise en oeuvre généralisée de la démarche "Cuisinons notre région"	31.12.2022
15 Conduite de la mise en oeuvre de l'agenda développement durable 2030 du Conseil d'Etat	31.12.2024
ad5 16 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.2024
17 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets..)	31.12.2024
ad6 18 Motivation et soutien à l'évolution structurelle du vignoble (projet de murs en pierres sèches, projet de développement régionaux, etc)	31.12.2024
19 Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de protection du sol agricole	31.12.2022
20 Conduite de l'accompagnement agricole pour R3	31.12.2024
21 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illiez, Leuk, Goms, Anniviers, Entremont, Fully, Montana, Chamoson, Saillon) et valorisation à long terme des investissements réalisés	31.12.2024
22 Réalisation des mesures structurelles de lutte contre le gel	31.12.2023
23 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégés et affinement des mesures recommandées sur la SAU	31.12.2024
ad7 24 Développement des domaines agricoles cantonaux selon les besoins de la recherche et des collaborations possibles avec Agroscope	31.12.2024

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 Optimisation du volume des paiements directs (en mios) selon les adaptations législatives	127	126	126	0
2 Montant des contributions fédérales et cantonales au titre de la contribution à l'utilisation durable des ressources (art. 77a et b LAgr), en mios	0.57	0.5	2.2	1.7
3 Maintien du cheptel race d'Hérens en Valais			6'000	
4 Maintien du cheptel Nez Noir en Valais			12'000	
5 Maintien du cheptel Col Noir en Valais			1'700	
ad2 6 Maintien du Valais comme zone protégée pour le feu bactérien			31.12.21	
ad3 7 Taux de conformité des bordures tampons le long des cours d'eau basé sur des contrôles ciblés sur les parcelles à risque (objectif prioritaire du plan d'action cantonal de réduction des risques produits phytosanitaires)			100%	
8 Evolution de la part non désherbée chimiquement : surface (ha) de vignes enherbées touchant des paiements directs (surfaces de promotion de la biodiversité niveau de qualité 1) . En 2018 = 844 hectares de surfaces enherbées. En 2019 : 912 ha		850	1'200	350
9 Surface totale des parcelles participantes aux 2 projets ressources (ArboPhytoRed, Vitisan) en ha			400	
10 Pourcentage d'exploitants recevant les contributions qualité du paysage (2020 : 60%)			60%	
11 Surfaces de promotion de la biodiversité qualité 2 dans les réseaux biodiversité			↗	
ad4 12 Rendement brut du secteur agricole (2015 = 316.8 mios, 2016 = 361.9 mios, 2017 = 307 mios, 2018 = 363 mios, 2019 = 312.4 mios)	312.4	362	362	0
13 Chiffre d'affaires net de la filière vitivinicole valaisanne	378	440	440	0
ad5 14 Nombre d'apprentis dans les formations à faible effectif (viticulteur-caviste)	54	50	50	0
15 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	91	60	60	0
16 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	95%	90%	90%	0%
17 Taux de satisfaction des cours de formation continue	95%	95%	95%	0%
ad6 18 Nombre de documents-cadre établis et liés à l'accompagnement agricole R3 (stratégie foncière, directives pour mesures individuelles, financement de l'AAR3, indemnisation en cas de remontées de nappe....)			2	
19 Réalisation des études préliminaires et définition des mesures individuelles à prendre dans le secteur prioritaire R3 de Sion		50%	75%	25%
20 Réalisation des mesures d'accompagnement agricole dans les secteurs prioritaires R3 Chablais, Martigny et Viège (avant-projets, projets et travaux)	70%	30%	50%	20%
21 PDR Entremont : réalisation des travaux	50%	70%	80%	10%
22 PDR Val d'Illiez: réalisation des travaux	60%	80%	90%	10%
23 Volume d'investissement [mios] des dossiers MVT en cours de réalisation (Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny - Martigny-Combe, Sion, Lens, Raron, Chermignon-Sierre, Conthey, Savièse, Saillon)	13	4	3.5	-0.5

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad6 24 Nombre de nouveaux projets de développement régionaux ou structurels au niveau du vignoble (discussion en cours pour Saillon, Sion, Chamoson, Lens)	5	2	2	0
25 Volume d'investissement [Mios], généré par année, des projets "réfection des routes" en cours (Annivers, Ausserberg, Ayent, Bagnes, Champéry, Chalais, Charrat, Collonges, Conthey, Crans-Montana, Evolène, Grône, Hérémece, Isérables, Leytron, Liddes, Massongex, Martigny, Miège, Mont Noble, Nendaz, Riddes, Saint-Martin, Salvan, Saxon, Sembrancher, Troistorrens, Val d'Illicz, Vex, Vionnaz, Gampel-Bratsch, Visperterminen, Obergoms, Saas-Balen, Staldenried)	38	6.9	5.6	-1.3
26 Volume d'investissement des projets de remise en état des bisses (en mios)	7	7	1.2	-5.8
27 PDR Fully : réalisation des travaux			20%	
28 Alpages protégés, mettant en oeuvre des mesures de protection des troupeaux, en pour cent des alpages protégeables (2020 : 53 alpages sur 63 = 84%) (93 alpages sur 156 ne sont pas protégeables selon le guide pratique de protection des troupeaux édité par le Service de l'agriculture)			100%	
ad7 29 Taux de reconversion bio du domaine de Châteauneuf pour production animale	100%	90%	100%	10%
30 Taux de reconversion bio du domaine du Grand Brûlé (20% par an, sur 5 ans, dès 2018)	50%	60%	80%	20%
31 Proportion d'abricots et de cerises conditionnés en Marque Valais sur le domaine de Châteauneuf	70	90	90	0

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Structures agricoles	189'571'300	161'591'500	27'979'800
P1101 Améliorations structurelles	31'972'213	21'354'946	10'617'267
431 Prestations du personnel du SCA facturées à l'OCCR3		300'000	-300'000
Solde dépenses/recettes du produit	31'972'213	21'054'946	10'917'267
P1102 Economie animale	4'673'788	1'096'848	3'576'940
363 Primes de qualité pour les fromages à Raclette du Valais AOC	150'000		150'000
363 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	720'000		720'000
363 Soutien aux filières locales de viande valaisanne reconnues et aux syndicats d'élevage	290'000		290'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur économie animale)		110'000	-110'000
429 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		720'000	-720'000
431 Prestations du personnel du SCA facturées à l'OCCR3		30'000	-30'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'513'788	236'848	3'276'940
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	5'989'943	2'707'748	3'282'195
363 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	1'045'000		1'045'000
363 Soutien à des projets visant à améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles (part cantonale)	175'000		175'000
363 Soutien lutte contre les organismes nuisibles (cochenille, punaise), lutte intégrée contre le carpocapse en arboriculture, lutte contre le feu bactérien et les maladies de quarantaine	380'000		380'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur arboricole et cultures maraîchères)		450'000	-450'000
429 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		1'045'000	-1'045'000
431 Prestations du personnel du SCA facturées à l'OCCR3		150'000	-150'000
463 Subvention de la Confédération dans le cadre de la convention de collaboration pour l'exploitation du centre Agroscope de Conthey		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'389'943	662'748	3'727'195
P1104 Viticulture	8'308'812	5'453'048	2'855'764
363 Contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations IVV) et solde projet Vitisol (exploitation durable des sols viticoles)	120'000		120'000
363 Projet Vitisol+ (Soutien à l'achat de machines d'entretien durable des sols)	200'000		200'000
363 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	3'050'000		3'050'000
363 Soutien à des projets visant à améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles (part cantonale)	365'000		365'000
363 Subvention pour lutte intégrée contre le vers de la grappe	125'000		125'000
425 Cave de Châteauneuf - Ventes de vin		165'000	-165'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
425 Cave du Grand-Brûlé - Ventes de vin		800'000	-800'000
429 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		3'050'000	-3'050'000
431 Prestations du personnel du SCA facturées à l'OCCR3		15'000	-15'000
463 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		265'000	-265'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'448'812	1'158'048	3'290'764
P1105 Formation de base et formation continue	8'432'875	2'803'355	5'629'520
424 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		550'000	-550'000
424 Hébergement et restauration internat de Viège		115'000	-115'000
425 Ventes des produits provenant du domaine agricole de Viège		730'000	-730'000
461 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		270'000	-270'000
463 Subvention fédérale pour l'enseignement (total de la subvention : Fr. 295'000.-)		211'000	-211'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'432'875	927'355	7'505'520
P1106 Paiements directs	130'193'669	128'175'555	2'018'114
303 Développements informatiques pour la saisie en ligne ainsi que pour la récolte et le transfert des géodonnées	200'000		200'000
363 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques - Qualité du paysage - financée par rétrocessions RPLP	760'000		760'000
363 Part cantonale des paiements directs aux réseaux écologiques et qualité biodiversité (SAU) - financée par rétrocessions RPLP	720'000		720'000
370 Paiements directs versés	126'000'000		126'000'000
421 Emoluments pour contrôles des exploitations participant volontairement aux programmes de biodiversité et qualité paysage, émoluments pour reconnaissance d'exploitation		490'000	-490'000
431 Prestations du personnel du SCA facturées à l'OCCR3		5'000	-5'000
460 Rétrocession RPLP versée par la Confédération et affectée aux paiements directs		1'600'000	-1'600'000
470 Paiements directs à redistribuer		126'000'000	-126'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'513'669	80'555	2'433'114
Total	189'571'300	161'591'500	27'979'800

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Crédit agricole :

Les prêts du crédit agricole sont neutres et n'influencent pas le résultat du compte. Rubriques concernées : 35, 54, 63, 64. Nous avons estimé à CHF 9 millions les prêts à libérer en 2021 soit une augmentation de CHF 900'000 par rapport au budget 2020.

Subventions pour améliorations structurelles (rubr. 56) :

Le budget de CHF 10.7 mios est réparti comme suit :

32% des besoins liés aux constructions rurales (laiteries, alpages, ruraux)

27% des besoins liés aux crédits-cadres (PDR, irrigation gel, vignoble)

14% liés aux infrastructures routières agricoles (REP-Assainissement)

10% liés à l'irrigation (hors crédit-cadre)

4% liés aux bisses (REP-Assainissement)

5% liés aux projets d'adduction d'eau

2% liés à l'accompagnement agricole R3

6% liés aux autres projets

Accompagnement agricole dans le cadre de la troisième correction du Rhône :

Le budget et la planification intégrée pluriannuelle (PIP) prévoient les montants suivants (y.c. les prestations du personnel du SCA) :

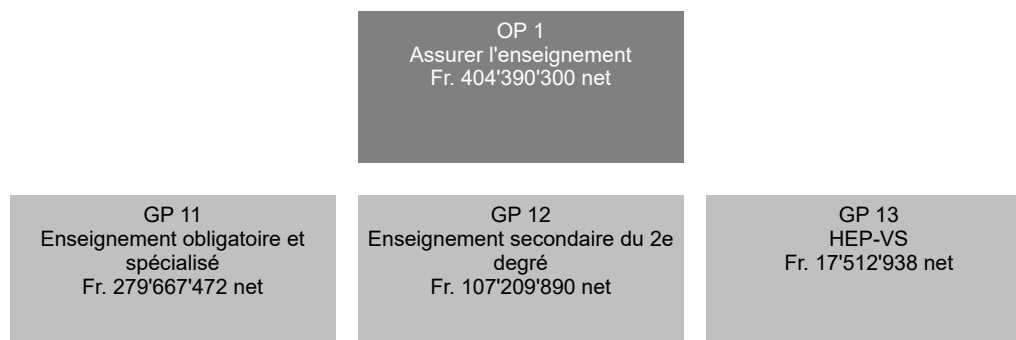
2021: 1,17 mio

2022: 1.5 mio

2023: 2.29 mios

2024: 8.72 mios

Le budget et la PIP de l'accompagnement agricole ont été établis par le SCA en collaboration avec l'OCCR3.



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	497'193'909.65	515'263'600	529'159'500	13'895'900
30 Charges de personnel	436'930'915.55	450'900'400	459'463'700	8'563'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'569'300.30	11'007'400	13'055'700	2'048'300
34 Charges financières	461.10	100	100	0
36 Charges de transferts	50'426'983.18	53'133'000	56'580'600	3'447'600
39 Imputations internes	266'249.52	222'700	59'400	-163'300
4 Revenus	129'278'282.44	128'983'300	133'569'200	4'585'900
40 Revenus fiscaux	186.00	0	0	0
42 Taxes	6'558'337.04	7'338'400	8'655'600	1'317'200
44 Revenus financiers	15'199.82	27'100	27'100	0
46 Revenus de transferts	122'589'997.88	121'617'800	124'886'500	3'268'700
49 Imputations internes	114'561.70	0	0	0
Excédent de charges	367'915'627.21	386'280'300	395'590'300	9'310'000
5 Dépenses d'investissement	8'976'365.29	9'015'200	8'800'000	-215'200
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	16'544.24	0	34'000	34'000
56 Propres subventions d'investissement	8'959'821.05	9'015'200	8'766'000	-249'200
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	8'976'365.29	9'015'200	8'800'000	-215'200
Insuffisance de financement	376'891'992.50	395'295'500	404'390'300	9'094'800

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Remarques
<p>Rub 30 L'écart provient notamment des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation du temps élèves en 1H, - l'octroi de la décharge de fin de carrière (art. 29a de l'OTSO), - la variation de postes d'enseignants due à l'organisation entre l'année scolaire 2019-20 et 2020-21.
<p>Rub 31 L'écart provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'intégration de la comptabilité élèves des collèges (compensée par des recettes supplémentaires dans la 42), - une hausse des charges liée à la mise en place de Office 365 dans le cadre de la digitalisation, - une augmentation des charges en lien avec l'accréditation de la HEPVs.
<p>Rub 36 L'écart provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation des subventions versées aux institutions spécialisées pour couvrir le déficit, - l'augmentation des charges liées aux transports scolaires dans l'enseignement spécialisé (compensé sous la rubrique 46), - l'augmentation du montant subventionnable admissible octroyé pour l'acquisition de matériel informatique, - l'augmentation de la subvention dans le cadre des échanges linguistiques.
<p>Rub 42 L'augmentation des recettes est liée à la hausse des charges (comptabilité élèves) dans la rubrique 31 (compensation).</p>
<p>Rub 46 La différence provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réévaluation de la contribution des Communes au traitement des enseignants, - la compensation des charges liées aux transports scolaires dans l'enseignement spécialisé (rubrique 36), - la réévaluation des contributions intercantionales versées pour les étudiants hors-canton.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	50.60	50.60	52.60
Enseignants	3'001.00	2'984.00	3'042.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employés à durée indéterminée : 2 postes ont été octroyés au SE pour assurer les tâches liées aux affaires intercantionales et en soutien au secteur de la scolarité obligatoire.</p>
<p>Enseignants : Il s'agit d'une estimation du nombre de postes au 31 décembre 2021.</p>
<p>Les 58 postes supplémentaires, se répartissent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 43 postes en primaire, - 12 postes au CO, - 0 poste au secondaire 2, - 3 postes à la HEP-VS.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel		
Sous-objectifs politiques		
1	Au niveau de la scolarité obligatoire :	
1.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles	
1.2	Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires [PIP]	
1.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement	
1.4	Renforcer l'orientation des élèves du CO en vue d'une amélioration de la transition vers l'apprentissage	
1.5	Assurer l'accompagnement des jeunes sans perspective après le CO	
1.6	Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'inclusion des personnes en situation de handicap par les services cantonaux et les milieux concernés	
2	Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse de façon subsidiaire	
3	Au niveau de la scolarité post obligatoire :	
3.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles	
3.2	Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance [PIP]	
3.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)	
3.4	Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école	
4	Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation [PIP]	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : - Rédaction du nouveau projet de loi (2021)	31.12.2022
	2 Digitalisation de l'école : - Mise en œuvre pédagogique de Microsoft 365 en remplacement de la plateforme educanet 2 (2021) - Formation des enseignants à ce nouvel espace numérique de travail (2021) - Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'éducation numérique (CIIP) (2021)	31.08.2025
	3 ★ Réalisation d'un plan d'actions pour assurer la qualité de l'école valaisanne, en particulier dans les premiers degrés : introduction du Lehrplan 21 et renforcement des objectifs nationaux "plus" du Plan d'études romand - renforcement des fondamentaux (mathématiques, langues et informatique) - doublement du nombre d'élèves participant à un échange linguistique.	31.12.2021
ad3	4 ★ Réalisation d'infrastructures dignes du 21ème siècle pour la formation : construction d'un nouveau collège de Sion et rénovation du collège de St-Maurice, notamment de l'aile scientifique : - Collège de Sion : Appels d'offres en vue de débiter les travaux à la fin de l'année (2021) - Collège de St-Maurice : Réalisation du concours d'architecture (2021)	31.12.2024
	5 Amélioration de l'infrastructure informatique dans les établissements du secondaire 2 général.	31.08.2021
	6 Mener une réflexion sur un collège à 4 ans et l'adaptation de l'enseignement pré-gymnasial	31.12.2021
	7 Etudier la possibilité de faire bénéficier les étudiants du Secondaire II du projet Neptun des universités suisses	31.12.2021
ad4	8 ★ Promotion des formations de l'enseignement afin de garantir l'adéquation avec les besoins en termes de quantité et de qualité : accréditation de la Haute école pédagogique - Mise en œuvre du processus vers l'autonomie (2021)	31.12.2022
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'450	7'700	7'800	100
2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'200	12'400	12'600	200
3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.81	1.86	1.89	0.03
4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.15	2.14	2.14	0
5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	44	25	35	10
6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	120	150	150	0
7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire II	55	50	50	0
8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	57%	55%	55%	0%
9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2.28%	2%	2.2%	0.2%
10 Nombre d'élèves au bénéfice de mesures renforcées d'ES	534	770	550	-220
11 Nombre d'élèves scolarisés dans les écoles spécialisées (institutions scolaires spécialisées)	334	325	340	15
12 Nombre d'élèves en mesures renforcées soutenus par le SSH pour la transition vers le monde professionnel	78	90	85	-5
<i>ad3</i> 13 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.74	1.83	1.75	-0.08
14 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	12'920	13'300	12'900	-400
<i>ad4</i> 15 🏛️ Nombre de titres délivrés (formation primaire)	97	110	110	0
16 🏛️ Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	68	45	45	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	404'725'893	125'058'421	279'667'472
P1101 Enseignement primaire	206'490'221	65'134'558	141'355'663
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	113'574'875	38'307'802	75'267'073
P1103 Enseignement spécialisé	84'313'159	21'515'657	62'797'502
P1104 Publications	347'638	100'404	247'234
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	111'611'546	4'401'656	107'209'890
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	67'350'030	2'528'171	64'821'859
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	44'261'516	1'873'485	42'388'031
GP13 HEP-VS	21'622'061	4'109'123	17'512'938
P1301 Formation de base	12'466'511	3'377'496	9'089'015
P1302 Formations continue et complémentaire	3'155'506	123'572	3'031'934
P1303 Recherche et développement	2'884'786	289'074	2'595'712
P1304 Prestations de service	3'115'258	318'981	2'796'277
Total	537'959'500	133'569'200	404'390'300

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

Enseignement spécialisé : 35.7 millions (B20 : 33.2 millions)

Institutions scolaires : 31.2 (B20 : 29.4)

Centres AI : 3.35 (B20 : 3.0)

Placements hors canton : 0.95 (B20 : 0.6)

Subventions d'investissement : 0.2 (B20 : 0.2)

Transports des étudiants du secondaire II général : 1.28 millions (B20 : 1.28 millions)

Directions d'écoles : 2.8 millions (B20 : 2.7 millions)

Moyens d'enseignement : 5.5 millions (B20 : 5.0 millions)

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
Fr. 74'104'600 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen Fr. 8'057'909 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 7'083'763 net	GP 13 Formation professionnelle initiale Fr. 54'500'136 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 1'765'237 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions Fr. 2'277'610 net	GP 16 Recherche et développement Fr. 419'945 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	119'667'291.32	118'868'400	119'144'200	275'800
30 Charges de personnel	82'949'251.24	84'860'400	85'051'100	190'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	13'932'485.89	11'741'700	11'941'700	200'000
34 Charges financières	92.95	500	200	-300
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'296'973.00	3'531'000	3'520'000	-11'000
36 Charges de transferts	17'843'969.27	18'191'100	18'320'100	129'000
39 Imputations internes	644'518.97	543'700	311'100	-232'600
4 Revenus	46'628'238.68	45'324'800	45'039'600	-285'200
40 Revenus fiscaux	8.00	0	0	0
42 Taxes	8'505'400.11	8'720'900	8'315'700	-405'200
44 Revenus financiers	65'366.85	60'500	65'400	4'900
46 Revenus de transferts	37'598'422.92	36'123'300	36'199'500	76'200
49 Imputations internes	459'040.80	420'100	459'000	38'900
Excédent de charges	73'039'052.64	73'543'600	74'104'600	561'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	73'039'052.64	73'543'600	74'104'600	561'000

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
<p>Rubrique 30 Variation par rapport à la dernière réalité connue. Voir également les remarques RH.</p>
<p>Rubrique 31 A noter qu'en 2019 le budget initial était de fr. 8'941'700. La réalité des comptes 2019 tenait compte d'un versement de 4.3 millions de francs pour le Fonds FIGI (entretien) et d'un dépassement autorisé par le Conseil d'État. Le budget 2021 se calque sur celui de 2020 et tient compte d'un montant de 2.3 millions de francs pour l'entretien des bâtiments de la formation professionnelle (Fonds FIGI).</p>
<p>Rubrique 35 Il s'agit de la contribution au Fonds de financement spécial "Formation professionnelle", c'est-à-dire le 11 % des subventions fédérales.</p>
<p>Rubrique 36 Les charges découlant des accords intercantonaux ont été budgétisées sur la base des derniers effectifs connus (année scolaire 19/20; comptes 2019) et des tarifs connus pour 20/21 et 21/22.</p>
<p>Rubrique 4 L'ensemble des recettes a été budgétisé sur la dernière réalité connue, les comptes 2019, à l'exception des subventions fédérales.</p>
<p>Rubrique 42 A noter que dans les comptes 2019, il y a une recette extraordinaire de fr. 500'000.- due à la participation du Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle pour les investissements des ateliers-écoles du Campus EPTM (École professionnelle technique et des métiers).</p>
<p>Rubrique 46 Pour les subventions fédérales, nous avons tenu compte des prévisions faites par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation) au 14.01.20, du projet de message FRI 21 à 24 et d'une estimation des subventions qui ne seront pas utilisées par la Confédération dans le cadre du subventionnement de la formation professionnelle supérieure.</p>



RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	101.54	101.54	103.55
Enseignants	384.46	391.12	388.54

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employé-e-s à durée indéterminée</p> <p>1 collaborateur scientifique pour les besoins de la transition 1 1 collaborateur scientifique - Direction</p>
<p>Enseignants</p> <p>La budgétisation 2021 des postes enseignants cantonaux (au mois) est basée sur la situation réelle d'avril 2020 (année scolaire 19/20) plus les besoins estimés pour la rentrée scolaire 20/21 et ceux de 21/22 (4 mois du besoin annuel).</p> <p>Situation initiale (avril 2020) = 383.47 postes Variations = 5.07 postes Situation budgétaire 2021 = 388.54</p> <p>Les variations concernent: forestiers-bûcherons dans le Haut-Valais, projet du Secrétariat d'État à la migration, professions du tourisme et de l'hôtellerie (1ère année à plein temps), inspectorat de la formation professionnelle, variations prévisibles des effectifs, etc.</p> <p>La valorisation a été effectuée par la section des traitements.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue		
Sous-objectifs politiques		
1	Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle, principalement les associations professionnelles et la Confédération, et en tenant compte des objectifs stratégiques suisses de la "Formation professionnelle 2030" (https://formationprofessionnelle2030.ch/fr/) [PIP]	
2	Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales [PIP]	
3	Mettre en oeuvre la Loi cantonale sur la formation continue des adultes [PIP]	
4	Gérer la transition I entre la fin de la scolarité obligatoire et la formation professionnelle dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle cantonale (CII) et en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).	
5	Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'intégration socio-professionnelles des personnes migrantes en collaboration avec les services du canton (Service d'action social entre autres) et les milieux concernés.	
6	Créer et développer la numérisation et les nouvelles technologies d'apprentissage (technologie numérique pour l'enseignement/la formation professionnelle).	
7	Mettre en oeuvre la loi sur la mise à disposition des places de stage et d'apprentissage pour les professions non universitaires de la santé	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Consolidation et développement des offres de formation dans nos écoles professionnelles.	31.12.2021
	2 Poursuite de la politique de rénovation et d'agrandissement des Écoles professionnelles, notamment pour le site de Martigny de l'École professionnelle artisanale et services communautaires (bâtiment de 1971), du site de Viège (Gebäude 2) pour la Berufsfachschule Oberwallis et du site de Monthey du Campus EPTM (École professionnelle intercantonale de la Chimie).	31.12.2021
	3 Participation aux diverses réflexions et travaux du processus "Formation professionnelle 2030": conférences nationales et régionales, groupes de travail, etc. et mise en place d'une réflexion à long terme de la place de la formation professionnelle en Valais (qualité et vision).	31.12.2021
	4 ★ Mise en oeuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat - tourisme	31.12.2021
	5 ★ Réalisation d'infrastructures dignes du 21ème siècle pour la formation : rénovation des écoles professionnelles de Viège et de Sion	31.12.2021
ad2	6 Remplacement/renouvellement des supports pédagogiques pour la branche « Projet personnel » au CO, en collaboration avec le Service de l'enseignement	31.12.2021
	7 Participation comme canton pilote au projet STAPAL (analyse de la situation des adultes de plus de 40 ans: test d'employabilité, mesures pour le maintien et l'amélioration de l'employabilité, etc.)	31.12.2021
ad3	8 ★ Loi cantonale sur la formation continue des adultes	31.12.2021
ad4	9 Amélioration de la transition entre l'école obligatoire et les formations professionnelles et gymnasiales afin que 95% des jeunes disposent d'un titre de formation post-obligatoire	31.12.2021
ad5	10 Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement	31.12.2021
	11 ★ Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement	31.12.2021
ad6	12 Définition des divers rôles et interactions entre le Centre de compétences ICT-VS, le Service cantonal de l'informatique et le SFOP (administration, écoles, orientation).	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Taux de réussite aux procédures de qualification.	88.18%	90%	90%	0%
2 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation).	6'412	7'000	7'000	0
3 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.).	9'655	10'000	9'700	-300
4 Pourcentage d'entreprises qui forment par rapport à celles qui sont autorisées à former.	59.14%	60%	60%	0%
5 Nombre de résiliations de contrat	1'635	1'300	1'300	0
6 Nouvelles professions dans nos écoles professionnelles		2	2	0
7 Début des travaux de rénovation sur le site de Viège de la Berufsfachschule Oberwallis		01.10.20	31.08.21	
<i>ad2</i> 8 Nombre de jeunes des écoles publiques sans solution avérée après la fin de la scolarité obligatoire selon le monitoring.		90	90	0
9 Nombre de personnes participant au programme STAPAL.			200	
10 Pourcentage des jeunes libérés de la scolarité obligatoire et se trouvant dans une offre de transition			20%	
<i>ad3</i> 11  Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique).	603	580	580	0
12 Procédures de la gestion du Fonds cantonal en faveur de la formation continue mises en place		30.06.20	31.03.21	
13 Augmentation du nombre de participants dans les mesures "compétences de base" soutenues par le canton.		10%	10%	0%
<i>ad4</i> 14  Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	262	230	230	0
15 Nombre de jeunes annoncés par le monitoring en septembre.	290	150	200	50
16 Pourcentage de résiliations avec le motif "orientation" par rapport au total des résiliations.	53.88%	40%	40%	0%
17 Nombre de jeunes en rupture de contrat qui ont signé un autre contrat dans un délai de 60 jours.	860	500	800	300
<i>ad5</i> 18 Nombre de personnes (migrants) concernées par la structure CASPO.	227	250	250	0
19 Places de formation soutenues par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).	51	55	60	5
<i>ad6</i> 20 Introduction du correspondant informatique du SFOP			31.03.21	
21 Concept "Transformation numérique" établi (formation des maîtres professionnels et besoins en équipements)			31.12.21	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	9'473'977	1'416'068	8'057'909
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	1'837'975	198'203	1'639'772
P1102 Surveillance et qualité de la formation	919'002	103'601	815'401
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'731'416	1'006'799	3'724'617
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	800'000		800'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'931'416	1'006'799	2'924'617
P1104 Gestion du système des Rails-Checks	1'948'384	965	1'947'419
P1105 Gestion des cours pour formateurs	37'200	106'500	-69'300
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	9'807'477	2'723'714	7'083'763
P1201 Orientation - activité Etat	6'901'046	296'853	6'604'193
P1202 Orientation - activités et mandats divers	2'906'431	2'426'861	479'570
GP13 Formation professionnelle initiale	94'718'945	40'218'809	54'500'136
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	50'448'555	21'155'404	29'293'151
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	7'787'000		7'787'000
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'118'000		5'118'000
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	2'669'000		2'669'000
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	20'209'133	9'949'085	10'260'048
P1304 Système à plt assumé hors-canton ou tiers	4'863'000		4'863'000
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	3'407'000		3'407'000
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'456'000		1'456'000
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	5'662'709	6'563'008	-900'299
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'400'000		1'400'000
363 411655 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'400'000		1'400'000
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	4'348'548	2'551'312	1'797'236
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	2'397'171	631'934	1'765'237
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'711'571	631'934	1'079'637
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	685'600		685'600
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	15'000		15'000
363 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	380'600		380'600
Solde dépenses/recettes du produit	290'000		290'000
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	2'319'326	41'716	2'277'610
P1501 Promotion des places d'apprentissage	441'630	9'759	431'871
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	1'877'696	31'957	1'845'739

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP16 Recherche et développement	427'304	7'359	419'945
P1601 Gestion de projets	202'160	4'467	197'693
P1602 Santé, sécurité au travail	-1		-1
P1603 IT et Gestion des données	225'145	2'892	222'253
Total	119'144'200	45'039'600	74'104'600

Remarques

Accords intercantonaux :

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants:

- fr. 7'700 (18-19), fr. 7'800 (19-20, 20-21 et 21-22) pour les formations duales,
- fr. 14'500 (18-19), fr. 14'600 (19-20), fr. 14'300 (20-21) et fr. 14'400 (21-22) pour les formations à plein temps, cela concerne la rubrique 36.

Forfaits reçus de la Confédération :

Estimation 2019 de la Confédération (08.02.19): 150 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 707 millions de francs pour les forfaits à verser aux Cantons (VS = 31.16 millions de fr.)

Réalisation 2019 de la Confédération: 79 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 777 millions de francs pour les forfaits versés aux cantons (VS = 34.17 millions de fr.)

Estimation 2020 de la Confédération (14.01.20): 164 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 708 millions de francs pour les forfaits à verser aux cantons (VS = 31.16 millions de fr.)

Projet de message FRI 21-23: 138 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 719 millions de francs pour les forfaits à verser aux cantons

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
Fr. 150'717'300 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. Fr. 712'180 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche Fr. 75'945'358 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS Fr. 3'723'656 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton Fr. 70'336'106 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement Fr. 0 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	204'056'221.54	219'190'600	221'814'900	2'624'300
30 Charges de personnel	2'426'609.88	2'472'200	2'591'500	119'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'718'824.92	5'401'300	5'272'900	-128'400
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	77'741.00	0	0	0
36 Charges de transferts	132'696'587.53	145'473'400	148'990'500	3'517'100
37 Subventions redistribuées	64'087'417.57	65'815'000	64'950'000	-865'000
39 Imputations internes	49'040.64	28'700	10'000	-18'700
4 Revenus	70'228'326.43	76'217'800	73'401'100	-2'816'700
40 Revenus fiscaux	7.00	0	0	0
42 Taxes	4'869'778.61	4'786'000	5'490'800	704'800
43 Revenus divers	5'933.93	-100'000	-100'000	0
44 Revenus financiers	491'500.00	1'315'100	365'700	-949'400
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	345'700	91'100	-254'600
46 Revenus de transferts	741'067.50	850'000	955'000	105'000
47 Subventions à redistribuer	64'087'417.57	65'815'000	64'950'000	-865'000
48 Revenus extraordinaires	0.00	3'206'000	1'648'500	-1'557'500
49 Imputations internes	32'621.82	0	0	0
Excédent de charges	133'827'895.11	142'972'800	148'413'800	5'441'000
5 Dépenses d'investissement	800'709.00	4'235'000	2'320'000	-1'915'000
54 Prêts	400'709.00	495'000	375'000	-120'000
56 Propres subventions d'investissement	400'000.00	3'740'000	1'945'000	-1'795'000
6 Recettes d'investissement	0.00	134'000	16'500	-117'500
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	134'000	16'500	-117'500
Dépenses nettes d'investissement	800'709.00	4'101'000	2'303'500	-1'797'500
Insuffisance de financement	134'628'604.11	147'073'800	150'717'300	3'643'500

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Remarques
Explication des principaux écarts B21/B20 :
Rub. 36 (+3.5 mios), les principales variations de subventionnement sont les suivantes : - Subvention infrastructures HES-SO Valais-Wallis (+2.2 mios) : augmentation liée au subventionnement du nouveau Campus de la Haute école d'ingénierie dans le cadre du Campus Energypolis à Sion; - Filières ES en santé (+ 1.5 mios) : lancement du cursus francophone et poursuite du cursus germanophone; - Chaires EPFL Valais Wallis (+0.8 mios); - Accords et conventions intercantionales (-0.7 mios) : baisse notamment liée à la baisse des coûts de l'AES suite aux effets de l'introduction en Valais de la filière ES en soins infirmiers germanophone.
Rub. 37 et 47 (net = 0): les deux rubriques se compensent intégralement. Il s'agit de la redistribution de subventions à UniDistance (10.6 mios) ainsi qu'à la HES-SO Valais (54.3 mios)
Rub. 42 (+0.7 mios) : augmentation des ventes prévues de la Centrale cantonale des moyens d'enseignements (Cecame)
Rub. 44 (-0.9 mios) : baisse des recettes de loyers en lien avec les locaux occupés par la HES-SO Valais dans le nouveau bâtiment de l'ECCG de Sierre dont le loyer est facturé par le SIP au lieu du SHE
Rub. 45 (-0.25 mios): le montant budgétisé concerne le prélèvement prévu sur le fonds de la Centrale cantonale des moyens d'enseignement (Cecame) qui est autofinancée
Rub. 48 (-1.6 mios) : prélèvement sur le Fonds des infrastructures du 21ème siècle pour couvrir les subventions d'investissement à l'EPFL Valais Wallis (après déduction des contributions communales). Les montants prélevés varient en fonction de l'avancement et de la planification du projet
Rub. 56 (-1.8 mios) : baisse des subventions d'investissement à l'EPFL Valais Wallis selon planification du projet

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	13.60	13.60	14.30
Enseignants	0.04	0.04	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

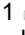

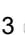
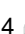
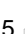
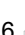




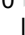



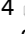
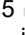
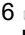


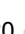
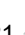





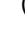
Remarques
Augmentation de 0.7 EPT au budget 21 : +0.5 EPT : surveillance des écoles tertiaires privées (tâche nouvellement attribuée au Canton en application de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles) +0.2 EPT : augmentation du poste d'adjoint-e (+20%)

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche
Sous-objectifs politiques
1 Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international [PIP]
2 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
3 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais [PIP]
4 Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5 Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire [PIP]





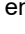
Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Développement des activités du "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz" (SKZ). Accompagnement des travaux du Conseil de fondation du Kompetenzzentrum en 2021, définition de projets de recherche conjoints entre la Fernfachhochschule Schweiz (FFHS) et UniDistance, et mise en service du campus d'études à distance (31.12.2021).	31.12.2021
2 ★ Mise en œuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat – tourisme. - Lancement de la première volée de la filière francophone Ecole Supérieure (ES) en Soins infirmiers à Monthey. - Accompagnement de la fondation qui chapeautera les filières ES en Soins infirmiers de Viège et de Monthey et suivi de la mise en œuvre du mandat de prestations entre l'Etat du Valais et la fondation. (2021) - Poursuite du projet pilote de filière de formation universitaire (Master) en intelligence artificielle (3ème rentrée) et préparation de sa pérennisation dès 2022 auprès d'UniDistance en collaboration avec l'IDIAP. (2021) - FFHS: poursuite de l'alignement de FFHS avec la stratégie cantonale de développement de l'offre de formations dans le domaine des soins et des MINT et mise en œuvre notamment de la Convention de collaborations avec la HES-SO Valais-Wallis du 11 juin 2019. (2021)	31.12.2021
3 Mise en œuvre de la révision de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire et la contribution des communes sièges du 11 novembre 1999.	31.12.2021
4 Soutien cantonal à Unidistance dans le cadre de l'accréditation institutionnelle, de sa stratégie 2022 et du financement fédéral (FRI 2021-2024).	31.12.2021
5 Préparation de la ratification par le Grand Conseil du nouvel Accord intercantonal universitaire.	31.12.2021
6 Implémentation, en collaboration avec les autres cantons et le Rectorat HES-SO, de la convention d'objectifs (2021-2024) avec la HES-SO. Participer à l'implémentation du modèle financier HES-SO 2021-2024.	31.12.2021
ad2 7 Mise sur pied d'un programme de recherche (définition de plusieurs projets) en enseignement virtuel (digitalisation) pour l'école de demain en collaboration avec le "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz" (SKZ) (chercheurs d'UniDistance et de la Fernfachhochschule Schweiz (FFHS)). Développement et évaluation neurocognitive d'une aide digitale à l'apprentissage des langues dans le cadre du programme de recherche en enseignement virtuel pour l'école de demain.	31.12.2021
ad3 8 Loi sur la formation et la recherche universitaires. Poursuivre les travaux de révision de la loi.	31.12.2021
9 Décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour les années 2018 à 2021. Mise en œuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire et élaboration du message au Grand Conseil pour le financement de la période 2022-2025 (31.12.2021).	31.12.2021
10 ★ Analyse d'opportunité : Création d'une université valaisanne "Matterhorn University". Mise en œuvre de la décision du Conseil d'Etat concernant le développement de l'Université du Valais.	31.12.2021
ad4 11 Projets 2021 en lien avec le développement des synergies entre institutions: Poursuite des différents projets de collaboration dans le domaine universitaire (Idiap/CREM ; FGA/UniDistance ; CRR/IRR).	31.12.2021
ad5 12 Publication du rapport cantonal sur les hautes écoles (sur le thème de l'enseignement à distance)	31.12.2021
13 Mise en œuvre du règlement sur la surveillance des écoles privées de niveau tertiaire en Valais.	31.12.2021
14 Digitalisation des demandes de la formation continue individuelle des enseignants de la scolarité obligatoire et du secondaire 2 général.	31.12.2021

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	4'114	4'141	4'166	25
2  Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master")	4'377	4'434	4'545	111
3  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais	1'334	1'407	1'374	-33
4  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'471	1'535	1'576	41
5  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	437	536	477	-59
6  Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires en Valais: HES, ES, UNI	1'287	1'267	1'382	115
7  Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	108%	107%	112%	5%
8  Nombre d'étudiants domaine « Santé & Social »	1'075	1'057	1'114	57
9  Nombre d'étudiants domaine « Économie & Services »	1'846	1'886	1'937	51
10  Nombre d'étudiants domaine « Sciences de l'ingénieur »	767	823	841	18
11  Nombre d'étudiants fréquentant les ES (domaine travail social) en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	167	177	177	0
12  Formations ES : Nombre d'étudiants Soins infirmiers au 15.10	66	77	117	40
13  HES-SO Valais: coût par étudiant Physiothérapie	20'978	22'000	21'000	-1'000
14  HES-SO Valais: coût par étudiant Economie d'entreprise	18'145	18'000	18'000	0
15  HES-SO Valais: coût par étudiant Soins infirmiers	19'627	21'000	21'000	0
16  HES-SO Valais: coût par étudiant Système Industriels	41'804	46'000	45'000	-1'000
17  HES-SO Valais: coût par étudiant Technologie du vivant	46'437	47'000	48'000	1'000
18  HES-SO Valais: coût par étudiant Tourisme	22'210	22'000	23'000	1'000
19  HES-SO Valais: coût par étudiant Travail Social	21'168	22'000	22'000	0
20  HES-SO Valais: coût par étudiant Informatique de gestion	23'569	24'000	24'000	0
21  HES-SO Valais: coût par étudiant Energie et techniques environnementales			46'000	
22  HES-SO Valais: coût par étudiant Arts visuels (Bachelor)			45'000	
23  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Soins infirmiers	3.2	3.2	3.4	0.2
24  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Physiothérapie	3.1	3.1	3.1	0
25  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Travail Social	4	4	3.9	-0.1
26  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Economie d'entreprise	3.4	3.4	3.2	-0.2
27  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Informatique de gestion	3.4	3.4	3.3	-0.1

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 28  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Technologie du vivant	3.1	3.1	3.3	0.2
29  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Système industriels	3.2	3.2	3.2	0
30  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Tourisme	3.9	3.9	3.9	0
31  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Energie et techniques environnementales			3.1	
32  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Arts visuels (Bachelor)			3.4	
ad3 33 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB (UNIL/UNIGE)	1'935	1'950	2'103	153
ad5 34 Taux de réussite des formations en présentiel au niveau bachelor dans les HES/HEP en Valais	77%	77%	78%	1%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	715'650	3'470	712'180
P1101 Expertise et veille stratégique	185'515	1'185	184'330
P1102 Evaluation et suivi de la formation tertiaire	282'715	1'810	280'905
P1103 Statistiques de la formation	58'320	375	57'945
P1104 Pilotage formation continue des enseignants	189'100	100	189'000
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	133'300'591	57'355'233	75'945'358
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	132'594'448	57'338'049	75'256'399
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	39'307'200		39'307'200
361 Contribution au canton de Vaud pour la HEMU- site de Sion	950'000		950'000
361 Contribution du Valais à la Haute école de Musique - site de Sion	525'000		525'000
363 Chaires EPFL Valais Wallis	9'150'000		9'150'000
363 ES Santé : formations ES Soins infirmiers (Haut-Valais et Valais romand)	5'420'000		5'420'000
363 HES-SO Valais-Wallis formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'567'800		2'567'800
363 HES-SO Valais-Wallis modules complémentaires en santé	1'132'500		1'132'500
363 HES-SO Valais-Wallis stages HES en santé	2'161'600		2'161'600
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000		250'000
363 Subvention à la HES-SO Valais-Wallis pour infrastructures	5'315'600		5'315'600
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	3'000'000		3'000'000
370 Enveloppe HES-SO redistribuée à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations de niveau HES	54'350'000		54'350'000
470 Enveloppe HES-SO reçue à redistribuer à la HES-SO Valais-Wallis		54'350'000	-54'350'000
489 Fonds du 21e siècle : financement des subventions d'investissements à l'EPFL Valais Wallis		1'648'500	-1'648'500
560 Démonstrateurs	1'500'000		1'500'000
560 Equipements scientifiques EPFL Valais Wallis	165'000		165'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'799'748	1'339'549	5'460'199
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	486'031	2'349	483'682
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	220'112	14'835	205'277
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	14'324'178	10'600'522	3'723'656
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	14'324'178	10'600'522	3'723'656
370 Montant de l'accord intercantonal universitaire redistribué à Unidistance pour les étudiants non valaisans	10'600'000		10'600'000
470 Montant accord intercantonal universitaire à redistribuer à Unidistance		10'600'000	-10'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'724'178	522	3'723'656

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP14 Etudes subventionnées hors canton	70'338'281	2'175	70'336'106
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	70'338'281	2'175	70'336'106
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	9'792'800		9'792'800
361 Contribution pour les étudiants universitaires valaisans hors Canton en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	42'797'000		42'797'000
361 Contributions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	17'170'000		17'170'000
Solde dépenses/recettes du produit	578'481	2'175	576'306
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	5'456'200	5'456'200	0
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	5'456'200	5'456'200	0
Total	224'134'900	73'417'600	150'717'300

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 56'243'000 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées Fr. 42'536'137 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 1'594'907 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 735'979 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. -1'904'625 net
GP 15 Conseil Fr. 11'692'197 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents Fr. 100'000 net	GP 17 Education précoce spécialisée Fr. 1'488'405 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	55'220'668.61	57'892'200	69'091'500	11'199'300
30 Charges de personnel	16'984'882.50	17'713'100	18'249'000	535'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'056'405.52	1'245'000	1'271'400	26'400
36 Charges de transferts	31'333'443.92	34'005'800	44'626'600	10'620'800
37 Subventions redistribuées	4'274'313.00	4'335'000	4'335'000	0
38 Charges extraordinaires	512'993.74	0	0	0
39 Imputations internes	1'058'629.93	593'300	609'500	16'200
4 Revenus	12'047'055.58	13'061'200	14'726'500	1'665'300
40 Revenus fiscaux	424.00	300	400	100
42 Taxes	2'850'364.60	2'712'300	2'806'300	94'000
46 Revenus de transferts	4'859'911.90	6'013'600	7'584'800	1'571'200
47 Subventions à redistribuer	4'274'313.00	4'335'000	4'335'000	0
48 Revenus extraordinaires	62'042.08	0	0	0
Excédent de charges	43'173'613.03	44'831'000	54'365'000	9'534'000
5 Dépenses d'investissement	1'474'540.62	2'020'200	1'878'000	-142'200
52 Immobilisations incorporelles	66'624.57	35'000	28'000	-7'000
56 Propres subventions d'investissement	1'407'916.05	1'985'200	1'850'000	-135'200
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'474'540.62	2'020'200	1'878'000	-142'200
Insuffisance de financement	44'648'153.65	46'851'200	56'243'000	9'391'800

Remarques

36 Charges de transfert (MCH1 = Subventions accordées) +10'620'800

Au niveau de la petite enfance revalorisation des salaires et ouverture de nouvelles structures notamment dans le Haut-Valais (+8 mios), subvention du camp scout 2021 (+1 mio), soutien aux pratiques innovantes (+100'000.-), progression salariale dans les institutions (+600'000.-), augmentation des placements hors canton

42 Revenus financiers+ 94'000

Plus de curatelles ainsi que de récupération de salaires

46 Revenus de transfert + 1'571'200

Forfait scolaire : prise en compte des salaires des psychologues, psychomotriciens et pédagogues dans le calcul du forfait

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	121.40	121.60	125.30

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
+0,4 Responsable secteur petite enfance +0,5 Collaborateur économique +0,3 Responsable secteur petite enfance Haut Valais +1,5 Pédagogues spécialisés +0,5 Collaborateur scientifique / juriste +0,5 Secrétaire-assistante

OBJECTIF POLITIQUE
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes
Sous-objectifs politiques
1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées [PIP] 2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans 3 Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société 4 Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement 5 Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être [PIP]

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Développement du projet "Centre de transition et d'accueil d'urgence" et construction du nouveau FJT, Institut St-Raphaël - en 2021 sont prévues les démarches administratives : mise à l'enquête pour la construction et finalisation financière avec le canton et la confédération	31.12.2022
	2 Suivi de l'application des recommandations de l'audit OFJ 2020 - mise en place des recommandations /exigences de l'OFJ	31.12.2024
	3 Suivi du projet de construction du Foyer La Chaloupe - Les Piccolos - la construction démarrera dans le courant du 2ème semestre 2020. Suivi des différentes étapes de la construction en 2021.	30.06.2022
ad2	4 Mise en oeuvre du concept cantonal pour l'intégration des enfants issus de la migration	31.12.2021
	5 Application de la révision des directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire	31.12.2021
	6 Valorisation salariale des professions du domaine de la petite enfance	31.12.2021
ad3	7 Elaboration et déploiement d'un concept de prévention en faveur des enfants et de leur famille en collaboration avec nos différents partenaires dans le domaine de la promotion, la prévention et la protection de l'enfance et la jeunesse.	31.12.2021
	8 Appui à la coordination et à la mise en réseau des acteurs impliqués dans l'organisation du camp scout 2021 à Ulrichen	31.12.2021
	9 Soutien à l'organisation des rencontres des jeunes valaisannes à Ayent	31.12.2021
ad4	10 Mise en place du concept de périnatalité tel que proposé par le groupe de travail	31.12.2021
	11 Action de prévention contre les violences domestiques pour les jeunes de 15 à 25 ans avec le réseau valaisan CVD et l'OEF par la participation active d'intervenant(e)s de l'OPE à la présentation de l'Exposition bilingue "plus fort que la violence"	31.12.2021
	12 Mise en place de nouveaux outils et stratégies d'intervention pour la gestion des curatelles 308 al. 2 (par ex. nouveau carnet de communication, document de sensibilisation pour les parents, etc...)	31.12.2021
	13 Poursuite du projet pilote du modèle Cochem à Monthey	30.06.2021
	14 Mise en place d'un nouveau concept de formation de base et continue spécifique pour les familles d'accueil agréées par l'OPE	31.12.2021
ad5	15 Mise en oeuvre par étape du nouveau concept concernant la prise en charge des enfants souffrant du trouble du spectre autistique	31.12.2021
	16 Mise en oeuvre d'un concept pour les permanences psychiatrique dans le Valais romand et le haut-Valais	31.12.2021
	17 Evaluation de la satisfaction des parents avec le guichet unique et les séances de coordination	31.12.2021
	18 Mise en place du conseil psychologique/logopédique/psychomotricité à bas seuil pour les parents et les familles	31.12.2021

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad2</i> 1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	7'093	7'100	7'700	600
2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	4'011	4'000	4'100	100
<i>ad3</i> 3 Nbre de rencontres avec les instances politiques/communales	23	20	35	15
4 Nbre de projets réalisés dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	84	75	60	-15
<i>ad4</i> 5 Nbre de familles d'accueil disponibles	101	150	154	4
6 Groupe de familles d'accueil d'urgence	4	5	5	0
7 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	0	0	1	1
8 Nbre de nouveaux cas suivis	510	550	550	0
9 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	56	85	85	0
10 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'285	1'265	1'265	0
11 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'851	1'900	1'900	0
<i>ad5</i> 12 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0	1	0	-1
13 Nbre de nouveaux cas suivis	1'626	1'700	1'700	0
14 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	825	1'000	1'000	0
15 Nbre de cas qui continuent à être suivis	3'116	3'800	3'300	-500
16 Nbre d'enfants suivis (globalement)	5'567	6'500	6'000	-500
17 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	73	70	70	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Placements et mesures contractualisées	46'886'786	4'350'649	42'536'137
P1101 Institutions, mesures ambulatoires et colonies	18'203'287	4'342'081	13'861'206
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne (5)	11'122'800		11'122'800
391 Placements à la MET de Pramont	550'000		550'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'530'487	4'342'081	2'188'406
P1102 Surveillance et financement accueil à la journée	28'683'499	8'568	28'674'931
363 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil	11'064'900		11'064'900
363 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	17'167'800		17'167'800
363 Subvention d'une structure d'accueil (Crèche les Petits Bonheurs - Castalie)	39'600		39'600
Solde dépenses/recettes du produit	411'199	8'568	402'631
GP12 Promotion et soutien	1'596'851	1'944	1'594'907
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	1'596'851	1'944	1'594'907
GP13 Education sociale et promotion de la santé	742'030	6'051	735'979
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	742'030	6'051	735'979
GP14 Protection de l'enfant	8'328'543	10'233'168	-1'904'625
P1401 Protection des enfants	5'619'843	2'639'644	2'980'199
P1402 Placements et surveillance	2'708'700	7'593'524	-4'884'824
363 Placements hors canton	1'630'000		1'630'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'078'700	7'593'524	-6'514'824
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	11'819'702	127'505	11'692'197
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	11'819'702	127'505	11'692'197
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	100'000		100'000
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	100'000		100'000
GP17 Education précoce spécialisée	1'495'588	7'183	1'488'405
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'495'588	7'183	1'488'405
Total	70'969'500	14'726'500	56'243'000

**Département de la sécurité, des
institutions et du sport (DSIS)**
**Compte 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Budget 2021
Fr.**
**Ecart 20/21
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	206'429'150.70	217'055'400	236'039'400	18'984'000
Revenus et recettes	178'918'930.04	180'382'400	188'324'700	7'942'300
Insuffisance de financement	27'510'220.66	36'673'000	47'714'700	11'041'700

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service juridique de la sécurité et de la justice	1'051'133.04	1'187'800	1'355'600	167'800
Police cantonale	74'243'186.81	79'931'400	83'526'200	3'594'800
Service de la sécurité civile et militaire	2'009'472.42	2'558'200	2'573'600	15'400
Service de la circulation routière et de la navigation	-80'680'156.72	-81'818'100	-77'313'000	4'505'100
Service de l'application des peines et des mesures	18'337'196.53	20'606'100	23'015'800	2'409'700
Service de la population et des migrations	2'426'085.37	2'942'000	3'341'900	399'900
Service des affaires intérieures et communales	6'517'961.66	6'340'000	6'789'000	449'000
Office cantonal du sport	3'605'341.55	4'925'600	4'425'600	-500'000
Insuffisance de financement	27'510'220.66	36'673'000	47'714'700	11'041'700

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	128'008'221.02	131'235'300	134'803'200	3'567'900
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	23'405'230.26	28'097'400	27'970'300	-127'100
34	Charges financières	74'873.92	59'800	65'200	5'400
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'165'167.84	2'000'000	2'020'500	20'500
36	Charges de transferts	27'630'327.42	28'985'500	41'307'100	12'321'600
37	Subventions redistribuées	4'614'346.00	3'870'000	4'685'000	815'000
38	Charges extraordinaires	300'000.00			
39	Imputations internes	8'097'400.69	7'267'400	7'777'500	510'100
40	Revenus fiscaux	72'376'370.62	73'896'800	72'772'300	-1'124'500
42	Taxes	52'760'674.03	56'247'900	55'154'400	-1'093'500
43	Revenus divers	49'406.51	45'000	45'000	0
44	Revenus financiers	110'794.11	131'900	132'200	300
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'994'809.82	322'000	9'401'400	9'079'400
46	Revenus de transferts	30'846'472.28	32'499'600	32'105'400	-394'200
47	Subventions à redistribuer	4'614'346.00	3'870'000	4'685'000	815'000
48	Revenus extraordinaires	200'000.00			
49	Imputations internes	6'482'664.89	5'790'200	6'204'400	414'200
	Total charges	194'295'567.15	201'515'400	218'628'800	17'113'400
	Total revenus	169'435'538.26	172'803'400	180'500'100	7'696'700
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	24'860'028.89	28'712'000	38'128'700	9'416'700

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	545'557.52	5'211'000	8'186'000	2'975'000
52	Immobilisations incorporelles		300'000		-300'000
56	Propres subventions d'investissement	8'743'026.03	8'029'000	7'224'600	-804'400
57	Subventions d'investissement redistribuées	2'845'000.00	2'000'000	2'000'000	0
63	Subventions d'investissement acquises	6'618'391.78	5'579'000	5'824'600	245'600
64	Remboursements de prêts	20'000.00			
67	Subventions d'investissement à redistribuer	2'845'000.00	2'000'000	2'000'000	0
	Total dépenses	12'133'583.55	15'540'000	17'410'600	1'870'600
	Total recettes	9'483'391.78	7'579'000	7'824'600	245'600
	Investissements nets	2'650'191.77	7'961'000	9'586'000	1'625'000

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. 189'458 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. 1'166'142 net

GP 11
Assistance administrative
Fr. 389'491 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. -200'033 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 1'166'142 net

Total service

Fr. 1'355'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	2'194'877.74	2'468'500	2'484'100	15'600
30 Charges de personnel	1'689'537.60	2'130'000	2'139'300	9'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	294'415.90	163'000	157'400	-5'600
36 Charges de transferts	133'992.20	145'000	147'000	2'000
39 Imputations internes	76'932.04	30'500	40'400	9'900
4 Revenus	1'143'744.70	1'280'700	1'128'500	-152'200
40 Revenus fiscaux	2'847.00	2'900	3'400	500
42 Taxes	1'127'435.20	1'277'800	1'125'100	-152'700
49 Imputations internes	13'462.50	0	0	0
Excédent de charges	1'051'133.04	1'187'800	1'355'600	167'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'051'133.04	1'187'800	1'355'600	167'800

Remarques

Compte 30

Le budget 2020 retenait les charges liées à la rémunération du personnel du Conseil de la magistrature. Cette institution indépendante dispose, à compter de l'exercice 2021, de son propre centre de coûts.

Les 2 postes supplémentaires attribués au service ont été repourvus en cours d'année 2019.

Compte 42

Au printemps 2019, le Département fédéral de justice et police a mis en consultation un projet de révision totale de l'ordonnance sur les émoluments du registre du commerce proposant une réduction de tous les émoluments de l'ordre de 30%. En date du 6 mars 2020, le Conseil fédéral a adopté la modification de cette ordonnance qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021.

En séance du 27 novembre 2019, le Conseil d'Etat a autorisé les trois ORC à engager du personnel supplémentaire :

- dès 2020 et jusqu'au 31 décembre 2025 (1.25 EPT) pour procéder à l'archivage électronique;
- pour l'année 2020 (1.5 EPT) pour l'épuration des adresses liées à la BDR E&E.

Cette décision a une incidence directe sur le montant de la rétrocession annuelle à l'Etat du solde actif du compte d'exploitation des trois ORC.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	11.50	11.50	12.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Juriste à 50% + Collaborateur administratif à 50%</p> <p>A compter du 1er mars 2020, la surveillance administrative des avocats a été transférée du Tribunal cantonal au service sans transfert des ressources humaines correspondantes.</p> <p>Actuellement, les juristes et le personnel administratif doivent faire face à une surcharge de travail considérable liée à ces nouvelles tâches dont l'ampleur paraît avoir été sous-estimée (demandes d'inscription au registre, demandes de levée du secret de fonction, demandes de constitution de sociétés d'avocats, gestion de la permanence des avocats (avocats de la première heure), etc.</p> <p>Depuis quatre mois, des priorités ont dû être fixées et d'autres missions relevant de la compétence du service souffrent, en l'état, de quelques retards.</p> <p>A noter encore qu'en date du 18 septembre 2019, le Conseil d'Etat a modifié le règlement concernant la représentation de l'Etat devant les tribunaux pour transférer du Département des finances au Département de la sécurité (par le service) :</p> <p>1° la compétence de représenter l'Etat devant les autorités judiciaires en cas d'actions en dommages-intérêts ou en réparation morale intentées par une personne sous mesure de protection lésée par des actes ou omissions des organes de protection de l'enfant et de l'adulte;</p> <p>2° la compétence pour intenter les actions récursoires dans ce domaine.</p> <p>Au moment de l'entrée en vigueur de cette modification le 27 mars 2020, 0.3 EPT était transféré du Département des finances au Département de la sécurité.</p>

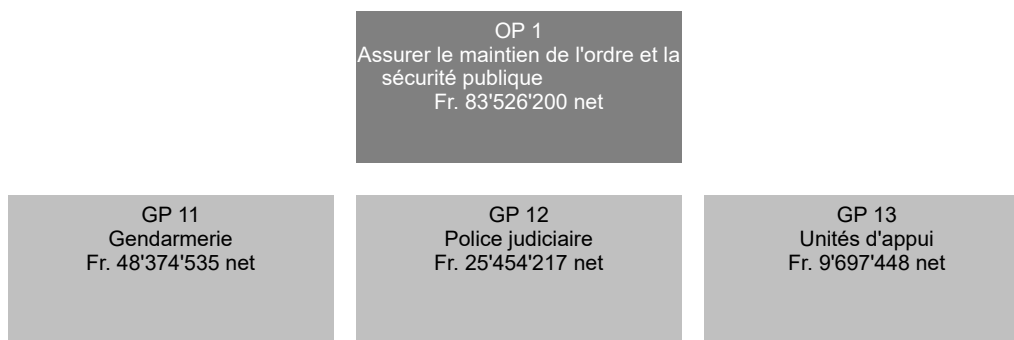
OBJECTIF POLITIQUE 1				
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé				
Sous-objectifs politiques				
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat			
2	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)			
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire, sur les fondations, les notaires, les avocats et les registres du commerce			
4	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Soutien administratif aux commissions d'examen			31.12.2024
ad2	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département			31.12.2024
ad3	3 Surveillance administrative des notaires			31.12.2024
	4 Surveillance des fondations			31.12.2024
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1	1 Nombre de doléances enregistrées en relation avec l'informatisation des sessions d'examen	5	5	0
ad2	2 Pourcentage des notes juridiques délivrées dans le délai imparti	90%	90%	0%
ad3	3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois	97%	90%	5%
	4 Pourcentage des décisions en matière de surveillance des fondations rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (acceptation de la surveillance, examen annuel de la gestion et des comptes, modification des statuts, liquidation)	80%	90%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice				
Sous-objectifs politiques				
1	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique			
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
2.1	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance administrative sur les autorités de protection de la personne			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad2</i>	1 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			31.12.2024
<i>ad3</i>	2 Surveillance administrative et conseils en matière de protection de la personne			31.12.2024
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i>			30.06.21	
			31.12.21	
			31.12.21	
			30.06.21	
<i>ad2</i>	87%	85%	85%	0%
<i>ad3</i>	100%	100%	100%	0%
		14	16	2

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
OP1 Gérer les affaires administratives	1'298'201	1'108'743	189'458
GP11 Assistance administrative	512'771	123'280	389'491
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	306'621	123'017	183'604
P1102 Affaires de Justice	206'150	263	205'887
GP12 Affaires administratives civiles	785'430	985'463	-200'033
P1201 Fondations classiques	306'335	107'439	198'896
P1202 Affaires administratives civiles	479'095	878'024	-398'929
313 Frais de réception - Partenaires du service	1'000		1'000
Solde dépenses/recettes du produit	478'095	878'024	-399'929
OP2 Traiter les affaires juridiques	1'185'899	19'757	1'166'142
GP21 Contentieux / Législation	1'185'899	19'757	1'166'142
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	526'974	13'953	513'021
P2102 Législation / Consultations	545'114	3'619	541'495
P2103 Protection de la personne	113'811	2'185	111'626
Total	2'484'100	1'128'500	1'355'600

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	87'084'939.13	90'650'700	91'688'400	1'037'700
30 Charges de personnel	75'934'050.31	77'709'500	78'479'300	769'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'073'791.55	9'786'900	9'966'700	179'800
34 Charges financières	54'173.09	32'000	38'000	6'000
36 Charges de transferts	828'139.07	928'500	1'053'000	124'500
39 Imputations internes	2'194'785.11	2'193'800	2'151'400	-42'400
4 Revenus	12'950'944.09	14'680'300	14'748'200	67'900
40 Revenus fiscaux	89'586.00	80'000	90'000	10'000
42 Taxes	8'212'967.91	9'447'900	9'090'400	-357'500
44 Revenus financiers	789.60	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'145'055.48	2'519'300	2'939'400	420'100
49 Imputations internes	2'502'545.10	2'633'100	2'628'400	-4'700
Excédent de charges	74'133'995.04	75'970'400	76'940'200	969'800
5 Dépenses d'investissement	545'557.52	3'961'000	6'586'000	2'625'000
50 Immobilisations corporelles	545'557.52	3'961'000	6'586'000	2'625'000
6 Recettes d'investissement	436'365.75	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	436'365.75	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	109'191.77	3'961'000	6'586'000	2'625'000
Insuffisance de financement	74'243'186.81	79'931'400	83'526'200	3'594'800

POLICE CANTONALE

Remarques
<p>30 - Charges de personnel - augmentations individuelles; - 5 postes supplémentaires attribués à la Police cantonale.</p>
<p>31 - Biens, services et autres charges d'exploitation Augmentation : - des charges pour les campagnes de prévention contre la cybercriminalité et en matière de circulation routière (+ Fr. 97'000.-); - des charges annuelles d'exploitation POLYCOM (+ Fr. 52'000.-); - des charges pour les recherches d'adresses IP dans la cadre d'enquêtes judiciaires (+ Fr. 50'000.-).</p>
<p>36 - Charges de transfert Augmentation des subventions concernant : - l'harmonisation de l'informatique policière suisse (HiP) - (+ Fr. 80'000.-); - Arge-ABI (projet national de développement d'un logiciel de traitement des affaires de police) - (+ Fr. 54'000.-).</p>
<p>42 - Taxes Diminution des recettes liées aux manifestations sportives (- Fr. 379'000.-).</p>
<p>46 - Revenus de transfert Augmentation du dédommagement versé par le Service de renseignement de la Confédération pour l'engagement de 2 EPT supplémentaires affectés au Groupe d'investigations spéciales de la police judiciaire (+ Fr. 200'000.-).</p>
<p>50 - Immobilisations corporelles Augmentation : - construction de la nouvelle centrale d'engagement regroupant notamment la Police cantonale et l'Organisation cantonale valaisanne des secours (+ Fr. 2'125'000.-); - nouvelle technologie Polycom WEP 2030 (+ Fr. 500'000.-).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	528.30	528.30	533.30

Nombre de postes à l'organigramme




Remarques
<p>Postes autofinancés créés en 2020 : - 4 policiers (contrôles routiers sur l'axe du Simplon - CCTL) financés par l'OFROU. - 1 mécanicien/expert (contrôles routiers sur l'axe du Simplon - CCTL) financé par l'OFROU. - 2 policiers au Groupe d'investigations spéciales financés par la Confédération conformément à la circulaire 2019/88 du Service de renseignement de la Confédération du 28 novembre 2019 portant sur la clé de répartition des postes 2020-2022.</p>
<p>Postes autofinancés créés en 2021 : - aucun.</p>
<p>Postes supplémentaires en 2021 : - Création d'un poste de psychologue et de 3 postes de policiers conformément à la décision du Conseil d'Etat du 3 juin 2020. - Transfert d'un poste du Service administratif et des affaires juridiques de la formation.</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
<p>Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives.</p> <p>Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions.</p> <p>Etre au service de la population et des autorités.</p>	
Sous-objectifs politiques	
1	Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population.
2	Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre. Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle.
3	Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci. Suivre la mise en place des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les autres partenaires.
4	Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves.
5	Défendre et pérenniser une Académie de police, en partenariat avec les polices cantonales vaudoise et genevoise ainsi qu'avec les polices municipales vaudoises, en étroite collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).
6	Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels.
7	Entretenir un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.
Mesures prioritaires	Décal
ad1	1 Construction de la nouvelle centrale regroupant notamment la Police cantonale et l'Organisation cantonale valaisanne des secours (numéros d'urgence 112 - 117 - 118 - 144). 31.12.2024
ad2	2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand Conseil le 9 février 2009 et du postulat no 4.0378 déposé par la Commission de sécurité publique et accepté par le Parlement en novembre 2019 demandant l'engagement de 40 policiers supplémentaires sur 5 ans. 31.12.2025
	3 Lutte contre les violences dans le cadre des manifestations sportives (projet ACSES). Bilan et mesures d'amélioration pour la fin de la saison suivante 30.06.2021
	4 Construction d'un stand de tir, en collaboration avec l'armée, la ville de Sion, le Service de la sécurité civile et militaire afin de diminuer les nuisances sonores pour les riverains de la place de Praz-Bardy 31.12.2024
ad3	5 Migration du système de télécommunication POLYCOM vers la nouvelle technologie "WEP 2030" conformément aux exigences de l'Office fédéral de la protection de la population 31.12.2023
	6 Suivi de la mise en oeuvre des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les autres partenaires 31.12.2022
ad4	7 Intensification des contrôles de poids lourds sur l'axe du Simplon. Création de nouvelles infrastructures de contrôle à Gondo et Gamsen 31.12.2021
ad7	8 Contrôles en lien avec la sécurité et l'environnement à proximité des lieux d'accueil des gens du voyage 31.12.2021

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 🚔 Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	945	820	945	125
2 🚔 Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	273	225	275	50
ad2 3 🚔 Nombre d'infractions en relation avec le Code pénal suisse	11'771	11'000	11'700	700
4 Ratio de la population par policier tel que prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 = 1 policier pour 650 habitants	731	715	730	15
5 🚔 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	17%	16%	17%	1%
6 🚔 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	13.8%	13%	13.8%	0.8%
7 Heures supplémentaires (31.12.2019 = 21'975)		20'000	22'000	2'000
ad3 8 🚔 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	17	13	15	2
9 🚔 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	274	250	270	20
10 🚔 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	14.2%	16.5%	14%	-2.5%
11 🚔 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'631	3'300	3'630	330
12 🚔 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	143	210	140	-70
13 🚔 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	385	100	380	280
14 🚔 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	944	975	940	-35
15 🚔 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	366	350	360	10
16 🚔 Nombre d'heures de conduite de détenus (2019 = 9'819 dont 4'128 par la société Securitas)	9'819	11'100	9'800	-1'300
ad4 17 Conducteurs soumis à un test à l'éthylomètre	16'768	16'000	16'700	700
18 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'659	1'900	1'650	-250
19 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse	316'093	300'000	316'000	16'000
20 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'ensemble du territoire valaisan (CCTL St-Maurice + CCTL axe du Simplon + section circulation)	21'303	28'000	28'000	0
21 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Simplon (ouverture d'un centre de contrôle du trafic lourd en 2020)	557	8'000	8'000	0
22 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Simplon (ouverture d'un centre de contrôle du trafic lourd en 2020)	245	1'380	1'380	0
23 🚔 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Simplon (ouverture d'un centre de contrôle du trafic lourd en 2020)	54	560	560	0
24 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Grand-St-Bernard	405	450	400	-50
25 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Grand-St-Bernard	167	200	170	-30
26 🚔 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Grand-St-Bernard	31	40	30	-10
ad5 27 🚔 Nombre d'aspirants à former afin de remplacer les agents bénéficiant d'un départ à la retraite	16	25	16	-9

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad5 28  Nombre d'EPT affectés de manière permanente à l'Académie de police	4	5	4	-1
29  Heures de formation dispensées par des EPT non permanents	1'496	1'750	1'500	-250
ad6 30  Nombre de communiqués destinés à la population (y compris les communiqués par le biais des réseaux sociaux F/D)	202	180	200	20

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Gendarmerie	59'042'944	10'668'409	48'374'535
P1101 Circulation routière	4'941'937	5'259'635	-317'698
P1102 Interventions spéciales	7'158'591	352'042	6'806'549
P1103 Premières interventions	22'761'176	1'216'492	21'544'684
P1104 Police de proximité et investigations	23'534'697	1'517'226	22'017'471
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	646'543	2'323'014	-1'676'471
GP12 Police judiciaire	27'753'411	2'299'194	25'454'217
P1201 Enquêtes judiciaires	19'632'500	998'202	18'634'298
P1202 Identité judiciaire	3'528'569	204'426	3'324'143
P1203 Renseignements, analyse et documentation	4'592'342	1'096'566	3'495'776
GP13 Unités d'appui	11'478'045	1'780'597	9'697'448
P1301 Communication et prévention	1'353'055	69'674	1'283'381
P1302 Centrale d'engagement	6'079'247	754'439	5'324'808
P1303 Groupe armes et entreprises de sécurité	785'751	342'473	443'278
P1304 Formation continue	1'447'883	46'674	1'401'209
P1305 Formation de base	1'812'109	567'337	1'244'772
Total	98'274'400	14'748'200	83'526'200

OP 1
Assurer la sécurité et protection
de la population
Fr. 2'573'600 net

GP 11
Organisation, planif., prép. en cas
catastrophes
Fr. 1'140'961 net

GP 12
Prévention incendie
Fr. 0 net

GP 13
Préparation de la Pci
Fr. 2'817'467 net

GP 14
Gestion des affaires militaires
Fr. -1'384'828 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	20'046'696.91	20'841'400	20'654'800	-186'600
30 Charges de personnel	10'424'030.61	10'506'400	10'725'200	218'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'958'276.90	4'510'400	4'645'900	135'500
34 Charges financières	2'280.20	2'000	3'000	1'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	37'870.29	0	15'000	15'000
36 Charges de transferts	4'405'869.84	5'152'300	3'971'300	-1'181'000
37 Subventions redistribuées	702'850.00	270'000	885'000	615'000
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	515'519.07	400'300	409'400	9'100
4 Revenus	18'037'224.49	18'283'200	18'081'200	-202'000
40 Revenus fiscaux	6'121.00	8'400	8'400	0
42 Taxes	3'848'057.56	4'454'100	3'962'300	-491'800
43 Revenus divers	7'250.00	0	0	0
44 Revenus financiers	26'660.35	17'700	18'000	300
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	951'849.89	322'000	450'300	128'300
46 Revenus de transferts	12'215'801.60	12'973'000	12'522'200	-450'800
47 Subventions à redistribuer	702'850.00	270'000	885'000	615'000
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	278'634.09	238'000	235'000	-3'000
Excédent de charges	2'009'472.42	2'558'200	2'573'600	15'400
5 Dépenses d'investissement	9'027'026.03	7'579'000	7'824'600	245'600
50 Immobilisations corporelles	0.00	1'250'000	1'600'000	350'000
56 Propres subventions d'investissement	6'182'026.03	4'329'000	4'224'600	-104'400
57 Subventions d'investissement redistribuées	2'845'000.00	2'000'000	2'000'000	0
6 Recettes d'investissement	9'027'026.03	7'579'000	7'824'600	245'600
63 Subventions d'investissement acquises	6'182'026.03	5'579'000	5'824'600	245'600
67 Subventions d'investissement à redistribuer	2'845'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'009'472.42	2'558'200	2'573'600	15'400

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
<p>30 OCF : Création de 2 nouveaux postes autofinancés au courant 2020 (cf rubr. 46)</p>
<p>31 OCPP : diminution de remplacement des sirènes (-185'000) cf rubrique 46, et transfert de certains coûts POLYALERT à la Confédération (-95'000) cf rubrique 42 OCF : augmentation des achats (+272'000), cet office est autofinancé et n'a donc pas d'impact sur l'enveloppe budgétaire OCPCi : renoncement au renouvellement du parc véhicules (-150'000) afin de subvenir aux besoins d'un autre office OCAM : augmentation des coûts d'entretien des infrastructures militaires (+290'000)</p>
<p>36 OCF : changement de méthode de comptabilisation (-615'000) cf rubrique 37 OCPCi : diminution des coûts des 6 organisations régionales (-637'000), suite à la diminution des recettes des contributions de remplacement (cf rubrique 42 et 45)</p>
<p>37 OCF : cf rubrique 36</p>
<p>42 OCPP : fin de la récupération des coûts POLYALERT auprès des communes (-80'000) OCPCi : diminution des contributions de remplacement (-300'000) OCAM : pas de facturation des amendes pour les tirs obligatoires non-effectués en 2020 en raison du COVID (-95'000)</p>
<p>45 OCF : prélèvement sur le fonds du feu pour la mise à zéro de l'office (+450'000) OCPCi : pas de prélèvement sur le fonds des contributions de remplacement (-322'000)</p>
<p>46 OCPP : diminution des subventions de la Confédération pour les remplacements de sirènes (-130'000, cf rubrique 31) + nouvelle subvention pour l'entretien des sirènes (+65'000) OCF : changement de méthode de comptabilisation (-615'000) cf rubrique 47 + augmentation des recettes en lien avec les 2 nouveaux postes (cf rubr. 30) (+200'000) OCAM : augmentation de la subvention de la Confédération (+40'000)</p>
<p>47 OCF : cf rubrique 46</p>
<p>50 OCF : achat d'un véhicule pompier pour le centre d'instruction à Grône et développement du programme informatique pompier VS-FIRE (+350'000)</p>
<p>56 OCF : diminution des subventions aux communes</p>
<p>63 OCF : écriture interne pour la mise à zéro de l'office</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	74.80	74.80	74.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Postes autofinancés créés en 2020</p> <p>Inspecteur technique et sécurité (100%) auprès du Service de la sécurité civile et militaire, office cantonal du feu, à Sion, entièrement financé par les subventions de l'OFROU.</p> <p>Technicien spécialisé (100%) auprès du Service de la sécurité civile et militaire, office cantonal du feu, à Sion, entièrement financé par les subvention de l'OFROU.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires		
Sous-objectifs politiques		
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires	
2	Informier et sensibiliser les autorités et les partenaires	
3	Garantir la veille des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux) par l'observatoire cantonal des risques (OCRI)	
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention	
5	Assurer un fonctionnement optimal de la protection civile	
6	Assurer la disponibilité des infrastructures militaires (casernes, places de tirs) avec des services logistiques efficaces et de qualité (ravitaillement, entretien véhicules, maintenance des infrastructures) au profit de la troupe, pour les besoins des forces aériennes et des autres utilisateurs (police, corps des gardes frontières, manifestations civiles).	
7	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information et du recrutement, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations, affaires disciplinaires et gestion des naturalisés)	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Bilan, mesures d'amélioration et mise à niveau de l'Organe Cantonal de Conduite dans le cadre de la gestion et en regard des expériences COVID19.	31.12.2022
	2 Réalisation de la formation 'conduite en situations particulières' pour garantir une capacité de conduite sur le plan cantonal lors d'événements majeurs	31.12.2023
<i>ad2</i>	3 Réalisation de plates-formes de dialogue dans le domaine de la protection de la population pour chacune des régions (haut-centre-bas)	31.12.2021
<i>ad4</i>	4 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEAI 2015	31.12.2023
	5 Organisation de la formation des spécialistes pour les interventions sur les installations ferroviaires et autoroutières (selon l'ordonnance du DETEC). Le cursus des cours de formation a été intégré dès 2019 dans la plate-forme des sapeurs-pompiers.	31.12.2024
<i>ad5</i>	6 Adaptation de la loi cantonale de la protection civile, suite à la révision en 2020 de la loi fédérale qui entrera en vigueur au 1er janvier 2021.	30.06.2021
<i>ad6</i>	7 Mise à disposition d'une infrastructure optimale des installations militaires du site de Sion pour les besoins de la troupe, des forces aériennes ainsi que des utilisateurs civils.	31.12.2024
<i>ad7</i>	8 Adaptation du système informatique de la taxe	31.12.2024

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Nombre de rapport annualisé de l'Organe Cantonal de Conduite à l'attention du Chef de Département			1	
2 Nombre d'états-majors communes/régions ayant participé à des exercices de conduite	34	30	30	0
<i>ad4</i> 3 Nombre des sapeurs-pompiers ayant suivi la formation obligatoire pour intervenir sur les installations ferroviaires et autoroutières	30	60	50	-10
4 Total de journées d'instruction/information dispensées par des inspecteurs de l'OCF aux responsables de la prévention, ramoneurs, chargés de sécurité communaux, constructeurs de cheminées	10	30	20	-10
<i>ad5</i> 5 Degré de satisfaction des requérants des engagements PCi en faveur de la collectivité	95%	90%	95%	5%
6 Degré de satisfaction des communes suite aux engagements de remise en état de la protection civile	95%	95%	95%	0%
<i>ad6</i> 7 Taux de satisfaction de la troupe et des partenaires fédéraux par rapport aux infrastructures	95%	90%	95%	5%
<i>ad7</i> 8 Taux de satisfaction des journées d'orientation	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	1'405'353	264'392	1'140'961
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	440'309	10'282	430'027
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	644'984	248'062	396'922
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	320'060	6'048	314'012
GP12 Prévention incendie	12'028'400	12'028'400	0
P1201 Prévention des incendies	1'008'385	1'008'384	1
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	4'472'308	4'472'308	0
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	6'547'707	6'547'708	-1
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu)	4'224'600		4'224'600
Solde dépenses/recettes du produit	2'323'107	6'547'708	-4'224'601
GP13 Préparation de la Pci	8'455'981	5'638'514	2'817'467
P1301 Organisation et planification de la PCi	201'064	8'922	192'142
P1302 Instruction des astreints de la PCi	4'392'981	53'621	4'339'360
P1303 Constructions, alarme et matériel PCi	3'861'936	5'575'971	-1'714'035
GP14 Gestion des affaires militaires	6'589'666	7'974'494	-1'384'828
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	699'075	28'845	670'230
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	489'155	1'610'316	-1'121'161
P1403 Centre logistique cantonal	5'401'436	6'335'333	-933'897
426 Prestations aéroport civil à la charge de la Ville de Sion		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'401'436	6'185'333	-783'897
Total	28'479'400	25'905'800	2'573'600

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -77'313'000 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -2'143'449 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -75'169'551 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	17'054'762.34	17'836'900	21'221'200	3'384'300
30 Charges de personnel	11'380'447.55	11'625'600	11'805'700	180'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'937'055.88	2'932'700	3'199'700	267'000
34 Charges financières	13'922.73	17'000	17'000	0
36 Charges de transferts	1'251'943.80	1'774'500	4'726'500	2'952'000
39 Imputations internes	1'471'392.38	1'487'100	1'472'300	-14'800
4 Revenus	97'734'919.06	99'655'000	98'534'200	-1'120'800
40 Revenus fiscaux	72'237'723.32	73'760'000	72'620'000	-1'140'000
42 Taxes	24'820'963.88	25'311'200	25'330'900	19'700
44 Revenus financiers	76'870.16	80'000	80'000	0
46 Revenus de transferts	497'566.75	503'800	503'300	-500
49 Imputations internes	101'794.95	0	0	0
Excédent de revenus	80'680'156.72	81'818'100	77'313'000	-4'505'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	80'680'156.72	81'818'100	77'313'000	-4'505'100

Remarques

Rubrique 31: Croissance due à l'augmentation du prix des plaques de contrôle, à l'échange obligatoire des permis bleus en format carte de crédit d'ici 2024, au développement de notre programme Cari et à divers nouveaux projets informatiques.
 Rubrique 36: Augmentation due au montant prévu pour l'introduction de la prime à l'achat pour les véhicules électriques et hybrides plug-in ainsi que les bornes de recharge.
 Rubrique 40: Réduction des revenus fiscaux due à une augmentation moins importante que prévue du parc de véhicules.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	89.70	89.70	90.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Selon décision du Conseil d'Etat du 3 juin 2020, création de 1 EPT d'expert de la circulation en vue de l'ouverture du nouveau bâtiment de Sion et pour faire face à l'augmentation constante du parc de véhicules (env. 5'000 véhicules / an).

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Introduction progressive du système d'exploitation Cari complètement renouvelé notamment avec l'intégration de différents nouveaux modules "Cyberadministration"	31.12.2023
<i>ad2</i>	2 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.2024
	3 Collaboration à la construction d'un nouveau site du SCN à Sion (secteur casernes) avec prise de possession en été 2021	31.12.2021
<i>ad3</i>	4 Mise en place des mesures adoptées par le Conseil d'Etat, dans le cadre du programme de développement durable 2020, soit a) prime à l'achat pour les véhicules b) prime à l'achat pour les bornes de recharge c) communication/information étatique sur le sujet	31.12.2022

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S. Trend (note max. 10)	8.6	8.4	8.4	0
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	0%	3%	3%	0%
3 🚗 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis)	9'053	9'100	9'100	0
4 🚗 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens)	17'403	17'000	17'000	0
5 🚗 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	21.79%	25%	25%	0%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	30.1%	30%	30%	0%
7 🚗 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement)	22'992	30'000	32'000	2'000
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	13.15	20	20	0
10 🚗 Nombre d'avertissements prononcés	1'891	2'000	2'000	0
11 🚗 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés	4'503	4'800	4'800	0
<i>ad2</i> 12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	97%	100%	100%	0%
13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	74.3%	76%	74%	-2%
14 Nombre de contrôles techniques effectués	84'005	92'000	95'000	3'000
15 🚗 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules)	83'506	83'000	84'500	1'500
16 🚗 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre	331'021	339'500	335'000	-4'500
17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'690	3'790	3'735	-55
18 Nombre d'immatriculations traitées par CARI Garage		4'350	6'000	1'650
<i>ad3</i> 19 🚗 Pourcentage de véhicules électriques/hybrides par rapport au total des véhicules motorisés en circulation		2.2%	2.2%	0%
20 Pourcentage de véhicules électriques/hybrides neufs par rapport au total des véhicules neufs immatriculés dans l'année			6%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Admission des personnes	6'885'993	9'029'442	-2'143'449
P1101 Examens de conduite	1'884'655	1'190'114	694'541
421 Emoluments pour examens de conduite		1'090'000	-1'090'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'884'655	100'114	1'784'541
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'671'200	2'383'303	287'897
421 Emoluments pour établissement de permis de conduire		2'250'000	-2'250'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'671'200	133'303	2'537'897
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'330'138	5'456'025	-3'125'887
421 Mesures administratives et sanctions pénales		2'900'000	-2'900'000
427 Amendes		2'438'500	-2'438'500
Solde dépenses/recettes du produit	2'330'138	117'525	2'212'613
GP12 Admission des véhicules	14'335'207	89'504'758	-75'169'551
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'932'275	6'208'989	-1'276'714
421 Emoluments pour expertises de véhicules		5'950'000	-5'950'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'932'275	258'989	4'673'286
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'742'302	10'644'137	-5'901'835
425 Vente de plaques		1'800'000	-1'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'742'302	8'844'137	-4'101'835
P1203 Perception des redevances	4'660'630	72'651'632	-67'991'002
363 Exonération des véhicules de la confédération	65'000		65'000
363 Exonération des véhicules des communes	710'000		710'000
363 Exonération des véhicules des entreprises privées (institution)	120'000		120'000
363 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	330'000		330'000
403 Impôts sur les véhicules à moteur et les bateaux		71'960'000	-71'960'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'435'630	691'632	2'743'998
Total	21'221'200	98'534'200	-77'313'000

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

OP 1
 Contribuer à la protection de la
 société par l'application des
 peines et des mesures.
 Fr. 23'015'800 net

GP 11 Détention avant jugement - Sion et Brig Fr. 8'602'098 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 4'627'023 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 1'473'794 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. 8'312'885 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	35'666'403.19	38'230'000	40'514'800	2'284'800
30 Charges de personnel	16'961'928.60	17'388'800	18'668'400	1'279'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'638'943.53	8'201'900	7'863'100	-338'800
34 Charges financières	1'401.25	3'800	3'700	-100
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	7'297.55	0	5'500	5'500
36 Charges de transferts	11'102'771.08	11'990'500	13'036'200	1'045'700
39 Imputations internes	954'061.18	645'000	937'900	292'900
4 Revenus	17'329'206.66	17'623'900	17'499'000	-124'900
40 Revenus fiscaux	480.00	500	500	0
42 Taxes	5'999'529.43	6'408'800	6'281'800	-127'000
43 Revenus divers	42'156.51	45'000	45'000	0
44 Revenus financiers	2'664.00	2'700	2'700	0
46 Revenus de transferts	9'855'689.60	10'303'500	9'965'500	-338'000
49 Imputations internes	1'428'687.12	863'400	1'203'500	340'100
Excédent de charges	18'337'196.53	20'606'100	23'015'800	2'409'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	18'337'196.53	20'606'100	23'015'800	2'409'700

Remarques
<p>Rubriques 31 :</p> <p>Adaptation du budget 2021 par rapport au compte 2019 en tenant compte des dernières "disparités" de comptabilisation liées à MCH2 et à une augmentation générale des prix pour les biens alimentaires et de consommation courante.</p> <p>Rubrique 36 :</p> <p>Le Conseil d'Etat, par décision du 22 avril 2020 a validé les enveloppes budgétaires 2021 avec une augmentation de Fr. 900'000.- pour le financement des placements hors SAPEM.</p> <p>L'enveloppe a également été augmentée de :</p> <p>Fr. 200'000.- pour le financement des mesures de substitutions à charge du SAPEM,</p> <p>Fr. 60'000.- d'augmentation de la subvention à la Fondation valaisanne de probation.</p> <p>Rubriques 42 :</p> <p>L'estimation des amendes et peines pécuniaires est réadaptée chaque année selon une tendance et une moyenne par rapport aux comptes précédents.</p> <p>Rubrique 46 :</p> <p>Les variations entre compte et budget sont dues au fait que l'OFJ octroie une subvention à Pramont sur la base de critères calculés sur l'exercice annuel, notamment en lien avec le pourcentage de personnel formé.</p>

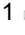





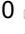
RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	138.20	138.20	147.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>En séance du 3 juin 2020, le Conseil d'Etat a décidé, selon les priorités convenues, de la création des postes suivants pour le SAPEM :</p> <p>1 EPT Chef de secteur 2 EPT Chefs de domaine 0.5 EPT Secrétaire 5 EPT Agents de détention 1 EPT Chargé de sécurité incendie.</p> <p>Ces postes seront affectés à Crêtelongue et à la Direction du SAPEM dans le cadre de la mise en exploitation des constructions planifiées et aux Etablissements de détentions avant jugement pour répondre aux recommandations pour la détermination du nombre de personnel (taux d'encadrement) relevées par l'OFJ.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
<p>Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique</p>		
Sous-objectifs politiques		
1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée	
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus	
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée	
2.1	Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 "Vision 2030" : Mettre en oeuvre le concept global de développement des établissements et structures pénitentiaires du canton adapté à nos besoins en nombre de places et qui répond aux exigences dictées par les différents régimes de détention à couvrir.	31.12.2030
	2 "Vision 2030" 1ère étape : Construction d'un nouveau bâtiment cellulaire et d'un bâtiment annexe pour le Travail externe et la Semi-Détention à Crêtelongue (création de 51 places supplémentaires)	31.12.2022
	3 "Vision 2030" 2ème étape : Adaptation de la prison de Sion par la construction d'un bâtiment central à l'intérieur du bâtiment existant ainsi que la construction d'un bâtiment dévolu à la détention administrative (LMC) à l'ouest de la prison actuelle	31.12.2022
	4 Optimisation du système de surveillance vidéo dans les établissements	31.12.2023
	5 Analyse de la possibilité et, le cas échéant, proposer à l'OFJ un projet pilote pour l'application du bracelet électronique en détention administrative	31.12.2024
ad2	6 Elaboration d'un concept organisationnel global pour les nouveaux ateliers à Crêtelongue	31.12.2022

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1  Nombre de places en détention préventive (Sion - Brigue)	132	132	132	0
2  Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	53	53	53	0
3  Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 24)	24	24	24	0
4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps selon normes OFJ : 2.3 places pour 1 EPT (en 2018 Sion 2.75 et Brig 4.44).	2.95	2.9	2.9	0
5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps selon normes OFJ: 2.0 places pour 1 EPT (en 2018 1.97)	1.97	2	2	0
6  Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	74%	90%	85%	-5%
7  Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	94%	95%	95%	0%
8  Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes) 2019= 96.6%	96.6%	95%	95%	0%
9 Nombre de personnes en attente de placement (attente > 9 mois)		15	15	0
10  Coûts pour les placements hors SAPEM (hors cantons et hors établissements du SAPEM), afin d'en suivre l'évolution, en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie carcérale 2030 (en millions)		9.5	12	2.5
11 Nbre de personnes suivies par bracelet électronique		5	10	5
ad2 12 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante 2019=15.6%	15.6%	15%	15%	0%
13 Pourcentage de personnel reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > 75%).	71%	75%	75%	0%
14 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %) 2019 = 11.7%	11.7%	7%	7%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Détention avant jugement - Sion et Brig	10'320'252	1'718'154	8'602'098
P1101 Gestion de la privation de liberté	7'293'477	1'400'670	5'892'807
P1102 Exploitation des ateliers	3'026'775	317'484	2'709'291
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	8'479'181	3'852'158	4'627'023
P1201 Gestion de l'exécution des peines	4'910'398	2'634'830	2'275'568
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	1'918'684	574'557	1'344'127
P1203 Gestion de la détention administrative	1'650'099	642'771	1'007'328
GP13 Exécution des mesures - Pramont	8'238'292	6'764'498	1'473'794
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	7'135'150	6'523'364	611'786
P1302 Exploitation des ateliers	1'103'142	241'134	862'008
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	13'477'075	5'164'190	8'312'885
P1401 Exécution des sanctions pénales	12'764'935	5'158'956	7'605'979
P1402 Probation	712'140	5'234	706'906
Total	40'514'800	17'499'000	23'015'800

Remarques

Les travaux pour la mise en application de la vision 2030 se poursuivent comme prévu. En première priorité, le Grand Conseil valaisan a approuvé en date du 13 juin 2019 à l'unanimité (122 OUI, 0 Non) l'octroi du crédit pour la construction du nouveau cellulaire et d'un bâtiment annexe sur le site de Crêtelongue.

La planification actuelle prévoit le traitement de la deuxième priorité, c'est-à-dire la construction d'une extension de la prison de Sion comprenant notamment locaux pour la médecine pénitentiaire ainsi qu'un nouveau centre pour la détention administrative. Il est prévu de soumettre au Grand Conseil le message à l'octroi du crédit de construction pour Sion en session de novembre 2020.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

OP 1
 Gérer en globalité la population
 cantonale, dont les migrants
 Fr. 3'341'900 net

GP 11
 Etat civil, naturalisations,
 documents d'identité
 Fr. 1'444'781 net

GP 12
 Migrations, intégration et gestion
 de l'asile
 Fr. 1'897'119 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	11'613'420.87	12'336'200	13'161'000	824'800
30 Charges de personnel	6'707'552.50	6'946'900	7'616'700	669'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	416'537.88	799'000	779'000	-20'000
34 Charges financières	3'096.65	5'000	3'500	-1'500
36 Charges de transferts	4'048'348.98	4'452'700	4'637'500	184'800
38 Charges extraordinaires	300'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	137'884.86	132'600	124'300	-8'300
4 Revenus	9'187'335.50	9'694'200	9'819'100	124'900
40 Revenus fiscaux	37'793.00	45'000	50'000	5'000
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0
42 Taxes	7'335'963.85	7'906'500	8'052'100	145'600
44 Revenus financiers	30.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'610'848.65	1'740'000	1'715'000	-25'000
48 Revenus extraordinaires	200'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	2'700.00	2'700	2'000	-700
Excédent de charges	2'426'085.37	2'642'000	3'341'900	699'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	300'000	0	-300'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	300'000	0	-300'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	300'000	0	-300'000
Insuffisance de financement	2'426'085.37	2'942'000	3'341'900	399'900

Remarques
<p>31</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Centre de biométrie, programme CH ESYSP] Report et augmentation des coûts de renouvellement des stations de biométrie et serveur . [eDéménagement] Report du projet pilote avec participation aux coûts du logiciel . Coûts de licences et maintenance qui tendanciellement augmentent avec le développement des applications métier . Recours à des prestations spécialisées (notamment traduction, transport, élimination, recyclage) pour traitement et gestion des dossiers et registres
<p>36</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Migration & Centre de biométrie, projet CH PA-19] Augmentation des coûts de production des titres de séjour L, B et C destinés aux ressortissants de l'UE/AELE ainsi que les livrets G, Ci, N, F et S au nouveau format carte de crédit ; quelque 35'000 saisies de données par an supplémentaires auprès du Centre de biométrie, sans véritable recette supplémentaire . [Intégration] Essor des projets en matière d'intégration développés en collaboration avec les régions et communes
<p>42</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Naturalisation] Augmentation de l'émolument cantonal pour naturalisation ordinaire, selon décision du Conseil d'Etat du 18 décembre 2019
<p>46</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Asile] Contribution de la Confédération pour frais administratifs réduite au prorata du nombre de requérants arrivés en Suisse et attribués au canton du Valais
<p>52/38/48</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Migration] Financement complémentaire de la solution à acquérir pour le système d'information en matière de migration, intégrant au périmètre de projet le guichet avancé du Service que sont les communes, planifié en 2022 (coût estimé : CHF 900'000.-)

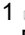
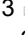













RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	56.40	56.40	62.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>En séance du 3 juin 2020, le Conseil d'Etat a décidé, selon les priorités convenues, de la création des 6.5 postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 4 EPT Secrétaire auprès du centre de biométrie . 1.5 EPT Collaborateur.trice administratif.ve . 1 EPT Collaborateur.trice administratif.ve et financier.ère

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer l'état civil	
1.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale	
1.1.1	Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)	
1.1.2	Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)	
1.2	Traiter les demandes de naturalisation	
1.3	Etablir les documents d'identité suisses	
1.4	Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant	
2	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers	
2.1	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse	
2.2	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)	
2.3	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration	
2.4	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale	
2.4.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales	
2.5	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi	
2.5.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis	
2.6	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 [Etat civil] Modification de l'ordonnance sur l'état civil (VS 211.130) en conséquence de l'évolution de la société, des besoins des citoyennes et citoyens et de l'organisation de la délivrance des prestations sur le territoire cantonal	31.12.2021
	2 [Centre de biométrie] Organisation et mise en oeuvre opérationnelle du projet PA-19 du Secrétariat d'Etat aux Migrations concernant le remplacement des titres de séjour L, B et C destinés aux ressortissants de l'UE/AELE ainsi que les livrets G, Ci, N, F et S au format papier par des documents non biométriques modernes au format carte de crédit (sans puce), en introduction échelonnée dès septembre 2020 ; concerne au minimum quelque 35'000 saisies de données par an supplémentaires auprès du Centre de biométrie.	31.12.2021
	3 [eDéménagement] Mise en place d'un projet pilote	31.12.2021
ad2	4 [Migration] Implémentation d'un système d'information en matière de migration s'agissant de la gestion des requêtes de séjour, de travail et d'établissement des ressortissants étrangers en intégrant le guichet avancé du Service que sont les communes	31.12.2021
	5 [Intégration] Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates	31.12.2021
	6 [Migration & Centre de biométrie] Organisation et coordination de la mise en oeuvre opérationnelle du projet PA-19 du Secrétariat d'Etat aux Migrations concernant le remplacement des titres de séjour L, B et C destinés aux ressortissants de l'UE/AELE ainsi que les livrets G, Ci, N, F et S au format papier par des documents non biométriques modernes au format carte de crédit (sans puce), en introduction échelonnée dès septembre 2020 ; concerne au minimum quelque 35'000 saisies de données par an supplémentaires auprès du Centre de biométrie lors de l'établissement de l'autorisation de séjour.	31.12.2021
	7 [Migration] Optimisation de la qualité des services fournis aux citoyens et communes : étude et mise en place d'indicateurs de satisfaction de la clientèle	31.12.2021

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1  [Harmonisation des registres & Bases de Données Référentielles] Part des communes valaisannes dont la livraison des données statistiques est acceptée par l'Office fédéral de la Statistique	99.2%	100%	100%	0%
2 [Etat civil] Inspection des offices de l'état civil (parmi les 6 arrondissements-offices)	0	2	2	0
3  [Naturalisation] Part de dossiers de naturalisation ordinaire en traitement auprès d'autres autorités ou de tiers par rapport au nombre total de requêtes en cours au 31 décembre		95%	95%	0%
4 [Naturalisation] Part de dossiers de naturalisation ordinaire refusés par le Service par rapport au nombre total de requêtes déposées durant l'année (2018 = 22 sur le total de 417 procédures, soit 5.2% des demandes reçues / 2019 = 52 sur le total de 479 procédures, soit 10.8% des demandes reçues)		5%	5%	0%
5  [Naturalisation] Durée moyenne de la procédure de traitement d'une requête de naturalisation ordinaire, de l'enregistrement de la requête à l'assermentation (en mois)	18	18	18	0
6  [Naturalisation] Nombre de naturalisations ordinaires prononcées	1'238	1'000	1'000	0
7  [Centre de biométrie] Nombre de cartes d'identité établies	29'442	30'000	30'000	0
8  [Centre de biométrie] Nombre de passeports établis	14'677	15'000	15'000	0
9  [Centre de biométrie] Nombre de passeports provisoires établis	169	200	170	-30
10  [Centre de biométrie] Nombre de prises de données biométriques saisies pour des ressortissants de pays tiers (2019 : 9'144 titres de séjour au format biométrique produits ; aucune donnée disponible concernant spécifiquement le nombre de mandats biométriques - validité des données : 5 ans)		9'000	9'000	0
11  [Centre de biométrie] Nombre de prises de données saisies pour des ressortissants d'Europe (nouveau dès courant 2020)		13'000	50'000	37'000
12 [Centre de biométrie] Délai d'attente moyen jusqu'à la prochaine possibilité de rendez-vous pour la prise des données biométriques (jours ouvrables, objectif < 6 jours)		5.99	5.99	0
ad2 13  [Migration] Population étrangère résidante en Valais de manière permanente au 31 décembre	75'146	75'000	75'000	0
14  [Intégration] Taux de couverture de la population cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2018 = 82%, 2019 inchangé)		80%	80%	0%
15  [Intégration] Taux de couverture de la population étrangère cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2018 = 91%, 2019 inchangé)		90%	90%	0%
16  [Intégration] Nombre de participants aux cours de langue dans le canton (2018 = 2'739, 2019 = 2'644)		2'750	2'650	-100
17  [Intégration] Nombre de projets d'intégration (2019 = 138 projets)	138	140	140	0
18  [Migration - Mesures de contrainte] Durée moyenne de détention administrative (en jours)	22.14	25	22	-3

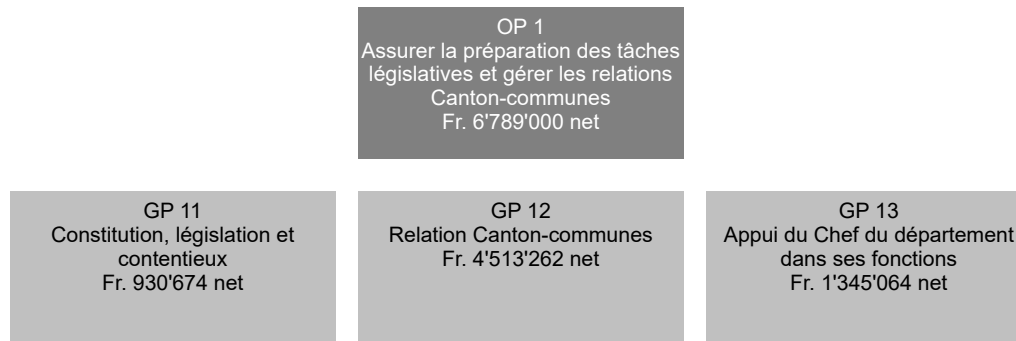
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad2 19 [Migration - Mesures de contrainte] Nombre de décisions de détention rendues (OLALMC)	86	210	90	-120
20 [Migration - Asile] Nombre de demandes d'autorisation de travailler (permis N)	1'000	700	1'000	300
21 [Migration - Asile] Nombre de requérants d'asile	2'700	2'800	2'700	-100
22 [Migration - Asile] Part des propositions de la Commission Cas de rigueur approuvées par le Secrétariat d'Etat aux Migrations en matière d'octroi de permis humanitaire (2018 = 100%, 2019 = 97.7% soit 1 cas refusé)		100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité	6'792'113	5'347'332	1'444'781
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	979'721	33'797	945'924
P1102 Instruction et traitement des dossiers	3'118'949	2'682'021	436'928
P1103 Centre de documents d'identité	2'693'443	2'631'514	61'929
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	6'368'887	4'471'768	1'897'119
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'981'480	2'734'925	246'555
P1202 Intégration des étrangers	2'672'235	1'395'929	1'276'306
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	381'025	8'269	372'756
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile	334'147	332'645	1'502
Total	13'161'000	9'819'100	3'341'900

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	8'757'168.04	8'465'500	17'783'200	9'317'700
30 Charges de personnel	3'245'941.10	3'202'800	3'501'700	298'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	266'848.49	399'800	359'800	-40'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	680'000.00	560'000	9'428'600	8'868'600
39 Imputations internes	2'564'378.45	2'302'900	2'493'100	190'200
4 Revenus	2'239'206.38	2'125'500	10'994'200	8'868'700
40 Revenus fiscaux	1'820.30	0	0	0
42 Taxes	117'386.08	125'500	125'600	100
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	120'000.00	0	8'868'600	8'868'600
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Excédent de charges	6'517'961.66	6'340'000	6'789'000	449'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'517'961.66	6'340'000	6'789'000	449'000

Remarques

31: Transfert du budget des cérémonies de naturalisation de l'Etat-major du DSIS au SPM.
 36: Aide aux fusions des communes de Noble-Contrée, Martigny et Val de Bagnes.
 35-39-49: Attribution au Fonds de fusion d'un montant de 2 mios. Elections Conseil d'Etat et Grand Conseil.
 45: voir remarque position 36

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	18.70	18.70	20.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

2 postes de juristes supplémentaires, principalement affectés aux procédures d'homologation des PAZ/RCCZ et au traitement des recours y relatifs. Comme il s'agit de procédures complexes, avec une portée considérable pour les communes et les propriétaires concernés, il est important de former des juristes spécialisés en la matière.

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques			
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)			
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service			
2	Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes			
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier			
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales			
3	Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département			
Mesures prioritaires				Décal
<i>ad1</i>	1	Modification de la LcDP (160.1) phase 2		31.12.2021
	2	Revision de l'ordonnance sur gestion financière des communes (611.102)		31.12.2021
<i>ad2</i>	3	Organisation et conduite des élections Cantonales		31.12.2021
	4	Conseil et appui aux communes engagées dans la mise en place du MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2)		31.12.2023
<i>ad3</i>	5	Collaboration et suivi des projets gouvernementaux		31.12.2021
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i>	1	Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2019= 417 dossiers déposés)		-61
	2	Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)		0
<i>ad2</i>	3	Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur demande des communes et préavis du service		67.6%
				85%
				85%
				0%
				0
				130
				100
				100
				0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Constitution, législation et contentieux	1'026'639	95'965	930'674
P1101 Constitution et législation cantonales	121'901		121'901
P1102 Recours, plaintes	904'738	95'965	808'773
GP12 Relation Canton-communes	15'403'397	10'890'135	4'513'262
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	48'387		48'387
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	139'438	16'935	122'503
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	14'060'935	10'873'200	3'187'735
P1204 Organisation des élections et votations	558'279		558'279
P1205 Relations avec les autorités	596'358		596'358
GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions	1'353'164	8'100	1'345'064
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	1'353'164	8'100	1'345'064
Total	17'783'200	10'994'200	6'789'000

OP 1
Encourager les activités sportives
et physiques
Fr. 4'425'600 net

GP 11
Jeunesse et Sport
Fr. 4'398'023 net

GP 12
Fonds du sport
Fr. 27'577 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	11'877'298.93	10'686'200	11'121'300	435'100
30 Charges de personnel	1'664'732.75	1'725'300	1'866'900	141'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	819'360.13	1'303'700	998'700	-305'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	120'000.00	0	0	0
36 Charges de transferts	5'179'262.45	3'982'000	4'307'000	325'000
37 Subventions redistribuées	3'911'496.00	3'600'000	3'800'000	200'000
39 Imputations internes	182'447.60	75'200	148'700	73'500
4 Revenus	10'812'957.38	9'460'600	9'695'700	235'100
42 Taxes	1'298'370.12	1'316'100	1'186'200	-129'900
44 Revenus financiers	3'780.00	31'500	31'500	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	922'959.93	0	82'500	82'500
46 Revenus de transferts	4'521'510.20	4'460'000	4'460'000	0
47 Subventions à redistribuer	3'911'496.00	3'600'000	3'800'000	200'000
49 Imputations internes	154'841.13	53'000	135'500	82'500
Excédent de charges	1'064'341.55	1'225'600	1'425'600	200'000
5 Dépenses d'investissement	2'561'000.00	3'700'000	3'000'000	-700'000
56 Propres subventions d'investissement	2'561'000.00	3'700'000	3'000'000	-700'000
6 Recettes d'investissement	20'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'541'000.00	3'700'000	3'000'000	-700'000
Insuffisance de financement	3'605'341.55	4'925'600	4'425'600	-500'000

Remarques

30 : Augmentation des indemnités payées à nos experts J+S durant les formations.

31 : Montant de soutien des projets de cohésion cantonale budgétisé sur la rubrique 36.

36 : cf. rubrique 31 ci-dessus.

37 : La subvention fédérale à redistribuer est plus importante du fait de l'augmentation du nombre d'annonces (cours/camps) des clubs valaisans (charges entièrement financées par la rubrique 47 Subventions fédérales à redistribuer).

42 : Le Centre sportif cantonal d'Ovronnaz sera en partie rénové en 2021, il ne pourra donc pas accueillir des camps/cours durant plusieurs mois et ne pourra pas encaisser de nuitées et repas.

47 : cf. rubrique 37 ci-dessus.

56 : Diminution du montant dévolu au subventionnement des infrastructures d'importance cantonale et d'importance régionale de portée cantonale soutenues par la loi sur le sport.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	12.00	12.00	12.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Poste autofinancé créé en 2021 : 0.80 collaborateur(trice) spécialisé(e), financé par le Fonds du sport

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport




Sous-objectifs politiques

- 1 Mettre en valeur les activités des associations/fédérations sportives cantonales sur internet et dans les médias valaisans
- 2 Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous
- 3 Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
- 4 Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires
- 5 Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
- 6 Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs/sportives valaisans/valaisannes, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Concrétisation finale et mise en service de la plate-forme valaisanne du sport	30.06.2021
2 Validation du concept de la semaine cantonale du sport.	31.12.2021
ad2 3 ★ Soutien au développement des infrastructures sportives d'intérêt cantonal par la mise en oeuvre de la loi sur le sport	31.12.2024
4 Rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz selon un montant défini par le SIP à prélever sur le Fonds FIGI.	31.12.2023
ad5 5 Contribution active à la dynamisation du site www.bénévoles.vs, faire connaître et utiliser le site par les organisateurs de manifestations et les associations/fédérations sportives valaisannes.	31.12.2024

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Indicateurs		Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i>	1 Nombre d'articles spécifiques édités et de capsules diffusées par les médias valaisans en relation avec les activités sportives	10	50	50	0
	2 Nombre d'organiseurs de manifestations, d'associations/fédérations sportives, de communes, étant parties prenantes du contenu de la plate-forme du sport	80	120	120	0
<i>ad2</i>	3 Nombre de journées de formation/activité réalisées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	15'997	17'000	12'000	-5'000
	4 Nombre de nuitées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	12'054	12'000	9'000	-3'000
	5 Nombre de nouvelles infrastructures sportives traitées via la loi sur le sport	1	2	2	0
	6  Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	110'780	112'000	112'250	250
<i>ad3</i>	7  Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S	46'795	45'000	47'000	2'000
<i>ad4</i>	8  Nombre de moniteurs et de coaches J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'276	2'300	2'200	-100
<i>ad6</i>	9 Montant de la contribution globale annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	5'063'147	4'300'000	4'500'000	200'000
	10 Nombre de compétitions sportives et courses populaires soutenues	83	75	80	5

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Jeunesse et Sport	9'957'251	5'559'228	4'398'023
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	7'986'809	4'715'154	3'271'655
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'970'442	844'074	1'126'368
GP12 Fonds du sport	4'164'049	4'136'472	27'577
P1201 Fonds du sport	4'164'049	4'136'472	27'577
Total	14'121'300	9'695'700	4'425'600
Remarques			
Solde du Fonds du sport au 31.12.2019 Fr. 6'513'547.40. Montant immobilisé correspondant aux contributions déjà promises à différents bénéficiaires au 31.12.2019 Fr. 5'460.703.70.			

**Département de la mobilité, du territoire
et de l'environnement (DMTE)**
Compte 2019
Fr.

Budget 2020
Fr.

Budget 2021
Fr.

Ecart 20/21
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	567'642'474.67	564'069'600	594'455'000	30'385'400
Revenus et recettes	361'244'861.58	365'152'600	390'707'400	25'554'800
Insuffisance de financement	206'397'613.09	198'917'000	203'747'600	4'830'600

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	4'438'823.36	5'228'300	6'141'600	913'300
Service de la mobilité	148'430'323.20	133'727'700	132'469'300	-1'258'400
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	36'165'031.38	41'845'900	44'578'300	2'732'400
Service de l'environnement	10'156'663.33	10'663'600	11'782'700	1'119'100
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	992'117.57	1'095'000	1'157'000	62'000
Service du développement territorial	3'275'475.02	3'489'500	4'001'400	511'900
Office de construction des routes nationales	2'939'179.23	2'867'000	3'617'300	750'300
Insuffisance de financement	206'397'613.09	198'917'000	203'747'600	4'830'600

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	83'742'016.40	88'382'800	91'997'700	3'614'900
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	112'100'512.81	103'453'900	107'204'200	3'750'300
34	Charges financières	29'336.85	27'000	1'200	-25'800
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	9'037'028.91	2'180'900	2'312'400	131'500
36	Charges de transferts	67'346'298.96	68'749'800	69'217'300	467'500
37	Subventions redistribuées	382'276.85	40'000	200'000	160'000
38	Charges extraordinaires	9'555'007.05			
39	Imputations internes	11'932'102.02	10'382'400	10'121'100	-261'300
40	Revenus fiscaux	54'722.00	56'700	31'000	-25'700
41	Patentes et concessions	4'616'233.36	4'790'000	4'690'000	-100'000
42	Taxes	27'286'273.50	34'557'600	38'702'800	4'145'200
43	Revenus divers	5'502'370.65	6'399'700	7'692'200	1'292'500
44	Revenus financiers	1'605'816.93	1'241'000	1'285'500	44'500
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	8'547'177.45	20'844'400	27'101'700	6'257'300
46	Revenus de transferts	106'545'319.81	101'099'900	101'407'400	307'500
47	Subventions à redistribuer	382'276.85	40'000	200'000	160'000
48	Revenus extraordinaires	7'060'832.48	2'000'000	2'100'000	100'000
49	Imputations internes	11'884'476.69	10'551'200	10'681'300	130'100
	Total charges	294'124'579.85	273'216'800	281'053'900	7'837'100
	Total revenus	173'485'499.72	181'580'500	193'891'900	12'311'400
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	120'639'080.13	91'636'300	87'162'000	-4'474'300

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	205'976'155.37	193'840'600	216'232'600	22'392'000
52	Immobilisations incorporelles	126'392.45	300'000	302'600	2'600
54	Prêts	270'000.00	4'548'000	6'800'000	2'252'000
56	Propres subventions d'investissement	61'583'555.25	88'764'200	86'665'900	-2'098'300
57	Subventions d'investissement redistribuées	336'111.00	3'400'000	3'400'000	0
58	Investissements extraordinaires	5'225'680.75			
63	Subventions d'investissement acquises	183'515'481.36	178'874'700	192'175'500	13'300'800
64	Remboursements de prêts	1'394'138.70	1'297'400	1'240'000	-57'400
67	Subventions d'investissement à redistribuer	336'111.00	3'400'000	3'400'000	0
68	Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80			
	Total dépenses	273'517'894.82	290'852'800	313'401'100	22'548'300
	Total recettes	187'759'361.86	183'572'100	196'815'500	13'243'400
	Investissements nets	85'758'532.96	107'280'700	116'585'600	9'304'900

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 5'238'091 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes en matière de droit
public des constructions
Fr. 903'509 net

GP 11
Appui à la conduite du
département par l'EM
Fr. 1'087'372 net

GP 12
Appui administratif et juridique
Fr. 4'150'719 net

GP 21
Appui aux autorités communales
Fr. -997'110 net

GP 22
Appui à l'autorité cantonale (CCC)
Fr. 1'900'619 net

Total service

Fr. 6'141'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	7'405'396.26	7'715'000	8'556'300	841'300
30 Charges de personnel	6'554'898.51	6'949'600	7'703'100	753'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	280'335.20	582'800	514'400	-68'400
36 Charges de transferts	33'633.00	38'000	38'000	0
38 Charges extraordinaires	400'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	136'529.55	144'600	300'800	156'200
4 Revenus	3'116'332.35	3'236'700	3'164'700	-72'000
40 Revenus fiscaux	7'150.00	0	0	0
42 Taxes	2'787'006.90	3'076'700	3'004'700	-72'000
48 Revenus extraordinaires	149'759.45	0	0	0
49 Imputations internes	172'416.00	160'000	160'000	0
Excédent de charges	4'289'063.91	4'478'300	5'391'600	913'300
5 Dépenses d'investissement	149'759.45	750'000	750'000	0
50 Immobilisations corporelles	149'759.45	750'000	750'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	149'759.45	750'000	750'000	0
Insuffisance de financement	4'438'823.36	5'228'300	6'141'600	913'300

Remarques

Compte 30 (+ Fr. 753'500)
Cf. remarques Ressources Humaines

Compte 42 (- Fr. 72'000)
Emoluments (Fr. 2'628'400)
Ordres de remise en état des lieux OREL (Fr. 247'200)
Amendes (Fr. 120'000)

Le budget 2021 a été arrêté avec prudence en tenant compte des prévisions économiques de BAK Economics (23.03.2020), des prévisions conjoncturelles du KOF de l'EPFZ ainsi que de l'indice de la construction établi par le Crédit Suisse et la Société Suisse des Entrepreneurs (1er trimestre 2020). Par ailleurs, la comparaison aux écarts par rapport au budget 2020 montre une tendance du nombre de dossiers à la baisse (situation en lien avec le COVID-19, les zones réservées dans les communes et révision des RCCZ). Sous réserve de la situation et/ou conséquences de la situation COVID-19.

Compte 50
Conception et développement du programme eConstruction selon la planification pluriannuelle (solde du crédit budgétaire ordinaire 2018-2019-2020 pour un total de fr. 538'611.20 à fin juin 2020).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	47.30	46.80	52.30

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Remarques
L'augmentation du nombre de postes correspond à la décision du Conseil d'Etat octroyant 5 nouveaux postes au SAJMTE à durée indéterminée (4 juristes + 1 chargé de communication pour l'EM DMTE) et au transfert de 0,5 poste du SDM à l'état-major du département

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer l'appui administratif au département, notamment :
1.1	la gestion administrative
1.2	la traduction
1.3	la gestion et l'accompagnement des projets informatiques initiés par le département
2	Assurer la gestion des dossiers juridiques du département, soit :
2.1	garantir le conseil juridique aux requérants et l'instruction des dossiers d'approbation de plans sur mandat du Conseil d'Etat dans le domaine de la mobilité et des dangers naturels
2.2	garantir l'appui juridique des services du département et d'autres départements sur la base de contrats de prestations dans le domaine de l'environnement au sens large (protection de l'environnement et des eaux, forêt, nature, paysage, chasse, pêche, faune), des constructions, de l'aménagement du territoire, du patrimoine bâti et enfoui ainsi que de l'immobilier
2.3	garantir le pilotage des processus des révisions législatives et /ou l'accompagnement des services du département dans ces processus

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Finalisation de la phase de conception et lancement de la phase de réalisation du programme eConstruction (dématérialisation du processus de demandes d'autorisation de construire)	31.12.2021
ad2 2 Accompagnement de la révision de la Loi cantonale sur l'aménagement des cours d'eau	31.12.2021
3 Accompagnement de la révision de la Loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels	31.12.2021
4 Accompagnement de la révision de la Loi cantonale sur les itinéraires de mobilité de loisirs	31.12.2022
5 Accompagnement de la révision de la loi cantonale sur les transports publics	31.12.2022
6 Accompagnement de la révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages	31.12.2023
7 Accompagnement de la révision de la loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites	31.12.2021
8 Accompagnement de la révision partielle de la loi sur les routes	31.12.2022
9 Pilotage de la révision de la Loi cantonale sur les mines et carrières	31.12.2022
10 Pilotage de la révision partielle de la Loi et de l'ordonnance sur les constructions pour la mise en place du cadre législatif pour le programme eConstruction	31.12.2021

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 Respect des délais du programme fixé par le Conseil d'Etat et le Copil du programme eConstruction			100%	
ad2 2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets législatifs prévus par la PIP ou la planification semestrielle			100%	

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions				
Sous-objectifs politiques				
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)			
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :			
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles			
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications			
2.3	les tâches de police des constructions			
3	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)			
Mesures prioritaires				Délag
ad1	1 Information aux services techniques communaux sur le contrôle formel et sur les documents nécessaires à la consultation des organes cantonaux			31.12.2021
ad2	2 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force (Cf.ad2 indicateur 5)			31.12.2024
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1	1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)			
	48.74%	75%	75%	0%
	2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)			
	87.57%	85%	90%	5%
	3 Pourcentage des dossiers avec demandes de compléments (Situation fin de l'année 2019 : 51%)			
			40%	
ad2	4 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)			
	82.96%	85%	85%	0%
	5 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)			
	50%	75%	75%	0%
	6 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à postériori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux			
	20	45	45	0
ad3	7 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation			
	100%	100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	5'459'154	221'063	5'238'091
GP11 Appui à la conduite du département par l'EM	1'108'065	20'693	1'087'372
P1101 Etat-major du département	1'108'065	20'693	1'087'372
GP12 Appui administratif et juridique	4'351'089	200'370	4'150'719
P1201 Gestion administrative, traduction et informatique	641'736	12'761	628'975
P1202 Gestion juridique mobilité et dangers naturels	1'769'352	146'591	1'622'761
P1203 Gestion juridique environnement et territoire	1'940'001	41'018	1'898'983
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	3'847'146	2'943'637	903'509
GP21 Appui aux autorités communales	1'121'877	2'118'987	-997'110
P2101 Coordination des prises de position des organes	1'121'877	2'118'987	-997'110
421 Emoluments		2'095'500	-2'095'500
Solde dépenses/recettes du produit	1'121'877	23'487	1'098'390
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	2'725'269	824'650	1'900'619
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	1'922'093	446'727	1'475'366
421 Emoluments		422'900	-422'900
509 Programme eConstruction	750'000		750'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'172'093	23'827	1'148'266
P2202 Police des constructions	803'176	377'923	425'253
427 Amendes		120'000	-120'000
Solde dépenses/recettes du produit	803'176	257'923	545'253
Total	9'306'300	3'164'700	6'141'600
Remarques			
Les indicateurs 1, 4 et 5 de l'OP2 concernent les délais de traitement fixés dans l'ordonnance sur les constructions du 22 mars 2017.			

SERVICE DE LA MOBILITÉ

OP 1
Compléter, améliorer, adapter,
sécuriser et maintenir le réseau
routier cantonal
Fr. 68'242'179 net

OP 2
Coordination, planification et
financement TP
Fr. 64'227'121 net

GP 11
Construction&entretien du réseau
routier cantonal
Fr. 68'922'379 net

GP 12
Entretien et exploitation des
routes nationales
Fr. -680'200 net

GP 21
Transports publics
Fr. 64'301'085 net

GP 22
Transports à câble, obstacles
aériens
Fr. 308'236 net

GP 23
Téléphériques gérés
Fr. -382'200 net

Total service

Fr. 132'469'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	220'000'327.13	201'230'100	206'781'800	5'551'700
30 Charges de personnel	48'920'596.24	50'941'500	52'433'500	1'492'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	102'610'475.53	90'079'700	94'234'900	4'155'200
34 Charges financières	21'587.79	25'500	500	-25'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	5'266'701.07	215'400	215'400	0
36 Charges de transferts	51'368'103.55	52'658'100	52'649'500	-8'600
37 Subventions redistribuées	0.00	40'000	0	-40'000
38 Charges extraordinaires	2'416'063.60	0	0	0
39 Imputations internes	9'396'799.35	7'269'900	7'248'000	-21'900
4 Revenus	126'232'804.76	132'896'500	149'755'200	16'858'700
40 Revenus fiscaux	39'146.50	30'000	20'000	-10'000
42 Taxes	19'851'395.80	26'323'600	31'020'200	4'696'600
43 Revenus divers	3'669'776.90	4'177'500	5'720'000	1'542'500
44 Revenus financiers	878'727.76	531'000	531'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	486'101.77	9'266'100	17'690'300	8'424'200
46 Revenus de transferts	90'371'138.56	83'532'600	85'542'700	2'010'100
47 Subventions à redistribuer	0.00	40'000	0	-40'000
48 Revenus extraordinaires	1'667'496.90	2'000'000	2'100'000	100'000
49 Imputations internes	9'269'020.57	6'995'700	7'131'000	135'300
Excédent de charges	93'767'522.37	68'333'600	57'026'600	-11'307'000
5 Dépenses d'investissement	98'156'182.08	121'493'900	138'037'000	16'543'100
50 Immobilisations corporelles	77'002'375.18	86'922'900	102'037'000	15'114'100
54 Prêts	0.00	4'000'000	6'300'000	2'300'000
56 Propres subventions d'investissement	20'867'806.90	27'571'000	26'700'000	-871'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	286'000.00	3'000'000	3'000'000	0
6 Recettes d'investissement	43'493'381.25	56'099'800	62'594'300	6'494'500
63 Subventions d'investissement acquises	42'458'151.25	52'350'400	58'854'300	6'503'900
64 Remboursements de prêts	749'230.00	749'400	740'000	-9'400
67 Subventions d'investissement à redistribuer	286'000.00	3'000'000	3'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	54'662'800.83	65'394'100	75'442'700	10'048'600
Insuffisance de financement	148'430'323.20	133'727'700	132'469'300	-1'258'400

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Remarques
<p>ROUTES CANTONALES (OP1): Les investissements bruts se montent à Fr. 99.2 mios, soit une augmentation de Fr. + 15.6 mios par rapport au budget 2020. Les travaux les plus importants en volume d'investissements bruts (rubr. 501) concernent, comme lors des budgets 2019 et 2020, le contournement des Evouettes (Fr. 22.0 mios) et la déviation de Stalden (Fr. 5.5 mios). Il s'agit d'un projet de budget ambitieux qui s'inscrit dans le cadre du Concept cantonal de mobilité 2040, ainsi que dans la volonté d'un soutien à l'économie valaisanne suite aux conséquences de la pandémie du coronavirus. Sa réalisation dépend cependant en partie de l'aboutissement de plusieurs procédures d'homologation de projets. Les investissements prévus sur les routes principales suisses (RPS) se montent à Fr. 38.9 mios. Le financement des RPS est désormais entièrement pris en charge par les dotations fédérales (100%). Le budget de l'entretien des routes cantonales (rubr. 31) reste similaire au budget 2020.</p> <p>ENTRETIEN DE L'AUTOROUTE (OP1): Augmentation par rapport au budget 2020 de Fr. + 1.7 mios (rubr. 31) dans le cadre de la reprise des routes H21 Grand-St-Bernard et H509 Gampel-Goppenstein. Les besoins supplémentaires en ressources humaines nécessaires pour ces nouvelles tâches ont été demandés. Ces coûts sont couverts entièrement par des recettes supplémentaires, notamment au travers de l'adaptation du mandat de prestations avec l'OFROU.</p> <p>TRANSPORTS PUBLICS (OP2): Les indemnités versées aux transporteurs (rubr. 36) restent stables par rapport à 2020 (Fr 52.6 mios). Les subventions à verser dans le cadre de la mobilité douce, laquelle comprend notamment les sentiers pédestres et les itinéraires de loisirs, atteint Fr. 2.0 mios, conformément au Concept cantonal de mobilité 2040. Les subventions d'investissement (rubr. 56) se montent à Fr. 26.6 mios (Fr. - 1.0 mio). Les prêts (rubr. 54) augmentent de Fr. + 2.3 mios pour atteindre Fr. 6.3 mios.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	409.40	406.40	407.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Variation des postes à l'organigramme à durée indéterminée (+ 1.5 EPT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> + 4 EPT aux routes cantonales (ingénieur routier, ingénieur environnement, collaborateur spécialisé « mobilité douce » et ingénieur ouvrages d'art), + 1 EPT au téléphérique Riddes-Isérables, - 1 EPT aux routes cantonales (cantonnier/ouvrier-chauffeur), - 0.5 EPT transféré à l'état-major du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, - 0.7 EPT transféré au Service de la culture, - 0.5 EPT transféré pendant 2 ans au Service de l'environnement, - 0.8 EPT transféré au Service des forêts, cours d'eau et du paysage. <p>Postes "hors organigramme" avec un statut particulier de durée déterminable, étant donné que la diminution ou la perte du financement externe accordé par la Confédération est un motif de résiliation de l'engagement :</p> <p>Au budget 2021, 9 nouveaux EPT sont financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation de l'autoroute A9 par l'Unité territoriale III:</p> <ul style="list-style-type: none"> + 2 EPT électroniciens-informaticiens + 1 EPT chef d'équipe + 1 EPT ingénieur chef de projet + 1 EPT directeur général des travaux + 1 EPT chef d'équipe CEN + 3 EPT opérateurs CEN <p>Au budget 2020, 11 EPT, également financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation de l'autoroute A9 par l'Unité territoriale III, avaient été accordés par le Grand Conseil:</p> <ul style="list-style-type: none"> + 1 EPT chef d'équipe (Charrat / Martigny A21 Grd-St-Bernard) + 1 EPT chef d'équipe (Brig - TUEY/Tunnel Eyholz) + 6 EPT ouvriers-chauffeurs (Charrat / Martigny A21 Grd-St-Bernard) + 2 EPT ouvriers-chauffeurs (Sierre / A509 Gampel-Goppenstein) + 2 EPT ouvriers-chauffeurs (Brig - TUEY/Tunnel Eyholz) + 1 EPT directeur des travaux, support NEB + 1 EPT ingénieur chef de projet, support NEB + 1 EPT collaborateur administration-comptabilité, support NEB - 4 EPT cantonniers (suppression)

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil, des objectifs de développement durable et du concept cantonal de la mobilité 2040.		
Sous-objectifs politiques		
1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal	
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements	
1.2	Améliorer les infrastructures cantonales dévolues à la mobilité douce	
1.3	Créer un réseau cantonal de pistes cyclables entre les villes principales de la plaine du Rhône	
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal	
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier	
2.2	Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur	
2.3	Adapter la taille du réseau routier cantonal	
3	Entretenir et exploiter les routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU	
3.1	Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Poursuite des travaux de la déviation de Stalden sur la route H212 (fin des travaux : 2023)	31.12.2021
	2 Mise à l'enquête/approbation des plans des travaux du tunnel Deibfels sur la route H212 à Eisten (début prévu des travaux : 2023 / fin des travaux : 2027)	31.12.2021
	3 Mise à l'enquête/approbation des plans des travaux de la galerie de Schussloui et Lüegeltigalerie sur la route RC 13 à Zermatt, (début prévu des travaux : 2023 / fin des travaux : 2028)	31.12.2021
	4 Première mesures d'aménagement urbain intégrant la restructuration de la route cantonale T9 dans le cadre du projet aggro Valais central	31.12.2021
	5 Poursuite de l'assainissement du pont sur le Rhône Saillon – Saxon sur la route RC 72 (fin des travaux : 2024)	31.12.2021
	6 Poursuite de la réalisation du réaménagement complet du tronçon Branson – Louye sur la route RC 71 (fin des travaux : 2023)	31.12.2021
	7 Poursuite de la réalisation du tunnel de contournement des Evouettes sur la route H21 Bo (fin des travaux : 2024)	31.12.2021
	8 Début des travaux de percement du tunnel des pyramides d'Euseigne sur la route RC 54 (fin des travaux : 2022)	31.12.2021
	9 Poursuite des travaux de correction et de réfection lourde de la chaussée sur le tronçon de la route RC 43 s'étirant entre Vercorin et Pinsec afin de faciliter la circulation touristique et professionnelle et de permettre, dès 2022, la réalisation des travaux de réfection du pont-arc des Petits Pontis sur l'axe Sierre-Vissoie	31.12.2021
	10 ★ Poursuite des démarches en vue de l'obtention de la part de la Confédération du classement des accès aux principales stations touristiques dans la catégorie des "routes principales suisses" (Verbier, Crans-Montana, Loèche-les-Bains, Anniviers)	31.12.2021
	11 Révision de la loi sur les routes (LR)	31.12.2022
	12 ★ Révision de la loi sur les transports publics	31.12.2021
	13 Révision de la loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs (LIML)	31.12.2022
ad2	14 ★ Promotion de l'utilisation de véhicules hybrides ou électriques dans les transports publics et privés, notamment par la mise à disposition du domaine public pour l'installation de bornes de recharge	31.12.2021
ad3	15 Adaptations sécuritaires sur les ouvrages d'art	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé mauvais (état à fin 2018 = 16)			14	
2 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé alarmant (état à fin 2018 = 1)			0	
3 Pourcentage de km de routes cantonales de plaine adaptées à la mobilité douce selon les normes VSS			15%	
4 🏠 Nombre de crédits complémentaires sollicités	4	0	0	0
5 🏠 Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année	59.4%	63%	72.6%	9.6%
ad2 6 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est critique (= indice I1 entre 3 et 4). Lecture de l'indice I1 : 0 = bon, 5 = mauvais. L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2023. Situation à fin 2019 = 324.5 km.			298.5	
7 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est mauvais (= indice I1 entre 4 et 5). Lecture de l'indice I1 : 0 = bon, 5 = mauvais. L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2023. Situation à fin 2019 = 259.3 km.			238.5	
8 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	65%	75%	80%	5%
9 🏠 Nombre de km de route déclassés durant l'année	47	15	12	-3
ad3 10 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	99.27%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2

Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie, de la politique sociale et conforme au concept cantonal de la mobilité 2040. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.

Sous-objectifs politiques

- 1 Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
- 2 Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport et de mobilité douce nécessaire au canton du Valais. Valoriser les pôles de développement en renforçant leur accessibilité en transport public et en mobilité douce
- 3 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
- 4 Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires		Délai			
ad1	1 Soutien à la partie valaisanne du développement en cours de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et aux projets de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) - étapes 2025 et 2035 (dont le message est entré en force le 01.01.2020). Des mises en oeuvre anticipées sont prévues et en cours de discussion avec les instances et les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires concernées	31.12.2025			
	2 ★ Analyses d'opportunité : Construction d'un monorail le long de la plaine du Rhône - Restauration ou réalisation de liaisons ferroviaires (Sud Léman, Ligne du Simplon-Ligne du Tonkin, Martigny-Aoste, Tunnel du Grimsel) - Liaisons par câble ou funiculaires entre la plaine et la montagne - Développement des navettes autonomes et des services à la demande - Gratuité des transports pour les touristes	31.12.2021			
	3 ★ Définition d'une politique aéronautique dans le cadre du Concept cantonal de mobilité 2040 et adoption de la stratégie de gouvernance et de développement de l'aéroport de Sion	31.12.2021			
	4 ★ Participation à la construction dans le Valais central d'un nouveau centre d'échange rail-route en vue de libérer le centre des agglomérations des activités de manutention des marchandises et de favoriser leur transport par le rail	31.12.2021			
	5 ★ Poursuite des démarches en vue de l'intégration de l'achèvement partiel du tunnel de base du Lötschberg (équipement ferroviaire du 2e tube) dans le programme stratégique des infrastructures ferroviaires 2030-2035 de la Confédération	31.12.2021			
	6 ★ Révision de la loi sur les transports publics	31.12.2021			
	7 ★ Transformation de l'aéroport de Sion en un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du canton	31.12.2021			
ad2	8 ★ Amélioration de l'accessibilité aux prestations de l'administration pour la population, les collectivités publiques et les entreprises en généralisant l'administration en ligne, en concentrant les services décentralisés sous un seul toit et en répartissant ces services dans des lieux facilement accessibles au moyen des transports publics	31.12.2021			
ad4	9 Implémentation d'un logiciel informatique professionnel de gestion et de suivi de la maintenance et de l'exploitation des téléphériques	31.12.2022			
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs		Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1	1 🏠 Subventions de fonctionnement (indemnités) versées pour les prestations de transports publics		52'666'600	52'596'500	-70'100
	2 🏠 Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics		27'571'000	26'600'000	-971'000
ad2	3 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)	↗	↗	↗	
	4 🏠 Subventions d'investissements accordées aux communes pour l'amélioration des sentiers et itinéraires de loisirs (conformément au Concept cantonal de la mobilité 2040)	377'378	2'000'000	2'000'000	0
ad3	5 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	100%	0%
	6 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	100%	0%
	7 Réalisation des projets dans des délais raisonnables (4 mois de procédure cantonale, 12 mois pour la construction et la mise en service, 24 mois pour la remise en état des lieux)	90%	90%	90%	0%
ad4	8 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	2	2	2	0
	9 🏠 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	360'366	340'000	340'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	252'064'279	183'822'100	68'242'179
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	221'474'579	152'552'200	68'922'379
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	115'168'235	94'152'800	21'015'435
313 Projets pour le développement durable	1'500'000		1'500'000
451 Utilisation du fonds RPLP		11'189'900	-11'189'900
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		12'930'600	-12'930'600
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	99'245'000		99'245'000
630 Subventions fédérales aux investissements (routes principales suisses, etc.)		41'535'000	-41'535'000
632 Participation des communes aux investissements		17'174'300	-17'174'300
Solde dépenses/recettes du produit	14'423'235	11'323'000	3'100'235
P1102 Entretien et exploitation	106'306'344	58'399'400	47'906'944
310 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	8'262'000		8'262'000
311 Véhicules et machines (section Logistique)	3'421'000		3'421'000
314 Entretien des routes, service hivernal, etc.	55'959'200		55'959'200
451 Utilisation du fonds RPLP		304'700	-304'700
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		18'056'800	-18'056'800
461 Participation des communes à l'entretien des intérieurs de localité		3'100'000	-3'100'000
463 Participation des communes à l'entretien		25'100'200	-25'100'200
463 Subventions fédérales à l'entretien sur les routes principales suisses		8'600'000	-8'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	38'664'144	3'237'700	35'426'444
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	30'589'700	31'269'900	-680'200
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	30'589'700	31'269'900	-680'200
424 Recettes pour l'entretien de l'autoroute (contrat passé avec la Confédération)		16'403'300	-16'403'300
426 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		9'768'400	-9'768'400
Solde dépenses/recettes du produit	30'589'700	5'098'200	25'491'500

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
OP2 Coordination, planification et financement TP	92'754'521	28'527'400	64'227'121
GP21 Transports publics	88'127'385	23'826'300	64'301'085
P2101 Infrastructure des transports publics	88'127'385	23'826'300	64'301'085
363 Subventions accordées (communes, propres établissements, sociétés, institutions privées)	52'596'500		52'596'500
451 Utilisation du fonds RPLP		6'152'800	-6'152'800
460 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		4'131'700	-4'131'700
463 Participation des communes et des tiers		10'492'300	-10'492'300
489 Prélèvement du fonds de financement des grands projets d'infrastructures du 21e siècle pour le projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire), rubr. 544		2'100'000	-2'100'000
542 Prêts accordés à des communes (investissements)	3'700'000		3'700'000
544 Projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire)	2'100'000		2'100'000
546 Prêts accordés à des sociétés d'économie mixte (investissements)	500'000		500'000
560 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	21'000'000		21'000'000
562 Subventions accordées à des communes (investissements : y compris les infrastructures de mobilité douce et les itinéraires de loisirs)	2'600'000		2'600'000
566 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (investissements)	3'000'000		3'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'630'885	949'500	1'681'385
GP22 Transports à câble, obstacles aériens	348'236	40'000	308'236
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	348'236	40'000	308'236
GP23 Téléphériques gérés	4'278'900	4'661'100	-382'200
P2301 Téléphériques gérés	4'278'900	4'661'100	-382'200
Total	344'818'800	212'349'500	132'469'300

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt Fr. 11'635'111 net	OP 2 Protéger et gérer la nature et le paysage Fr. 3'986'971 net	OP 3 Réduire les risques liés aux dangers naturels Fr. 28'956'218 net
GP 11 Conservation des forêts Fr. 1'176'280 net	GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage Fr. 1'302'252 net	GP 31 Risques liés aux dangers naturels Fr. 27'575'901 net
GP 12 Gestion des forêts Fr. 10'458'831 net	GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces Fr. 2'684'719 net	GP 32 Gestion des ressources du sous-sol Fr. 533'058 net
		GP 33 Gestion des cours d'eau Fr. 847'259 net

Total service

Fr. 44'578'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	32'683'033.93	31'060'800	32'342'000	1'281'200
30 Charges de personnel	6'581'212.45	7'031'800	7'748'400	716'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'265'964.07	6'237'200	6'585'200	348'000
34 Charges financières	0.00	1'500	700	-800
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'848'100.70	1'604'000	1'604'000	0
36 Charges de transferts	14'934'065.81	14'466'100	14'697'200	231'100
38 Charges extraordinaires	4'647'280.00	0	0	0
39 Imputations internes	406'410.90	1'720'200	1'706'500	-13'700
4 Revenus	12'675'855.45	14'387'400	13'463'700	-923'700
40 Revenus fiscaux	63.00	100	100	0
42 Taxes	1'434'094.05	1'423'500	1'118'700	-304'800
44 Revenus financiers	68'523.60	80'000	71'500	-8'500
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	284'184.00	1'783'200	1'725'400	-57'800
46 Revenus de transferts	6'823'723.00	7'900'100	7'347'700	-552'400
48 Revenus extraordinaires	2'106'492.10	0	0	0
49 Imputations internes	1'958'775.70	3'200'500	3'200'300	-200
Excédent de charges	20'007'178.48	16'673'400	18'878'300	2'204'900
5 Dépenses d'investissement	42'924'853.65	55'187'400	55'653'500	466'100
50 Immobilisations corporelles	293'750.45	100'000	145'000	45'000
52 Immobilisations incorporelles	126'392.45	300'000	302'600	2'600
54 Prêts	270'000.00	548'000	500'000	-48'000
56 Propres subventions d'investissement	37'009'030.00	54'239'400	54'705'900	466'500
57 Subventions d'investissement redistribuées	0.00	0	0	0
58 Investissements extraordinaires	5'225'680.75	0	0	0
6 Recettes d'investissement	26'767'000.75	30'014'900	29'953'500	-61'400
63 Subventions d'investissement acquises	23'608'461.25	29'466'900	29'453'500	-13'400
64 Remboursements de prêts	644'908.70	548'000	500'000	-48'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	0	0	0
68 Recettes d'investissement extraordinaires	2'513'630.80	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	16'157'852.90	25'172'500	25'700'000	527'500
Insuffisance de financement	36'165'031.38	41'845'900	44'578'300	2'732'400

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Remarques
<p>30: Ecart provient des nouveaux postes (voir remarques RH) 31: Augmentation de l'enveloppe de résultat consacrée à l'entretien du Rhône, des torrents, des canaux et des lacs. 36: Augmentation de l'enveloppe de résultat consacrée à l'entretien du Rhône, des torrents, des canaux et des lacs. 42: Réduction de la prestation du service plus facturée sur les études, la surveillance des travaux, l'expropriation et les mandats, selon manuel OFEV. 46: Réduction des recettes fédérales en raison d'une proportion moindre de projets dans les biotopes d'importance nationale subventionnés à 65% par la Confédération. 56: Augmentation de l'enveloppe d'investissement consacrée au domaine des cours d'eau.</p> <p>L'enveloppe net de résultat du service a été augmentée de 1,5 mios par rapport au budget 2020. Cette augmentation est consacrée au réseau de surveillance ainsi qu'à l'entretien du Rhône, des torrents, des canaux et des lacs. L'enveloppe d'investissement est augmentée de 0,5 mio. Ce supplément de 0,5 mio est consacré aux cours d'eau car ce domaine présente un « stock » de crédits d'engagement important avec des délais de paiement importants.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	41.20	41.20	46.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>0.5 EPT / biologiste Pour les des tâches de protections juridiques (report PAZ et règlement des oppositions), en renforcement dans le Valais romand.</p> <p>3.5 EPT / ingénieurs Les intempéries des années 2018 et 2019 provoquent des investissements consécutifs importants. Les nouveaux postes seront consacrés à l'entretien des cours d'eau, la gestion post-événement, les aménagements de cours d'eau, la gestion des systèmes de surveillance et d'alerte et ainsi à l'application du concept de gestion sur l'exploitation des mines et carrières, la valorisation du potentiel des carrières et gravières et la gestion des blocs et gravats utilisés pour les constructions en Valais. Pour le surplus comme l'élaboration de projets complexes (cours d'eau à Anniviers et Chamoson) une externalisation du travail de coordination est incontournable (BAMO).</p> <p>La décision de transfert de 0.8 EPT prévoyait un retour du poste au SFCEP au départ à la retraite de la titulaire, ce qui sera effectif dès août 2020.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 1
Protéger, conserver et gérer la forêt
Sous-objectifs politiques
1 Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12)
2 Adapter la desserte forestière en forêt de protection. (GP12)
3 Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12)
4 Optimiser les structures et processus de gestion forestiers dans une perspective de gestion durable des forêts (GP12)
5 Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP12)
6 Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP12)
7 Favoriser la biodiversité en forêt (GP12)
8 Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 P1203 Prévention et gestion du risque d'incendie de forêt : élaboration de concepts régionaux de protection (catalogue de mesures) (1)	31.12.2021
	2 P1203 Amélioration de l'équilibre Forêt-Gibier (1)	31.12.2021
<i>ad2</i>	3 P1201 Développement et mise aux normes du réseau de desserte forestière (2)	31.12.2021
<i>ad3</i>	4 P1201 Maintien de la surface de forêt de protection prioritaire gérée annuellement [PIP] (3)	31.12.2021
	5 P1201 Augmentation de la surface globale de forêt de protection gérée annuellement (3)	31.12.2021
<i>ad4</i>	6 P1204 Interprétation des données économiques issues du réseau pilote d'entreprises forestières VS (4)	31.12.2021
	7 P1204 Accompagnement et soutien à des mesures d'amélioration structurelle et de rationalisation des travaux [PIP] (4)	31.12.2021
<i>ad5</i>	8 P1204 Elaboration du Plan forestier cantonal (Plan directeur forestier) (report 2018) (5)	31.12.2024
	9 P1204 Elaboration du Rapport cantonal sur la durabilité de l'évolution des forêts (5)	31.12.2021
<i>ad6</i>	10 P1204 Soutien à des initiatives externes (Lignum, Forêt Valais, etc.) de promotion, transformation du bois (6)	31.12.2021
<i>ad7</i>	11 P1202 Création de réserves forestières naturelles ou avec interventions (7)	31.12.2021
	12 P1202 Interventions en faveur des biotopes et espèces prioritaires (lisières, tétras-lyre, engoulevent, gélinotte, bacchantes, batraciens, etc.) (7)	31.12.2021
	13 P1202 Interventions pour le maintien et la restauration de pâturages boisé et châtaigneraies (7)	31.12.2021
<i>ad8</i>	14 P1101 Homologation des plans de constatation des forêts pour les zones à bâtir (8)	31.12.2021

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Nombre de régions de priorité très élevée et élevée avec un concept régional de protection contre les incendies approuvés (objectif = 8; état 2019 = 4 terminées (Coude du Rhône 1 + 2, Leuk, Visp) / 3 en cours de planification (Lienne Morge, Naters, Raron))	5	5	6	1
2 Intensité des dégâts dus au gibier : niveau d'abrutissement sur les surfaces de relevés 2014 : 21%; 2016 : 18%; chiffres 2018 à 16 % fortement influencés par les fortes couches de neige qui ont couvert les jeunes arbres		16%	16%	0%
<i>ad2</i> 3 Projets régionaux d'analyse du réseau de desserte (objectif 2022 = 34 / situation 2019 = 7 en cours)	10	6	6	0
4 Nombre de kilomètres de routes forestières mis aux normes par an	5	10	10	0
<i>ad3</i> 5 Surface de forêts de protection prioritaires traitées par an (39'400 ha prioritaires sur un total de 82'200 ha de forêt de protection)	1'723	2'000	2'000	0
6 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection par an (82'200 ha; optimum = 30 ans)	48	37	37	0
7 Surface de forêt de protection traitée par an (y compris les interventions en forêt prioritaire)		2'230	2'230	0
8 Périodicité de retour des interventions dans les forêts de protection prioritaires (39'400 ha; optimum = 30 ans)	23	19	19	0
<i>ad4</i> 9 Rapport sur le réseau d'entreprises pilotes	31.12.19	31.12.20	31.12.21	
10 Nombre de dossiers avec soutien du service (Stratégie d'entreprise, fusions, équipement, etc.)	0	2	2	0
11 Evolution des coûts d'exploitation par m3 en forêt de protection moyenne RPT II : 180.-/m3; 2016 : 177.-/m3; 2017 : 176.-/m3; 2018 : 175.0-/m3; 2019 : 172.-/m3		173	170	-3
12 Evolution du prix de vente moyen des bois; RPT II : 64.1 Fr./m3; 2016 : 62.7 Fr./m3; 2017 : 62.7 Fr./m3; 2018 : 60.8 Fr./m3; 2019 : 56.6 Fr./m3 recul dû au marché des bois influencé par les intempéries de janvier 2018 et les bostrychés du Plateau suisse		63	65	2
<i>ad5</i> 13 Publication du Plan forestier cantonal (report 2018)		31.12.20	31.12.21	
14 Publication et communication sur le Rapport cantonal sur la gestion durable des forêts		31.03.20	31.12.21	
<i>ad6</i> 15 Nombre de projets en faveur de l'utilisation du bois avec participation du service	1	1	1	0
<i>ad7</i> 16 Part de la surface forestière cantonale (123'000 ha) sous contrat comme réserve forestière : objectif 2020 = 6.3 % de la surface soit 9840 ha / situation à fin 2018 = 5682 ha, soit 4.6 %	5.1%	5.5%	6.3%	0.8%
17 Surface annuelle traitée en faveur des biotopes et espèces (ha)	64.1	40	40	0
18 Surface annuelle de pâturages boisés et de châtaigneraies traitée (ha)	34.4	40	40	0
<i>ad8</i> 19 Nombre de communes avec plan de constatation des forêts homologué : but = 121 communes sur 126 (état 2018 = 118)	119	119	119	0

OBJECTIF POLITIQUE 2	
Protéger et gérer la nature et le paysage	
Sous-objectifs politiques	
1	Planifier et réaliser les mesures de protection et de mise en valeur du paysage (GP21)
2	Accompagner et orienter le programme des Parcs naturels régionaux (PNR) et du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau Aletsch en veillant à la mise en oeuvre des principes du développement durable (GP21)
3	Planifier et réaliser les mesures de protection et de gestion des biotopes et de préservation des espèces (GP22)
4	Soutenir les agriculteurs pour leurs prestations particulières en faveur de la nature et du paysage (GP22)
5	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (GP22)
6	Assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP22)
7	Réviser les bases légales en matière de nature et paysage
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 P2101 Finalisation de la Conception Paysage Cantonale	31.12.2021
2 P2101 Finalisation d'un concept régional nature et paysage pour le secteur Coude du Rhône	31.12.2021
<i>ad2</i> 3 P2102 Réalisation du programme de mesures PNR Binntal	31.12.2021
4 P2102 Réalisation du programme de mesures PNR Pfyn-Finges	31.12.2021
5 P2102 Réalisation du programme de mesures UNESCO Jungfrau Aletsch	31.12.2021
<i>ad3</i> 6 P2201 Délimitation précise de périmètres PPS en vue de leur intégration dans les plans de zones	31.12.2021
7 P2201 Elaboration d'une stratégie pour la conservation des espèces au niveau cantonal	31.12.2021
<i>ad4</i> 8 P2202 Etablissement et renouvellement des contrats d'exploitation agricole en faveur des oiseaux nicheurs au sol	31.12.2021
<i>ad5</i> 9 P2203 Renouvellement du plan d'action pour la lutte contre les néophytes envahissantes	31.03.2021
<i>ad6</i> 10 P2204 Actualisation de la brochure sur les lépidoptères	31.12.2021
11 P2204 Organisation de journées de formation pour les gardes faune au sujet des reptiles	31.12.2021
12 P2204 Organisation d'événements dans le cadre de la Fête de la nature	31.12.2021
<i>ad7</i> 13 ★ Révision de la loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental	

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Nombre de projets régionaux finalisés : objectif 2021 = 5 / réalisé = 3 Brig-Salgesch, Coude du Rhône, Chablais / partiel = 1 Sierre / en cours = 1 Sion / à faire = 0	2	3	5	2
2 Nombre de sites avec planification périodique validée : Tanay, Follatères, Montorge, Valère et Tourbillon, Réchy, Binntal, Bergji - Platten, Pfynwald-IIIgraben, Aletsch Bietschhorn -Gebiet	9	11	9	-2
<i>ad2</i> 3 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Binntal	100%	20%	40%	20%
4 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Pfyn-Finges	100%	20%	40%	20%
5 Degré de réalisation de la convention-programme UNESCO SAJA		20%	40%	20%
<i>ad3</i> 6 Pourcentage de biotopes avec protection légale, soit par décision spécifique du Conseil d'Etat, soit par intégration dans les plans d'aménagement des zones des communes SITUATION 2018 : - Nombre de biotopes d'importance nationale inventoriés = 481 = 100% - Nombre de biotopes protégés par DCE = 58 = 13% - Nombre de biotopes protégés par PAZ = 109 = 24% - Nombre de biotopes partiellement protégés = 45 = 10%	38%	42%	43%	1%
7 Degré de réalisation de la convention-programme protection de la nature	80%	20%	40%	20%
<i>ad4</i> 8 Part des surfaces d'importance nationale avec contrats d'exploitations (BM et PPS) :	35%	37%	40%	3%
<i>ad5</i> 9 Degré de réalisation des objectifs de la section nature et paysage relatifs au plan d'action néophytes (à renouveler fin 2020 début 2021, période envisagée: 2021-2024)	60%	80%	25%	-55%
<i>ad6</i> 10 Nombre de communications actives par an (communiqués de presse, articles thématiques, etc.)	6	3	3	0
11 Nombre de jours de cours (néophytes, reptiles, entretien des talus, PPS, etc.) pour les professionnels (techniciens communaux, cantonniers, agriculteurs, etc.)	3	3	3	0
12 Nombre de participants à des manifestations (Fête de la Nature, etc.)	200	400	400	0
<i>ad7</i> 13 Présentation du projet de loi au Grand Conseil			31.12.21	

OBJECTIF POLITIQUE 3

Réduire les risques liés aux dangers naturels, gérer les ressources du sous-sol, gérer les cours d'eau

Sous-objectifs politiques

- 1 Développer la prévention dans le domaine des dangers naturels (GP31)
- 2 Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux divers dangers (GP31)
- 3 Assurer la gestion durable des ressources du sous-sol (GP32)
- 4 Assurer la gestion durable des cours d'eau (revitalisation et espace cours d'eau) (GP33)

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Développement et maintien du réseau d'observation et de surveillance	31.12.2025
2 Elaboration des plans d'urgence (alarme et intervention)	31.12.2025
3 Elaboration des cartes de microzonage sismique	31.12.2025
4 Elaboration des cartes de danger	31.12.2025
5 ★ Identification des risques d'origine naturelle et de leur portée en vue du développement des outils de prévision, d'observation et de surveillance des dangers	31.12.2021
6 Révision de la loi sur l'aménagement des cours d'eau qui devient la "loi sur les dangers naturels et les aménagements de cours d'eau (LDNACE)"	31.12.2021
ad2 7 Promotion de la réalisation des projets prévu dans la convention programme pour atteindre les objectifs financiers de ladite convention	31.12.2021
8 Promotion de la réalisation des projets individuels pour que le bilan financier annuel corresponde au mieux à celui prévu dans la Planification intégrée pluriannuelle	31.12.2021
9 Elaboration avec les communes des contrats de surveillance et d'entretien des ouvrages de protection et des cours d'eau	31.12.2025
10 Révision de la loi sur l'aménagement des cours d'eau qui devient la "loi sur les dangers naturels et les aménagements de cours d'eau (LDNACE)"	31.12.2021
ad3 11 ★ Révision de la loi sur les mines et carrières	31.12.2022
12 Mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	31.12.2025
13 Valorisation des ressources du sous-sol valaisan	31.12.2025
ad4 14 Elaboration et réalisation de projets de revitalisation des cours d'eau	31.12.2025
15 Achèvement de l'homologation des espaces réservés aux cours d'eau pour chaque commune	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental	

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i> 1 Pourcentage de communes avec toutes les cartes de danger à jour			70%	
2 Pourcentage du territoire sensible (essentiellement agglomérations de plaine) pour lequel le microzonage sismique a été fait			20%	
3 Pourcentage de communes avec plan d'urgence pour toutes les catégories de dangers			25%	
4 Degré de réalisation du programme Guardaval - plateforme cantonale des dangers naturels	70%	80%	85%	5%
5 Nombre de projets de recherche avec participation du service	17	10	10	0
<i>ad2</i> 6 Part du programme annuel de projets individuels selon LFo réalisée	95%	100%	100%	0%
7 Part de la convention-programme "offre de base 2020-2024" selon LFo réalisée	95%	20%	40%	20%
8 Part du programme annuel de projets individuels selon LACE réalisée	90%	100%	100%	0%
9 Part de la convention-programme "offre de base 2020-2024" selon LACE réalisée	90%	20%	40%	20%
10 Pourcentage de communes avec contrat de surveillance et d'entretien des ouvrages de protection et entretien des cours d'eau			40%	
<i>ad3</i> 11 Degré d'avancement du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol et application	90%	100%	60%	-40%
12 Présentation du projet de loi sur la gestion des ressources du sous-sol au Grand Conseil		31.12.20	31.12.21	
13 Valorisation des ressources du sous-sol valaisan			↗	
<i>ad4</i> 14 Pourcentage de communes avec planification des espaces réservés aux eaux (ERE) prête pour homologation			100%	
15 Part de la convention-programme "revitalisation des cours d'eau 2020-2024" réalisée	70%	20%	40%	20%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	25'459'315	13'824'204	11'635'111
GP11 Conservation des forêts	1'636'617	460'337	1'176'280
P1101 Procédures forestières	1'636'617	460'337	1'176'280
363 Subventions accordées par le fonds forestier VS (PRC)	418'700		418'700
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	400'000		400'000
429 Fonds forestier VS		300'000	-300'000
Solde dépenses/recettes du produit	817'917	160'337	657'580
GP12 Gestion des forêts	23'822'698	13'363'867	10'458'831
P1201 Forêts de protection et infrastructures	18'760'316	10'618'271	8'142'045
562 Subventions accordées: forêts de protection	15'234'200		15'234'200
562 Subventions accordées: infrastructures	475'500		475'500
562 Subventions accordées: routes forestières	2'236'800		2'236'800
630 Subventions acquises de la Conf.: forêts de protection		8'545'000	-8'545'000
630 Subventions acquises de la Conf.: infrastructures		276'000	-276'000
630 Subventions acquises de la Conf.: routes forestières		1'392'700	-1'392'700
Solde dépenses/recettes du produit	813'816	404'571	409'245
P1202 Biodiversité en forêt	2'378'670	1'560'433	818'237
363 Subventions accordées: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces	2'058'900		2'058'900
463 Subventions acquises de la Conf.: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces		1'519'000	-1'519'000
Solde dépenses/recettes du produit	319'770	41'433	278'337
P1203 Protection de la forêt et gestion des dégâts	1'173'004	467'262	705'742
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, réparation	760'000		760'000
Solde dépenses/recettes du produit	413'004	467'262	-54'258
P1204 Gestion des forêts, planification, bois, formation	1'510'708	717'901	792'807
361 Ecole de gardes de Lyss	120'000		120'000
363 Formation Forêt Valais	199'000		199'000
542 Prêts acc. des communes et des syndicats intercommunaux	500'000		500'000
642 Remboursements de prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	691'708	217'901	473'807

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
OP2 Protéger et gérer la nature et le paysage	8'246'169	4'259'198	3'986'971
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	3'438'813	2'136'561	1'302'252
P2101 Paysage	422'322	161'640	260'682
363 Subventions accordées: mise en valeur IFP	205'800		205'800
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur IFP		144'200	-144'200
Solde dépenses/recettes du produit	216'522	17'440	199'082
P2102 Parcs naturels et UNESCO	3'016'491	1'974'921	1'041'570
363 Subventions accordées: parc naturel Binntal	859'000		859'000
363 Subventions accordées: parc naturel Finges	1'610'000		1'610'000
363 Subventions accordées: Unesco	400'000		400'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Binntal		634'000	-634'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Finges		1'065'000	-1'065'000
463 Subventions acquises de la Conf.: Unesco		275'000	-275'000
Solde dépenses/recettes du produit	147'491	921	146'570
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	4'807'356	2'122'637	2'684'719
P2201 Biotopes	1'682'834	750'654	932'180
313 Mandats mise en valeur biotopes d'importance cant.	638'300		638'300
363 Subventions accordées: mise en valeur biotopes d'importance cant.	435'800		435'800
463 Subventions acquises de la Conf.: mandats mise en valeur biotopes d'importance cant.		387'200	-387'200
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur biotopes d'importance cant.		335'600	-335'600
Solde dépenses/recettes du produit	608'734	27'854	580'880
P2202 Contrats d'exploitation	1'348'868	742'875	605'993
P2203 Espèces	1'378'859	504'655	874'204
P2204 Formation et information	396'795	124'453	272'342

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
OP3 Réduire les risques liés aux dangers naturels	54'290'016	25'333'798	28'956'218
GP31 Risques liés aux dangers naturels	52'099'859	24'523'958	27'575'901
P3101 Prévention des dangers naturels	8'246'968	2'579'973	5'666'995
313 Divers mandats dangers naturels	962'600		962'600
313 Mandats divers géologie	680'000		680'000
363 Subventions accordées: service hivernal et estival	851'600		851'600
463 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		423'300	-423'300
562 Subventions accordées: cartes de dangers	1'141'900		1'141'900
562 Subventions accordées: prévention	869'100		869'100
Solde dépenses/recettes du produit	3'741'768	2'156'673	1'585'095
P3102 Ouvrages de protection et aménagement cours d'eau	43'852'891	21'943'985	21'908'906
314 Entretien Rhône	995'000		995'000
351 Attribution au fonds des cours d'eau	1'600'000		1'600'000
363 Subventions accordées: entretien des torrents et canaux Bas-Valais	1'375'000		1'375'000
363 Subventions accordées: entretien des torrents et canaux Haut-Valais	709'200		709'200
363 Subventions accordées: entretien des torrents et canaux Valais central	1'265'800		1'265'800
363 Subventions accordées: Rhône	1'080'000		1'080'000
506 Rhône barrage flottant	125'000		125'000
562 Subventions accordées: projets d'aménagement	5'292'500		5'292'500
562 Subventions accordées: construction et entretien des ouvrages	10'256'200		10'256'200
562 Subventions accordées: ouvrages de protection LACE Bas-Valais	6'225'100		6'225'100
562 Subventions accordées: ouvrages de protection LACE Haut-Valais	4'493'100		4'493'100
562 Subventions accordées: ouvrages de protection LACE Valais central	5'400'400		5'400'400
565 Subventions accordées: construction et entretien des ouvrages	461'800		461'800
630 Subventions acquises de la Conf.: construction et entretien des ouvrages		5'378'500	-5'378'500
630 Subventions acquises de la Conf.: ouvrages de protection LACE Bas-Valais		3'589'500	-3'589'500
630 Subventions acquises de la Conf.: ouvrages de protection LACE Haut-Valais		2'862'700	-2'862'700
630 Subventions acquises de la Conf.: ouvrages de protection LACE Valais central		2'882'100	-2'882'100
630 Subventions acquises de la Conf.: projets d'aménagement		2'067'500	-2'067'500
Solde dépenses/recettes du produit	4'573'791	5'163'685	-589'894
GP32 Gestion des ressources du sous-sol	535'804	2'746	533'058
P3201 Gestion des ressources du sous-sol	535'804	2'746	533'058
313 Mandats carrières et gravières	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	485'804	2'746	483'058

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP33 Gestion des cours d'eau	1'654'353	807'094	847'259
P3301 Gestion des cours d'eau	1'654'353	807'094	847'259
562 Subventions accordées: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Bas-Valais	1'130'000		1'130'000
562 Subventions accordées: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Haut-Valais	276'000		276'000
562 Subventions accordées: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Valais central	45'000		45'000
630 Subventions acquises de la Conf.: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Bas-Valais		620'000	-620'000
630 Subventions acquises de la Conf.: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Haut-Valais		145'800	-145'800
630 Subventions acquises de la Conf.: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau Valais central		40'000	-40'000
Solde dépenses/recettes du produit	203'353	1'294	202'059
Total	87'995'500	43'417'200	44'578'300

Remarques

Le service est dans une phase de consolidation en raison des nombreuses mesures de restructuration et changement de ces dernières années:

- . fusion des deux sections Conservation et Gestion des forêts en une seule section Forêt en 2017
- . création de la section Dangers naturels en 2018 qui rassemblait en une seule entité l'ensemble des compétences de ce domaine
- . création d'une nouvelle section Finances et Ressources en 2019 par rapport à l'évolution importante des ressources financières et humaines
- . regroupement des deux arrondissements du Valais romand sur le site de Sion en 2019 pour optimiser le fonctionnement interne et les services
- . entrée en fonction du nouveau chef du service fin 2019

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 11'782'700 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement Fr. 2'917'222 net	GP 12 Sites pollués, sols et eaux souterraines Fr. 3'129'538 net	GP 13 Gestion des eaux de surfaces et des déchets Fr. 4'621'717 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction Fr. 1'114'223 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	10'370'788.04	10'474'000	10'528'800	54'800
30 Charges de personnel	6'481'378.00	6'886'500	7'177'700	291'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'359'627.50	2'590'900	2'726'100	135'200
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	111'419.10	15'500	147'000	131'500
36 Charges de transferts	151'371.20	847'600	171'600	-676'000
37 Subventions redistribuées	382'276.85	0	200'000	200'000
38 Charges extraordinaires	536'676.00	0	0	0
39 Imputations internes	348'039.39	133'500	106'400	-27'100
4 Revenus	2'672'625.51	2'660'400	2'306'100	-354'300
40 Revenus fiscaux	2'031.00	1'600	900	-700
42 Taxes	1'296'461.01	1'491'800	1'673'200	181'400
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	5'000.00	20'000	0	-20'000
46 Revenus de transferts	481'187.80	1'137'000	427'000	-710'000
47 Subventions à redistribuer	382'276.85	0	200'000	200'000
48 Revenus extraordinaires	475'536.85	0	0	0
49 Imputations internes	30'132.00	10'000	5'000	-5'000
Excédent de charges	7'698'162.53	7'813'600	8'222'700	409'100
5 Dépenses d'investissement	2'508'611.80	3'250'000	3'960'000	710'000
56 Propres subventions d'investissement	2'458'500.80	2'850'000	3'560'000	710'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	50'111.00	400'000	400'000	0
6 Recettes d'investissement	50'111.00	400'000	400'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	50'111.00	400'000	400'000	0
Dépenses nettes d'investissement	2'458'500.80	2'850'000	3'560'000	710'000
Insuffisance de financement	10'156'663.33	10'663'600	11'782'700	1'119'100

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Remarques
<p>Rubrique 30: Le CE a octroyé au SEN 1.5 EPT supplémentaire au budget 2021 (1 EPT collaborateur administratif est partagé entre la section évaluation environnementale et la section nuisances et laboratoire; 0.5 EPT collaborateur communication). De plus le SDM a prêté au SEN un poste d'ingénieur 0.5 EPT jusqu'au 31.12.2021.</p>
<p>Rubrique 31: Renouvellement et acquisition de piézomètres.</p>
<p>Rubrique 35: Le SEN prévoit env. 100 ordonnances pénales à facturer pour non-respect des délais d'assainissement pour chauffages. Ces amendes augmentent le fonds de financement spécial.</p>
<p>Rubrique 36/37/46/47: l'ACF a demandé le changement des rubriques comptables pour les fenêtres anti-bruit. Transfert des rubriques 36/46 sur les rubriques 37/47. Le projet fenêtres anti-bruit arrive à terme.</p>
<p>Rubrique 42 : Le groupe sites pollués prévoit plus de recettes dès 2021, suite à l'engagement mi-2020 d'une collaboratrice scientifique qui travaillera spécifiquement sur le dossier de l'assainissement de la décharge de Gamsenried. Les prestations relevant du dossier Gamsenried sont facturées à Lonza AG. De plus, le SEN aura plus de recettes grâce à l'OFEV qui demande au SEN des prestations supplémentaires concernant la surveillance des eaux de surfaces.</p>
<p>Rubrique 56: Un montant supérieur aux années précédentes a été prévu pour le budget 2021 pour les STEP, étant donné que certains projets de STEP ont pris du retard.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	42.90	43.90	45.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Différence : Prêt du SDM d'un poste d'ingénieur jusqu'au 31.12.2021: 0.5 EPT</p>
<p>Pour 2021, le CE a octroyé 1.5 postes qui se répartissent comme suit : 1 collaborateur administratif. Ce nouveau poste administratif, partagé entre la section EIE et la section nuisances et laboratoire, permet de décharger ces collaborateurs pour une utilisation plus judicieuse des ressources humaines à disposition 0.5 EPT collaborateur communication. Augmentation significative ces 3 dernières années du nombre de demandes de la part des médias locaux et nationaux sur des thématiques traitées par le SEN. La coordination et le traitement correct de ces demandes souvent urgentes nécessite une disponibilité immédiate</p>

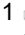


OBJECTIF POLITIQUE	
Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets	
Sous-objectifs politiques	
1	Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
2	Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
3	Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés
4	Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement de déchets
5	Informier et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
6	Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
7	Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale
8	Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN
9	Certification Valais Excellence et mise en place d'une gestion administrative du service (e-administration).

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Valorisation et mise à disposition de la population des données du réseau de suivi quantitatif des eaux souterraines et renforcement du suivi qualitatif des eaux souterraines dans les zones identifiées "à risque"	31.01.2022
	2 Contrôle de la qualité des eaux de la Rèche et de la Saltina	31.01.2022
ad2	3 Surveillance systématique des antennes de téléphonie mobile afin de répondre aux préoccupations de la population, notamment avec l'introduction et le déploiement de la 5G.	31.01.2022
	4 Actualisation des mesures d'organisation du territoire relatives aux eaux souterraines et contrôle des installations en conflit avec des zones de protection.	31.01.2022
ad3	5 ★ Assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais : détermination des mesures à prendre pour assainir la décharge de Gamsenried, le site chimique de Viège et les pollutions aux substances polyfluoroalkyliques (PFAS) à Monthey et Collombey. Suivi de la mise en œuvre des mesures d'assainissement du sous-sol des sites chimiques de Viège (pollution aux PFAS), Monthey et Evionnaz et de la raffinerie de Collombey	31.12.2021
	6 Poursuite de l'assainissement des sols pollués au mercure dans les quartiers suivants : RQ4 à Raron, Baltschieder, VQ4 et VQ5 à Viège, campings Simplon Blick et Brigerbad. Démarrage des assainissements des surfaces fortement polluées au mercure localisées en zone agricole.	01.01.2024
ad4	7 Conseil, suivi et subventionnement des ouvrages d'évacuation et de traitement des eaux. Projets 2021 : nouveaux ouvrages : Collombey-le-Grand et Wiler-Kippel ; réhabilitation : Vétroz & Conthey ; extension : Chandoline ; extension et réhabilitation : Brig-Glis ; raccordement : Ferden à Wiler-Kippel et Leukerbad à RADET.	31.01.2022
	8 Conseil, contrôle et suivi des installations d'éliminations des déchets soumises à l'OLED et/ou à l'OMoD. 2021 : régularisation des installations de valorisation de déchets minéraux, poursuite de la régularisation des déchets triés et des décharges.	31.12.2025
ad5	9 Information de la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias (principaux sujets planifiés en 2021: sites pollués, qualité de l'air, épuration des eaux, autres sujets en fonction de l'actualité)	31.12.2024
	10 Déploiement de la cyberadministration en matière environnementale, 2021 : lancement d'AdminSEN	31.12.2022
ad6	11 Soutien technique au SDM et aux communes pour l'assainissement du bruit routier. Projets principaux pour 2021 : Ardon T9, St-Léonard T9, Vex RC 54/55, Conthey T9, Vissoie RC 40/41/42, Arbaz RC 59	31.01.2022
	12 Stratégie d'amélioration continue et information pour lutter contre les micropolluants dans les domaines agricoles et d'usage domestique. 2021 : campagne "doucement la dose" et planification d'ateliers	30.06.2022
	13 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection des sources (ZP)	31.12.2021
ad7	14 Modification de l'arrêté sur les frais pour les prestation en matière d'environnement et des eaux	31.12.2021
ad8	15 Assurer le traitement et suivi dans les délais des dossiers non soumis à étude d'impact transmis pour évaluation	31.01.2022
	16 Assurer le traitement et suivi de qualité et dans les délais des enquêtes préliminaires, des cahiers des charges et des rapports d'impact	31.01.2022
ad9	17 Mise en place dans le service d'une gestion administrative des documents en collaboration avec le SCI et les archives de l'Etat	31.01.2022

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1  Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)	3	2	2	0
2 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	927	650	650	0
3  Quantité de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique mesurée dans les eaux du Rhône (2018: 293 kg, 2019: 241 kg; 2020: 230 kg)			220	
ad2 4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées	333	300	300	0
5 Nombre de contrôles/inspections effectués par le SEN	526	600	600	0
6 Nombre de contrôles/inspections effectués sur mandat du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	8'946	8'000	8'000	0
7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	0	0
8 Nombre de dossiers ayant engendré un suivi pénal de la part du service		50	120	70
9  Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes (Agenda 21)	200	250	180	-70
ad3 10 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	111	70	90	20
11 Nombre total de parcelles fortement polluées au mercure assainies en zone habitée (y.c. campings) de Viège, Rarogne et Brigerbad	87	100	120	20
12 Avancement des assainissements en zone agricole des sols pollués par du mercure (hectares assainis)			2	
13 Proportion de sites assainis par rapport au total des sites ayant été classés à assainir dans le cadastre des sites pollués (2018: 36%; 2019: 38%; 2020: 46%)			51%	
14 Nombre de sites assainis (décharges, aires industrielles, stands de tir et lieux d'accident) (2018: 86; 2019: 101; 2020: 117)			130	
ad4 15 Projets des communes: pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	100%	80%	80%	0%
16 Nombre d'installation en matière d'élimination des déchets (décharges, installations OMoD, déchetteries, installation de valorisation des déchets minéraux, UVTD, installations de compostage et de méthanisation) ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil ou contrôle.	185	200	200	0
ad5 17 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service	9	10	13	3
18 Nombre d'informations données sur les bonnes pratiques afin de réduire l'impact humain sur l'environnement	0	1	1	0

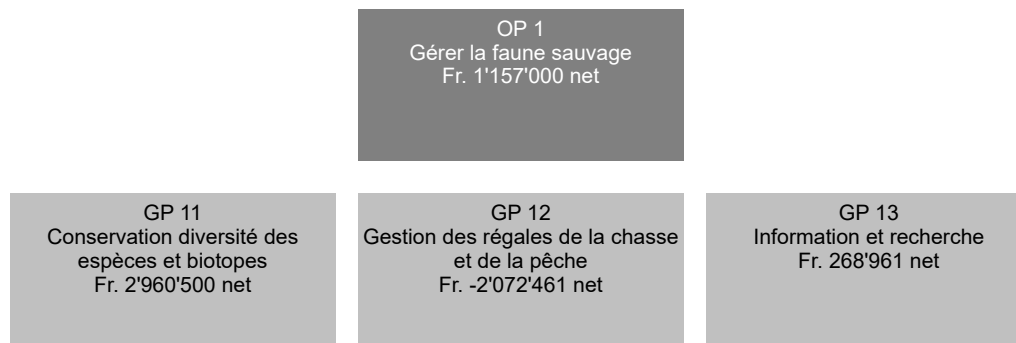
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad5</i> 19 Elaboration d'un rapport annuel sur le fonctionnement des stations d'épuration en Valais et présentation aux communes		30.07.20	30.07.21	
<i>ad6</i> 20 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.04.19	30.06.20	30.06.21	
21 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	15	2	8	6
22 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	11	0	2	2
<i>ad7</i> 23 Approbation par le CE de la modification de l'arrêté sur les frais pour les prestations en matière d'environnement et des eaux.			31.12.21	
<i>ad8</i> 24 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations traité dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des évaluations des services consultés)	89%	80%	80%	0%
25 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations transmis dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet au SEN (y compris dossiers transitant par la section EIE mais traités par la section Eaux ou le groupe RNI)	82%	80%	80%	0%
<i>ad9</i> 26 Etat d'avancement de la mise en place de la gestion administrative du service	20%	50%	70%	20%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'977'924	1'060'702	2'917'222
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'408'404	319'957	1'088'447
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'383'682	468'293	915'389
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	1'185'838	272'452	913'386
GP12 Sites pollués, sols et eaux souterraines	4'220'174	1'090'636	3'129'538
P1201 Sites pollués	2'073'594	951'088	1'122'506
562 Subvention cantonale sites pollués	650'000		650'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - sites pollués	400'000		400'000
670 Subv. féd. à redistribuer - sites pollués		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'023'594	551'088	472'506
P1202 Sols et matériaux pierreux	327'242	5'896	321'346
P1203 Protection des eaux souterraines et des captages	1'659'338	126'152	1'533'186
P1204 Evaluation qualité eaux souterraines	160'000	7'500	152'500
GP13 Gestion des eaux de surfaces et des déchets	5'133'127	511'410	4'621'717
P1301 Evaluation qualité eaux de surface	371'250	167'167	204'083
P1302 Protection des eaux de surface	700'582	53'515	647'067
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	3'265'820	155'306	3'110'514
562 Brig-Glis STEP Briglina extension	300'000		300'000
562 Collombey STEP extension autorisation accordée	500'000		500'000
562 Divers projets et PGEE	105'000		105'000
562 Ferden CO raccordement STEP Wiler-Kippel	150'000		150'000
562 Martigny correction TAC	80'000		80'000
562 Saxon STEP extension future	100'000		100'000
562 Sion Extension STEP Chandoline	50'000		50'000
562 Sion Extension STEP étape 2	200'000		200'000
562 Vétroz-Conthey STEP phase 2	675'000		675'000
562 Wiler collecteur	150'000		150'000
562 Wiler Kippel STEP intercommunal	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	655'820	155'306	500'514
P1304 Déchets	795'475	135'422	660'053
562 Subvention cantonale traitement des déchets	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	695'475	135'422	560'053
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'157'575	43'352	1'114'223
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	430'861	15'659	415'202
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	608'102	14'743	593'359
P1403 Suivi des chantiers et conseil	118'612	12'950	105'662
Total	14'488'800	2'706'100	11'782'700

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	7'029'956.12	7'130'700	6'790'700	-340'000
30 Charges de personnel	4'307'914.70	4'231'700	4'277'000	45'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'788'102.25	2'086'300	1'694'100	-392'200
34 Charges financières	7'749.06	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	114'618.14	96'000	96'000	0
36 Charges de transferts	495'581.20	470'000	475'000	5'000
39 Imputations internes	315'990.77	246'700	248'600	1'900
4 Revenus	6'037'838.55	6'035'700	5'633'700	-402'000
40 Revenus fiscaux	6'331.50	25'000	10'000	-15'000
41 Patentes et concessions	3'170'043.50	3'290'000	3'190'000	-100'000
42 Taxes	1'918'762.25	1'876'700	1'519'700	-357'000
43 Revenus divers	0.00	0	0	0
44 Revenus financiers	116'971.35	150'000	150'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	105'939.28	89'000	89'000	0
46 Revenus de transferts	499'233.25	420'000	490'000	70'000
49 Imputations internes	220'557.42	185'000	185'000	0
Excédent de charges	992'117.57	1'095'000	1'157'000	62'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	992'117.57	1'095'000	1'157'000	62'000

Remarques

Rubrique 31 : aucune acquisition de véhicules n'est prévue pour cet exercice. La totalité des gardes-faune disposant depuis 2020 de véhicules de fonction, une baisse importante des indemnités kilométriques est planifiée.

Rubrique 41 : le montant des recettes de la vente des permis de chasse et de pêche a été adapté à la moyenne des comptes des années précédentes.

Rubrique 42 : de nouvelles dispositions légales fédérales entreront en vigueur en 2021 et impacteront fortement à la baisse le plan de tir de régulation des bouquetins avec en corollaire une réduction des recettes y relatives.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	32.90	32.90	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts	
Sous-objectifs politiques	
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier
2	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
3	Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche
4	Informers les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes
Mesures prioritaires	Délai
ad1	1 ★ Révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages. 31.12.2022
	2 Travaux relatifs aux bases légales chasse et pêche cantonales (Elaboration du nouvel arrêté quinquennal sur la chasse 2021-2025, avenant 2021 à son arrêté quinquennal, avenant 2021 à l'arrêté quinquennal sur la pêche). 30.04.2021
	3 Mise en application de la « Convention Programme OFEV 2020-2024 » et des dispositions de l'ordonnance fédérale destinées à réduire la pression du public dans les 11 zones de protection en pratiquant le contrôle du respect des interdictions. 31.12.2021
	4 Pilotage de la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité pour la faune sauvage avec les associations et partenaires concernées. 31.12.2021
	5 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs. 31.12.2021
	6 Suivi particulier du plan de chasse pour l'espèce chamois et application au travers du nouvel arrêté quinquennal sur la chasse, avec l'objectif d'assurer la stabilité des populations, d'améliorer le sex-ratio mâles/femelles, voire une augmentation des effectifs sur certains secteurs (Vallée de Conches et région Rarogne Oriental, Conthey et Savièse). 30.10.2021
	7 Renaturation de cours et plans d'eau en collaboration avec le SFCEP. 31.12.2021
	8 Mise en service de l'application e-Pêche pour smartphone, destinée à remplacer la saisie des données par les pêcheurs sur le carnet de contrôle des prises sous format papier et à délivrer les permis de pêche par e-Administration. 31.12.2021
	9 Contrôle de l'efficacité des avertisseurs anti-collision avec du gibier AniMot sur le tronçon routier des Ronziers (Collombey-Muraz - Vionnaz) en collaboration avec le groupe de recherche sur la gestion de la faune de l'université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). 31.12.2021
ad2	10 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente par le loup. Diffusion d'une information publique annuelle sur les dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente et à la faune sauvage. 31.12.2021
	11 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures, au vignoble et aux alpages. 31.12.2021
ad3	12 Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins pour l'espèce truite lacustre, dans le Rhône et ses affluents. Accompagnement de la réalisation de la passe migratoire à poissons sur le Rhône au barrage d'Evionnaz, dont la construction par la ville de Lausanne devrait débuter en 2021. 31.12.2022
	13 Contrôles ponctuels de l'efficacité du plan de repeuplement piscicole adapté, au moyen de pêches électriques. 31.12.2021
ad4	14 Diffusion sur le site Internet du service d'informations sur les principales espèces de mammifères, d'oiseaux sauvages et de faune aquatique, présents dans le canton. Mise en ligne de nouvelles fiches d'espèces. 31.12.2021
	15 Mise en service de la nouvelle application d'exploitation des données statistiques sur la faune sauvage (outil informatique de gestion interne SAP BI). 01.07.2021
ad5	16 Fin du projet de réalisation de marquage et de suivi de l'espèce cerf dans la région de Rarogne Oriental et Conches, en collaboration avec l'OFEV, Pro Natura et le SFCEP. Etablissement du rapport final et développement de mesures de gestion pour l'espèce cerf. 31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental	

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention-programme	100%	100%	100%	0%
2 🏠 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	➔	➔	➔	
3 🏠 Nombre de cerfs comptés au printemps	6'029	5'300	5'000	-300
4 Respect du délai pour la mise en place des nouvelles bases légales pour la chasse au chamois	15.01.19	30.04.20	30.06.21	
5 🏠 Nombre de permis de chasse délivrés	2'704	2'700	2'700	0
6 🏠 Nombre de permis de pêche délivrés	2'560	2'700	2'650	-50
7 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	3	1	1	0
8 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-faune	115	45	45	0
9 Respect du délai pour la mise en service de l'application informatique interne d'exploitation des données statistiques sur la faune sauvage (outil SAP/BI)		31.12.20	31.12.21	
10 Proportion de pêcheurs utilisant l'application e-Pêche/SmartPhone (2021 = année test)			0%	
ad2 11 🏠 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	124'844	150'000	150'000	0
12 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
13 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	96	100	100	0
14 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs	3	3	3	0
ad3 15 Nombre minimum de pêches électriques de contrôle effectuées.	16	5	5	0
ad5 16 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	14	5	5	0
17 Le rapport final du projet de gestion de l'espèce cerf dans les régions de Rarogne oriental et Conches est établi dans les délais.			31.12.21	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	3'842'144	881'644	2'960'500
P1101 Etat de la faune sauvage	1'681'593	320'257	1'361'336
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'357'439	441'706	915'733
P1103 Sauvegarde des biotopes	272'669	48'687	223'982
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	530'443	70'994	459'449
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	30'000		30'000
Solde dépenses/recettes du produit	500'443	70'994	429'449
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'619'028	4'691'489	-2'072'461
P1201 Formation des chasseurs	343'941	335'135	8'806
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	122'500		122'500
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	116'800		116'800
Solde dépenses/recettes du produit	104'641	335'135	-230'494
P1202 Statistiques	118'482	22'565	95'917
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	491'638	3'133'590	-2'641'952
410 Vente de permis de chasse		2'750'000	-2'750'000
Solde dépenses/recettes du produit	491'638	383'590	108'048
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	494'106	1'004'734	-510'628
410 Vente de permis de pêche		300'000	-300'000
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		35'000	-35'000
Solde dépenses/recettes du produit	494'106	669'734	-175'628
P1205 Repeuplements piscicoles	765'473	93'027	672'446
P1206 Infractions	405'388	102'438	302'950
GP13 Information et recherche	329'528	60'567	268'961
P1301 Information sur la faune et son milieu	217'864	39'586	178'278
P1302 Recherche sur la faune sauvage	111'664	20'981	90'683
Total	6'790'700	5'633'700	1'157'000

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
 Assurer une utilisation rationnelle
 et mesurée du sol et coordonner
 les activités territoriales
 Fr. 4'001'400 net

GP 11
 Assurer une utilisation rationnelle
 du sol
 Fr. 2'528'740 net

GP 12
 Coordonner les activités
 territoriales
 Fr. 1'472'660 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	3'238'388.27	3'809'100	4'321'700	512'600
30 Charges de personnel	2'209'514.00	2'426'800	2'691'200	264'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	226'486.43	900'000	504'000	-396'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	250'000	250'000	0
36 Charges de transferts	141'869.20	70'000	866'000	796'000
38 Charges extraordinaires	242'757.50	0	0	0
39 Imputations internes	417'761.14	162'300	10'500	-151'800
4 Revenus	20'155.75	519'600	520'300	700
42 Taxes	20'155.75	269'600	270'300	700
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	250'000	250'000	0
Excédent de charges	3'218'232.52	3'289'500	3'801'400	511'900
5 Dépenses d'investissement	57'242.50	400'000	530'000	130'000
56 Propres subventions d'investissement	57'242.50	400'000	530'000	130'000
6 Recettes d'investissement	0.00	200'000	330'000	130'000
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	200'000	330'000	130'000
Dépenses nettes d'investissement	57'242.50	200'000	200'000	0
Insuffisance de financement	3'275'475.02	3'489'500	4'001'400	511'900

Remarques

Rubr. 31 et 36 : La participation du canton aux frais d'élaboration et d'adaptation des PAZ et RCCZ ainsi que des plans directeurs intercommunaux (selon l'article 10 LcAT et les articles 3ss du règlement y relatif) est désormais comptabilisée sous la rubrique 36. Une dotation de + CHF 400'000.- a, par ailleurs, été attribuée au budget 2021 pour répondre, au moins partiellement, aux premières demandes de subventions des Communes.

Rubr. 39 : Les imputations internes liées au Cadastre RDDPF sont terminées.

Rubr. 56 et 63 : Le SDT fait office d'intermédiaire entre la Confédération et l'Agglo Brig-Visp-Naters. Selon le plan financier 2021-2024 de la Confédération datant du 03.04.2020, celles-ci sont estimées à CHF 330'000.- (+ CHF 130'000.-).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	15.40	15.40	16.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Les principaux changements attendus ces prochaines années découlent de la mise en œuvre du PDc et du délai de 7 ans fixé aux Communes pour la révision globale de leur PAZ & RCCZ (dès le 01.05.2019) ainsi que du prélèvement de la plus-value. Les besoins en RH qui découlent directement de travail d'accompagnement de toutes ces révisions (PAZ & RCCZ) ont été estimés à 2 EPT dès 2021. Dans le cadre du projet de budget 2021, le CE nous a accordé 1,5 nouveaux postes à durée indéterminée (DCE du 03.06.2020).

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer la qualité de vie de la population	
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat	
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification	
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles	
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire	
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal	
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire	
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable	
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent	
10	Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Sensibilisation des communes pour le développement vers l'intérieur, la densification et la requalification urbaine et identification du potentiel de développement vers l'intérieur	31.12.2024
ad2	2 Mise en oeuvre de la stratégie cantonale en faveur des centres de village et élaboration d'une aide de travail pour le développement vers l'intérieur et pour les plans d'affectation spéciaux	31.12.2024
ad3	3 ★ Accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en oeuvre des révisions de la loi sur les constructions et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (principaux domaines concernés : dimensionnement des zones à bâtir, définition des options communales et intercommunales de développement territorial)	31.12.2023
ad4	4 ★ Adaptation et adoption de la Fiche A.5 "Zone des mayens, des hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan directeur cantonal, sur la base de la future Conception Paysage cantonale	31.12.2022
ad5	5 Identification des réserves stratégiques à travers le projet Raum+ et gestion active des zones d'activités économiques, en collaboration avec le SETI, les Antennes régionales et les communes	31.12.2022
	6 Accompagnement des communes, en collaboration avec les autres services cantonaux, dans la planification de leurs "itinéraires de mobilité de loisirs" conformément à la LIML	31.12.2021
ad6	7 Mise en place d'un système d'observatoire du territoire	31.12.2021
ad7	8 Participation à des conférences ou assemblées d'organisations à but économique	31.12.2021
ad8	9 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.2024
ad10	10 Accompagnement des communes dans les démarches de planification intercommunale (projets d'agglomération, plans directeurs intercommunaux (PDi), parcs naturels régionaux, etc.) et renforcer la collaboration avec les Antennes régionales.	31.12.2024
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad3 1 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation cantonal fixé dans le plan directeur)	↘	↘	↘	
ad4 2 Surfaces d'assolement du Canton du Valais (quota selon plan sectoriel: 7'350 ha)	7'350	7'500	7'500	0
ad7 3 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	11	6	6	0
ad9 4 Degré de satisfaction des communes	91%	90%	90%	0%
5 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT de 1980	92%	96%	98%	2%
6 Nombre d'heures consacrées au soutien des communes au sujet de la mise en oeuvre de la LAT révisée	424	600	650	50

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	3'039'656	510'916	2'528'740
P1101 Législation	57'390	417	56'973
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	2'982'266	510'499	2'471'767
363 Subventions PAZ & RCCZ LAT 2014 + PDi + Projets pilotes (diverses communes)	747'000		747'000
562 Subventions PAZ & RCCZ LAT 1979	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'035'266	510'499	1'524'767
GP12 Coordonner les activités territoriales	1'812'044	339'384	1'472'660
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	573'180	2'781	570'399
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	692'675	5'004	687'671
P1203 Projets d'agglomération et coopération	546'189	331'599	214'590
Total	4'851'700	850'300	4'001'400

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
Fr. 3'617'300 net

GP 11
Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
Fr. 3'617'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	7'675'267.02	6'832'900	6'580'500	-252'400
30 Charges de personnel	5'170'314.15	5'643'300	5'564'700	-78'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	408'599.16	539'000	548'000	9'000
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transferts	59'661.95	50'000	40'000	-10'000
38 Charges extraordinaires	1'312'229.95	0	0	0
39 Imputations internes	724'461.81	600'600	427'800	-172'800
4 Revenus	8'856'550.45	7'165'900	6'563'200	-602'700
42 Taxes	-36'225.80	60'900	60'200	-700
43 Revenus divers	0.00	50'000	50'000	0
44 Revenus financiers	77'609.67	80'000	53'000	-27'000
46 Revenus de transferts	5'920'044.40	6'975'000	6'400'000	-575'000
48 Revenus extraordinaires	2'661'547.18	0	0	0
49 Imputations internes	233'575.00	0	0	0
Excédent de charges	-1'181'283.43	-333'000	17'300	350'300
5 Dépenses d'investissement	104'914'999.59	80'000'000	90'000'000	10'000'000
50 Immobilisations corporelles	104'914'999.59	80'000'000	90'000'000	10'000'000
6 Recettes d'investissement	100'794'536.93	76'800'000	86'400'000	9'600'000
63 Subventions d'investissement acquises	100'794'536.93	76'800'000	86'400'000	9'600'000
Dépenses nettes d'investissement	4'120'462.66	3'200'000	3'600'000	400'000
Insuffisance de financement	2'939'179.23	2'867'000	3'617'300	750'300

Remarques

Rubr. 46:
Adaptations des recettes fédérales en fonction des postes prévus.

Rubr. 50:
L'OCRN a prévu des investissements pour un montant de CHF 90 mios en 2021.

L'OCRN fait remarquer qu'en 2021 des réserves à hauteur de CHF 50.420 mios (brut) seront dissoutes selon l'art. 22 LGCAF et que, par conséquent, on procédera à des réductions à hauteur de CHF 50.420 (brut) dans les investissements sous rubr. 50. Sans la dissolution de ces réserves, le budget d'investissements s'élèverait à CHF 140.420 mios. (CHF 90 mios + CHF 50.420 mios). Ceci correspond à la planification des coûts à long terme, effectuée au printemps 2020.

Les investissements les plus importants sont prévus pour les projets suivants:

- adaptation du Tunnel de Vispताल ;
- Tunnel de Riedberg (TURI) ;
- Trémies & tranchée couverte de Rarogne (GERA) ;
- travaux EES (électromécaniques) dans le Tunnel de Viège.

Rubr. 63:
La rubrique 63 est en lien directe avec la rubrique 50. Sur ce compte, il est indiqué le montant correspondant de la part fédérale. Pour cette raison, le montant indiqué dépend des investissements réalisés sous rubr. 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	37.50	37.50	37.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais	
Sous-objectifs politiques	
1	Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Approbation du projet définitif par le secrétariat général du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (SG-DETEC) (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.05.2021
2 Réalisation à 30% des appels d'offres de mandataires pour le projet de détail et de réalisation (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2021
3 Les travaux d'excavation du Tunnel de Riedberg seront terminés (P1102 Loèche – Gampel)	30.09.2021
4 Travaux de la superstructure A9 Schnidrigu - Wanne West GERA ; réalisation du tracé de l'A9 à 50 % (P1103 Gampel – Viège).	31.12.2021
5 Excavation de la fouille de la tranchée couverte à Rarogne (GERA) réalisée à 70% (P1103 Gampel - Viège)	31.12.2021
6 Exécution de la mise à l'enquête publique du complément au Pdéf 2005 pour le secteur « place de ravitaillement » (P1103 Gampel - Viège Ouest)	31.03.2021
7 Travaux routiers à Viège Ouest, tracé de Grosseya : travaux des équipements d'exploitation et de sécurité (EES) réalisés à 90% (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.12.2021
8 Tunnel de Viège, travaux des installations des équipements d'exploitation et de sécurité (EES) réalisés à 100% (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.2021
9 Transformation du « Vispertaltunnel » réalisée à 60% (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.2021

Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage général du projet	63.6%	66.4%	67.9%	1.5%
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	87.7%	86.9%	89.8%	2.9%
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège Ouest (G-V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	36.3%	56.3%	53.2%	-3.1%
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	86.8%	88.9%	92.3%	3.4%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	96'580'500	92'963'200	3'617'300
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	18'847'529	18'191'900	655'629
501 Routes/voies de communication	17'695'000		17'695'000
630 Confédération		16'987'200	-16'987'200
Solde dépenses/recettes du produit	1'152'529	1'204'700	-52'171
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	17'032'480	16'936'100	96'380
501 Routes/voies de communication	16'090'000		16'090'000
630 Confédération		15'446'400	-15'446'400
Solde dépenses/recettes du produit	942'480	1'489'700	-547'220
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	23'041'054	21'269'340	1'771'714
501 Routes/voies de communication	20'915'000		20'915'000
630 Confédération		20'078'400	-20'078'400
Solde dépenses/recettes du produit	2'126'054	1'190'940	935'114
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	37'659'437	36'565'860	1'093'577
501 Routes/voies de communication	35'300'000		35'300'000
630 Confédération		33'888'000	-33'888'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'359'437	2'677'860	-318'423
Total	96'580'500	92'963'200	3'617'300
Remarques			
<p>Mise en service, échéances intermédiaires :</p> <p>Les dates pertinentes sont basées sur le plan de pilotage général du projet. La décision d'approbation des plans du SG-DETEC pour le tronçon Sierre Est/Loèche/La Souste Est est prévue en printemps 2021. Les effets en cas des recours devant les tribunaux et l'influence sur le projet qui en résulte ne sont pas connus à ce jour.</p> <p>L'ouverture du tube du nord du tunnel de Viège est prévue en printemps 2022.</p> <p>Indicateurs 1 – 4:</p> <p>La valeur de l'indicateur en % indiquant l'état d'avancement des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et le montant total prévisible des dépenses. Mais les réalisations planifiées peuvent être, soit retardées (p. ex. à cause d'un début des travaux retardé ou des recours) ou renchéries (p. ex. comme résultat des prestations supplémentaires ou des modifications de commande). La planification du budget se fait toujours dans l'année précédente (env. en mai) sur la base de la planification actuelle des coûts à long terme par l'OCRN.</p>			

OP 1
Assurer la protection des
personnes et des biens
Fr. 0 net

GP 11
Vision et organisation
Fr. -2'662'127 net

GP 12
Planification et construction
Fr. 2'662'127 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	5'721'423.08	4'964'200	5'152'100	187'900
30 Charges de personnel	3'516'188.35	4'271'600	4'402'100	130'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	160'922.67	438'000	397'500	-40'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'696'189.90	0	0	0
36 Charges de transferts	162'013.05	150'000	280'000	130'000
39 Imputations internes	186'109.11	104'600	72'500	-32'100
4 Revenus	13'873'336.90	14'678'300	12'485'000	-2'193'300
41 Patentes et concessions	1'446'189.86	1'500'000	1'500'000	0
42 Taxes	14'623.54	34'800	35'800	1'000
43 Revenus divers	1'832'593.75	2'172'200	1'922'200	-250'000
44 Revenus financiers	463'984.55	400'000	480'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	7'665'952.40	9'436'100	7'347'000	-2'089'100
46 Revenus de transferts	2'449'992.80	1'135'200	1'200'000	64'800
Excédent de revenus	8'151'913.82	9'714'100	7'332'900	-2'381'200
5 Dépenses d'investissement	24'806'245.75	29'771'500	24'470'600	-5'300'900
50 Immobilisations corporelles	23'615'270.70	26'067'700	23'300'600	-2'767'100
56 Propres subventions d'investissement	1'190'975.05	3'703'800	1'170'000	-2'533'800
6 Recettes d'investissement	16'654'331.93	20'057'400	17'137'700	-2'919'700
63 Subventions d'investissement acquises	16'654'331.93	20'057'400	17'137'700	-2'919'700
Dépenses nettes d'investissement	8'151'913.82	9'714'100	7'332'900	-2'381'200
Excédent de financement	0.00	0	0	0

Remarques

31 : en 2020, il était prévu Fr. 150'000.- pour le développement d'un outil informatique afin de répondre aux demandes de l'OFEV. Pour 2021, seul la maintenance et post-développement de cet outil ont été planifiés.

36: rétrocession d'une part des locations à l'OFEV (pro rata du subventionnement des acquisitions cf.44)

43: activation des frais de personnel liés aux mesures sectorielles de l'OC3R3 : Fr. 1'922'000.--. Jusqu'en 2020, un don de la Mobilière complétait cette rubrique (Fr. 250'000.--/année pour les périodes 2017-2020). Il n'est plus attendu de don pour les prochaines années de planification.

44: recettes des locations d'immeubles et terrains acquis.

45 : prélèvement de Fr. 7.35 mios sur le Fonds R3.

50 : investissements bruts en lien avec la construction de R3 (dossiers d'enquête et travaux). Le budget a été adapté en fonction de l'avancement des mesures en cours et du planning des mesures à venir.

56 : investissements sur des propriétés de tiers (communes, syndicats, privés) en lien avec l'accompagnement agricole imputable à R3. Montant élaboré et géré par le service cantonal de l'agriculture.

63 : subventions de la part de la Confédération (OFEV/OFROU) et participation des communes (2%).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Employés à durée indéterminée	27.50	27.50	27.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en réalisant la 3e correction du Rhône					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer les conditions-cadres nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement (PA-R3) adopté par le CE				
2	Etablir les dossiers d'enquête, approuver et réaliser les travaux d'aménagement du Rhône selon les priorités définies dans le Plan d'Aménagement				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 ★ Mise en oeuvre de la loi sur le financement de la 3e correction du Rhône			31.12.2023	
	2 ★ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Protection contre les dangers naturels, notamment nouveau crédit-cadre Rhône 3			31.12.2023	
	3 ★ Poursuite de la réalisation de la 3e correction du Rhône, notamment par la mise en place des conditions-cadres nécessaires à la réalisation rapide des mesures anticipées et des mesures prioritaires			31.12.2023	
	4 ★ Valorisation des opportunités qu'offre la 3e correction du Rhône en ce qui concerne le développement de la plaine et exploitation des synergies entre les principaux domaines suivants : sécurité - mobilité - environnement - économie - énergie - santé - agriculture - tourisme - sport			31.12.2023	
ad2	5 Poursuite de la réalisation des mesures prioritaires et anticipées sur l'ensemble des secteurs de la 3e correction du Rhône			31.12.2024	
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs		Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
ad1	1 Facturations de l'annuité relative à la participation des communes valaisannes		100%	100%	0%
	2 Mise en oeuvre du résultat du concours sur l'aménagement des berges du Rhône (espace public)		↗	↗	
	3 Développement des processus pour renforcer la coopération entre les services (échange/retour d'expériences, recherche de synergies...)		↗	↗	
	4 Mise en oeuvre du système qualité et sécurité R3			90%	
ad2	5 Mise à l'enquête de la mesure anticipée Canal de Vissigen (Sion)			95%	
	6 Mise à l'enquête de Mesure prioritaire Delta (Port-Valais)			95%	
	7 Degré de réalisation de la MP I Viège	63%	85%	90%	5%
	8 Taux de réalisation des MA I Massongex, Ile Falcon, Granges, Port-Valais, Vouvry, Raffinerie Collombey, St-Marguerite, Vissigen, Fully et Ronquo		80%	90%	10%
	9 Construction d'une halle hydraulique EPFL-R3 en Valais		50%	80%	30%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Vision et organisation	3'713'863	6'375'990	-2'662'127
P1101 Vision & organisation	3'713'863	6'375'990	-2'662'127
313 Honoraires (LFinR3 etc) et autres et maintenance IT	105'000		105'000
314 Entretien des immeubles/terrains et entretien des berges	60'000		60'000
412 Recettes des extractions de graviers dans le Rhône		1'500'000	-1'500'000
431 Activation des frais de personnel liés à la communication		120'000	-120'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		1'153'500	-1'153'500
463 Subvention de la Confédération frais de personnel préfinancés		1'200'000	-1'200'000
502 Investissements aménagement des berges du Rhône	1'823'100		1'823'100
565 Investissements sur les études générales liées à l'accompagnement agricole	450'000		450'000
630 Subventions fédérales aux investissements généraux		2'293'500	-2'293'500
632 Participations communales aux investissements généraux		99'100	-99'100
Solde dépenses/recettes du produit	1'275'763	9'890	1'265'873

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP12 Planification et construction	25'908'837	23'246'710	2'662'127
P1201 Haut-Valais	12'164'221	10'990'574	1'173'647
361 Concessions et rétrocessions de locations à la confédération pour des objets sur le Haut-Valais	43'000		43'000
431 Activation des frais de personnel sur les mesures du secteur HV		722'200	-722'200
447 Recettes de locations pour des objets sur le Haut-Valais		94'000	-94'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		2'729'300	-2'729'300
502 Investissements liés aux mesures sur le Haut-Valais	10'665'000		10'665'000
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole sur le Haut-Valais	250'000		250'000
630 Subventions fédérales aux investissements liés aux mesures sur le Haut-Valais		7'222'400	-7'222'400
632 Participations communales aux investissements liés aux mesures sur le Haut-Valais		213'300	-213'300
Solde dépenses/recettes du produit	1'206'221	9'374	1'196'847
P1202 Valais central	7'363'924	6'780'234	583'690
361 Concessions et rétrocessions de locations à la confédération pour des objets sur le Valais central	42'000		42'000
431 Activation des frais de personnel sur les mesures du secteur VC		540'000	-540'000
447 Recettes de locations pour des objets sur le Valais central		56'000	-56'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		2'140'600	-2'140'600
502 Investissements liés aux mesures sur le Valais central	6'176'100		6'176'100
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole sur le Valais central	120'000		120'000
630 Subventions fédérales aux investissements liés aux mesures sur le Valais central		3'911'900	-3'911'900
632 Participations communales aux investissements liés aux mesures sur le Valais central		123'600	-123'600
Solde dépenses/recettes du produit	1'025'824	8'134	1'017'690
P1203 Bas-Valais	6'380'692	5'475'902	904'790
313 Frais de procédures juridiques	120'000		120'000
361 Concessions et rétrocessions de locations à la confédération pour des objets sur le Bas-Valais	195'000		195'000
431 Activation des frais de personnel sur les mesures du secteur BV		540'000	-540'000
447 Recettes de locations pour des objets sur le Bas-Valais		330'000	-330'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		1'323'600	-1'323'600
502 Investissements liés aux mesures sur le Bas-Valais	4'636'400		4'636'400
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole sur le Bas-Valais	350'000		350'000
630 Subventions fédérales aux investissements liés aux mesures sur le Bas-Valais		2'570'100	-2'570'100
631 Participation du canton de Vaud (MP I Chablais)		663'500	-663'500
632 Participations communales aux investissements liés aux mesures sur le Bas-Valais		40'300	-40'300
Solde dépenses/recettes du produit	1'079'292	8'402	1'070'890
Total	29'622'700	29'622'700	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

La Confédération a octroyé un crédit-cadre de l'ordre de 1 milliard de francs de subventions, basé sur 1.6 milliard de francs de dépenses du canton prévues principalement pour la réalisation des mesures prioritaires en cours d'étude ou en travaux (Viège, Sierre-Chippis, Sion, Martigny, Chablais).

Le Grand Conseil, en adoptant la LFinR3, a fixé la part des communes à 2% et celle des compagnies de chemin de fer à 6.1%. Ces éléments ont été repris pour le budget à l'exception des Cies de chemin de fer (hypothèse: 0%), compte tenu du recours des CFF / MGB contre la LFinR3 et en application du principe de prudence.

Le Conseil d'Etat considère le projet de réalisation de la 3e correction du Rhône comme un projet prioritaire du XXIe siècle. Afin d'éviter l'épuisement du Fonds R3, il est prévu une dotation budgétaire annuelle de 20.0 mios provenant du Fonds des grands projets d'infrastructures du XXIe siècle.

Le projet R3 dispose donc de bases financières et législatives solides pour envisager le futur avec sérénité.

Comptablement parlant, les coûts nets de l'OCCR3 (compte de résultats + compte des investissements) sont donc couverts par un prélèvement équivalent au Fonds R3.

Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS</u>					
330	Immobilisations corporelles du PA	58'585'392.87	72'624'700	51'944'600	-20'680'100
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	8'670'577.69	10'999'800	11'214'600	214'800
364	Réévaluations, emprunts PA	47'421.00		2'960'000	2'960'000
365	Réévaluations, participations PA	31'551.00			
366	Amortissements, subventions d'investissement	80'708'805.34	82'250'100	71'274'100	-10'976'000
383	Amortissements supplémentaires	30'046'361.66	14'008'900	47'667'500	33'658'600
387	Charges de transferts extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	10'675'690.84	10'727'800	15'035'600	4'307'800
690	Report à l'actif des investissements nets	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400
	Amortissements, réévaluations	188'765'800.40	190'611'300	200'096'400	9'485'100
	Report à l'actif des investissements nets	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400

**Variation des fonds et financements
spéciaux sous capital propre**
**Compte 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Budget 2021
Fr.**
**Ecart 20/21
Fr.**
**VARIATION DES FONDS ET FINANCEMENTS
SPECIAUX SOUS CAPITAL PROPRE**

351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	104'093'729.53	77'146'500	109'362'200	32'215'700
389	Attributions au capital propre	146'214'877.66	417'000	32'417'000	32'000'000
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	294'479'130.14	38'915'900	59'621'500	20'705'600
489	Prélèvements sur le capital propre	24'383'165.61	25'800'800	38'769'700	12'968'900
	Total	-68'553'688.56	12'846'800	43'388'000	30'541'200

Récapitulation générale

Compte 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Budget 2021
Fr.Ecart 20/21
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE RESULTATS****CHARGES****Charges de personnel**

300	Autorités, commissions et juges	18'251'596.65	18'901'400	19'024'400	123'000
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	382'547'144.20	393'427'700	406'573'400	13'145'700
302	Salaires des enseignants	406'814'393.65	417'030'400	424'219'400	7'189'000
303	Travailleurs temporaires	1'102'307.71	2'587'000	3'187'000	600'000
304	Allocations	37'947.95	4'000	19'000	15'000
305	Cotisations patronales	440'324'465.15	181'612'400	185'710'700	4'098'300
306	Prestations de l'employeur	57'678'018.60	8'980'000	8'918'000	-62'000
309	Autres charges de personnel	3'483'027.02	4'903'600	4'470'600	-433'000
	Total	1'310'238'900.93	1'027'446'500	1'052'122'500	24'676'000

Biens, services et autres charges d'exploitation

310	Charges de matières et de marchandises	30'268'425.15	34'072'700	35'287'100	1'214'400
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	21'792'419.20	22'098'100	24'202'300	2'104'200
312	Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	6'311'699.02	6'535'300	6'770'600	235'300
313	Prestations de service et honoraires	82'042'141.98	96'800'700	104'761'900	7'961'200
314	Gros entretien et entretien courant	80'166'777.82	69'045'200	72'046'900	3'001'700
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	14'414'644.55	16'378'000	16'382'400	4'400
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	56'321'959.07	58'400'000	64'164'800	5'764'800
317	Dédommagements	6'651'816.25	8'332'600	8'272'300	-60'300
318	Réévaluations sur créances	26'072'324.22	28'351'600	30'696'900	2'345'300
319	Diverses charges d'exploitation	7'868'258.37	6'450'300	7'038'500	588'200
	Total	331'910'465.63	346'464'500	369'623'700	23'159'200

Amortissements du patrimoine administratif

330	Immobilisations corporelles du PA	58'585'392.87	72'624'700	51'944'600	-20'680'100
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	8'670'577.69	10'999'800	11'214'600	214'800
	Total	67'255'970.56	83'624'500	63'159'200	-20'465'300

Charges financières

340	Charges d'intérêt	29'594'350.85	77'517'700	68'360'100	-9'157'600
341	Pertes de change réalisées	27'902.22	46'000	20'000	-26'000
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	1'330'925.24	1'931'700	1'947'500	15'800
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	-4'000.00			
344	Réévaluations, immobilisations PF	18'490.87	1'500	1'000	-500
349	Différentes charges financières	2'439'525.88	4'000'000	4'228'800	228'800
	Total	33'407'195.06	83'496'900	74'557'400	-8'939'500

Attributions aux fonds et financements spéciaux

350	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capitaux de tiers	385'641.13	4'106'200	4'106'200	0
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capital propre	104'093'729.53	77'146'500	109'362'200	32'215'700
	Total	104'479'370.66	81'252'700	113'468'400	32'215'700

Récapitulation générale		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Charges de transferts					
360	Parts de revenus destinées à des tiers	49'452'680.45	36'393'000	37'795'000	1'402'000
361	Dédommagements à des collectivités publiques	150'416'134.14	152'825'100	157'503'800	4'678'700
362	Péréquation financière et compensation des charges	66'498'632.00	67'456'000	65'928'000	-1'528'000
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'329'622'254.76	1'422'295'300	1'486'847'800	64'552'500
364	Réévaluations, emprunts PA	47'421.00		2'960'000	2'960'000
365	Réévaluations, participations PA	31'551.00			
366	Amortissements, subventions d'investissement	80'708'805.34	82'250'100	71'274'100	-10'976'000
369	Différentes charges de transferts				
	Total	1'676'777'478.69	1'761'219'500	1'822'308'700	61'089'200
Subventions redistribuées					
370	Subventions à redistribuer	199'543'216.77	202'403'700	200'170'000	-2'233'700
	Total	199'543'216.77	202'403'700	200'170'000	-2'233'700
Charges extraordinaires					
383	Amortissements supplémentaires	30'046'361.66	14'008'900	47'667'500	33'658'600
387	Charges de transferts extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	10'675'690.84	10'727'800	15'035'600	4'307'800
389	Attributions au capital propre	146'214'877.66	417'000	32'417'000	32'000'000
	Total	186'936'930.16	25'153'700	95'120'100	69'966'400
Imputations internes					
390	Approvisionnement en matériel et en marchandises	6'536'190.15	4'980'500	5'117'700	137'200
391	Prestations de service	12'045'735.20	11'174'100	10'160'000	-1'014'100
392	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	91'996.76	102'600	108'100	5'500
393	Frais administratifs et d'exploitation	3'025'878.76	3'027'400	1'083'000	-1'944'400
398	Transfert	88'166'160.62	86'246'200	85'094'500	-1'151'700
399	Autres imputations internes	796'137.50	6'100	262'800	256'700
	Total	110'662'098.99	105'536'900	101'826'100	-3'710'800

Récapitulation générale

Compte 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Budget 2021
Fr.Ecart 20/21
Fr.**COMPTE DE RESULTATS****REVENUS****Revenus fiscaux**

400	Impôts directs Personnes physiques	904'247'084.41	909'420'000	932'420'000	23'000'000
401	Impôts directs, personnes morales	156'312'514.17	129'730'000	128'730'000	-1'000'000
402	Autres impôts directs	200'435'140.64	167'315'600	173'402'100	6'086'500
403	Impôt sur la propriété et sur les charges	164'308'465.50	165'090'000	164'480'000	-610'000
	Total	1'425'303'204.72	1'371'555'600	1'399'032'100	27'476'500

Patentes et concessions

410	Patentes	6'205'608.70	6'245'000	6'240'000	-5'000
411	Banque nationale Suisse	53'687'639.00	26'500'000	107'200'000	80'700'000
412	Concessions	38'085'510.30	36'790'000	36'900'000	110'000
413	Parts de revenus à des loteries, Sport-Toto, paris				
	Total	97'978'758.00	69'535'000	150'340'000	80'805'000

Taxes

420	Taxes de compensation	2'987'649.00	3'955'000	3'655'000	-300'000
421	Emoluments pour actes administratifs	93'522'655.21	92'946'500	93'953'500	1'007'000
423	Frais d'écolage et taxes de cours	9'845'331.62	9'491'200	8'781'100	-710'100
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	17'628'049.03	23'752'800	25'632'600	1'879'800
425	Recette sur ventes	11'028'450.84	11'620'000	11'662'500	42'500
426	Remboursements	54'590'307.37	55'907'500	72'458'500	16'551'000
427	Amendes	18'099'351.83	17'721'400	18'251'400	530'000
429	Autres taxes	12'692'854.97	11'850'300	11'764'500	-85'800
	Total	220'394'649.87	227'244'700	246'159'100	18'914'400

Revenus divers

430	Revenus d'exploitation divers		45'000	45'000	0
431	Activation des prestations propres	5'719'053.25	7'644'700	8'882'200	1'237'500
432	Variations de stocks	-30'570.61	-100'000	-100'000	0
439	Autres revenus	1'091'256.79	947'000	625'000	-322'000
	Total	6'779'739.43	8'536'700	9'452'200	915'500

Revenus financiers

440	Revenus des intérêts	17'667'483.22	10'584'000	10'517'500	-66'500
441	Gains réalisés PF	2'808'494.77	1'293'200	157'900	-1'135'300
442	Revenus de participations PF	214.50	1'000	1'000	0
443	Produit des immeubles du PF				
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	651'862.78	38'782'200	673'200	-38'109'000
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	42'933'886.00		37'886'000	37'886'000
447	Produit des immeubles PA	15'067'137.90	15'538'100	14'209'100	-1'329'000
449	Autres Revenus financiers	62'580.56	100'000	100'000	0
	Total	79'191'659.73	66'298'500	63'544'700	-2'753'800

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous Capitaux de tiers	4'236'379.96	42'900	125'400	82'500
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	294'479'130.14	38'915'900	59'621'500	20'705'600
	Total	298'715'510.10	38'958'800	59'746'900	20'788'100

Récapitulation générale		Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus de transferts					
460	Parts à des revenus de tiers	185'978'851.96	182'550'200	191'130'700	8'580'500
461	Dédommagements des collectivités publiques	109'715'225.04	112'364'300	109'512'200	-2'852'100
462	Péréquation financière et compensation des charges	733'743'679.00	762'306'000	790'308'000	28'002'000
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	536'913'900.29	542'511'000	542'626'100	115'100
469	Différents revenus de transferts	1'029'853.75	1'000'000	1'000'000	0
	Total	1'567'381'510.04	1'600'731'500	1'634'577'000	33'845'500
Subventions à redistribuer					
470	Contributions redistribuées	199'543'216.77	202'403'700	200'170'000	-2'233'700
	Total	199'543'216.77	202'403'700	200'170'000	-2'233'700
Revenus extraordinaires					
489	Prélèvements sur le capital propre	24'383'165.61	25'800'800	38'769'700	12'968'900
	Total	24'383'165.61	25'800'800	38'769'700	12'968'900
Imputations internes					
490	Approvisionnement en matériel et en marchandises	6'536'190.15	4'980'500	5'117'700	137'200
491	Prestations de service	12'045'735.20	11'174'100	10'160'000	-1'014'100
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	91'996.76	102'600	108'100	5'500
493	Frais administratifs et d'exploitation	3'025'878.76	3'027'400	1'083'000	-1'944'400
498	Transferts	88'166'160.62	86'246'200	85'094'500	-1'151'700
499	Autres imputations internes	796'137.50	6'100	262'800	256'700
	Total	110'662'098.99	105'536'900	101'826'100	-3'710'800

Récapitulation générale

	Compte 2019 Fr.	Budget 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.	Ecart 20/21 Fr.
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
<u>DEPENSES</u>				
Immobilisations corporelles				
500	Terrains	2'792'380.00	657'500	-657'500
501	Routes/voies de communication	177'897'261.09	163'635'900	25'609'100
502	Aménagement des cours d'eau	23'829'563.30	26'067'700	-2'747'100
504	Bâtiments	5'117'643.52	2'820'000	17'670'000
506	Biens meubles	4'058'824.70	5'992'500	2'138'000
509	Autres immobilisations corporelles	3'285'998.45	5'561'300	33'500
	Total	216'981'671.06	204'734'900	42'046'000
Investissements pour le compte de tiers				
519	Autres immobilisations corporelles			
	Total			
Immobilisations incorporelles				
520	Logiciel	593'314.86	2'453'100	-633'100
529	Autres immobilisations incorporelles	10'045'632.60	14'783'500	354'900
	Total	10'638'947.46	17'236'600	-278'200
Prêts				
541	Cantons et concordats	400'709.00	495'000	-120'000
542	Communes et syndicats intercommunaux	3'159'300.00	1'248'000	3'652'000
544	Entreprises publiques		2'000'000	1'600'000
545	Entreprises privées	28'069'200.00	51'655'200	-3'765'000
546	Organisations privées à but non lucratif		2'000'000	-1'500'000
547	Ménages privés	2'573'529.00	3'600'000	0
	Total	34'202'738.00	60'998'200	-133'000
Participations et capital social				
551	Cantons et concordats	10'000'000.00		
554	Entreprises publiques	415.50		
556	Organisations privées à but non lucratif	11'152.00		
	Total	10'011'567.50		
Propres subventions d'investissement				
560	Confédération	19'443'660.00	23'840'000	-1'175'000
561	Cantons et concordats	5'578'315.51		
562	Communes et syndicats intercommunaux	59'287'038.33	84'532'600	-3'647'600
564	Entreprises publiques	8'109'669.42	5'277'000	1'006'700
565	Entreprises privées	19'070'704.85	28'186'800	-3'180'000
566	Organisations privées à but non lucratif	12'132'552.40	15'239'500	-1'971'500
567	Ménages privés	11'922'194.90	17'334'700	886'300
568	Etranger	50'000.00		
	Total	135'594'135.41	174'410'600	-8'081'100

Récapitulation générale

	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions d'investissement redistribuées				
570		500'000	100'000	-400'000
572	5'414'391.00	10'388'200	8'681'800	-1'706'400
573	2'232'000.00			
575	6'141'146.00	4'581'400	6'218'200	1'636'800
576	-3'331.00			
577	195'500.00			
Total	13'979'706.00	15'469'600	15'000'000	-469'600
Investissements extraordinaires				
586	5'700'451.75			
Total	5'700'451.75			

Récapitulation générale

Compte 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Budget 2021
Fr.Ecart 20/21
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier**

600	Transfert de terrains				
604	Transfert de bâtiments				
606	Transfert de biens meubles	337.73			
	Total	337.73			

Subventions d'investissement acquises

630	Confédération	194'172'718.41	207'090'600	214'860'600	7'770'000
631	Cantons et concordats	528'376.90	326'300	663'500	337'200
632	Communes et syndicats intercommunaux	15'523'894.28	19'493'600	23'309'300	3'815'700
634	Entreprises publiques	10'387.65		416'700	416'700
635	Entreprises privées	4'624'412.18	4'943'500	5'036'600	93'100
636	Organisations privées à but non lucratif	1'150'194.25	400'000	400'000	0
	Total	216'009'983.67	232'254'000	244'686'700	12'432'700

Remboursements de prêts

642	Communes et syndicats intercommunaux	3'324'736.70	2'595'300	2'128'200	-467'100
644	Entreprises publiques	501'535.00	502'000	501'600	-400
645	Entreprises privées	24'526'569.75	23'777'800	24'777'100	999'300
646	Organisations privées à but non lucratif	2'321'138.00	1'992'200	1'855'500	-136'700
647	Ménages privés	4'880'403.77	5'500'000	5'095'000	-405'000
	Total	35'554'383.22	34'367'300	34'357'400	-9'900

Transferts de participations

655	Entreprises privées	1.00			
	Total	1.00			

Remboursements de subventions d'investissement propres

662	Communes et syndicats intercommunaux		313'500	312'000	-1'500
664	Entreprises publiques	316'500.15			
665	Entreprises privées	1'766.00	40'000	40'000	0
667	Ménages	205'884.00	370'000	350'000	-20'000
	Total	524'150.15	723'500	702'000	-21'500

Subventions d'investissement à redistribuer

670	Confédération	13'979'706.00	15'469'600	15'000'000	-469'600
	Total	13'979'706.00	15'469'600	15'000'000	-469'600

Recettes d'investissement extraordinaires

683	Subventions d'investissement extraordinaires acquises	2'513'630.80			
	Total	2'513'630.80			

Report au bilan

690	Report à l'actif des investissements nets	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400
	Total	158'527'024.61	190'035'500	211'187'900	21'152'400



Fonds FIGI

Résultats Fonds FIGI

	Compte 2019 Fr.	Budget 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.	Ecart 20/21 Fr.
COMPTE DE RESULTATS				
Total des charges	44'093'399.42	43'976'800	47'550'500	3'573'700
Total des revenus	42'374'906.19	44'246'800	48'927'000	4'680'200
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-1'718'493.23	270'000	1'376'500	1'106'500
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-1'718'493.23	270'000	1'376'500	1'106'500
Amortissements et réévaluations	0.00	270'000	1'300'700	1'030'700
Excédent de revenus	-1'718'493.23	0	75'800	75'800
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Total dépenses	24'531'754.99	74'488'500	92'780'000	18'291'500
Total recettes	9'760'389.70	5'735'000	6'799'700	1'064'700
Investissements nets	14'771'365.29	68'753'500	85'980'300	17'226'800
COMPTE DE FINANCEMENT				
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-1'718'493.23	270'000	1'376'500	1'106'500
Investissements nets	14'771'365.29	68'753'500	85'980'300	17'226'800
Insuffisance de financement	16'489'858.52	68'483'500	84'603'800	16'120'300
EVOLUTION DE LA FORTUNE				
Total du compte de résultats	-1'718'493.23	0	75'800	75'800
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	0.00	0	0	0
Augmentation du capital propre	-1'718'493.23	0	75'800	75'800

FONDS FIGI

OP 1
Assurer l'organisation et le
financement de la politique
immobilière de l'Etat du Valais
Fr. 84'603'800 net

GP 11
Gestion du Fonds FIGI
Fr. 84'603'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart 20/21
3 Charges	44'093'399.42	43'976'800	47'550'500	3'573'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	43'677'752.40	43'975'800	46'800'000	2'824'200
34 Charges financières	415'647.02	1'000	750'500	749'500
36 Charges de transferts	0.00	0	0	0
4 Revenus	42'374'906.19	44'246'800	48'927'000	4'680'200
42 Taxes	14'407'357.96	18'423'000	20'000'000	1'577'000
43 Revenus divers	24'958'595.63	23'345'000	26'800'000	3'455'000
44 Revenus financiers	3'005'452.60	2'478'800	2'123'500	-355'300
46 Revenus de transferts	3'500.00	0	3'500	3'500
Excédent de revenus	-1'718'493.23	270'000	1'376'500	1'106'500
5 Dépenses d'investissement	24'531'754.99	74'488'500	92'780'000	18'291'500
50 Immobilisations corporelles	24'531'754.99	72'388'500	91'380'000	18'991'500
52 Immobilisations incorporelles	0.00	2'100'000	1'400'000	-700'000
6 Recettes d'investissement	9'760'389.70	5'735'000	6'799'700	1'064'700
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	9'760'389.70	5'735'000	6'799'700	1'064'700
Dépenses nettes d'investissement	14'771'365.29	68'753'500	85'980'300	17'226'800
Insuffisance de financement	16'489'858.52	68'483'500	84'603'800	16'120'300

Remarques

31 : augmentation des dépenses de gros entretiens des immeubles (+2.8 mios)
34 : nouveau dès 2021 intérêts sur les investissements et charges et entretien des immeubles du Patrimoine Financier (PF) (+0.7 mio)
42 : augmentation des récupérations de frais (refacturation) auprès des services (+1.6 mio)
43 : augmentation des indemnités d'utilisation auprès des services (+3.5 mios)
44 : diminution de loyers facturés aux tiers (-0.4 mio)
50 : augmentation des dépenses d'investissement selon les priorités définies par le Conseil d'Etat (DCE du 10.03.2020) (+18.9 mios)
52 : diminution des investissements liés aux outils métiers informatiques du FIGI (-0.7 mio)
63 : augmentation des recettes d'investissement en fonction des priorités définies par le Conseil d'Etat (DCE du 10.03.2020) (+1.1 mio)

Remarques

Les EPT affectés au Fonds FIGI sont centralisés dans les mandats de prestation du SIP.

FONDS FIGI

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais				
Sous-objectifs politiques				
1	Mettre en place et administrer le Fonds FIGI			
2	Assurer la mise à disposition d'immeubles pour l'Administration cantonale et promouvoir une architecture exemplaire et durable			
3	Assurer l'exemplarité du parc immobilier de l'Etat du Valais			
4	Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat			
Mesures prioritaires				Décal
<i>ad1</i>	1 Implémentation du mandat de projet FIGI élaboré en 2019			31.12.2021
	2 Certification ISO 9001 : 2015 et 14001 : 2015			31.12.2021
	3 Définition des normes et standards pour les locaux de l'Etat du Valais			31.12.2021
	4 Implémentation d'un outil-métier informant sur l'état de vétusté et l'état énergétique du parc immobilier			31.12.2021
<i>ad2</i>	5 Construction : Centre Agroscope, Conthey - Présentation du dossier au Grand Conseil			28.02.2021
	6 Construction : Lycée-Collège Cours Roger Bonvin, Sion - Présentation du dossier au Grand Conseil			28.02.2021
	7 Construction : Halle pour les machines - Cave du Grand Brûlé, Leytron - Mise en service			31.07.2021
	8 Construction : Centre de contrôle des véhicules, Sion			31.12.2021
	9 Construction : Pénitencier de Crêtelongue, Granges			31.12.2023
	10 Construction : Centrale d'engagement 112-117-118-144, Sierre			31.12.2024
	11 Modernisation et extension : La Castalie, Monthey			31.12.2025
<i>ad4</i>	12 Mise aux normes et transformation : Oberwalliser Mittelschule St. Ursula (OMS), Brigue			31.12.2024
	13 Mise aux normes et transformation : Collège de Brigue, Brigue			31.12.2026
Indicateurs	Réalisé 2019	Planifié 2020	Planifié 2021	Ecart 20/21
<i>ad1</i>		100%	100%	0%
			2	
<i>ad2</i>		4	4	0
			90%	
<i>ad3</i>			312	
			↘	
<i>ad4</i>		70.7	70.9	0.2

FONDS FIGI

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2021
GP11 Gestion du Fonds FIGI	140'330'500	55'726'700	84'603'800
P1101 Centre de compétence	2'250'000		2'250'000
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	165'000		165'000
313 Prestations de service et honoraires	100'000		100'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	585'000		585'000
520 Logiciel	650'000		650'000
529 Autres immobilisations incorporelles	750'000		750'000
P1102 Construction	91'380'000	6'799'700	84'580'300
504 Bâtiments	91'380'000		91'380'000
630 Confédération		5'794'100	-5'794'100
632 Communes et syndicats intercommunaux		1'005'600	-1'005'600
P1103 Gérance et entretien	46'120'100	48'173'000	-2'052'900
310 Charges de matières et de marchandises	163'000		163'000
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	320'000		320'000
312 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	3'185'000		3'185'000
313 Prestations de service et honoraires	5'392'000		5'392'000
314 Gros entretien et entretien courant	29'000'000		29'000'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	40'000		40'000
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	7'850'000		7'850'000
342 Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	153'100		153'100
349 Différentes charges financières	17'000		17'000
424 Taxes d'utilisation et prestations de service		7'850'000	-7'850'000
426 Remboursements		12'150'000	-12'150'000
430 Revenus d'exploitation divers		26'800'000	-26'800'000
447 Produit des immeubles PA		1'369'500	-1'369'500
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		3'500	-3'500
P1104 Gestion du patrimoine financier	580'400	754'000	-173'600
343 Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	580'400		580'400
443 Produit des immeubles du PF		754'000	-754'000
Total	140'330'500	55'726'700	84'603'800